TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 663 — 24 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 13 - LUNDI 14 MAI 1979

La crise de l'énergie

LE PRÉSIDENT CARTER DÉNONCE L'IRRESPONSABILITÉ DU CONGRÈS

(Lire page 21.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 500 L; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le nouveau «sommet» de Vienne

C'est finalement à Vienne que MM. Brejnev et Carter vont tenir leur premier sommet. La rencontre durera en principe trois jours — du vendredi 15 au lundi 18 juin. — ce qui est considérable, et ce qui indique la volonté des deux hommes d'en faire bien plus qu'une cérémonie protocolaire destinée à la signature de l'accord SALT 2 dont il ne reste qu'à harmoniser les traductions. Le projet de MM. Brejnev et Carter de procéder à un vaste examen des grands problèmes internationaux et des nombreux dossiers bilatéraux bloqués depuis plusieurs années risque pourtant d'achopper sur un facteur humain : la santé du secrétaire général soviétique.

C'est ce facteur — non avouable pour les Soviétiques, mais pourtant connu de tous — qui explique la grave entorse aux usages internationaux qui vient d'être fait ; normalement, M. Brejnev aurait dû se rendre sur le territoire des Etats-Unis, puisque deux présidents américains ont fait le voyage de l'U.R.S.S. au cours des dernières années : M. Richard Nixon était à Moscou en juillet 1974 et M. Ford à Vladivostok quatre mois plus tard. Convaincus du mauvais état de santé de M. Brejnev, les Américains ont accepté Vienne, une ville symbolique à bien des égards, puisque c'est dans cette capitale de la neutralité qu'a eu lieu en juin 1961 la fameuse rencontre Kennedy-Khrouchtchev au cours de laquelle M. « K » sous-estima gravement la détermination du jeune « J.F.K. » à lui résister.

L'histoire ne se répète pas, et il y a peu de chances que le prochain sommet de Vienne soit une réplique de celui de 1961. On ne peut même pas exclure qu'il soit au dernier moment différé ou abrégé. En annonçant la nouvelle, l'agence Tass a en effet indiqué que la rencontre Brejnev-Carter aurait lieu « approximativement » du 15 au 18 juin. Cet adverbe ne figure pas dans le communiqué américain ; son emploi par les Soviétiques suffit à indiquer combien on se fait du souci à Moscou à propos de la santé du secrétaire général.

La volonté déployée aussi bien par les Américains que par les Soviétiques pour surmonter tous les obstacles et organiser ce nouveau sommet reflète bien l'envie des uns et des autres de se tester et de tenter de mettre les choses au point. Contrairement à la logique marxiste-léniniste, les Soviétiques accordent beaucoup d'importance à la personnalité des dirigeants avec lesquels ils traitent. Tout particulièrement dans le cas de M. Carter, qui reste encore un mystère pour eux et qu'ils ont sans doute hâte de jauger. Il en va de même pour les Américains en général et pour M. Carter en particulier : ce baptiste un peu messianique doit placer haut ses capacités à convaincre un adversaire, à s'entendre avec lui. D'où, d'ailleurs, des risques de malentendus.

Le programme des entretiens est assez aisément prévisible : préparation du terrain pour un nouveau « round » des négociations sur la limitation des armements (SALT 3), tentative de déblocage des négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.), attitude des uns et des autres à l'égard de la Chine, situation en Afrique à la lumière de la poussée soviéto-cubaine, sans oublier le Proche-Orient et les questions bilatérales, au premier rang desquelles les Soviétiques placent la levée par le Congrès américain des mesures discriminatoires qui freinent le développement des échanges commerciaux entre les deux pays, et les Etats-Unis la question des droits de l'homme.

La rencontre se soldera-t-elle par une relance de la détente américano-soviétique ? Impossible, bien sûr, de répondre. Mais de l'image qui en sera donnée dépendra à coup sûr l'adoption ou le rejet par le Sénat américain du traité que MM. Brejnev et Carter vont signer.

Le sort des réfugiés en Afrique

La conférence d'Arusha tente d'améliorer la situation de quatre millions de « personnes déplacées »

Réunie à Arusha (Tanzanie) jusqu'au 17 mai, la deuxième conférence panafricaine sur les réfugiés a dressé un bilan très sombre de la situation des quatre millions d'Africains exilés de leurs pays pour des motifs politiques ou à la suite des conflits.

L'Afrique détient en effet un triste record : plus du tiers des onze millions de réfugiés dans le monde sont des Africains et, en dépit de quelques rapatriements récents comme au Zaïre ou en Guinée, la tendance générale est plutôt à une augmentation du nombre des « personnes déplacées ».

Les participants à la conférence d'Arusha voudraient surtout faire mieux reconnaître le droit des réfugiés sur le continent africain et tenter de contribuer à une plus juste répartition de ce fardeau entre Etats.

De notre envoyé spécial

Arusha (Tanzanie). — « *Les droits des réfugiés africains ne sont reconnus que dans quelques pays africains. Des intérêts personnels ou collectifs ont été souvent considérés comme plus importants que les préoccupations humanitaires. Dans de nombreux pays africains, un réfugié est considéré comme un être de deuxième classe, un visiteur mal venu, à la merci du pays hôte* », porte un panneau devant lequel passent chaque jour les délégués et observateurs à la deuxième conférence panafricaine sur les réfugiés, réunie à Arusha jusqu'au 17 mai. Il y a « *environ quatre millions de réfugiés et de personnes déplacées* », confirme M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies aux réfugiés, soit un Africain sur cent. Une comparaison citée par le président Nyerere dans son discours inaugural indique bien l'ampleur du problème : « *En 1967, il y avait moins de sept cent cinquante mille réfugiés en Afrique. Pour la seule année 1977, sept cent mille nouveaux réfugiés ont franchi les frontières interafricaines, et 1979 ne semble pas, pour l'instant, renverser cette tendance à la hausse en dépit de quelques rapatriements récents et bienvenus.* »

Dans la partie australe du continent, le problème prend une tournure « palestinienne ». « *En Zambie, les Rhodésiens ont attaqué le camp de réfugiés de Chikumbe, où il y avait douze mille jeunes gens. On les a déplacés dans le nord du pays, à Solwezi. Les Rhodésiens ont attaqué le camp cette année. Trois cent trente tués la première fois et deux cent trente-sept la deuxième. Et je puis vous assurer que ces jeunes, que nous assistons, ne sont pas des combattants* », nous dit M. Mkanda, responsable régional du H.C.R. « *Il n'y a pourtant pas de secret à propos de ces camps de réfugiés. Nous en avons publié la carte pour que les Rhodésiens connaissent leur emplacement. Croyez-moi, les mouvements de libération ne nous montrent pas leurs camps militaires* », ajoute-t-il.

Au Mozambique, poursuit-il, les attaques rhodésiennes « *sont pratiquement hebdomadaires* ». Six cents réfugiés auraient été tués en 1977. La Zambie abrite les partisans de la ZAPU de M. Nkomo et le Mozambique ceux de la ZANU de M. Mugabe. Dans les deux pays, le H.C.R. et d'autres organismes de secours offrent une assistance aux réfugiés, mais pas aux bases arrière de la guérilla. « *Nous aidons des enfants à se nourrir, se vêtir, se loger et s'instruire, mais il ne nous appartient pas de préjuger ce qu'ils feront dans quatre ou cinq ans* », explique de son côté M. Poul Hartling.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

M. Giscard d'Estaing en Alsace

Le chef de l'État mettra l'accent sur les points communs des doctrines européennes des deux courants de la majorité

M. Valéry Giscard d'Estaing entreprend lundi matin 14 mai, un voyage officiel de quarante-huit heures en Alsace. Il doit prononcer mardi en début de soirée, à Hoerdt, dans la banlieue de Strasbourg, un discours sur la politique européenne de la France, au cours duquel on s'attend qu'il mette l'accente sur les points communs des doctrines européennes des deux courants de la majorité.

Auparavant, le chef de l'Etat aura visité le Haut-Rhin — s'arrêtant dans de nombreuses localités, notamment à Thann et à Mulhouse — et le Bas-Rhin, où il fera de brèves étapes, en particulier à Saverne, Haguenau et Handschuheim.

Au chapitre économique, le chef de l'Etat devrait aborder dans ses allocutions les thèmes des relations entre l'industrie et l'université, et de la réforme des collectivités locales (le débat commencera au Sénat jeudi 17 mai), et annoncer certaines mesures en faveur de l'économie régionale.

L'Alsace, considérée longtemps comme une région résistant beaucoup mieux que d'autres à la crise, a été à son tour frappée par le chômage. Le nombre des travailleurs frontaliers a sensiblement diminué. Les responsables économiques commencent à s'inquiéter du poids des investissements étrangers. Les Alsaciens demanderont au chef de l'Etat de confirmer ce qu'il leur avait dit, il y a trois ans, à Colmar : « Il faut placer cette région à l'avant-garde du développement économique national. »

«Une région à l'avant-garde»

De notre correspondant

Strasbourg. — C'est une Alsace impatiente que le président de la République va retrouver les 14 et 15 mai, trente-huit mois après sa première visite à Colmar, où il avait présenté à ses habitants un ambitieux programme « *destiné à placer cette région à l'avant-garde du développement économique national* ». La plupart des responsables alsaciens qui avaient passé à ce moment un « contrat moral » avec le chef de l'Etat sont toujours dans l'expectative. Certes, disent-ils en substance, le bilan actuel du plan alsacien annoncé il y a trois ans à Colmar et complété huit mois plus tard à Strasbourg est ponctuellement assez positif.

Mais ce qui fait défaut, c'est véritablement l'engagement de l'Etat pour épauler l'Alsace dans sa vocation de région pilote. Beaucoup d'options, de perspectives et d'engagements qui avaient été pris par M. Valéry Giscard d'Estaing ne se sont pas encore traduits concrètement dans les budgets.

Il en est ainsi pour la liaison fluviale mer du Nord - Méditerranée, dont le chef de l'Etat avait annoncé qu'elle serait « *activement engagée dès le VIIe Plan* ». A l'heure actuelle, un tiers seulement du milliard et demi nécessaire pour achever l'aménagement du Rhin et celui du Rhône a été affecté.

Il en est de même pour la promotion et la décentralisation du secteur tertiaire dont l'Alsace devait bénéficier pour une large part et dont les pouvoirs publics lui avaient assuré la primeur. Pour l'instant, et à une exception près, ce développement tant attendu s'est surtout réalisé à partir d'initiatives régionales. « *La DATAR détourne des sociétés qui veulent s'implanter ici au profit d'autres régions* », entend-on dire au CAHR (Comité d'action pour le Haut-Rhin) et à l'ADIRA (Association de développement du Bas-Rhin).

JEAN-CLAUDE PHILIP.

(Lire la suite page 7.)

Le conflit de Fos-sur-Mer

- *L'usine de la Solmer de nouveau fermée*
- *5 500 sidérurgistes en chômage technique*

Trois jours après la reprise du travail à Fos-sur-Mer, et à la suite de débrayages à l'aciérie (nos dernières éditions datées 12 mai), *la direction de Solmer a décidé à nouveau de fermer l'usine le vendredi 11 mai. Cette mesure a entraîné la mise en chômage technique de cinq mille cinq cents ouvriers.*

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, les ouvriers de l'aciérie s'étaient opposés au transvasement de la première coulée de fonte provenant du haut fourneau n° 1 — le seul en activité — dans les poches d'enfournement. L'équipe du matin avait pris la même décision et un millier de tonnes de fonte étaient restées en suspens.

La direction de l'usine avait publié, en fin de matinée de vendredi, un communiqué avertissant le personnel que, si cette fonte n'était pas transformée dans l'après-midi, l'usine, dans son ensemble, serait arrêtée le soir même à 21 heures. La situation étant restée inchangée, la mesure annoncée a été effectivement appliquée à la prise de travail de l'équipe de nuit. La direction a justifié sa décision de fermeture par « *les grèves tournantes, qui ont complètement désorganisé la production* », et par « *le climat d'insécurité créé par des éléments étrangers à l'usine* ».

De son côté, l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., C.F.T.C.) de Solmer affirme, dans une déclaration commune, que « *la direction de Solmer obéit au gouvernement. L'usine de Fos est un test pour l'ensemble de la sidérurgie française* ».

GUY PORTE.

(Lire la suite page 21.)

L'EUROPE A DEUX VITESSES

par MAURICE DUVERGER

Si le citoyen français s'en tient aux déclarations publiques, il lui sera difficile de choisir entre les quatre grands partis, lors des élections du 10 juin. Tous proclament que les députés élus ce jour-là n'auront pas grand-chose à faire, que les faibles pouvoirs actuels de l'Assemblée ne seront pas renforcés, que la Communauté devra toujours respecter les souverainetés des Etats. En un mot, tous défendent l'Europe des patries, dans un bel assaut de fidélité au général de Gaulle. Le parti socialiste reste le plus modéré dans cette compétition nationaliste. Dire qu'on appliquera les traités, tous les traités et rien que les traités, c'est prendre finalement une position assez fédéraliste : on le verra plus loin. Communistes et chiraquiens manifestent un chauvinisme agressif. Les giscardiens sont les plus habiles, en reprenant la formule du président de la République sur l'Europe confédérale.

Elle représente un grand sacrifice pour pas mal d'entre eux, notamment pour M. Jean Lecanuet et ses amis. Européistes de toujours, ardents partisans de la supranationalité, les survivants du M.R.P. n'ont pas fait taire sans peine leurs préférences personnelles. On comprend le danger qu'aurait représenté Jean-Jacques Servan-Schreiber dans une harmonie si feutrée. En claironnant ce qu'il pense, comme à l'habitude, ce trublion eût fait éclater les tensions qu'on s'efforce de dissimuler. Il fallait à tout prix empêcher des éclats de ce genre. Un réalisme bien tempéré poussait au compromis. Finalement, la plupart des compagnons de Mme Simone Veil souhaitent au fond de leur cœur une Europe fédérale, comme M. Giscard d'Estaing et M. François-Poncet. Ils constatent simplement qu'elle est impossible dans un proche avenir, étant donnés les sentiments du peuple français et du peuple anglais. La voie confédérale est celle de la sagesse et de la résignation.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Leçons

Le département d'Etat américain est sceptique à l'égard des affirmations d'adhésion des partis communistes européens aux valeurs occidentales et aux pratiques démocratiques.

Etonnante souplesse d'une morale politique qui, d'un côté, absout l'assassinat d'un président chilien et, de l'autre, décerne des brevets de civisme occidental.

Lon Nol, Pinochet, Videla et le chah, docteurs « honoris causa » de la démocratie, se tiennent à la disposition des exclus marxistes de la grande famille humaniste pour leur apprendre le mot « liberté ».

FRANÇOIS DIANI.

« EBOLI », DE ROSI, A CANNES

A la recherche d'un monde oublié

L'année dernière, « l'Arbre aux sabots », cette année, « Eboli », hier la Lombardie du début du siècle, aujourd'hui la Lucanie des années fascistes : comme ils aiment la terre de leur pays, les cinéastes italiens, et comme ils parlent bien des paysans qui l'habitent !

« Eboli » : titre français. Le vrai titre du film est naturellement celui du roman autobiographique de Carlo Levi dont il s'inspire : « Le Christ s'est arrêté à Eboli ». Titre admirable, qui signifie qu'au-delà d'Eboli, gare terminus du chemin de fer, on entre dans une contrée à l'écart du monde, ignorée, oubliée de tous, un pays de misère et de désespérance. « Nous ne sommes pas des hommes, nous sommes moins que des bêtes », disent les gens de Gagliano, le village où se situe l'action du roman et du film. Et Carlo Levi, à la première page de son livre : « Le Christ n'est jamais arrivé ici, ni l'âme individuelle, ni la liaison entre causes et effets, ni l'histoire... Sur cette terre sombre, sans péché et sans rédemption, où le mal n'est pas un fait moral mais une douleur terrestre, le Christ n'est jamais descendu. Le Christ s'est arrêté à Eboli. »

En 1935, Carlo Levi (qu'incarne Gian-Maria Volonte), écrivain, peintre et médecin, est assigné à résidence pour ses opinions antifascistes. Le lieu de son exil est Gagliano, un bourg perdu de Lucanie. Son seul compagnon est un chien adopté au cours du voyage. A l'intérieur d'un périmètre strictement limité et sous la surveillance du « podestat » local fonctionnaire borné mais plutôt brave bougre, Levi jouit d'une relative liberté. Il se promène dans le village et, jour après jour, fait connaissance des habitants et devient leur ami. Ainsi, lui, le citadin, l'intellectuel, l'homme du Nord (il est Turinois), découvre un monde en marge du temps et de l'Etat, « resserré dans la douleur et les coutumes », ce monde de l'Italie du Sud où rien n'a changé depuis des siècles et où survit une culture imprégnée d'irrationalité et de résignation devant le tragique de la vie.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 17.)



Le Monde

idées

EUROPE

Faire des États-Unis

par J.-C. MAIRE (*)

DEPUIS plus d'un siècle, des hommes politiques essaient de faire de l'Europe une communauté affranchie des antagonismes du passé. Les méthodes n'ont pas toujours été pacifiques, ni le désintéressement évident, mais l'idée que l'Europe doit constituer une entité géopolitique n'est pas nouvelle.

Après le dernier conflit mondial, sous l'impulsion d'hommes tels que Jean Monnet, sont apparues les premières réalisations concrètes. Le choc de la guerre faisait reléguer les divergences au second plan et tout semblait possible. Mais la mémoire humaine est courte, la paix si confortable et l'effort si rare.

En 1956, un petit groupe de Strasbourgeois organisaient des élections européennes fictives, avec la complicité de la mairie qui fournit les urnes, les isoloirs, les écoles, les cartes d'électeurs, la presse locale avait suivi ; la participation ne fut pas énorme, mais que sera-t-elle en juin ?

Il aura fallu vingt-trois ans pour que la réalité rejoigne apparemment la fiction. Apparemment, car on peut se demander si le scrutin de juin intéressera le Français *moyen* : perdu dans les déclarations des uns, des autres, les oreilles rebattues de prises de position sur l'Europe des treize, des neuf, des Etats, des partis, des travailleurs, du grand capital, des nations, des régions, des entreprises, de Bruxelles, de Strasbourg, de Luxembourg, du serpent ; habitué à voir invoquer l'Europe pour faire passer les prix agricoles, dans un sens pour les agriculteurs, dans l'autre pour les consommateurs, dérouté par une avalanche de sigles et de termes techniques que les partis se jettent à la tête, il rentre dans sa coquille. *Alors, les médias* se mettent en route, et le pauvre électeur est matraqué pour qu'il se réveille. Mais qui croira que ce qu'il voit et entend est de nature à le convaincre que l'unité de l'Europe est une nécessité et non un hasard. Que faut-il donc lui dire ?

Lui décrire la situation économique, donc sociale, et lui faire *voir, toute nue, la vérité. Aucun* pays ne peut sortir seul de la crise actuelle. Elle n'est pas venue toute entière de l'extérieur, mais elle est quand même en partie importée et tous les Etats d'Europe sont sous cet angle logés à la même enseigne. Que risquent-ils à s'unir pour lutter ?

Aucun pays ne pourra apporter seul aux pays en voie de développement l'aide qui leur est indispensable pour qu'ils prennent leur place dans le concert des nations et participent à l'établissement d'un nouvel équilibre, dans lequel l'Europe devrait être leur interlocuteur privilégié.

Qu'aucun pays européen n'existe vraiment face aux deux, ou trois, géants qui cherchent à nous envahir de leurs produits, mais aussi de leur mentalité, de leur non-culture, de leurs méthodes, de leur manière de vivre. Les habitants de l'Europe ne sentent-ils pas qu'ils ont en commun non seulement des intérêts qu'ils doivent défendre en s'unissant, mais aussi un patrimoine historique, culturel et humain qui leur est propre.

Bien sûr, chaque nation voit les problèmes avec sa *vision* particulière, dans chaque pays les partis ont leurs idées, mais personne ne dit non à l'Europe; il faut donc réfuter les objections, il faut répondre à l'électeur qui attend des choses simples et claires, qui attend des positions compréhensibles qui lui permettent de juger. Il existe déjà des unions d'Etats, presque tout le monde connaît la Suisse et les Etats-Unis, moins bien le Canada et l'U.R.S.S., la République Sud-Africaine, le Mexique, le Brésil...

Les appellations de confédération (suisse) ou de fédération (U.R.S.S.) ajoutent à la confusion. Rappelons donc qu'une fédération se superpose aux Etats membres, qui lui abandonnent une part de leur souveraineté, et que, dans une confédération, les Etats restent souverains et que les décisions communes doivent donc être prises à l'unanimité. Les mots sont lâchés, avec leur contenu de mythes et d'illusion. Les hommes politiques, s'en emparent et invoquent les grandeurs et les gloires passées. Qui peut aujourd'hui sérieusement parler d'indépendance nationale quand toutes nos matières premières et la plus grande partie de notre énergie viennent de l'étranger.

Mais le futur n'est, hélas ! que le prolongement du passé, et le jeu de la démocratie veut que les meilleures idées passent au crible du scrutin. Et c'est là que surgissent appels grandiloquents et ambiguïtés subtiles. Les calculs les plus sordides se parent des plis de la dignité la plus grande. Les partis spécifiquement nationaux sentent bien qu'ils ne pourront jouer les premiers rôles au sein d'une instance européenne. Ils freinent alors l'évolution et souhaitent se prémunir contre un élargissement du rôle du Parlement à naître en juin. Mais, comme la politique intérieure l'exige et qu'il y aura un jour des choses à ratifier, il faut *bien ménager tout le monde*. Et on rogne les ailes à l'Europe avant même son décollage, on parle confédération, garanties, en oubliant que toutes les confédérations ont fini par être des fédérations, en oubliant qu'à 300 kilomètres des frontières françaises se trouvent des pays totalitaires dont la puissance formidable est au service d'une politique imprévisible, car basée sur la peur, et que quelques ayatollahs judicieusement placés pourraient plonger dans le chaos l'économie européenne, c'est-à-dire le confort et le train de vie, si modeste *soit-il, de tous* les Européens sans distinction de garanties ou de souveraineté.

Peut-on faire la fine bouche sur les différentes formes d'association quand à 300 kilomètres de Marseille des enfants meurent de faim pendant qu'on détruit les excédents ? Peut-on se livrer à des exégèses savantes quant à nos portes, de tous côtés, les droits élémentaires de l'homme sont quotidiennement, institutionnellement, bafoués.

Pas un troupeau

A force d'interroger, de minimiser, d'exagérer, de polémiquer, les partis noient ce qui devrait être le seul objectif politique non politicien. L'électorat n'est pas un troupeau que l'on mène pâturer dans les bureaux de vote, il ne participe qu'à ce qu'il sait important et déterminant pour l'avenir, et il attend qu'on lui dise quels sont les chemins qui s'offrent à lui, il veut savoir non où il ne faut pas aller, mais à quel projet on veut l'atteler, et il faut bien dire que personne ne lui propose rien.

Quand je pense que certains prêchent l'abstention ! Il est grand temps de transcender les arguties politiciennes et de faire reposer l'avenir de l'Europe sur une volonté politique déterminée et sur la conviction populaire. Ce qui était possible dans l'élan de 1945, et que les partis ont laissé sombrer dans l'impuissance de la IVe République, n'est plus aussi simple aujourd'hui. Faudra-t-il une nouvelle catastrophe pour que l'intérêt collectif balaie les hésitations. La Chine, le Vietnam, *l'Iran, feront-ils l'Europe* ? Nous le saurons demain, mais il me semble que les populations sont encore capables de s'enthousiasmer pour une grande idée et de s'y accrocher. Alors, il faut poser la question d'une façon compréhensible par rapport à un repère connu.

Voulons-nous faire les Etats-Unis d'Europe ? Là est la *question*. Bien sûr, il faudrait renoncer dans certaines limites à notre souveraineté en matière de politique extérieure, et cela n'irait pas sans difficulté au niveau de la discussion nucléaire, mais pour autant, les Français seront-ils moins les descendants des Gaulois ? A force de vouloir rester exclusivement les fils de ceux de Verdun, ils finiront par être Russes ou Américains.

Pour s'être fédérés, les fermiers de l'Illinois sont-ils moins conquérants de l'Ouest, ceux d'El Paso ou de San-Diego moins Mexicains ? Les Acadiens et ceux du Vieux-Carré de La Nouvelle-Orléans ont-ils abjuré leurs origines ? Les pays d'Europe de l'Ouest ont la chance de bénéficier tous de régimes démocratiques, d'être tous des pays de haute culture. Pris séparément, ils ne peuvent s'opposer à des évolutions planétaires qui les engloutiront. S'ils font face à leur destin en pleine union, ils peuvent rester le rempart protecteur de l'humain, et non seulement se sauver, mais sauver les particularismes qui font leur unité.

Sauront-ils à temps être le havre *vers lequel les pays encore sous* le joug pourront tendre les bras sans paraître rejoindre le camp de l'adversaire ? Alors, messieurs les hommes qu'on nomme grands, du courage, les élections européennes ne sont qu'une péripétie, vous n'y risquez qu'un siège, et nous pourrions rater tellement. L'Europe n'est pas le Schmilblick, on ne la fait avancer qu'en posant la vraie question : voulons-nous faire les Etats-Unis d'Europe ?

La formule appelle des nuances, création n'est pas copie, et en la *matière rien n'est jamais* fini. Mais c'est au moins un but à proposer aux peuples.

Europe, dans la mythologie, eut trois fils : Minos fut un sage législateur, Eaque se distingua par son sens de la justice, il reste tant à faire pour le troisième. Puissent les fils de notre Europe suivre le même destin.

(*) Doyen de la faculté des sciences et techniques de Marseille.

ÉLOGE DE QUELQUES TRANSFUGES

par NICOLAS SAUDRAY (*)

EN ces temps d'Europe laborieuse, force est de reconnaître que nos arrière-grands-parents avaient des vues plus larges que les nôtres, s'agissant tout au moins de l'emploi des hommes.

Jean-Antoine Capo d'Istria fut appelé trois fois aux affaires publiques — ce qui n'a rien d'exceptionnel, — mais dans trois pays différents — ce qui mérite davantage l'attention : la première fois, *tout* jeune, à Corfou, sa patrie, semi-émancipée pendant quelques années ; la deuxième en Russie, dont il anima la politique extérieure après la victoire sur Napoléon ; la troisième en Grèce, comme *chef* d'Etat (alors que son île natale était passée entre-temps sous protectorat britannique).

Son collègue et successeur, Nesselrode, Saxon né à Lisbonne, fut ministre des affaires étrangères du tsar pendant trente-cinq ans. Il ne parlait pas le russe.

A la même époque, le duc de Richelieu, gouverneur d'une province russe, et quelque peu russifié lui-même, est imposé à Louis XVIII comme premier ministre et ministre des affaires étrangères. Parmi ses interlocuteurs quotidiens figure Pozzo di Borgo, Corse banni de France en 1792, rentré en France en 1815 comme représentant d'Alexandre Ier.

Mieux encore : Mme de Lieven, ambassadrice du même souverain à Londres, file le tendre amour avec Metternich (en attendant lord Grey et Guizot). Elle le tutoie en français : « *Mon Clément !* » Sa loyauté politique n'est pas mise en cause, ni celle de son partenaire.

Cherchant un bon médecin après Sadowa, la cour de Vienne emprunte le premier ministre de Saxe, M. de Beust, qui avait fait ses preuves à Dresde. Et M. de Beust *fabrique* l'Autriche-Hongrie.

Ces différents personnages, est-il besoin de le préciser, se tirèrent de leurs missions successives avec honneur, voire avec éclat. Sans doute le déracinement avait-il enrichi leur expérience, ou leur avait-il donné le recul qui permet d'arbitrer

Bonnes manières désuètes ? Tolérance perdue ? Pas tout à fait encore. Dans les pays du Golfe, un Palestinien ou un Libanais peut parvenir aux plus hautes fonctions. Et la politique étrangère américaine vient, par deux fois, d'être confiée à des gens nés du mauvais côté de l'Atlantique. C'est ainsi que « dear Henry » (ou « lieber Heinrich », comme il vous plaira) a fait connaître les volontés de Washington à la terre entière, Allemagne et Israël compris. Quant à son successeur, les Américains le respectent, mais ne parviennent même pas à prononcer son nom.

Ainsi, l'idée bien ancrée chez nous selon laquelle une nation doit être représentée et gouvernée par des hommes issus de son sein n'est finalement qu'une idée un peu courte. L'on se prend à rêver d'une Europe où les carrières d'hommes d'Etat débuteraient auprès de petites puissances ou de peuples réputés faciles, pour s'achever dans des capitales plus périlleuses. Où l'on verrait M. Callaghan, désormais disponible, tenter sa chance sur les rives méridionales de la Manche, tandis que le chancelier Schmidt postulerait la succession de M. Brejnev.

(*) Ecrivain.

A DEUX VITESSES

(Suite de la première page)

Elle est également celle de l'efficacité. Depuis cinq ans, les progrès de la construction communautaire ont été réalisés presque uniquement par la réunion des chefs de gouvernement, dont Georges Pompidou avait obtenu en 1973 la convocation régulière. En 1974, M. Giscard d'Estaing a fait passer son rythme de deux à « trois fois l'an et chaque fois que nécessaire ». Baptisée « conseil européen », la nouvelle institution a notamment décidé l'élection de l'Assemblée au suffrage universel et la création du système monétaire, qui sont les deux innovations les plus importantes depuis la conclusion du traité de Rome. Ce « présidium » est devenu progressivement le véritable exécutif de la Communauté, en même temps que son principal organe d'impulsion (1). Les décisions y étant prises à l'unanimité, il s'agit bien d'une institution confédérale.

Mais elle n'est pas prévue par les textes. Elle se superpose aux institutions établies par eux, lesquelles sont de nature supranationale. La Commission, organe d'initiative et d'exécution, se prononce à la majorité simple de sept voix sur treize. Les cinq petits Etats de la Communauté (Belgique, Danemark, Irlande, Luxembourg et Pays-Bas) disposant chacun d'un siège contre deux pour chacun des quatre grands (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne et Italie), il suffit qu'un seul de ces derniers se joigne aux premiers pour emporter une décision qui représente alors entre 32 et 36 % de la population des Neuf. Dans le conseil des ministres, organe législatif, chaque Etat délègue un seul des siens. Les petites nations atteignant ensemble la majorité simple, une décision peut être prise au nom du huitième des Européens. Heureusement, la majorité qualifiée est la règle. Elle permet de mettre en échec la volonté d'un grand Etat, s'il *est seul de son avis*.

Le général de Gaulle avait fait admettre en 1966 que ces dernières dispositions ne seraient pas appliquées, malgré la lettre des traités. Constatant la divergence entre la France et ses partenaires, les accords de Luxembourg avaient conduit à toujours réunir l'unanimité, en écartant le recours à la majorité. Au conseil européen des 9-10 décembre 1974, où il siégeait pour la première fois, M. Giscard d'Estaing a fait une concession importante à ses partenaires, en estimant avec eux que, désormais, *« il convient de renoncer à la pratique qui consiste à subordonner au consentement unanime des Etats-membres la décision sur toute question, quelle que puisse être leur position respective à l'égard des conclusions arrêtées à Luxembourg le 28 janvier 1966 »*. Maintenue sur le fond, la position française est assouplie en pratique. Au lieu de chercher l'unanimité pour « toute question », on ne le fera que si notre pays estime qu'il s'agit d'« intérêts très importants », suivant la formule de 1966.

On peut estimer que cette concession était sage. On doit constater qu'elle marque un recul sur le plan de l'Europe confédérale et un progrès sur le plan de la supranationalité. Or là se trouve le point crucial où la première peut basculer vers la seconde. Pour éviter un lent grignotage de sa nouvelle position, le gouvernement français devra faire preuve d'une vigilance constante et d'une énergie sans faille. Sinon, le confédéralisme risque fort de devenir une peau de chagrin. Depuis un an, nous avons raidi nos exigences deux fois : à propos de l'accord commercial entre la Communauté et les Etats-Unis, et du budget voté par une Assemblée outrepassant ses pouvoirs. Sur le premier point, la négociation a été rouverte et nous avons obtenu à peu près gain de cause, dans l'intérêt général des Neuf. Sur le second, nous nous sommes pliés à un compromis assez éloigné de nos vues.

Ambiguïté et porte-à-faux

Le jour où la lettre du traité de Rome s'appliquera intégralement au conseil des ministres, la Communauté deviendra un système fédéral. Cela fait apparaître l'ambiguïté de la position du parti socialiste. En invoquant les textes, il pousse vers la supranationalité qu'ils consacrent, ce qui dépasse M. Giscard d'Estaing. Mais le président de la République se trouve lui-même en porte à faux par rapport aux institutions communautaires. Son conseil européen se superpose à elles. Il les court-circuite dans la *mesure où elles ne peuvent pas* fonctionner normalement. Si les traités étaient appliqués littéralement, il n'aurait à intervenir que dans les seuls cas où l'unanimité est exigée au conseil des ministres, qui sont rares (admission de nouveaux membres, association de pays tiers, modifications autonomes du tarif commun, dérogations aux règles du Marché commun, attribution de ressources propres, etc.).

L'Europe giscardienne est un véhicule à deux moteurs, tournant à des vitesses différentes. Le pouvoir politique de fait y appartient au conseil européen, organe confédéral. Les pouvoirs juridiques y sont entre les mains de la Commission et du conseil des ministres, organes supranationaux. En insistant sur le premier, la France suit la tradition du général de Gaulle, qu'elle applique de façon plus souple. Nos partenaires pourraient détruire ce bel équilibre en invoquant les textes des traités. Commission et conseil des ministres se livrent en permanence à un travail de sape, conforme aux devoirs de leurs charges, mais contraire à nos intérêts nationaux. Heureusement, nous ne sommes plus seuls à défendre la ligne confédérale, depuis que la Grande-Bretagne est entrée dans le Marché commun. Elle protège ses intérêts propres avec la même âpreté que nous mettons à soutenir les nôtres. Mais les deux n'étant pas nécessairement identiques, nous ne sommes jamais sûrs de la trouver à nos côtés quand on voudra faire jouer contre nous la règle de la majorité.

N'oublions pas un autre organe établi par les traités, qui s'inspire souvent d'un eurocratisme partial : la Cour de justice. Elle a le monopole de l'interprétation du droit communautaire, qui échappe aux juridictions nationales.

Notre Conseil d'Etat et notre Cour de cassation doivent lui renvoyer la question quand ils sont saisis et se conformer ensuite à ses décisions, en théorie. Au lieu d'asseoir son autorité par l'équité des sentences, la Cour a généralement préféré pousser l'interprétation des traités dans un sens supranational. Cette tendance porte en germe des conflits graves, qui ne manqueront pas d'éclater quelque jour.

Leur cadre est clairement délimité par la contradiction entre les jugements de la Cour prétendant que les traités ont réalisé un « transfert de compétences » des Etats au profit de la Communauté, et la décision de notre Conseil constitutionnel en date du 30 décembre 1976 affirmant qu'*« aucune disposition de nature constitutionnelle n'autorise des transferts de tout ou partie de la souveraineté nationale à quelque organisation internationale que ce soit »*. Si notre Cour de cassation a admis en 1975 que le traité de Rome *« institue un ordre juridique propre intégré à celui des Etats membres »*, cet arrêt est antérieur à la décision du Conseil constitutionnel qu'on vient de citer. Notre Conseil d'Etat a formellement reconnu en 1968 que le droit communautaire ne modifie pas l'obligation qui s'impose à nos tribunaux d'appliquer la loi nationale, ce qui laisse le dernier mot à notre Parlement.

L'Europe à double vitesse impose une surveillance constante à ses conducteurs, et particulièrement aux Français, plus menacés que les autres par la distorsion entre le présidium confédéral qui tend à s'affirmer dans les faits et les institutions supranationales établies par les textes. Rien ne prouve que l'élection de l'Assemblée communautaire au suffrage universel favorisera les secondes au détriment du premier. En contact direct avec les citoyens des neuf pays membres, les nouveaux députés seront sensibles aux nécessités politiques plutôt qu'à l'idéologie eurocratique. Il est frappant que ses partisans eux-mêmes aient dû la mettre en veilleuse pour le scrutin du 10 juin prochain. Si tout le monde se montre fort modéré sur la supranationalité, c'est *qu'elle n'attire pas les électeurs*. Une fois installés à Strasbourg, les élus ne pourront pas les oublier tout à fait.

MAURICE DUVERGER.

(1) Cf. « Le présidium de la Communauté », dans *le Monde* du 7 décembre 1978.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	225 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

QUATRE MILLIONS DE RÉFUGIÉS EN AFRIQUE

La conférence d'Arusha tente d'obtenir de meilleures conditions d'accueil dans les pays hôtes

(Suite de la première page.)

A cela s'ajoute le million d'Africains qui se sont réfugiés dans des villes ou ont été regroupés dans des « villages protégés », à l'intérieur même de la Rhodésie. La guerre y a déjà engendré près de 200 000 réfugiés, dont 120 000 au Mozambique, 49 000 en Zambie et 19 000 au Botswana. L'Angolo accueille entre 35 000 et 40 000 réfugiés de Nambie. L'application de « règlements internes » appuyés par Pretoria, à Windhoek comme à Salisbury, signifie que les combats vont probablement s'intensifier dans les mois sinon les années à venir, le flot des réfugiés ne devrait donc pas tarir. Une quinzaine de milliers de Noirs sud-africains ont, en outre, déjà trouvé refuge ces dernières années dans les Etats limitrophes de la République de l'apartheid.

Autre situation pratiquement sans issue à moyen terme : celle qui prévaut dans la corne de l'Afrique. A leur grand dam, les Soudanais ont vu arriver, ces dernières semaines, une trentaine de milliers de réfugiés ougandais. *« Nous devons avoir franchi le cap des quatre cent mille réfugiés »*, estime un officiel. De son côté, le H.C.R. évalue qu'il a fourni, en 1978, une assistance à environ 1 million de réfugiés et de personnes déplacées en raison des conflits de l'Erythrée et de l'Ogaden. A elle seule, la petite République de Djibouti abrite 20 000 réfugiés, fardeau pratiquement insupportable pour un pays aux si maigres ressources *(le Monde* du 26 avril).

Le seul événement encourageant a été le rappatriement, depuis l'an dernier, de 150 000 Zaïrois réfugiés en Angola, à la faveur de la réconciliation entre Kinshasa et Luanda. L'opération s'annonçant délicate. *« Mais dans ce pays où n'importe qui arrête n'importe qui, où tout est désorganisé, où les distances sont considérables, les autorités zaïroises ont néanmoins joué le jeu »*, explique l'un des responsables. Soumis à diverses pressions, Kinshasa a fait libérer la plupart des rapatriés internés à leur retour. Le président Mobutu a annoncé que les « interrogatoires » ne devaient pas durer plus de cinq heures. L'amnistie, qui devait prendre fin le 31 décembre dernier, a été prorogé jusqu'au 30 juin 1979.

Les « oubliés »

Les rapatriés redoutent cependant l'avenir. *« On parle déjà d'un retrait de la force inter-africaine au Shaba, où l'armée zaïroise est toujours indisciplinée et mal payée. Au Zaïre, chacun prend l'argent où il se trouve. Alors, les rapatriés redoutent que l'armée zaïroise attende pour prendre sa revanche. La population a peur du vide »*, raconte le même responsable. En outre, la distribution des secours se heurtent à des problèmes insurmontables. Deux cent cinquante tonnes de haricots commandées en Zambie se font attendre depuis deux mois. Des semences en provenance du Kenya sont arrivées trop tard. Or les rapatriés sont revenus les mains vides.

A ces vastes mouvements récents, on peut en ajouter d'autres, qui le sont moins. Il y a d'abord ceux qu'on appelle les « réfugiés oubliés », notamment les Guinéens. Les épurations successives de Conakry ont provoqué l'exil de 1,2 million de personnes : 500 000 au Sénégal, autant en Côte-d'Ivoire et le reste dans d'autres pays. « Oubliés » par leurs hôtes, qui les qualifiant officiellement de « frères » — leur ont donc refusé le statut de réfugié — pour ne pas envenimer des relations déjà délicates avec M. Sekou Touré. *« Ils n'ont pas de papiers, sont obligés de travailler au noir, et les polices locales leur empoisonnent l'existence, surtout à Abidjan »*, explique l'un de nos interlocuteurs.

Cette situation s'est un peu améliorée depuis la réconciliation de Monrovia entre le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et la Guinée, en mars 1978. Les Guinéens qui sont rentrés chez eux n'ont pas été inquiétés. *« Moi-même, je suis rentré à Conakry et j'ai été surpris par la détente qui y règne. Les gens y parlent même ouvertement »*, nous dit un Guinéen qui n'était pas retourné dans son pays depuis 1972. Mais le nombre de ceux qui s'aventurent à rentrer chez eux demeure encore limité.

D'autres mouvements sont suivis avec attention. Le H.C.R. vient de comptabiliser le 6 mai 4 167 réfugiés dans le Nord-Est zaïrois. Ils ont fui la terreur que la soldatesque en fuite du maréchal Amin continue de faire régner dans le nord de l'Ouganda. Mille Tchadiens se sont repliés sur l'empire centrafricain. Début mai, une dizaine de milliers d'autres, venant du Nord, ont transité par le Cameroun pour rejoindre le sud de leur pays en évitant N'Djamena. On pourrait ainsi multiplier les exemples : chaque jour apporte son lot de nouveaux réfugiés africains, et les statistiques n'ont jamais la moindre chance d'être à jour.

Pour ces raisons, plusieurs organismes concernés — le H.C.R., la Conférence des Eglises de toute l'Afrique, le Conseil œcuménique l'Afrique, le Conseil oecuménique des Eglises, l'Institut scandinave pour les études africaines, la Fédération luthérienne mondiale, le Fonds international d'échanges universitaires et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique — ont réuni cette deuxième Conférence panafricaine sur les réfugiés, la première ayant eu lieu en 1967. Pour lui donner plus de poids, on l'a finalement assimilé à un conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine.

« Nous espérons que cette conférence contribuera à une plus juste répartition du fardeau des réfugiés entre Etats africains et, également, à une reconnaissance générale, sur le continent, du droit des réfugiés », a expliqué M. Hartling, l'un des principaux parrains de la réunion d'Arusha. Pour sa part, le H.C.R. a dépensé 55 millions de dollars en 1978 au bénéfice de ces réfugiés, ce qui correspond à des projets dans vingt-six pays africains. Pour la même année, le budget asiatique du H.C.R. s'est élevé à 48,5 millions de dollars, dont 33 millions de dollars à l'intention des réfugiés indochinois. Mais l'Afrique détient un triste record : 4 millions environ de réfugiés et de personnes déplacées sur un total mondial de moins de onze millions...

Cette conférence d'Arusha devrait rédiger un certain nombre de recommandations que les Etats africains les plus réfractaires ne pourront pas toujours ignorer, ne serait-ce que pour éviter les effets d'une publicité gênante. Les organisateurs en sont conscients et misent sur de telles contraintes pour tenter d'aider davantage les victimes de cet immense désordre dont l'Afrique promet d'être encore le théâtre pendant de nombreuses années.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La « xénophobie » du Gabon

Arusha. — L'un des gouvernements les moins populaires auprès des organismes d'aide aux réfugiés est sans aucun doute le Gabon, en raison de son attitude à l'égard des quatre-vingt mille à quatre-vingt-dix mille citoyens de la Guinée-Equatoriale qui ont fui la terreur instaurée chez eux par le président Macias Nguema. *« Libreville ne s'embarrasse d'aucun principe. Le Gabon a signé la convention sur les réfugiés, mais il ne se gêne pas pour les arrêter, parfois les refouler, leur attribuer tous les maux de la terre et encourager la xénophobie à leur égard »*, assure un responsable de l'assistance aux réfugiés, réfutant les thèses des autorités gabonaises *(le Monde* du 9 mai).

Dans les couloirs de la conférence panafricaine d'Arusha, le ton est souvent à l'indignation. Fin avril, devant le petit écran, le président Bongo aurait demandé à ses ministres d'accepter les fonds du Haut Comité pour les réfugiés (H.C.R.), mais surtout de ne pas les distribuer aux réfugiés. En janvier 1978, quatre mille réfugiés de Guinée-Equatoriale ont été arrêtés à Libreville. *« Ils ont été regroupés dans des camps et battus. Tout avait démarré avec une bataille rangée à la suite d'un mariage entre un Gabonais et une Guinéenne. Au lieu de calmer les esprits, M. Bongo a donné l'ordre de procéder à des « vérifications d'identité ». Les Guinéens ne possédaient pas de pièces d'identité pour la bonne raison que le gouvernement avait refusé de leur en distribuer. Leurs magasins ont été pillés et ils ont été jetés dans des camions »*, nous a raconté un délégué.

Plusieurs interventions ont alors contraint Libreville à délivrer des cartes d'identité aux réfugiés. *« Mais elles ne sont pas respectées : la police les déchire devant les titulaires »*, poursuit le même témoin. En 1977, à l'occasion de son élection à la présidence de l'O.U.A., M. Bongo a accepté que le H.C.R. ouvre un bureau à Libreville. Mais cette concession n'a pratiquement rien changé, et les réfugiés de Guinée-Equatoriale seraient de nouveau sous la menace d'un refoulement dans leur pays où les attend une mort certaine.

Inconscience ou désinvolture ?

Inconscience ou désinvolture ? Alors que les Gabonais n'avaient toujours pas annoncé l'envoi d'une délégation au troisième jour de la conférence d'Arusha, deux délégués du gouvernement de Guinée-Equatoriale sont arrivés, suscitant un effarement général. Selon M. Mba Ecua Miko, ambassadeur de Malebo à Libreville, et propriétaire de plantations dans son propre pays comme au Gabon, *« la Guinée-Equatoriale est un petit pays respectueux des droits de l'homme et hospitalier »*. Il ne mentionne ni les quarante-cinq mille travailleurs nigérians rapatriés en 1975-1976, ni les cent dix-huit martyrs de la prison de Bata, en juin 1974, ni les trois cents massacrés de Noël 1974.

Des réfugiés au Gabon ? *« Ils sont venus de leur propre chef chercher du travail, ce ne sont des réfugiés que pour arranger M. Bongo, qui peut ainsi soutirer de l'argent aux autres. Vous savez, il est impossible de contrôler les frontières en Afrique, les gens vont et viennent »*, explique M. Miko, qui cite le chiffre de quatre mille immatriculés auprès de son ambassade à Libreville. Lui non plus n'est pas content de l'attitude du Gabon : *« C'est vrai que le gouvernement gabonais maltraite les étrangers »*, dit-il.

La « *xénophobie* » du Gabon, à l'égard des gens qui ont fui l'un des régimes les plus sanguinaires du continent, est une source de *« grande inquiétude en raison de son irresponsabilité »*, nous dit un délégué. Il y oppose l'attitude « *sérieuse* » du Cameroun, qui accueille trente mille réfugiés de Guinée-Equatoriale et coopère depuis dix-huit mois avec les organismes d'assistance. — J.-C. P.

VERDICTS EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

AU PROCÈS DES ÉTUDIANTS DE SOWETO

Plusieurs des peines prononcées sont assorties de sursis

De notre correspondante

Johannesburg. — On s'attendait à voir prononcer de lourdes peines à l'issue du procès des onze étudiants de Soweto accusés de sédition lors des émeutes anti-apartheid de 1976 et 1977. Aussi a-t-on accueilli avec étonnement dans la petite cour de justice de Kemton Park, près de Johannesburg, les sentences prononcées vendredi 11 mai par le juge Hendrik Van Dyk : sept des accusés, Wilson Chief Twala, Jefferson Lengane, Ernest Ndabeni, Kennedy Mogami, Reginald Mngomezulu, Michael Khiba et George Twala, ont été condamnés chacun à cinq ans de prison avec sursis. Il est dans l'intérêt de la société de rendre ces étudiants à leurs familles pour qu'ils achèvent leur éducation et apportent une contribution constructive à l'Afrique du Sud, a expliqué en substance le juge.

Sechaba Daniel Montsitsi, vingt-trois ans, ancien président du conseil représentatif des étudiants de Soweto (S.S.R.C.), a en revanche été condamné à huit ans de prison, dont quatre avec sursis, Mafison Morobe, dix-neuf ans, à sept ans de prison dont quatre avec sursis. Enfin Seth Mazibuko, dix-neuf ans, ancien vice-président du Mouvement des étudiants d'Afrique du Sud (SASM), et la seule femme accusée dans ce procès qui dure depuis huit mois, Susan Mthembu, vingt-trois ans, ancienne secrétaire du SASM, se sont vu infliger chacun six ans de prison dont quatre avec sursis.

Il y a plus d'une semaine, le juge les avait tous reconnus coupables de « *sédition* ». La sédition, avait-il alors expliqué, consiste en la formation de tout groupement illégal destiné à « *défier, perturber ou attaquer* » le gouvernement ou ses représentants. Cette interprétation, très large, pourrait faire jurisprudence. La défense a annoncé son intention de contester en appel cette définition de la sédition.

L'accusation avait réclamé de « *lourdes peines de prison* ». Il n'y avait pas, selon le ministère public, de « *prétexte à un pardon* » ou à un sursis.

La défense soutenait, quant à elle, que les manifestations de juin 1976, qui firent plus de six cents morts, étaient pacifiques et que seule l'attitude de la police avait déclenché des violences.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ASIE

Pékin voit d'un œil favorable l'éclosion de mouvements de guérilla au Laos et au Cambodge

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La vaste campagne déclenchée par la Chine contre le Vietnam et ses alliés pour empêcher la réalisation militaire de l'unité indochinoise, pour interdire l'accès aux forums internationaux du régime installé à Phnom-Penh et pour s'opposer à l'influence soviétique bat son plein dans la région. Face à un isolement relatif du Vietnam, la Chine bénéficie dans son entreprise de la sympathie croissante, voire du soutien actif, des Etats-Unis, du Japon, de nombreux pays occidentaux, d'une partie des pays non alignés et de la majorité des nations anticommunistes de l'ASEAN (1), exception faite de l'Indonésie. La campagne chinoise s'articule à plusieurs niveaux : diplomatique, économique et militaire (guerre et guérillas).

Pékin a cherché l'approbation de tous ces pays, et celle des Nations unies, en fondant d'une part ses propositions de négociation avec Hanoï sur les principes du non-alignement et, d'autre part, en souhaitant que l'ONU joue un rôle dans la solution des conflits régionaux. De son côté, M. Pham Van Dong, premier ministre du Vietnam, a rejeté une offre de médiation de M. Waldheim lui signifiant que les changements intervenus au Cambodge sont « *irréversibles* ».

Le mouvement diplomatique devrait culminer lors des réunions des pays non alignés à Colombo, le mois prochain, et à La Havane, en septembre, puis lors de la session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Sur le plan économique, les pressions, quoique plus discrètes, ne paraissent pas moins prononcées. A de rares exceptions près, celles de l'Inde et de la Suède notamment, les pays non communistes et certaines organisations internationales ont ralenti leurs aides au Vietnam en attendant « *d'y voir plus clair* ». Selon un diplomate occidental : *« Chacun est bien obligé, dans les circonstances actuelles, de se poser la question de savoir si les aides n'alimentent pas, en priorité, la machine de guerre de Hanoï »*. A un moment crucial, ce ralentissement est d'autant plus préjudiciable que le Vietnam affronte de multiples difficultés socio-économiques et alimentaires consécutives à la guerre américaine et à une série de catastrophes naturelles, depuis 1975. La Chine a cessé toute aide au Vietnam l'an dernier et ajoute au blocus économique américain en tentant de persuader les nombreuses missions étrangères qui lui rendent visite de cesser toute assistance à Hanoï : argument d'autant mieux compris que le marché chinois offre des possibilités avec lesquelles le Vietnam ne saurait rivaliser, notamment dans le domaine des armements.

C'est sans doute sur le plan militaire que Hanoï conserve la meilleure position et que les armes sont les plus égales. Mais la Chine s'emploie activement à saper cet avantage, et nul ne peut, *a priori*, écarter l'hypothèse d'une nouvelle offensive du type de celle déclenchée par Pékin en février. La Chine a laissé entendre qu'elle pourrait y avoir recours. Des deux côtés de la frontière, le ton monte, les moyens humains et matériels s'étoffent.

Qu'une nouvelle guerre soit imminente ou pas dans ce secteur, cela n'empêche pas le Vietnam de renforcer ses positions militaires au Laos et au Cambodge, ni la Chine de considérer, d'un œil favorable, l'éclosion de mouvements de guérilla et de fronts unifiés d'opposition dans ces deux pays. Ne sont-ils pas le meilleur appoint pour saper, de l'intérieur, les fondements de la présence vietnamienne et ceux des régimes en place à Phnom-Penh et à Vientiane, pour alourdir le fardeau de Hanoï et de Moscou tout en suscitant ces « *mécontentements populaires* » auxquels la radio chinoise fait fréquemment allusion ? Pékin, de toute évidence, cherche à placer les Vietnamiens et leurs fournisseurs soviétiques dans la position d'enlisement, qui fut déjà fatale aux Français et aux Américains.

Parallèlement au maintien en survie de la résistance khmère rouge par des aides extérieures, on assiste à une tentative de mise sur pied et d'implantation d'une nouvelle guérilla khmère. D'anciens officiers du maréchal Lon Nol, comme le général Din Dell, appuyés par un groupe d'exilés en France, recrutent en Thaïlande dans les rangs des réfugiés khmers Sérei composés pour l'essentiel d'anciens soldats et officiers du régime pro-américain. Le prince Sihanouk, qui demeure « *en réserve* » l'une des pièces maîtresses sur l'échiquier indochinois, a fait, à ce propos, des révélations surprenantes le mois dernier. L'ancien chef d'Etat, qui citait des confidences de M. Han Nianlong, vice-ministre chinois des affaires étrangères, a déclaré que deux mille Khmers Sérei, sous les ordres de M. In Tam, ancien premier ministre du maréchal Lon Nol, *« vont s'unir aux « polpotiens » (Khmers rouges) pour combattre Heng Samrin »* (président du nouveau régime).

Il ajoutait : *« Les Chinois sont ravis, cela va prolonger la guerre contre les Vietnamiens, les « polpotiens » sont très fatigués »*, et précisait que Pékin armera et financera les Khmers Sérei, qu'il nomme « Khmers bleus ». Enfin, il révélait, citant toujours M. Han Nianlong : *« Les Thaïlandais disent au monde qu'ils sont neutres. En fait, ils sont pour Pol Pot. »* Ces propos n'ont pas fait surface dans la presse de Bangkok.

Tension à Vientiane

Les Khmers Sérei, dit-on ici, ne comptent pas s'allier à leurs ennemis Khmers rouges. Ils seraient cependant prêts à accepter le principe d'une non-interférence réciproque, chacun combattant dans son secteur l'ennemi principal : le Vietnam. Ils auraient, dans la phase initiale, la charge d'organiser les populations de l'Ouest cambodgien pour bénéficier d'un soutien auquel les Khmers rouges ne peuvent plus prétendre.

Côté Laos, les gouvernements de Vientiane et de Hanoï ne cessent de dénoncer une double menace chinoise : celle de divisions sur la frontière nord et celle d'une aide aux mouvements de rébellion, notamment au sein des minorités ethniques méos qui avaient combattu sous les ordres du général Vang Pao pour le compte de la C.I.A. Selon des sources bien informées, plusieurs centaines de réfugiés laotiens des camps du Nord-Est thaïlandais auraient récemment gagné la Chine pour être infiltrés au nord du Laos après un bref entraînement. On indique, d'autre part, que la sécurité se dégrade dans le pays et que la politique antichinoise continue à provoquer des tensions chez les cadres et même au sein du gouvernement. De surcroît, plusieurs milliers de jeunes Laotiens fuient chaque mois en Thaïlande pour éviter la conscription. Tous ces phénomènes négatifs, dans un pays sous-développé et peu peuplé, ne peuvent que favoriser encore un renforcement de la présence vietnamienne.

Hanoï, qui ne s'est guère privé de susciter *in extremis* un mouvement de résistance cambodgien avant de lancer ses troupes à l'assaut du régime khmer rouge, est conscient du danger. Le *Nhan Dan*, quotidien du P.C. vietnamien, écrivait, le 26 avril : *« Avec l'accord des Etats-Unis, Pékin utilise les agents américains — Vang Pao, Kong Le, Lon Nol et In Tam — pour des activités dirigées contre les pays de l'Indochine. »* Auteur, en 1960, d'un coup d'Etat qui eut pour effet de ramener le prince Souvanna Phouma au pouvoir, le capitaine Kong Le était depuis 1966 en exil en France. Il aurait effectué au début de cette année une visite en Chine. D'autres officiers laotiens exilés à Paris sont récemment passés à Bangkok, à la même époque que le général Din Dell.

D'un côté comme de l'autre, derrière le paravent d'un langage et de justifications qui ne résistent guère à l'examen des faits, les petites et grandes manœuvres dont l'Indochine est le champ clos depuis trente ans ne sont pas près de prendre fin.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Association des Nations du Sud-Est asiatique : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

PÉKIN ET WASHINGTON ONT CONCLU UN ACCORD SUR LA RESTITUTION DES BIENS SAISIS

Les Etats-Unis et la Chine ont conclu, vendredi 11 mai à Pékin, un accord sur la restitution des biens saisis. Cet accord, qui a été signé par le secrétaire américain au commerce, Mme Juanita Kreps, et son homologue chinois, ouvre la voie à la normalisation complète des relations économiques entre les deux pays. Il prévoit que la Chine paiera aux Etats-Unis 80,5 millions de dollars avant le 1er octobre 1984 et que Washington débloquera, le 1er octobre de cette année, tous les avoirs chinois dans les banques américaines, gelés depuis 1950, et estimés au même montant. Mme Kreps espère aussi parapher un accord commercial avant son départ de Chine mardi 15 mai. — *(A.P.)*

EUROPE

Union soviétique

Le comité central est mécontent de l'activité des services de propagande

De notre correspondant

Moscou. — Le « jour de la presse », que l'Union soviétique célèbre le 5 mai, est traditionnellement l'occasion pour les dirigeants de dresser un bilan du travail de propagande et d'exhorter les responsables à remédier aux défauts. Cette année cependant, l'intervention des autorités a pris une ampleur particulière. Le comité central a publié un décret critiquant assez sévèrement les services de propagande. M. Michel Souslov, responsable des problèmes idéologiques au bureau politique, a réuni les directeurs des principaux journaux pour leur commenter cette décision, et M. Grichine, membre du bureau politique et secrétaire de la région de Moscou, est intervenu devant les écrivains communistes de la capitale pour les inviter à mieux tenir leur place dans la lutte idéologique qui « s'est brusquement aggravée sur le plan international ».

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un durcissement idéologique de la direction soviétique, car les thèmes abordés dans le décret du comité central, ou au cours des réunions, ne sont pas nouveaux, c'est du moins une tentative de reprise en main. Déjà au plenum de novembre dernier, M. Brejnev avait critiqué les défauts du travail idéologique en estimant notamment qu' « *assez souvent les journaux, la télévison et la radio manquent d'arguments convaincants* », et qu'ils sont « *surchargés de généralités, n'apportant rien au cœur ni à l'esprit* ». Le secrétaire général avait alors annoncé la création auprès du bureau politique du P.C. soviétique d'une commission spéciale chargée d'examiner des mesures propres à améliorer le travail idéologique. Ce sont sans doute les premières conclusions de cette commission qui apparaissent maintenant.

Les décisions du comité central visent un double objectif : d'une part il convient — comme l'indiquait la *Pravda* à l'issue de la rencontre entre M. Souslov et les directeurs de journaux — d'assurer la réalisation du plan 1979, et du dixième plan quinquennal dans son ensemble.

Contre la « réaction » et les « suppôts chinois »

D'autre part, le travail idéologique doit être dirigé contre la propagande bourgeoise et chinoise à un moment où, a dit M. Grichine, « *toutes les forces de la réaction, les impérialistes et leur suppôts chinois, les révisionnistes et les sionistes coordonnent leur action.* » L'impérialisme, déclare le décret du C.C. du P.C. soviétique, « *lance des attaques féroces contre les entreprises soviétiques, et aspire, à l'aide des méthodes les plus raffinées, à empoisonner leur confiance, en calomniant les réalités soviétiques, en dénigrant le socialisme, en présentant sous le meilleur jour sa politique d'inhumaine exploitation. C'est pourquoi l'une des tâches les plus importantes du travail idéologique et éducatif est d'aider les Soviétiques à comprendre le caractère mensonger de cette propagande... et à apporter aux hommes de la terre la vérité sur le premier pays du monde où le socialisme ait triomphé.* »

Cet effort s'impose d'autant plus que l'écoute des radios étrangères en langue russe se répand en U.R.S.S. et que les informations que la presse soviétique cache à ses lecteurs circulent de plus en plus vite dans la population. Ainsi des journaux ont-ils été par exemple amenés à évoquer les procès des dissidents pour répondre aux arguments développés par les stations étrangères.

Si l'on en croit le décret du comité central, le travail des propagandistes n'est pas à la hauteur. Comme toutes les fois que les dirigeants reconnaissent des insuffisances, ils les présentent comme la rançon du succès : l'élévation du niveau de vie éducatif et culturel des Soviétiques les rendrait plus exigeants envers les moyens d'information et de propagande. C'est certainement pourquoi le comité central critique le formalisme, le verbiage, les clichés, la grisaille du style, la répétition de vérités générales.

On ne popularise pas assez l'accélération du progrès technique, l'application à l'économie des réalisations scientifiques, l'augmentation de la productivité du travail, l'économie des ressources. On vulgarise mal les expériences d'avant-garde : on craint de discuter les *grandes questions* de la vie publique, on tend à « écraser » les problèmes, à passer sous silence les défauts ou les difficultés, on ne lutte pas suffisamment contre « *les survivances anormales étrangères au socialisme : cupidité, concussion, mauvaise gestion, dilapidation, alcoolisme, houliganisme, bureaucratisme, infractions à la discipline du travail et à l'ordre public* ». Il faut être « *plus nerveux, plus concret, plus intéressant, plus convaincant* ».

Chaque journal doit avoir son visage

Le décret remarque encore que « *chaque journal doit avoir son propre visage* », car, les Soviétiques étant en moyenne abonnés à trois journaux, l'uniformité de ceux-ci nuit à leur impact. M. Grichine a demandé aux écrivains de lutter plus énergiquement contre les « *rébus idéologiques et artistiques* ». Faisant notamment allusion à l'affaire de l'almanach littéraire *Metropole* (*le Monde* daté 6-7 mai) sans toutefois le citer, le secrétaire du parti de Moscou a déclaré que les forces impérialistes misaient sur « *toutes sortes de mécontents* » et cherchaient à « *diviser nos intellectuels* », à les détacher du peuple afin de discréditer le titre d'artiste soviétique. Pendant la discussion, un écrivain a illustré la perfidie de la propagande bourgeoise en révélant qu'aux Etats-Unis « *le loup du Petit Chaperon rouge parlait avec un accent russe et portait la casquette frappée de la faucille et du marteau* ».

DANIEL VERNET.

● *Le psychiatre dissident soviétique Semion Glouzman*, trente-trois ans, vient d'être hospitalisé à Nijnaïa-Tavda (dans l'Oural) à la suite d'une grève de la faim commencée il y a quatre mois dans un camp, apprend-on à Moscou de source dissidente. M. Glouzman avait été condamné, en 1972, à sept ans de camp suivis de trois d'assignation à résidence (*le Monde* du 11 mai). Il a été hospitalisé dès son arrivée dans son lieu d'assignation à résidence. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

La fin du voyage du chancelier Schmidt à Londres

Pour Mme Thatcher, la détente ne se conçoit qu'à partir d'une position de force défensive

De notre correspondant

Londres. — A l'issue de leurs conversations, le chancelier Schmidt et Mme Thatcher ont tenu, vendredi 11 mai, une conférence de presse. Ils ont mis en relief leur communauté de vues sur la plupart des problèmes internationaux abordés au cours des discussions.

Mme Thatcher a dit dans une conférence de presse qu'elle croyait au succès de l'entreprise européenne à l'égard de laquelle elle était « *totalement engagée* ». « *Un ou deux problèmes restent à résoudre* », a-t-elle indiqué, en ajoutant que la Grande-Bretagne, sous sa direction, serait beaucoup plus prête à coopérer que le gouvernement précédent. Elle a précisé que son cabinet arrêterait son attitude définitive sur l'éventuelle adhésion au système monétaire européen avait la révision prévue en septembre du fonctionnement du système.

D'autre part, le chancelier fédéral et le premier ministre souhaitent une ratification rapide de l'accord SALT 2 par Washington et Moscou. « *Les négociations n'ont duré que trop longtemps,* a remarqué le chancelier, *et tout nouveau délai ne pourrait qu'être nuisible à l'Occident et au reste du monde.* » Mme Thatcher l'a approuvé et a annoncé que M. Pym, ministre de la défense britannique, se rendrait à Bonn prochainement pour s'entretenir avec son collègue allemand M. Apel.

Les mêmes positions de principe sur la défense

Apparemment, les deux gouvernements ont les mêmes positions de principe sur la défense de l'Europe, mais le chancelier et le premier ministre n'ont pas précisé s'ils étaient d'accord sur l'éventuelle installation de rampes de lancement d'engins sur le théâtre d'opérations nord de l'OTAN pour faire face aux engins soviétiques SS 20.

Mme Thatcher a dit que la détente ne pouvait se concevoir qu'à partir d'une « *position de force défensive* ». Le chancelier, pour sa part, nota qu'étant donnée la situation de Berlin, les Allemands de l'Ouest étaient plus intéressés que d'autres au problème de la détente. Il a ajouté toutefois qu'il était important que l'autre camp ait conscience de la capacité des pays de l'OTAN de se défendre eux-mêmes.

Au sujet de la Chine, Mme Thatcher a confirmé que son gouvernement était disposé à livrer des armes à Pékin, mais le chancelier Schmidt a rappelé que tous les gouvernements ouest-allemands s'étaient fixé pour règle de ne livrer du matériel militaire qu'aux alliés de l'OTAN. Dans ce cas, ajouta-t-il, « *l'Allemagne attendra que la R.P.C. devienne un membre de l'OTAN* ».

Sur un ton très détendu

A propos de l'aide multilatérale à la Turquie, le chancelier Schmidt espère qu'un programme d'ensemble pourrait être mis au point avant le sommet économique de Tokyo à la fin de juin. Ce programme inclurait un accord entre la Turquie et le Fonds monétaire international, des prêts commerciaux et une aide séparée fournie par un consortium de l'O.C.D.E. et d'autres pays.

L'atmosphère des conversations étaient excellente, à en juger par les remarques faites par les deux leaders sur un ton très détendu au sujet de l'esprit de coopération animant un chancelier social-démocrate et un premier ministre conservateur. Le chancelier félicita Mme Thatcher pour son « *esprit de décision* ». Mais, quand le premier ministre britanique déclara que tous les deux croyaient à la libre entreprise, aux stimulants économiques, et à la nécessité de réduire les impôts, le chancelier l'interrompit : « *N'allez pas trop loin, vous allez gâcher mes relations avec mon propre parti.* »

HENRI PIERRE.

Espagne

L'extrême droite a réuni deux cent mille personnes à Madrid pour le « jour de la patrie espagnole »

De notre correspondant

Madrid. — Les nostalgiques du franquisme ont célébré, le vendredi 11 mai, dans les rues de Madrid, le « jour de la patrie espagnole ». Les militants du parti néo-fasciste Fuerza Nueva ont mobilisé leurs troupes contre les « menaces séparatistes » qui pèsent, selon eux, sur le pays. L'ETA a été la cible principale. Contre cette nouvelle incarnation du mal, ce sont parfois les slogans de la « croisade » de 1936 qui sont réapparus sur les pancartes. « *Main dure contre les Rouges !* », ou bien « *Derrière le séparatisme, l'internationale marxiste !* », pouvait-on lire sur les banderoles des jeunes gens à cheveux courts, chemise bleue, béret rouge et gants noirs qui ont défilé vendredi derrière leur leader, M. Blas Pinar, seul représentant de l'extrême droite au Parlement.

Environ deux cent mille personnes ont participé à cette manifestation qui est partie du quartier Salamanca — l'un des plus chics de la capitale — que l'extrême droite qualifie de « zone nationale » parce qu'elle y exerce la plupart de ses activités. Beaucoup de participants portaient des brassards, des écussons, voire des cravates aux couleurs du drapeau. Des jeunes filles en uniforme ont défilé en portant à bout de bras, sur des panneaux, les armes des cinquante-deux provinces. Le slogan préféré de la foule était : « *Espagne entière, un seul drapeau !* » A l'issue du défilé, qui a duré près de trois heures, M. Blas Pinar a fait son discours habituel contre « *les traîtres à la patrie* », catégorie dans laquelle il englobe les indépendantistes, mais aussi les promoteurs de la régionalisation du pays.

Une coloration néo-nazie

La manifestation s'est terminée sans incident, ce qui n'a pas toujours été le cas ces temps derniers avec l'extrême droite. Celle-ci s'enhardit chaque jour davantage et multiplie les agressions. Ses violences ont même pris une coloration néo-nazie avec les Jeunesses nationales révolutionnaires, organisation qui a célébré à la fin d'avril, sur la Plaza Mayor, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de Hitler et profité de l'occasion pour attaquer des passants avec des chaînes et des poignards, et saccager les magasins de plusieurs commerçants juifs, menacés depuis longtemps par téléphone.

La police a arrêté dix d'entre eux. Les Jeunesses nationales révolutionnaires ont pour habitude de porter des brassards à croix gammée et de vendre, le plus tranquillement du monde, dans la principale artère de la capitale, la Grand Via, des brochures et des insignes à la gloire du nazisme. Il y a deux semaines, un jeune homme de seize ans appartenant à une organisation fasciste, le Front de la Jeunesse, issue d'une scission de Fuerza Nueva, avait poignardé *mortellement* dans la rue un militant communiste de dix-huit ans. Il a été arrêté. Lui aussi portait un brassard à croix gammée au moment du meurtre.

CHARLES VANHECKE.

Finlande

M. KOIVISTO SOCIAL-DÉMOCRATE EST CHARGÉ DE FORMER LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Helsinki. — M. Mauno Koivisto, cinquante-six ans, un social-démocrate, actuellement gouverneur de la Banque de Finlande, a été chargé par le président de la République, M. Kekkonen, vendredi 11 mai, de former le gouvernement. M. Koivisto est actuellement la personnalité la mieux à même de sortir le pays de l'enlisement politique où il se trouve depuis les élections de mars dernier, qui s'étaient traduites par une forte poussée du parti conservateur. M. Holkeri, président de ce parti, n'était pas parvenu à former un gouvernement majoritaire « bourgeois » et « viable » en raison du refus du Parti du centre de coopérer avec le Parti chrétien.

Premier ministre de 1968 à 1970, jouissant d'une immense popularité qui frôle le mythe, cité souvent comme un successeur éventuel de M. Kekkonen, M. Koivisto a su parfaire son image politique en restant à l'écart des querelles quotidiennes des partis. Ses interventions sont toujours prises au sérieux, et la Banque de Finlande, sous sa direction, rivalise souvent d'autorité avec le gouvernement. A lui seul, il symbolise le changement tant demandé. — P. P.

R.F.A.

IL Y A TRENTE ANS

Le blocus de Berlin prenait fin après avoir duré trois cent vingt-deux jours

A l'occasion du trentième anniversaire de la fin du blocus de Berlin, le 12 mai 1949, le chancelier Schmidt a adressé une lettre aux dirigeants des trois puissances occidentales. Il a écrit notamment à M. Giscard d'Estaing : « *Ce jour-là mettait un terme à une grande action grâce à laquelle une ville et ses deux millions d'habitants purent être préservés de la faim, du froid et de l'obscurité. La volonté de résistance manifestée par les Berlinois, dans leur ardent désir de se voir reconnaître la libre autodétermination, incita, en 1948, les puissances occupantes des trois secteurs occidentaux à entreprendre un impressionnant programme de sauvetage. Les Allemands ne l'ont pas oublié. (...) Les puissances protectrices ont jeté les bases qui permettent au Berlin d'aujourd'hui de vivre, et de vivre dans la liberté.* »

Le blocus de Berlin par l'Union soviétique commença le 24 juin 1948 et dura trois cent vingt-deux jours. Pour protester contre l'application à Berlin-Ouest de la réforme monétaire ouest-allemande et contre l'opposition des Occidentaux à la mise en œuvre dans tout Berlin de celle décrétée par les Soviétiques pour leur zone, le maréchal Sokolovski, commandant en chef en Allemagne, décida d'isoler les secteurs occidentaux de la ville.

Sous prétexte d'incidents techniques ou de travaux, toutes les communications terrestres entre Berlin-Ouest et l'Allemagne occidentale (qui n'était pas encore la R.F.A.) furent coupées. Les approvisionnements provenant de la zone soviétique (aliments, électricité, gaz) cessèrent du jour au lendemain. La famine menaçait une population de 2,2 millions de personnes vivant dans une ville où l'on déblayait encore les ruines de la guerre et qui avait besoin quotidiennement de 12 000 tonnes de produits divers.

Les Occidentaux et, en premier lieu, le président américain Harry Truman ne plièrent pas. Le ciel restant libre, il fut décidé que le ravitaillement et les liaisons avec l'Ouest s'effectueraient par air, sur l'initiative du général Luciuc Clay, commandant en chef américain en Allemagne, le « père du pont aérien ».

Le 28 juin, on enregistre cent cinquante atterrissages avec 400 tonnes de ravitaillement. L'hiver 1948-1949 fut terrible, faute de charbon pour le chauffage et les centrales électriques. L'effort des Occidentaux s'accrut et, en janvier 1949, les livraisons s'élevèrent à 7 500 tonnes par jour.

Soviétiques et Allemands de l'Est mirent en place la séparation de la ville en deux entités. Et les négociations commencèrent pour sortir de cette situation. La levée du blocus fut décrétée le 12 mai 1949 à la suite d'un accord avec les Etats-Unis, avec, comme seule contrepartie, une conférence des quatre ministres des affaires étrangères qui ne devait aboutir à aucun résultat.

Lorsque le pont aérien fut arrêté quelques mois plus tard, on constata qu'il avait permis d'acheminer 2,5 millions de tonnes de vivres et de charbon, et d' « exporter » 16 000 tonnes de produits fabriqués dans la ville. L'opération avait coûté la vie à soixante-dix pilotes alliés et neuf civils, et était revenue à 350 millions de dollars aux Etats-Unis, 17 millions de livres à la Grande-Bretagne et 150 millions de deutschemarks au peuple allemand.

MORT DE FELIX VON ECKARDT ANCIEN PORTE-PAROLE DU CHANCELIER ADENAUER

Capri *(A.F.P.)*. — M. Félix von Eckardt, ancien porte-parole et confident du chancelier Adenauer, est mort vendredi matin 11 mai à Capri (Italie), à l'âge de soixante-seize ans, victime d'une crise cardiaque. M. Félix von Eckardt était né à Berlin le 18 juin 1903, et habitait Funnix, en Allemagne occidentale.

[Ancien journaliste, puis dialoguiste de cinéma sous le nazisme, il devint, en 1951, directeur des services de presse du gouvernement fédéral, puis représentant de la République fédérale à Berlin-Ouest de 1962 à 1965. En 1955-1956, il fut observateur de Bonn aux Nations unies puis, en 1958, secrétaire d'Etat à l'information.]

● *Les circonstances de la mort de l'extrémiste Elisabeth Van Dyck* continuent de susciter émotion et protestation en R.F.A. Plusieurs écrivains et le metteur en scène Volker Schloendorf ont mis en doute la thèse des autorités selon laquelle les policiers auraient abattu l'extrémiste en état de légitime défense.

« *Nous craignons que les organes de sécurité de l'Etat n'aient adopté contre les extrémistes la stratégie guerrière du plus court procès afin d'éviter les procès réguliers* », écrivent-ils dans un appel. — *(A.F.P.)*

UN DIPLOMATE EST-ALLEMAND SE RALLIE A BONN

Un diplomate est-allemand, M. Peter Schaedlich, conseiller à la section des pays scandinaves au ministère des affaires étrangères de la R.D.A., s'est présenté, le 25 avril dernier, à une ambassade de la R.F.A. à l'étranger et se trouve depuis en Allemagne fédérale. Selon le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Peter Schaedlich a pris sa décision « *librement et sans être influencé par des tiers* ». Le porte-parole a ajouté que le service de renseignement de la R.F.A., le Bundesnachrichten Dienst (B.N.D.) n'était pas mêlé à cette affaire.

Le journal à grand tirage *Bild Zeitung* affirmait le 11 mai que le transfuge travaillait depuis trois ans déjà pour le B.N.D. et qu'il avait profité d'une mission à Helsinki pour se réfugier à l'ambassade de la R.F.A.

De son côté, l'agence est-allemande A.D.N. a annoncé que les services de sécurité de la R.D.A. avaient appréhendé, le 8 mai, un agent du B.N.D. qui opérait depuis plusieurs années et était notamment chargé de recueillir des informations sur les forces et installations militaires soviétiques et est-allemandes. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

L'avocat de M. Sabata est menacé d'une peine de prison ferme

Prague *(A.F.P.)*. — Mᵉ Josef Danisz, défenseur de plusieurs signataires de la Charte 77, et notamment de M. Sabata, a été récemment condamné à trois mois de prison avec sursis pour « *insulte à magistrat* » et risque maintenant une nouvelle inculpation *du même chef* qui entraînerait une condamnation à la prison ferme, a-t-on appris vendredi 11 mai dans les milieux proches de la Charte 77.

Cet avocat est de plus sous le coup d'une mesure de radiation du barreau de Prague — qui doit prendre effet le 30 juin prochain — en raison de déclarations faites lors de procès de signataires de la Charte, dont il avait volontairement assumé la défense. Mᵉ Danisz avait alors attiré l'attention des autorités sur « *certains manquements commis par des policiers à la réglementation en vigueur* ».

Les faits qui lui seraient maintenant reprochés remontent à plusieurs mois, peu après l'arrestation, au mois d'octobre, de M. Sabata. Le juge d'instruction chargé de cette affaire et un policier auraient porté plainte contre Mᵉ Danisz, l'accusant d'avoir, en particulier, évoqué le cas d'un signataire du manifeste qui, après interrogatoire de police, avait été enlevé et battu par des « inconnus ».

M. Sabata a d'autre part, nous indique notre correspondant à Vienne, pu faire une déclaration avant que le tribunal, qui l'a condamné, jeudi, à dix mois de prison supplémentaire, ne se retire pour délibérer (*le Monde* du 12 mai). Il a dit notamment : « *Sans égard pour la décision que prendra ce tribunal, je continuerai après ma mise en liberté à adopter la même attitude. C'est une question de conviction personnelle.* »

AMÉRIQUES

Salvador

• La mission diplomatique vénézuélienne est occupée par les révolutionnaires
• Les tractations se poursuivent pour libérer les membres de l'ambassade de France

San-Salvador (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — Dix militants du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) ont occupé vendredi 11 mai l'ambassade du Venezuela au Salvador. L'ambassadeur, M. Santiago Ochoa, et plusieurs de ses collaborateurs sont gardés en otages. M. Ochoa a précisé que les révolutionnaires — dont le comportement est *« calme et pacifique »* — ne semblent pas être âgés de plus de vingt ans. Cette occupation est intervenue alors que le gouvernement salvadorien avait multiplié la surveillance des missions diplomatiques après avoir fait état, mercredi 9 mai, d'un plan du B.P.R. visant à occuper de nouvelles ambassades.

M. Philippe Cuvillier, l'émissaire du Quai d'Orsay, a déclaré vendredi qu'il avait l'espoir d'une prochaine libération de M. Michel Dondenne, l'ambassadeur de France, et de ses collaborateurs, qu'un autre commando du B.P.R. garde en otages depuis le 4 mai. Un membre de la « commission de négociation » du B.P.R. a indiqué qu'il pourrait rencontrer M. Cuvillier ce samedi 12 mai.

Le B.P.R. a pourtant durci sa position vendredi soir. Il demande maintenant la libération de quatre autres personnes arrêtées lors de la manifestation du 8 mai devant la cathédrale. Il exige d'autre part le retour au Salvador des trois militants qui s'étaient emparés le 4 mai de l'ambassade du Costa-Rica et qui, de ce pays, où ils avaient d'abord été admis, viennent d'être expulsés vers Panama.

Deux des cinq personnes dont le B.P.R. réclamait la libération dès le 4 mai viennent d'être remises en liberté par les autorités. Il s'agit de MM. Facundo Guardado, secrétaire général du mouvement, et Ricardo Mena, qui avaient été arrêtés le 29 avril. M. Guardado a décrit vendredi, à l'université, les tortures auxquelles il a été soumis.

Enfin, quatre révolutionnaires ont été tués au cours d'un accrochage avec la police alors qu'ils s'apprêtaient vendredi à mettre le feu à un magasin de la firme Volkswagen.

Brésil

AUTEUR D'UN LIVRE CRITIQUE SUR LE RÉGIME

Le général Abreu a été mis pour la seconde fois aux arrêts de rigueur

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le général Hugo Abreu, ancien chef du cabinet militaire de l'ex-président Geisel, a été mis aux arrêts de rigueur à Rio-de-Janeiro lundi 7 mai, pour une durée de vingt jours. Cette mesure fait suite à la publication de son livre *l'Autre côté du pouvoir*. Le général y dénonce les *« manœuvres »* d'*« un groupe du palais »* qui aurait intrigué pour imposer la candidature de l'actuel président Figueiredo, et dont les membres seraient compromis dans une douzaine d'affaires de corruption.

Le général Abreu est en retraite depuis le début de l'année, mais un décret promulgué il y a quelques jours assimile désormais les obligations des militaires à la retraite à celles de leurs collègues en activité.

Le général Abreu, qui défraye depuis plusieurs mois la chronique politique, est un personnage controversé. Ancien chef de la Brigade des parachutistes, il est connu pour son passé d'officier rigide et la répression menée de manière impitoyable contre des mouvements de guérilla dans la région amazonienne de l'Araguaia.

Partisan du général Sylvio Frota, qui était le porte-parole des militaires les plus intransigeants et un candidat non déclaré à la succession présidentielle, le général Abreu s'est heurté au groupe dirigé par le général Golbery, chef du cabinet civil, qui appuyait la candidature du général Figueiredo. La destitution du général Frota en octobre 1977, puis le choix définitif de l'actuel président, l'amenèrent à démissionner du cabinet militaire en janvier 1978, et à s'opposer de plus en plus au régime.

Il s'est depuis raproché des militaires partisans d'un retour rapide à la démocratie, défendant des conceptions diamétralement opposées à ses anciennes idées. Il a été le principal artisan de la candidature à la présidence du général Euler Bentes. Il avait déjà été mis aux arrêts de rigueur pour vingt jours le 20 octobre dernier, après avoir envoyé une lettre à plusieurs officiers dans laquelle il dénonçait les *« intrigues d'un groupe du palais »*.

Sa véritable influence au sein des forces armées est limitée. Les idées qu'il professe aujourd'hui sont sans doute partagées par d'autres officiers, notamment de rang moyen, mais sa manière de les faire connaître semble indisposer une institution militaire au sein de laquelle l'esprit de corps reste déterminant.

THIERRY MALINIAK.

Bolivie

Le nouveau gouvernement ne comprend plus qu'un civil

La Paz (*A.F.P., U.P.I.*). — Le général David Padilla, chef de l'Etat, a annoncé, vendredi 11 mai dans la soirée, la composition du nouveau gouvernement qui doit préparer les élections du 1er juillet et le retour des civils au pouvoir. Il s'agit du troisième cabinet présidé par le général Padilla depuis le coup d'Etat du 24 novembre 1978. Le précédent gouvernement avait démissionné mercredi dernier (*le Monde* du 11 mai).

Onze ministres conservent leur portefeuille et quatre personnalités font leur entrée. M. Jorge Escobari, ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, remplace M. Paul Botelho au ministère des affaires étrangères. Le colonel Javier Alcoreza remplace M. Wenceslao Alba aux finances. Le colonel Simon Cejas est nommé ministre de l'éducation en remplacement du colonel Jose Olvis et, au secrétariat général de la présidence, le colonel Jaime Arancibia remplace le commandant Abel Elias. Le remaniement ne laisse donc qu'un seul civil dans le gouvernement alors qu'il y en avait deux dans le précédent.

Le général Padilla a exhorté le cabinet à agir avec fermeté pour préparer l'échéance du 1er juillet, ce qui enlève tout fondement aux rumeurs selon lesquelles la crise ministérielle avait été provoquée par une tentative des éléments d'extrême droite de l'armée de repousser les élections. Il reste donc fidèle à sa ligne « constitutionnaliste ». Il a, d'autre part, dénoncé la contestation étudiante et les revendications salariales des conducteurs d'autobus de La Paz, actuellement en grève, et d'autres catégories de travailleurs.

Canada

LE CRÉDIT SOCIAL REMPORTE LES ÉLECTIONS PROVINCIALES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Victoria (Colombie-Britannique). — Le leader du Crédit social (droite populiste) et premier ministre sortant, M. Bill Bennett, a remporté jeudi 10 mai les élections provinciales en Colombie-Britannique pour la seconde fois consécutive. Mais sa majorité est réduite par rapport au nouveau parti démocratique (N.P.D., social-démocrate) de M. Dave Barrett.

La bipolarisation est désormais totale dans cette province, les conservateurs ayant perdu leur unique siège au Parlement local et les libéraux n'ayant réussi à en conquérir aucun. Ces deux derniers partis ont recueilli moins de 5 % des suffrages. Les créditistes ont remporté 31 des 57 sièges (deux nouvelles circonscriptions ont été créées) et 49 % des votes. Aux précédentes élections de 1975, ils avaient obtenu 34 des 55 sièges avec le même pourcentage de voix.

Les néo-démocrates ont obtenu 46 % des voix. Leurs 26 sièges représentent un net progrès par rapport aux 18 qu'ils détenaient avant la dissolution.

La Colombie-Britannique est la seule des dix provinces canadiennes où les deux partis minoritaires aux scrutins fédéraux, le N.P.D. et le Crédit social, forment respectivement l'opposition officielle et le parti de gouvernement.

La personnalité de cette province, particulière par sa géographie et son histoire, se reflète dans cet affrontement entre le « parti de la libre entreprise » (le Crédit social) et celui des « travailleurs » (le N.P.D.) et non pas entre les deux formations traditionnelles, libérale et conservatrice, nées dans l'Est du pays.

Cette poussée néo-démocrate semblerait confirmer, à l'approche des élections fédérales du 22 mai, l'opinion des observateurs qui prédisent que le N.P.D. fédéral de M. Broadbent pourrait bien faire l'arbitrage entre les libéraux de M. Trudeau et les conservateurs de M. Clark. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

Iran

DANS UN MESSAGE A M. GISCARD D'ESTAING

L'ayatollah Khomeiny déplore que les « Français lui jettent à la figure les droits de l'homme pour quelques criminels »

Téhéran (*A.F.P.*). — L'ayatollah Khomeiny a adressé un message au président Giscard d'Estaing pour remercier *« ses amis français »* de leur accueil, mais déplorant *« qu'ils lui jettent à la figure les droits de l'homme pour quelques criminels et voleurs »*. Ce message de l'ayatollah a été lu, vendredi 11 mai, à la radio de Téhéran par M. Chamsedine Amir Alai, premier ambassadeur de la République islamique iranienne à Paris, qui doit le remettre à son destinataire. M. Alai doit rejoindre son poste incessamment.

Interviewé par la radio, l'ambassadeur a déclaré que son pays s'efforcerait de garder les *« meilleures relations avec la France »*. Il a ajouté que la France et l'Iran avaient toujours maintenu de bons rapports depuis cent cinquante ans, car *« les Français n'ont jamais eu de visées colonialistes sur l'Iran »*.

Il a cependant indiqué que quelques accords devraient être révisés. *« Le gouvernement étudie tous les accords conclus dans le passé. Ceux qui sont dans l'intérêt de la nation iranienne seront maintenus, les autres, par exemple les contrats pour l'achat de matériel militaire, seront annulés. » « Des experts*, a-t-il ajouté, *étudient les accords conclus avec la France pour la construction du métro de Téhéran ou des centrales nucléraires. »*

Interrogé sur les protestations en France contre les procès et exécutions sommaires, M. Alai a répondu que la Révolution française avait *« tué beaucoup d'innocents »*. *« Nous n'avons fusillé aucun innocent, et je suis sûr de convaincre le peuple français que tous les exécutés étaient des criminels dont la culpabilité était reconnue par tous »*, a-t-il conclu.

La radio de Téhéran a annoncé, d'autre part, que le capitaine Amal Erfanian-Edalati, ancien commandant de la brigade blindée de Meched (est de l'Iran), a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire islamique de cette ville pour « tueries », et exécuté vendredi. Le colonel Mohamad Kakour-Bayat, chef du contre-espionnage de Meched, a été condamné à cinq ans de prison, et un religieux, Seyyed Morteza Zabihi, à un mois de la même peine.

La conférence islamique de Fès

UN PROJET DE RÉSOLUTION « SUSPENDANT » L'APPARTENANCE DE L'ÉGYPTE SERA SOUMIS EN SÉANCE DE CLOTURE

Un projet de résolution « suspendant » l'appartenance de l'Egypte devait être soumis, ce samedi 12 mai, aux ministres des affaires étrangères réunis en séance de clôture de la conférence islamique de Fès. Ce texte condamne par ailleurs avec vigueur *« la politique délibérée d'Israël tendant à modifier le caractère arabe et islamique de la ville sainte de Jérusalem »*. D'autre part, le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud, a dénoncé vendredi en séance plénière *« l'invasion de l'Ouganda, pays membre de l'Organisation de la conférence islamique, par un pays voisin, ce qui est contraire à la charte des Nations unies et de l'Organisation islamique »*. Il a lancé un appel à la Conférence afin d'intervenir pour *« préserver la vie des musulmans en Ouganda »*. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

EN PRÉVISION DE MANIFESTATION

Important service d'ordre dans le Lot pour la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf

De notre envoyé spécial

Cahors. — Le département du Lot reçoit, pendant le week-end des 12 et 13 mai, les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, invités par le ministre français, M. François-Poncet. Mais pendant la durée des entretiens, qui débutèrent ce samedi après-midi au château de Mercuès, près de Cahors, les agriculteurs du MODEF et les syndicalistes de la C.G.T. ont décidé de manifester.

Samedi matin, d'importants renforts de gendarmes mobiles et de C.R.S. contrôlaient déjà les grandes voies d'accès à la ville et au château. Dans l'appel qu'elles ont lancé jeudi, les directions du MODEF et de la C.G.T. annoncent *« leur hostilité à l'Europe telle qu'elle existe et telle qu'elle est proposé dans un avenir immédiat »*. Les entretiens se termineront dimanche à midi.

Le maire de Cahors, M. Maurice Faure, qui est aussi député du Lot (M.R.G.) fut l'un des cosignataires du traité de Rome ; il est candidat aux élections européennes sur la liste des socialistes et radicaux de gauche conduite par M. François Mitterrand. — L. P.

● *Le prince Fahd*, prince héritier et vice-premier ministre d'Arabie Saoudite, est arrivé vendredi 11 mai à Paris, venant de Nice. Il sera rejoint par le prince Saoud, ministre des affaires étrangères, venant de Fès, pour le déjeuner qu'offre dimanche en son honneur le président Giscard d'Estaing.

● *La fondation Louise-Weiss* a attribué son prix 78 à l'Institut international des recherches sur la paix de Stockholm (SIPRI). Le prix a été remis vendredi 11 mai à Strasbourg par Mme Weiss à l'amiral Mountbatten, membre du conseil scientifique de l'Institut de Stockholm.

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

● LE PRESIDENT CARTER a accepté, vendredi 11 mai, la démission de M. John C. Stetson, secrétaire à l'Armée de l'Air. La décision de M. Stetson de quitter son poste semble être directement liée avec la diminution du rôle du sesecrétaire à l'Armée de l'Air.

● LES DIRIGEANTS DE L'ORGANISATION DE LIBERATION DE LA PALESTINE et les syndicalistes des pays communistes auront plus de mal à se faire admettre aux Etats-Unis. Le Sénat a décidé, jeudi 10 mai, par un vote à main levée, que ces deux catégories d'étrangers ne pourront obtenir de visa d'entrée que si le secrétaire d'Etat ou l'attorney général (ministre de la justice) décident personnellement de faire une exception sur chaque demande individuelle. — (*A.F.P.*)

Israël

● ISRAEL ACCORDERA L'AUTONOMIE MAIS « JAMAIS L'INDEPENDANCE » aux habitants de Cisjordanie et de la bande de Gaza, a déclaré vendredi 11 mai M. Eliahou Ben Elissar, directeur général de la présidence du conseil israélien. M. Ben Elissar, adoptant un ton très dur, a affirmé en outre : *« Nous n'entamerons aucune négociation avec l'O.L.P. même si, de leur côté, les Etats-Unis établissent avec cette organisation toutes sortes de contacts clandestins. Pour notre part, nous voulons complètement exclure l'O.L.P. du processus. »* — (*A.F.P.*)

Pakistan

● ENVIRON CENT MILLE PERSONNES ont participé vendredi 11 mai aux cérémonies religieuses organisées sur la tombe de l'ancien premier ministre Zulficar Ali Bhutto, à Naudero, province du Sind, à l'occasion de la fin du deuil de quarante jours après son exécution par pendaison le 4 avril. Les forces de l'ordre ne sont pas intervenues. Les manifestants, certains avec les vêtements en sang à la suite de flagellations qu'ils s'étaient infligées en signe de deuil, ont crié *« nous vengerons Bhutto »* et hurlé des insultes à l'adresse du régime militaire du général Zia Ul Haq — (*A.F.P., U.P.I.*)

Pologne

● UN INCENDIE D'ORIGINE INDETERMINEE a partiellement détruit, jeudi 10 mai, le couvent des franciscaines situé dans la vieille ville de Varsovie, derrière l'église Saint-Martin. On ne déplore aucune victime. L'église Saint-Martin est celle où quatorze dissidents du Comité de défense des ouvriers (KOR) avaient observé, en 1977, une grève de la faim d'une semaine, *« en signe de solidarité »* avec les ouvriers condamnés à la suite des émeutes de Radom et d'Ursus.

Rhodésie

● LE PREMIER MINISTRE DE RHODESIE, l'évêque Abel Muzorewa, a lancé un appel pressant au président Carter pour lui demander de reconnaître le nouveau gouvernement majoritaire, qui doit entrer en fonction à la fin de ce mois, et de lever les sanctions économiques prises contre son pays, a-t-on appris vendredi 11 mai à Salisbury.

Thaïlande

● LE GENERAL KRIANGSAK CHAMANAND, premier ministre sortant, a été désigné vendredi 11 mai par les deux Chambres du Parlement pour former le nouveau gouvernement. Toutefois, les députés des trois principaux partis politiques ont boycotté le vote.

LE DÉBAT EUROPÉEN

Mme Veil est très sollicitée

M. Jacques Chirac, qui se trouvait vendredi 11 mai à Dijon, a réitéré l'offre qu'il avait faite à Mme Simone Veil, d'un débat en face à face sur l'Europe. Bien que Mme Veil ait refusé ce débat (*le Monde* du 11 mai), M. Chirac s'est déclaré, vendredi, *« persuadé qu'elle acceptera »*. Selon lui, il n'est pas *« dans la nature »* du chef de file de la liste soutenue par l'U.D.F. *« de se dérober »*, et un tel face à face est *« nécessaire à la bonne information des électeurs de la majorité »*.

De son côté, M. François Mitterrand a fait publiquement la même offre à Mme Veil. A Rouen, il a invité vendredi la ministre de la santé à participer avec lui à un face à face télévisé et a estimé qu'elle ne pourrait pas lui opposer la même fin de non-recevoir qu'à M. Chirac.

Le premier secrétaire du P.S. a, d'autre part, regretté que Mme Veil n'ait pas donné sa démission du gouvernement pour la campagne électorale, et il a estimé que ses conceptions européennes sont *« floues et incertaines »*.

● *M. Georges Sarre*, membre du comité directeur du P.S. a déclaré, jeudi 10 mai, que l'Europe serait *« une mauvaise chose si la campagne électorale servait de paravent derrière lequel s'amorcerait une démobilisation de l'opinion intérieure, impressionnée par la référence aux contraintes extérieures, à l'environnement européen, et qui reviendrait à dédouaner le gouvernement »*.

● *M. André Bord*, député R.P.R. du Bas-Rhin, a déclaré vendredi 11 mai à Strasbourg : *« Je suis scandalisé par la façon dont en particulier la télévision et les postes périphériques traitent l'information et choqué de voir comment certains journalistes se permettent d'interpréter des déclarations politiques. (...) Jamais nous n'avions assisté à une telle manipulation de l'information, à un tel matraquage et à de telles extrapolations de pensées. »*

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, a publié, vendredi 11 mai une déclaration dans laquelle il affirme : *« La présence dans le débat électoral d'une liste rassemblant des socialistes démocrates, des radicaux et des chrétiens sociaux, contribuerait à faire évoluer une situation politique actuellement bloquée entre une droite repliée sur elle-même et une gauche qui n'a pas fait sa révolution social-démocrate. »*

POLÉMIQUE AUTOUR DE LA CANDIDATURE DE M. GILLOT

La candidature de M. Alain Gillot, président du Conseil national de l'ordre des architectes, aux élections européennes, sur la liste présentée par le R.P.R. sous le titre Défenses des intérêts de la France en Europe (DIFE), provoque une polémique au sein de la profession.

Le Syndicat de l'architecture qui vient d'élire son bureau national (1) demande dans un communiqué la démission de M. Gillot du poste de président du Conseil national de l'ordre. Le syndicat estime qu'il est *« normal que tout citoyen exprime ses opinions »* mais *« tout à fait anormal qu'il puisse y avoir confusion entre un rôle de responsabilité ordinale et un mandat électif partisan. »* Le syndicat dénonce *« la confusion »* créée par cette *« candidature politique »* et dénie à M. Gillot *« toute prétention à représenter les architectes »*.

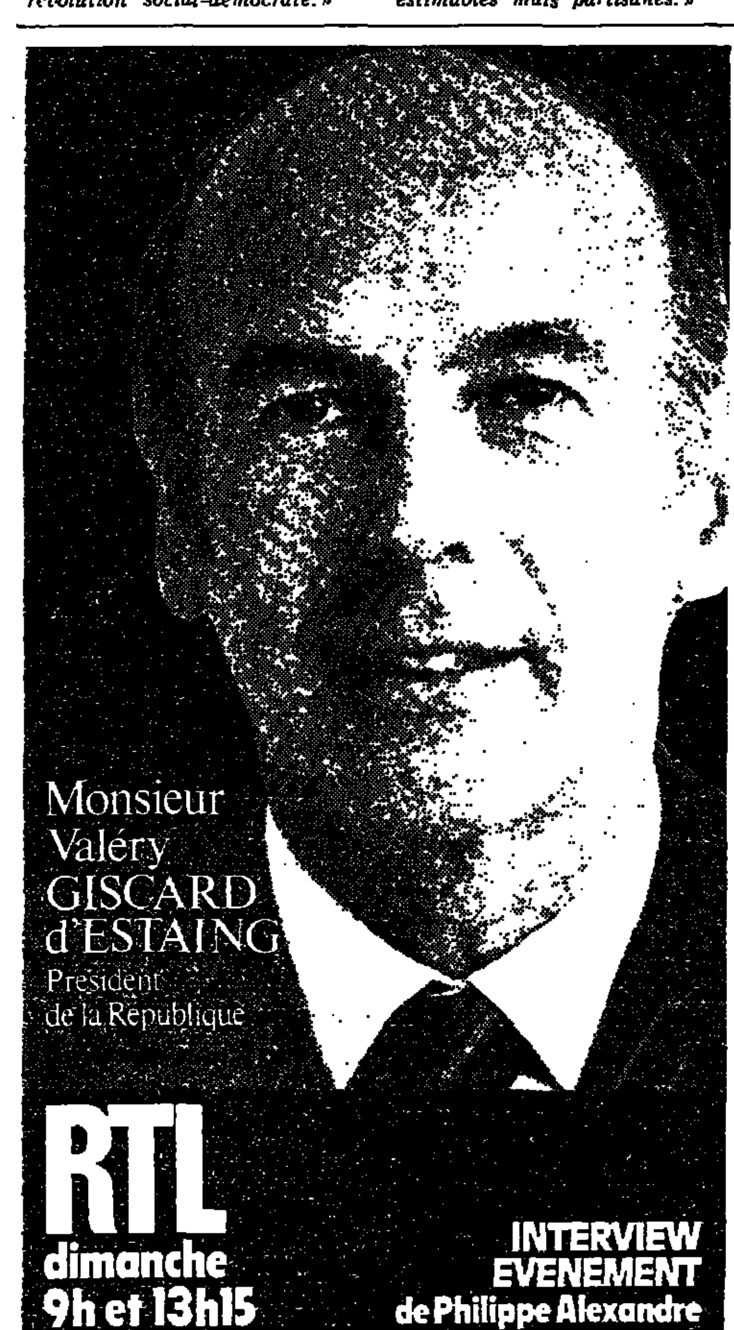
M. Michel Debatisse a donné sa démission de son poste de responsabilité à la F.N.S.E.A. avant d'être candidat aux élections européennes, rappelle le syndicat.

En réponse à ces critiques, M. Gillot a publié un communiqué précisant qu'il est *« candidat à titre personnel »*, bien que son nom sur la liste ait été accompagné de son titre. Dans le numéro 5 de la revue « Architecture » publiée par l'Ordre, il précise qu'il a accepté d'être candidat *« parce qu'il ne s'agit pas d'une élection personnalisée à une assemblée politique nationale qui serait*, écrit-il, *incompatible avec ma charge de président de* l'Ordre. (...) »

Autre justification de cette candidature : *« Notre combat contre la technocratie en France n'aurait servi à rien si demain l'Europe installait une bureaucratie et livrait notre environnement aux mains de professionnels insuffisamment formés. »*

(1) Le bureau national du Syndicat de l'architecture, qui fonctionne comme une fédération de syndicats départementaux, est composé de MM. Jean Tribel, Henri E. Ciriani et Christian Raulet (Ile-de-France), Guy Clapot (Alsace), Christophe Dubly (Charentes), Philippe Legros (Nord) et d'un membre du syndicat breton non encore désigné.

● *Au conseil de l'Ordre des architectes* : M. Daniel Auger, membre du conseil de l'ordre d'Ile-de-France, a demandé à M. Alain Gillot, président du conseil national de l'ordre, de se démettre de ses fonctions, après son engagement sur la liste du R.P.R. pour les élections européennes. *« Vous avez été élu —* lui écrit-il *— à la présidence de notre conseil pour défendre l'architecture à travers la plus haute instance professionnelle. Non pour promouvoir des thèses politiques estimables mais partisanes. »*



LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

M. Hermier réaffirme que le parti communiste reste fidèle à l'union

Les débats du vingt-troisième congrès du P.C.F. n'ont pas pour objet de discuter de la politique du parti, mais de montrer comment elle s'applique. Chaque orateur le fait pour le domaine ou la région qui le concernent. Il en résulte d'inévitables répétitions, car, si les situations peuvent varier, la façon de les aborder est vigoureusement la même.

Les délégués ressentent cette monotonie et, au fil des heures, manifestent *leur impatience* par des applaudissements destinés à écourter les interventions. Vendredi 11 mai, la séance de l'après-midi s'est achevée dans un brouhaha significatif d'une certaine lassitude.

Le congrès étant conçu comme une démonstration à usage interne et externe, certaines interventions se présentent comme des preuves vivantes de la véracité du parti lorsqu'il affirme que telle ou telle catégorie sociale se reconnaît en lui. Ainsi a-t-on entendu une ouvrière catholique, un travailleur immigré, un ingénieur du C.E.A., dont les propos se résumaient, pour l'essentiel, à témoigner que catholique, immigré, ingénieur, le *P.C.F. est leur* parti.

Mais cela ne suffit pas à répondre aux questions politiques que pose l'orientation actuelle du P.C.F. C'est pourquoi M. Guy Hermier, membre du bureau politique, est venu à la tribune pour rappeler, sur ce point, ce que M. Georges Marchais avait dit à l'ouverture du congrès : que le parti communiste ne *tourne* pas le dos à l'union de la gauche et que « l'union à la base ne s'oppose pas à l'union au sommet ». Cette insistance à faire passer pour unitaire une politique qui est illustrée, depuis le début du congrès, par une dénonciation constante du P.S. et des syndicats autres que la C.G.T. donne à penser que *les journalistes « bourgeois »* ne sont peut-être pas les seuls à avoir remarqué cette contradiction.

PATRICK JARREAU.

Parmi les orateurs qui interviennent vendredi matin *(voir la dernière édition du* Monde *du 12 mai)* M. Patrick Forterre (Paris) explique qu'il convient de ne pas sous-estimer les difficultés que les communistes rencontrent vis-à-vis des milieux intellectuels. Selon lui, le P.C.F. a une part de responsabilité dans ces difficultés..

M. Jean-Michel Catala (Paris) évoque la *« désespérance »* d'une partie des jeunes, il dénonce, en particulier, la consommation généralisée de drogues douces, la banalisation de la petite délinquance, la prostitution juvénile dans les caves de certaines cités H.L.M. et le recours à la violence pour la violence. Cette attitude de repli sur soi et de résignation à une vie médiocre, il l'illustre par l'opéra *Starmania*. Cette œuvre, selon lui, fait chanter qu'il n'y a plus d'espoir sur la terre et assure la confusion entre fascisme et forces de progrès.

M. Edmond Amiable (Hauts-de-Seine) met en cause la responsabilité du ministre de l'intérieur dans les incidents du 23 mars. Le congrès scande : *« Bonnet, démission ! »*

Il souligne que *« les communistes militant dans la C.G.T. agissent pour mettre en application les importantes décisions du quarantième congrès »* de cette confédération. Dénonçant les *« pressions de la bourgeoisie »* pour *« dévoyer les syndicats et les rallier à ses objectifs »*, M. Amiable critique le *« recentrage de la C.F.D.T. »*.

Vendredi après-midi, après M. André Leblond (Drôme), qui traite de la situation de l'industrie de la chaussure, M. Henri Berry (Seine-Saint-Denis) explique que la droite et le parti socialiste sont prêts à brader la défense nationale. Il affirme que la France doit disposer d'un armement national et il dénonce les tentatives d'intégration tant européenne qu'atlantique en cette matière. Selon lui, la droite et la social-démocratie veulent parvenir à la supranationalité pour le plus grand bénéfice des impérialismes américain et allemand. Il se déclare d'accord avec le thème de l'affiche éditée par le P.C.F. : *« Non à l'Europe allemande »*.

Pour M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, les communistes sont plus que jamais fidèles à l'union, et si l'alliance à gauche s'est trouvée rompue, cela relève de *« l'entière responsabilité »* du parti socialiste. M. Hermier apprécie la proposition de pacte de non-agression formulée par François Mitterrand comme une *« astuce politicienne »*. Il estime, en effet, que les socialistes ne cessent de calomnier les communistes. Plaidant pour *« l'union dans l'action à la base »*, M. Hermier met en garde contre toute conception *« schématique et unanimiste »* de l'union qui la *transformerait* en un rassemblement de mécontents sans efficacité et qui l'engagerait dans une impasse.

Mme Valérie Troeger (Bas-Rhin) évoque les conditions de travail à l'hôpital civil de Strasbourg.

M. Michel Duffour (Hauts-de-Seine) souligne *« la dimension inquiétante de la crise de l'institution scolaire aujourd'hui »*. Il critique notamment la formation en alternance et déclare que, en matière scolaire, le pouvoir et le patronat cherchent à aligner la France sur le modèle ouest-allemand.

M. Maurice Ravix (Isère) rappelle au sujet de l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels que le nombre des ingénieurs, des techniciens et des cadres a augmenté au cours des dernières années et qu'ils ont *« des intérêts convergents avec ceux de la classe ouvrière »*. M. Jeanne Hardy (Orne) appelle les travailleurs chrétiens à rejoindre *le P.C.F.* comme elle l'a fait elle-même. *« Ne restez pas*, dit-elle, *derrière les verrous de l'anticommunisme. Vous faites le jeu du pouvoir qui nous opprime. »*

M. Jean-Claude Lacron (Essonne) déclare : *« Les intellectuels sont aujourd'hui l'enjeu d'une bataille de classes acharnée. »* Cette bataille est dirigée principalement contre les pays socialistes et vise à démontrer que les intellectuels n'ont rien à attendre du parti communiste.

Mme Berthe Perrimond (Bouches-du-Rhône) évoque la lutte des travailleurs des chantiers navals de La Ciotat et l'action des femmes de ces travailleurs animées par des militants communistes. M. Félix Damette (Paris) déclare que pendant la période du programme commun *« le niveau des luttes s'est trouvé confiné au profit de la solution électorale »*. Il estime que *« les organisations syndicales que le P.S. oriente ont tout fait pour empêcher la jonction entre les luttes et le programme commun »*. *« Notre problème, aujourd'hui*, dit-il, *n'est pas de renverser la vapeur, de retrouver l'union du programme commun à la base »*. Il explique, d'autre part, que la renonciation à la dictature du prolétariat signifie que le P.C.F. ne considère plus la conquête du pouvoir d'État comme la condition de tout changement social.

M. Michel Passet (Doubs) indique que la direction de Peugeot a refusé un congé sans solde à un ouvrier spécialisé qui devait assister au congrès comme délégué. Il insiste sur l'importance de la lutte dans les entreprises, sans qu'il y ait, dit-il, de *« cloison étanche entre le quartier et l'entreprise »*.

M. Mohamed Mokthari (Hauts-de-Seine) décrit la condition des des travailleurs immigrés en France et déclare : *« Pour toutes ces raisons, nous demandons de stopper l'immigration. »* Il souligne que *« tout ce qui touche la Franche nous touche également »* et que les travailleurs immigrés *« veulent vivre et travailler dans le respect et dans la dignité »*. C'est pourquoi il juge nécessaire de *« combattre l'anticommunisme, l'anticégétisme élémentaires »*.

M. Roby Peschansky (Essonne) déclare que le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) *« a été écarté de la recherche et des France nous touche également » grands travaux d'engénierie nu-house »*. Dans ces conditions, ajoute-t-il, on ne peut comme l'a fait le premier ministre présenter le C.E.A. comme *« le garant de la sûreté nucléaire en France »*. Il estime, d'autre part, qu'un accident comme celui de la centrale de Harrisburg n'est pas impossible en France.

M. Jean-Pierre Jalluis (Vienne) décrit la situation économique de la région Poitou-Charentes où sévit un chômage très majoritairement féminin. Mme Brigitte Figuerola (Pyrénées-Orientales) exprime l'aspiration des Catalans à *« vivre, travailler et décider au pays »* et à voir respecter leur culture régionale.

Les finances du parti

Samedi matin, M. Francis Combes (Val-d'Oise), secrétaire général de l'U.E.C., explique que pour réaliser l'alliance entre la classe ouvrière et es intellectues, il est capita que le P.C.F. gagne à sa thèse les étudiants. Il dénonce l'attitude des théoriciens de la bourgeoisie qui, selon lui, prônent la résignation et affirment qu'un même mouvement ne peut être à la fois démocratique et révolutionnaire.

Après M. Auguste Bechler (Haut-Rhin) qui traite de la situation en Alsace et notamment dans le secteur des mines de potasse, M. Paul Boccara (Somme) développe l'idée de la supériorité de l'analyse marxiste dans la détermination des causes de la crise économique. *« Une grande découverte française est interdite à la télévision : notre théorie de la crise ! »*, s'écrie-t-il. Il explique notamment que l'inflation actuelle ne peut être justifiée par l'augmentation du prix du pétrole et des matières premières, mais qu'elle est antérieure à ces hausses. Elle relève selon lui d'un poids excesif du capital dans l'économie mondiale.

M. Armand Guillemot présente le rapport de la commission de contrôle financier. Il dénonce la mainmise de l'oligarchie financière sur le personnel de l'Etat et affirme que le patronat *« verse directement des subsides aux hommes politiques et aux partis, à l'exception du nôtre »*. Il dénonce le *« climat de gangstérisme politico-financier »* et cite notamment à ce propos l'enlèvement du baron Empain, l'assassinat de Jean de Broglie, et *« le casse »* de Nice. En ce qui concerne le financement public des formations politiques proposé par le président de la République, il estime qu'une telle solution *« n'empêcherait nullement la corruption et le scandale »*. Selon lui, le but de M. Giscard d'Estaing est de porter atteinte à l'indépendance des partis et de tenter de les intégrer dans le système. Il affirme que le parti communiste est opposé à tout ce qui pourrait contribuer à limiter la liberté des partis. En revanche, il se déclare favorable à une aide accrue de l'Etat aussi bien au niveau du financement des campagnes électorales que de *la* presse d'opinion.

Analysant les comptes du P.C.F., M. Guillemot indique que le total des ressources du comité central s'est élevé à 160 millions de francs. Cette somme a été rassemblée à 40 % par les cotisations des adhérents (dont le montant s'est accru de 38 % en rois ans), pour 25 % elle est due aux ristournes des élus, et le reste a été rassemblé grâce aux souscriptions. Ces souscriptions rapportent en moyenne par an au P.C.F. 50 à 60 millions. Ce montant est jugé insuffisant par la commission de contrôle financier. Des constats sont dorénavant passés avec les fédérations départementales du P.C.F. Celles-ci s'engagent à verser au comité central des sommes représentant un franc par électeur communiste. En ce qui concerne l'appareil permanent du comité central, le rapporteur indique qu'il comprend 214 membres, dont 110 responsables politiques.

Au cours d'un meeting à Bobigny

M. PONOMAREV APPROUVE LES OBJECTIFS DE POLITIQUE EXTÉRIEURE DU P.C.F.

M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et membre du secrétariat du comité central du P.C. d'Union soviétique, a pris la parole, vendredi 11 mai, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), au cours de l'un des vingt-et-un meetings organisés par le P.C.F. avec délégations étrangères présentes à son congrès.

M. Ponomarev a déclaré : « Pour permettre à la classe ouvrière du monde de remplir efficacement son rôle dans la lutte contre la guerre et pour le progrès social, il est très important que soit intensifiée la coopération de tous ses détachements (1), *de tous les partis politiques qui agissent en son nom et, avant tout, des partis communistes. Les communistes soviétiques apprécient que le parti communiste français lutte avec persévérance pour la détente, une paix durable, contre la course aux armements. »*

Participant au journal de la mi-journée, vendredi, sur Antenne 2, M. Georges Marchais avait contesté que le P.C.F. se soit aligné, en matière de politique extérieure, sur la diplomatie soviétique. Le secrétaire général du P.C.F. a rappelé que son parti met en avant les principes de *« non-ingérence de quelque grande puissance que ce soit dans les affaires intérieures d'un pays »*, de libre détermination des peuples et de rejet de toute soumission à une grande puissance.

(1) Dans son rapport introductif au vingt-troisième congrès, M. Marchais avait déclaré, mercredi 9 mai, que le mouvement communiste international « n'est plus une organisation centralisée, où les partis communistes étaient considérés comme des détachements ».

LE P.C.F. NE SERA PAS REPRÉSENTÉ AU DÉBAT DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN » SUR STALINE ET TROTSKI

Aucun représentant du P.C.F. ne participera au débat des « Dossiers de l'écran » consacrés mardi 15 mai, sur Antenne 2, à Staline et Trotski. Le P.C.F. a décliné l'invitation qui lui avait été adressée par les responsables de l'émission.

Le débat sera introduit par un film réalisé par Yves Ciampi et écrit par Jean Elleinstein. MM. Manuel Azcarate, membre du comité exécutif du P.C. espagnol, et Giuseppe Boffa, membre du P.C. italien, figurent parmi les invités.

Dans *l'Humanité-Dimanche*, Claude Lecomte commente le film de MM. Elleinstein et Ciampi. Il écrit : *« Les débats politiques de fond sont organisés au profit de l'anecdote. (...) Sans doute serait-il nécessaire de procéder à une réévaluation critique du rôle historique de Trotski. Ce n'est pas la petite opération politique que voulait réaliser ce film qui l'effectuera. »*

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Questions orales à l'Assemblée nationale

Vendredi 11 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales, les sujets suivants sont notamment abordés :

● LE RATIONNEMENT DES PRODUITS PETROLIERS.

Répondant à MM. MIOSSEC (R.P.R., Finistère) et MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine), M. GIRAUD, ministre de l'industrie, observe d'abord que la production d'électricité n'étant assurée que pour un cinquième à peine à partir du pétrole, il est moins impératif de réduire la consommation de cette énergie. « *En outre*, ajoute-t-il, *un rationnement de l'électricité demanderait des mesures que la situation actuelle ne justifie pas.* » « *Aussi*, déclare-t-il, *nos efforts porteront-ils surtout sur la modération du chauffage électrique, principalement du chauffage de pointe, véritable source de nos difficultés.* »

Pour ce qui concerne la distribution des produits pétroliers, le ministre indique : « *Le volume des livraisons des raffineurs à leur clientèle n'a pratiquement pas varié par rapport à l'an dernier. En revanche, les importateurs non raffineurs ont importé beaucoup moins, car les prix ont brusquement monté sur le marché de Rotterdam. Il en est résulté des désorganisations du réseau de distribution correspondant qui se trouve aujourd'hui perturbé. Il n'y a pas cependant matière à rationnement.* »

Après avoir précisé que les stocks de réserve n'ont été écornés que d'un jour sur quatre-vingt-dix, M. GIRAUD déclare : « *Si nous n'étions pas intervenus, il y aurait eu des achats spéculatifs, une certaine panique devant la pénurie et une atteinte à nos réserves. En ce qui concerne l'avenir, nous allons faire appel au public pour l'inviter à économiser le pétrole, cet été pour le carburant auto et cet automne pour les produits de chauffage. Nous modérerons les achats à la distribution, de façon à empêcher ceux qui seraient excessifs et la constitution de stocks spéculatifs. Un rationnement proprement dit consisterait soit à restreindre la circulation (j'en parlerai un autre jour) soit à distribuer des tickets. Cette dernière méthode favoriserait la constitution de réserves, l'apparition d'un marché noir et par conséquent la spéculation, sans qu'il en résulte une économie de carburant. Les tickets ne peuvent s'envisager qu'en période de très grave pénurie.* »

● LE TOURISME EN MONTAGNE.

M. BARNIER (R.P.R., Savoie) s'inquiète de la situation économique difficile de l'activité touristique en zone de montagne. M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat à l'environnement, lui indique qu'un arrêté créant un comité interministériel des unités touristiques nouvelles en montagne ainsi qu'une circulaire d'application précisant ses modalités de fonctionnement seront prochainement signés.

● LE REVENU AGRICOLE.

M. JOXE (P.S., Saône-et-Loire) affirme qu'en cinq ans la valeur réelle du revenu agricole a diminué de plus d'un tiers.

M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, relève d'abord la reprise de la production agricole française en 1978 (la croissance en volume a été de 7 % par rapport à 1977), puis il reconnaît que le revenu agricole, calculé dans l'optique de la commercialisation, n'a connu qu'une croissance de 8,3 % en francs constants, soit une diminution de 1,2 % en valeur réelle. « *Mais*, estime-t-il, *il n'est pas correct de fonder le calcul du revenu sur les quantités mises sur le marché pendant une période de temps arbitraire sans tenir compte de la richesse accumulée. Ainsi, si l'on se réfère à la production, le revenu moyen par exploitation a progressé de 11,8 % en 1978, soit une progression du pouvoir d'achat des agriculteurs d'environ 2 %. Le gouvernement*, constate-t-il, *a donc veillé à la progression du revenu agricole en 1978.* »

M. JOXE estime « *inadmissible et même provocant pour les intéressés d'affirmer, en recourant à une présentation comptable extravagante, que les agriculteurs ont vu leur situation s'améliorer et d'expliquer que lorsqu'ils ont eu la chance de ne pas pouvoir vendre, c'est parce qu'ils se sont enrichis en augmentant leurs stocks* ». Le député espère que le « *ministre candidat* » (M. Méhaignerie se présente aux élections européennes sur la liste conduite par Mme Veil) acceptera un débat contradictoire télévisé. — P. Fr.

Au Sénat

LE PROBLÈME DES ÉCOLES RURALES

Plusieurs questions orales posées devant le Sénat vendredi matin 11 mai concernaient des problèmes d'enseignement, celles notamment de MM. PERREIN (P.S., Val-d'Oise), MACHEFER (P.S., Yvelines), GOUTEYRON (R.P.R., Haute-Loire).

Répondant à ce dernier sénateur, M. BEULLAC, ministre de l'éducation, a apporté les indications suivantes au sujet du maintien en activité des écoles rurales. « *Les recteurs n'ont procédé cette année qu'à un très petit nombre de transferts d'enseignants. Les départements gardent donc globalement leurs moyens et je suis bien conscient de la gravité du problème posé par les zones rurales. Mille huit cents classes uniques ont moins de neuf élèves, certaines deux ou trois élèves seulement. Une telle situation est très préjudiciable aux enfants eux-mêmes.* »

« *Toutefois c'est seulement*, a-t-il ajouté, *3 % des classes qui sont concernées, et un groupe de travail interministériel vient d'être constitué sur mon initiative, où siégeront des représentants de la DATAR pour étudier les remèdes à apporter.* »

L'URANIUM DANS L'ALLIER

A M. CLUZEL (Union centriste, Allier), qui l'interrogeait sur les ressources en uranium de son département, M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat, a répondu au nom du gouvernement : « *Les études en cours laissent espérer des découvertes ultérieures intéressantes. Les perspectives de production correspondent à une exploitation de dix à quinze ans, 100 000 à 150 000 tonnes de minerai d'uranium pouvant être extraites chaque année.* »

PAS DE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Contrairement aux conclusions du rapporteur, M. ALAIN RICHARD (P.S.), la commission des lois a rejeté, le 10 mai, la proposition de résolution de M. FRANÇOIS MITTERRAND tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions de sécurité et d'information dans le développement de l'utilisation de l'énergie nucléaire en France. Le rapporteur avait notamment insisté sur la persistance d'une inquiétude diffuse de l'opinion. Il avait également émis des doutes sur l'efficacité du dispositif prévu de protection civile.

M. MAURICE CHARRETIER (U.D.F., Vaucluse) avait, de son côté, évoqué le caractère prématuré d'une commission d'enquête qui serait créée avant que la mission d'information constituée au sein de la commission de la production ne soit en mesure de conclure ses travaux.

● *Le débat de la discussion du projet de loi sur la réforme de la fiscalité directe locale* a été reporté du mardi 15 au mercredi 16 (après les questions au gouvernement), à la demande de M. Aurillac (R.P.R.), président de la commission spéciale chargée d'étudier ce texte, et de plusieurs présidents de groupe. Le gouvernement répond ainsi au souhait exprimé par de nombreux députés. En conséquence, l'Assemblée nationale ne siégera par mardi.

A LA COMMISSION DES LOIS

Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers

La commission des lois de l'Assemblée nationale a procédé le 10 mai à l'audition de M. Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, sur le projet de loi modifiant les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et créant l'Office national d'immigration.

A cette occasion, plusieurs députés sont intervenus. M. FORNI (P.S., Belfort), tout en admettant la nécessité d'un certain contingentement à l'arrivée sur le territoire national, compte tenu de la situation économique, a souligné les risques d'arbitraire que comporte à son avis l'appréciation par la seule administration (sans recours possible) de la situation de l'étranger entrant en France.

Pour M. DUDEBOUT (P.S., Isère), ce projet « *qui ouvre la porte à tous les abus* », constitue « *un tournant pour les libertés, d'où le sentiment de révolte qu'il suscite* ». Il a fait observer que les enfants des travailleurs immigrés n'ont le plus souvent aucun lien avec le pays d'origine de leurs parents et il a relevé par conséquent les risques « *redoutables* » d'une application brutale des dispositions du projet à leur encontre.

M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, s'est inquiété des conséquences d'une expulsion qui sanctionnerait le simple maintien sur le territoire français d'un étranger qui n'aurait pu obtenir le renouvellement de sa carte de séjour. Il a donc souhaité que des garanties soient données à certaines catégories de résidents, et plus particulièrement à leurs enfants nés en France.

M. ABOUT (U.D.F., Yvelines), rapporteur, estime difficile d'interdire à vie l'entrée en France et l'acquisition de la nationalité française à des étrangers qui, du fait du non-renouvellement de leur titre de séjour, seraient assimilés « *à des faussaires ou à des fauteurs de troubles* ».

Pour M. RICHARD (P.S., Val-d'Oise), le projet tend en fait « *à la déstabilisation de la population étrangère établie en France en suscitant chez elle, par le biais du non-renouvellement des cartes, une instabilité permanente* ».

M. CHARRETIER (U.D.F., Vaucluse) a fait observer qu'il n'existe en ce domaine aucun droit à la stabilité absolue. Il s'est déclaré favorable pour sa part à ce qu'une marge d'initiative soit laissée aux pouvoirs publics.

Répondant aux députés, le SECRETAIRE D'ETAT a confirmé que les nouvelles conditions d'entrée en France ne s'appliqueraient pas aux ressortissants des pays bénéficiaires d'accords bilatéraux plus favorables. « *Ce texte de clarification* », a-t-il précisé, « *concerne essentiellement les personnes sans titre de séjour ou de travail, dont le maintien en France est préjudiciable aux travailleurs immigrés eux-mêmes. Le projet n'institue nullement un amalgame mais vise au contraire à distinguer entre les immigrés du travail et les 200 000 à 300 000 étrangers en situation irrégulière.* »

M. Stoléru a indiqué que le projet sur le renouvellement des cartes de séjour n'avait pas encore été examiné par le gouvernement, mais qu'il n'était effectivement pas envisagé de renouvellement automatique des titres de séjour. Il a donné l'assurance que, en cas de décision de non renouvellement du titre de séjour, il serait procédé à un examen de la situation et que l'existence de recours et l'octroi de délais devront être prévus par le texte.

Enfin, pour ce qui concerne le cas de l'Algérie, M. Stoléru a indiqué que la renégociation de l'accord de main-d'œuvre conclu en 1968 allait être engagée le mois prochain.

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ALSACE

40 000 personnes attendues à Hœrdt

De notre correspondant

Strasbourg. — Pendant son voyage de deux jours en Alsace, les 14 et 15 mai, le président de la République visitera une quinzaine de localités des deux départements avant de prononcer le 15 mai à 19 heures son discours sur l'Europe à l'hippodrome de Hoerdt. Le chef du gouvernement, M. Raymond Barre, et plusieurs ministres dont celui de l'intérieur, M. Christian Bonnet, assisteront au discours. On prévoit le montage d'un chapiteau géant abritant quarante mille places assises pour accueillir le public qui convergera dans l'après-midi du 15 vers ce champ de courses situé à une douzaine de kilomètres au nord de Strasbourg. Près de cent mille invitations ont été envoyées dans toute la région. Certaines — valables pour quatre personnes — étaient encartées dans les journaux distribués jeudi matin.

Lundi M. Giscard d'Estaing visite le Haut-Rhin. Arrivé à 10 heures à l'aérodrome de Colmar il se rendra successivement à Kaysersberg, Rouffach, Guebwiller et Thann, villes étapes sur la route du vignoble alsacien avec visite, notamment à Kaysersberg, de la maison natale d'Albert Schweitzer, prix Nobel de la paix et symbole de la réconciliation franco-allemande. Le chef de l'Etat traversera rapidement le Sundgau, à l'extrême sud de l'Alsace, et s'arrêtera dans le village de Burnhaupt-le-Haut, où il combattit fin 1944 avec la première armée française. Après des étape à Ferrette et à Saint-Louis, la ville des trois frontières, il terminera son séjour dans le Haut-Rhin à Mulhouse, où il prononcera en soirée un discours qui évoquera les affaires économiques du département et les relations entre l'industrie et les universités.

Le lendemain, parti de Strasbourg après avoir passé la nuit à la préfecture, le président de la République se rendra dans la matinée dans les chefs-lieux de Wissembourg, Saverne et Haguenau. Dans cette dernière ville, un déjeuner réunira autour du chef de l'Etat le conseil régional d'Alsace, le Comité économique et social d'Alsace, le conseil général du Bas-Rhin, les bureaux des chambres de commerce, des métiers et d'agriculture, le conseil municipal de Haguenau, ainsi que... les militaires du 2e peloton du 2e escadron du 2e régiment de dragons, celui où servit M. Giscard d'Estaing en 1944 et en 1945 et qui est stationné à Haguenau. Après un discours sur les problèmes économiques alsaciens, le président de la République reprendra l'hélicoptère pour aller successivement à Rosheim, pittoresque cité à l'ombre du mont Sainte-Odile, puis à Handschuheim, petit village agricole dont le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, M. Daniel Hoeffel, président du conseil général du département, est le maire. Dans la ferme de M. Robert Hoeffel, père du secrétaire d'Etat et ancien sénateur R.P.F., où il se fera présenter le conseil municipal de la localité, M. Giscard d'Estaing retrouvera l'ambiance de son premier voyage présidentiel en Alsace lorsqu'il vint à Ringeldorf, le village qui avait porté toutes ses voix sur son nom lors des élections de 1974.

Avant la dernière étape de son voyage et son discours sur l'Europe, le chef de l'Etat, qu'accompagnera tout au long de ces deux jours Mme Giscard d'Estaing, pourrait effectuer une halte que ne mentionne pas le programme officiel. Il se rendra, « pour y prendre du repos », dans la villa du député de la 8e circonscription du Bas-Rhin, M. Germain Sprauer (R.P.R.), maire de Kilstett, localité voisine de Hoerdt. M. Sprauer était présent à la réunion organisée le 3 mai par M. Olivier Guichard en vue de critiquer certaines initiatives de M. Chirac.

JEAN-CLAUDE HAHN.

UNE POLÉMIQUE SUR LES INVITATIONS PUBLIÉES DANS LA PRESSE

M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, a dénoncé, jeudi 10 mai, à l'Assemblée nationale « *les pressions exercées sur la population d'une province entière pour la forcer à assister à une réunion du président de la République, qui s'inscrit en fait dans le cadre d'une campagne électorale* ». Il s'est en effet étonné que soit distribuée avec le quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, une invitation officielle à assister à la réunion que M. Giscard d'Estaing tiendra en Alsace le 15 mai.

Présent dans l'hémicycle, M. Papon, ministre du budget, s'est étonné que l'on veuille « *assigner le chef de l'Etat à résidence surveillée* ».

Les Dernières Nouvelles d'Alsace ont fait à la suite de cette intervention la mise au point suivante :

« *La diffusion de ces invitations (limitée à une partie de nos éditions) relève d'un procédé commercial courant, au même titre que la diffusion d'imprimés publicitaires que nous sommes en mesure d'insérer dans notre journal grâce à un procédé technique appelé « encartage ».*

» *On ne saurait donc voir dans la diffusion de ces cartons ni une forme « pression » ni un engagement politique.*

» *Pas plus qu'il n'y avait d'engagement politique de notre part dans le fait, par exemple, que lors des dernières élections cantonales, nous avons publié des placards publicitaires du parti socialiste invitant la population à assister à une réunion de M. François Mitterrand.* »

DE GAULLE ET LA MONARCHIE

L'Institut Charles-de-Gaulle (1) a publié le communiqué suivant qui, sans le nommer, vise l'article de Michel Herson « Le général de Gaulle n'a jamais dit « non » au comte de Paris », paru dans *le Monde* du 11 mai : « *Rien dans les écrits et dans les paroles prononcées publiquement par le général de Gaulle au cours des trente années d'action nationale ne permet de penser que le fondateur de la Ve République ait jamais envisagé pour la France une restauration de la monarchie par quelque voie que ce fût.* »

(1) 5, rue de Solférino, 75007 Paris.

« Une région à l'avant-garde »

(Suite de la première page.)

Le président de la République avait aussi fait savoir qu'il viendrait lui-même inaugurer l'axe nord-sud « *avant la fin de son septennat* ». Or, l'état actuel des travaux ne permet pas d'envisager la fin de la réalisation de cette liaison routière qui, de Lauterbourg à la frontière suisse et vers Belfort, doit « *assurer l'unité alsacienne* » avant la fin de l'année... 1983.

Reste que l'Alsace a bénéficié depuis trois ans d'une manne de crédits qui la placent actuellement dans le peloton de tête des régions favorisées par l'Etat. Ainsi, quatre zones industrielles de petites dimensions ont été équipées à Duppigheim, Wisches, Saales et Liepvre, des zones d'ombre de télévision ont été effacées, le schéma d'aménagement des gravières est en train de se réaliser, et le commerce extérieur a largement bénéficié du soutien des fonds publics. « *Mais*, disent les responsables économiques, *nous n'avons fait que rattraper les retards accumulés au cours des Ve et VIe plans.* » Ils estiment que, « *dans une période de difficultés économiques, il faut miser sur des régions en partie épargnées par la crise, comme l'Alsace, qui, par un effet démultiplicateur, peuvent faire profiter l'ensemble de l'économie nationale des investissements qui s'y feraient* », et, de ce point de vue là, beaucoup d'orientations sont restées lettre morte. De plus, la situation s'est considérablement dégradée, notamment sur le marché du travail.

Chômage : après le « boom » la stabilité

Jusqu'au quatrième trimestre de l'année 1974, l'Alsace a été relativement épargnée par le chômage. Depuis, la situation s'est renversée, au point de la placer au premier rang des régions françaises pour la variation annuelle des demandes d'emploi non satisfaites. Ces demandes se sont accrues de 51,6 % dans les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin entre 1972 et 1976, soit plus du double de la moyenne nationale. Certes, depuis le mois de mars 1976, le nombre des chômeurs est resté relativement stable. De 20 666 demandes d'emploi non satisfaites en mars 1976, elles sont passées à 21 338 en mars de cette année. Le départ durant la même période de 3 800 travailleurs étrangers — dont le nombre a baissé de 12,8 % en quatre ans — explique en partie la stabilité des chiffres. Car les demandes enregistrées par l'A.N.P.E. ont augmenté de 31,29 % en l'espace d'un an et c'est un phénomène qui va s'amplifiant. Ce ne sont pas les 2 254 emplois créés par les 63 entreprises installées en Alsace (27 dans le Bas-Rhin, 36 dans le Haut-Rhin) ces trois dernières années, qui pourront remédier à cet état de choses.

L'Alsace est en fait gravement touchée par le sous-emploi d'autant que les jeunes de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un travail sont plus nombreux dans les deux départements du Rhin que dans le reste de la France. La situation est d'autant plus inquiétante que 32 % des salariés de l'industrie alsacienne travaillent dans des entreprises contrôlées totalement ou partiellement par des capitaux étrangers. Sur les 252 entreprises qui se sont implantées dans le Bas-Rhin depuis 1954, 109 sont ouest-allemandes, 11 américaines et 10 de nationalités diverses.

« *Aujourd'hui les jeunes Alsaciens qualifiés travaillent en Bade Wurtemberg* », constate désabusé, le patronat. De fait, 55 % des ouvriers qui traversent le Rhin chaque matin pour se rendre à leur travail, en Allemagne fédérale, sont âgés de moins de vingt-six ans. Ces migrations frontalières constituent un phénomène qui est loin d'être marginal en matière d'emploi. Surtout constaté dans les zones directement situées à proximité de la frontière (dans certains cantons du nord de l'Alsace, comme ceux de Lauterbourg et Seltz, une personne active sur trois occupe un emploi outre-Rhin) il touche une proportion significative de la population active régionale : un Alsacien sur vingt-quatre travaille en Suisse ou en Allemagne de l'Ouest.

Après avoir atteint son maximum en 1974 (on comptait 31 860 frontaliers), leur nombre a amorcé une lente régression depuis 1975. La réduction des migrations frontalières a surtout touché les travailleurs haut-rhinois. On sait qu'en 1975 et 1976 le nombre des frontaliers vers la Suisse a diminué de près de 2 000 par an. Cette tendance à la baisse s'est ralentie l'année suivante où le nombre a diminué de 600 personnes. Cependant, sur une période de trois ans, la réduction de ces travailleurs migrants est très significative : de 18 470 en décembre 1974 elel est passée à 14 370 en décembre 1977, soit une diminution de plus de 4 000 personnes (22 %). Toutefois, depuis l'année dernière, une légère reprise des migrations vers la Suisse a été enregistrée : au 1er janvier 1979, 14 845 Alsaciens travaillaient à Bâle ou sa proche banlieue.

De même les échanges de main-d'œuvre vers l'Allemagne ont été affectés par une baisse deux fois moins forte cependant que pour les migrations vers la Suisse. De 1974 à 1977 le nombre des frontaliers alsaciens en Allemagne est passé de 13 390 à 11 870, soit une baisse de 11,4 %. Mais cette diminution s'est stabilisée au cours de l'année écoulée.

Ces 26 755 frontaliers alsaciens pèsent comme une épée de Damoclès sur la vie économique, où l'on craint périodiquement une récession des économies voisines et un retour massif de ces travailleurs. En fait, il n'en est rien, d'autant que, en mars dernier, le nombre des chômeurs a diminué de 15,6 % en République fédérale d'Allemagne. Pour la première fois depuis novembre 1978, il y a moins d'un million de chômeurs en Allemagne, et cette baisse se constate dans toutes les branches de l'activité économique. Une relance qui sera également bénéfique pour l'Alsace, car déjà deux firmes de ce pays ont manifesté leur intention de s'installer dans le Haut-Rhin : une entreprise spécialisée dans les chaussures de qualité dans la zone industrielle de Fellering-Oderen et une société de prêt-à-porter dans les anciens locaux de la filature de laine peignée de Malmerspach.

Dans les milieux économiques alsaciens, on souhaite maintenant que « *les investissements d'origine française s'accroissent dans les deux départements où les capitaux étrangers ont été nombreux à apprécier les possibilités offertes par cette province située au cœur du Marché commun* ». Car ici, cet appétit des investisseurs étrangers pour l'Alsace, après avoir inquiété, commence sérieusement à exaspérer.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

société

Deux morts inexplicables

M. Bernard Carles, quarante-huit ans, qui a tué son fils unique, Stéphane, onze ans, jeudi 10 mai dans la soirée à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), avant de retourner sa carabine contre lui, est mort vendredi matin de ses blessures (nos dernières éditions).

Professeur de tôlerie depuis vingt ans dans un centre de formation professionnelle pour adultes de Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), M. Carles venait de regarder sur FR 3, avec son épouse et son fils, le film de Valerio Zurlini, le Professeur. *Le ton désenchanté de ce film ne peut évidemment expliquer ce geste, même si Bernard Carles semble en avoir été profondément affecté, au point, selon les enquêteurs, de déclarer à sa femme que le monde était* « pourri ».

Vendredi, les volets du petit pavillon où les Carles habitaient dans le vieux Champigny étaient clos. Ils y avaient emménagé il y a un an environ, et personne ne les connaissait vraiment. Ce pavillon et son jardin paraissaient être la seule passion de M. Carles, selon ses collègues de travail, qui le connaissaient mieux. Bricoleur et jardinier, il lui arrivait de leur apporter au printemps des fleurs et des fruits. On ne lui connaissait aucun engagement politique ni aucun ennui de santé. Plutôt discret, il avait plaisanté jeudi à la cantine avec quelques collègues. Un homme sans histoires, dont le geste demeure pour l'instant totalement inexplicable.

— B. L.-G.

JUSTICE

« L'OPÉRATION BABEL » EN CORRECTIONNELLE

L'ombre discrète de M. Samuel

Au rythme de trois journées d'audience par semaine, les débats de l'affaire de fraude fiscale dite « Opération Babel », ou encore « Affaire Flatto », ouverts le 3 mai, vont leur bonhomme de chemin devant la trente et unième chambre du tribunal de grande instance de Paris. A la thèse de la Direction générale des impôts, partie civile, qui est aussi celle du parquet, ceux des principaux prévenus présents ont pu opposer leurs arguments en s'expliquant sur la première des opérations reprochées. Et ces explications diverses ne sont pas toutes dénuées de pertinence.

Quel que puisse être leur sort au jour du jugement, ils se souviendront de l'épreuve. Ces mains au dos, ces doigts qui se nouent, se dénouent, se crispent, ne trompent pas. C'est le signe certain, fût-il à peine perceptible, du trac. Il n'y a plus là de P.-D.G. qui tienne. A ce stade, la justice est bien la même pour tous. Jusque-là ils n'avaient peut-être pas eu tellement loisir d'y songer.

En attendant il faut répondre, et de préférence sans faux pas. Point trop d'éclats, M. Anthony Schoux au pupitre présidentiel ne les apprécie pas. Mais point non plus trop d'incertitude ni d'oubli, M. Jean-Louis Guyot, au siège du ministère public, veille.

De la fraude fiscale reprochée, ils conviennent à peu près tous volon- kibboutzim qu'elle a eu lieu ? Mais tiers. Comment faire autrement alors que M. Flatto crie lui-même sur les ceux, ici, pour qui l'inculpation n'est que celle de complicité, se tiennent pour offensés. Qui dit complice dit aide et assistance en connaissance de cause. Qu'ils aient objectivement aidé ou assisté, peut-être. En connaissance de cause, sûrement pas. Le réquisitoire leur la baille belle qui pose en postulat l'existence d'une organisation de fraude. Va-t-il démontrer que ces acheteurs de terrains ou d'immeubles, que ces notaires qui passaient des actes de vente, fussent-ils concomitants, ces prêteurs qui *avançaient,* non sans garantie assurée, les sommes nécessaires aux acquisitions, pouvaient soupçonner, subodorer les manigances qui allaient s'effectuer en amont ou en aval ? Sans les concours que chacun donnait, on n'aurait pas pu dissimuler, donc frauder. Certes. Mais si ces concours respectifs étaient innocents et en eux-mêmes inattaquables ? Voilà l'économie de leur défense. Regardons de plus près l'« Opération Lafayette » *(le Monde* daté 6-7 mai), moins compliquée et rebutante qu'il n'y paraît.

Vente et revente

Premier acte : l'achat par la Société d'études et de statistiques industrielles (SESI), entreprise du groupe Flatto, au groupe Boussac d'un ensemble immobilier pour 19 millions de francs. L'acte est passé en l'étude de Mᵉ Pierre Lerouley, notaire à Paris. Deuxième acte : le même jour, toujours en l'étude de Mᵉ Lerouley : revente par la SESI de ce bien non encore payé à trois sociétés civiles immobilières créées pour la circonstance et dans lesquelles la SESI a des intérêts, mais cette fois au prix de 31 millions. Plus-value : 12 millions. Au vu de ce dernier acte de vente, la SESI obtient un prêt de 24 800 000 F, soit 80 % des 31 millions, de la Société auxiliaire hypothécaire (S.A.H.), filiale de La Paternelle. Avec cet argent, on paie les 19 millions dus au groupe Boussac vendeur initial. Restent disponibles 5 200 000 F. Et voilà le reproche : de telles sommes peuvent parfaitement échapper au fisc.

Mᵉ Lerouley s'explique posément, derrière des moustaches nietzschéennes. Eh quoi ! Il a passé le même jour deux actes portant sur le même bien. La belle affaire ! Rien n'interdit, fût-ce le même jour, un acte de revente à un prix quelconque. Fallait-il s'apercevoir que les sociétés qui rachetaient 31 millions ce bien, initialement vendu 19, n'étaient pas tout à fait étrangères à la SESI ? L'administration fiscale pouvait tout autant intervenir et pratiquement tout de suite. Elle disposait de tous les éléments, puisque Mᵉ Lerouley avait adressé, comme il convient, c'est-à-dire dans les deux mois, au Bureau des hypothèques la totalité des actes. N'est-ce pas l'indice, sinon la preuve, d'une totale bonne foi ?

La majoration de 12 millions ? On lui avait expliqué qu'il y avait déjà un permis de construire et qu'il s'agissait d'aménagement de bureaux. Valorisation certaine. N'importe qui à Paris vous le dira. On lui avait expliqué aussi que ce système de vente et de revente avec anticipation sur la plus-value était exigé par la S.A.H. elle-même soucieuse de se bien garantir. Comment douter de la S.A.H. filiale de La Paternelle : pignon sur rue, prestige incontestable, *réputation* à toute épreuve ?

Que la SESI, dans l'affaire, ait pu disposer de liquidités, pourquoi pas ? Le dégagement de trésorerie n'est pas interdit et les fonds en question pouvaient parfaitement servir à la réalisation des travaux. De toute façon, l'aspect économique n'est pas, en matière immobilière, du ressort du notaire.

L'homme du procès

L'homme du procès, c'est M. Jean-Claude Jacquesson. Sa mine boudeuse, les gros yeux effarés qu'il lui arrive de rouler, son teint de plein air, sont trompeurs. C'est un battant, et qui plus est un battant intelligent. Il l'a déjà montré. Il le montrera encore. Avec lui, on parle de M. Flatto, pas trop, mais suffisamment pour un peu mieux connaître ce grand absent.

Pour M. Jacquesson, M. Flatto, à *l'époque, c'était M. Samuel. Pas un* ami, mais un bon client dont M. Jacquesson, dans sa propre société, l'ORGEC, s'était fait le gestionnaire. En 1972, ils se sépareront. On n'en est pas là. Oh ! La SESI, dont on parle tant pour le moment, ce n'était pas le rêve pour M. Jacquesson. Mais M. Flatto, lui, *« sortait de la norme de ce qu'on a l'habitude de rencontrer ».* D'abord il était *« de ces gens qui ne signent jamais rien ».* On signe pour eux. Et puis il avait tout ce qu'il fallait pour attirer confiance : des biens au soleil, un hôtel particulier *en construction du côté du* Champs-de-Mars, de l'entregent, des relations, une activité débordante, le téléphone à la main toutes les dix minutes, à midi comme à minuit. Et puis il avait son prêteur, la S.A.H.

Une S.A.H. impitoyable, méfiante comme pas un. C'est elle qui imposait ce système, *« ce montage juridique »* de ventes successives qui faisaient grimper d'emblée la valeur du terrain ou de l'immeuble. Il lui fallait bien plus que la garantie hypothécaire de premier rang. Elle exigeait une véritable subrogation. M. Jacquesson voyait bien que c'était ruineux, mais *« on n'avait pas le choix ».* Cela dit, ces immeubles de l'« Opération Lafayette » valaient bien plus que les 19 millions de leur prix initial. Alors, comme Mᵉ Lerouley, M. Jacquesson avait confiance dans la S.A.H.

Que dit-elle, cette S.A.H. ? Son P.D.G. de l'époque, M. André Michelet, faisait confiance à M. André Bouxom, vice-P.D.G., chargé de la gestion des sociétés de crédit au groupe La Paternelle. *« Aujourd'hui, bien sûr, je dis qu'il n'aurait pas fallu lui faire confiance. Mais, à l'époque, ç'aurait été instaurer un climat de suspicion. »* Pourtant M. Bouxom, à son tour sur la sellette, ne se sent pas coupable. C'est vrai qu'il avait mis pour tous les prêts à consentir *« des conditions de sécurité qui faisaient qu'à mon sens il nous était impossible de perdre de l'argent ».* Il dira même que, toujours à son sens, *« la S.A.H. n'a pas mangé d'argent ».* Cependant, cette façon de prêter sur le vu d'actes de vente qui surévaluaient la valeur initiale des biens et faisaient de surcroît à l'emprunteur des disponibilités immédiates ne devait-elle pas paraître suspecte ? N'avait-il pas à sa disposition les dossiers comprenant l'ensemble des actes de vente ? Il ne les regardait pas. *« On demande à l'acheteur à qui il achète. On connaît le nom du vendeur, mais pas celui du vendeur du vendeur. »* Bref, l'usage, nous a-t-on assuré, veut qu'en ces matières on se fiche comme d'une guigne des origines de propriété.

Cependant, M. Jacquesson n'a-t-il pas soutenu que tout ce système était exigé de la S.A.H. elle-même, autrement dit que c'était ce prêteur léonin qui imposait ces sociétés civiles immobilières créées pour la circonstance et que le réquisitoire appelle sociétés-écrans ? Aux dernières nouvelles, cette riche idée n'aurait pas été de M. Bouxom, mais de M. Jean Métayer. Pas un commode, celui-là, si l'on en croit M. Jacquesson qui l'a bien connu : *« Avec lui, c'était : tac ! tac ! tac ! boum ! »* Comme M. Flatto, M. Métayer est ailleurs : en fuite.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Un cocktail Molotov et des pavés* ont été lancés par trois jeunes gens vendredi matin 11 mai, vers 1 h. 15, contre la façade de l'Agence nationale pour l'emploi, 6, rue Félix-Faure, à Paris-15ᵉ. Les trois jeunes gens ont été interpellés par une patrouille de police. Il s'agit de MM. Alain Deshayes, vingt-deux ans, et Alain Zeziola, vingt ans, et de Mlle Pascale Goetschy, vingt-deux ans.

Faits et jugements

L'affaire de la Bourse de commerce de Paris : cinq nouvelles inculpations

M. Bernard Peyrat, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé, vendredi 11 mai, cinq nouvelles personnes dans l'affaire des bénéfices irrégulièrement réalisés par des commissaires agréés de la Bourse de commerce de Paris et des remisiers au préjudice de clients, à la faveur d'opérations d'achat et de vente à terme de marchandises telles que sucre et cacao. Cinq autres personnes avaient déjà été inculpées. Les nouvelles inculpations concernent M. Michel Wiart, président de ancien remisier actuellement gérant de société, Jean-Louis Dupré, ancien remisier actuellement administrateur de société, Pierre-Elie Borione, ancien commissaire agréé devenu directeur de société, et Jean-Pierre Godfard, qui fut son conseiller technique. Ces personnes ont été laissées en liberté.

Contre la charge Wiart se sont manifestés dix-huit plaignants pour un préjudice global de 3,5 millions de francs. Les huit plaignants contre la charge Borione auraient perdu au total 2,2 millions de francs.

● *M. François Marian, ancien président du conseil départemental de la Croix-Rouge des Hauts-de-Seine,* a été mis en liberté sous contrôle judiciaire, vendredi 11 mai. M. Marian a dû verser une caution de 100 000 F et s'engager à payer à partir du 1ᵉʳ octobre quatre mensualités de 400 000 F. L'ancien président était en prison depuis le 20 décembre 1978, inculpé d'abus de confiance, faux en écritures e tescroquerie *(le Monde* du 6 février).

● *Deux médecins condamnés.* — Après dix ans de procédure, le tribunal de grande instance de Marseille a condamné deux praticiens — les docteurs Yvon Beltrami, stomatologiste, et Jean Vacarisas, anesthésiste, jugés solidairement avec les responsables de la clinique du Grand-Saint-Giniez, à Marseille — pour avoir par négligence *« privé une patiente d'une chance de guérison ou d'amélioration ».* Ils devront payer la somme de 284 000 francs à Mme Marie-Louise Calme, soixante-huit ans, atteinte de dysphonie définitive multiple, un extraction dentaire multiple un accident postopératoire dû à une obstruction laryngotrachéale consécutive à une intubation avait entraîné un coma. — *(Corresp.)*

● *Des coups de feu ont été tirés,* dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 mai, contre la Bourse du travail d'Amiens (Somme), devant laquelle se trouvaient trois militants de la C.G.T. Il n'y a pas eu de victime bien que les projectiles aient été tirés à hauteur d'homme. Selon la police, le tireur est un homme, pris en flagrant délit de vol d'une voiture par les militants de la C.G.T., qui aurait tiré pour se dégager. L'Union départementale C.G.T. déclare que *« cet acte criminel fait suite à la machination du 23 mars »* et dénonce la *« recrudescence des attentats fascistes ».*

● *Les agences matrimoniales et Antenne 2.* — Dans le référé engagé contre Antenne 2 par une agence matrimoniale et trois organisations professionnelles, la cour d'appel de Paris a infirmé, le 11 mai, la décision rendue l'avant-veille par M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal civil, en ce qu'elle avait ordonné la diffusion au cours de l'émission « C'est la vie » d'un carton faisant état des protestations et réserves des requérants *(le Monde* du 10 mai). La cour a fait droit sur ce point aux arguments développés au nom d'Antenne 2 par Mᵉ Castelain soutenant qu'une telle diffusion ne pouvait intervenir que dans le cadre du droit de réponse dont les modalités d'exercice sont strictement prévues par la loi du 3 juillet 1972. La cour a toutefois confirmé la partie de l'ordonnance de M. Drai accordant certaines mesures sollicitées par les conseils des demandeurs Mᵉˢ Pornon, Hermet-Lartigue, Gaube-Lenormand, Campana-Doublet et Leeknegt, à savoir la mise sous séquestre pour trois mois des bandes contenant l'enregistrement des émissions litigieuses.

● *Deux anciens gardiens de la paix stagiaires* ont été condamnés, jeudi 10 mai, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne pour trente et un cambriolages commis en 1977 et 1978 avec la complicité de huit autres personnes. André Grisery, vingt et un ans, gardien de la paix stagiaire au corps urbain de Lyon au moment des faits, a été condamné à deux ans et demi de prison, dont un avec sursis, et Alain Rousset, vingt-sept ans, affecté à la même compagnie, à quatre mois de prison ferme. M. Paul Brunet, quarante ans, gardien de la paix à Rive-de-Gier, poursuivi pour complicité, a été relaxé au bénéfice du doute. Des peines d'un mois de prison avec sursis à douze mois, dont six avec sursis, ont été infligées aux huit autres inculpés. — *(Corresp.)*

RELIGION

Des prêtres et des évêques s'inquiètent de la conception du sacerdoce exposée par Jean-Paul II

La lettre adressée par Jean-Paul II aux prêtres à l'occasion du jeudi saint (« le Monde » du 10 avril) continue de provoquer *réactions et commentaires. Tous ne partagent* pas la conception très classique du sacerdoce exposée par le pape, et un certain nombre de prêtres ont décidé, individuellement ou collectivement, de répondre à la lettre pontificale.

Des évêques se font les porte-parole de leurs prêtres auprès du pape. C'est ainsi que des évêques maghrébins, récemment reçus par Jean-Paul II, lui ont parlé de la situation particulière d'une Eglise où les prêtres ont une profession, ne font aucun prosélytisme et ont donc été amenés à repenser toute la missiologie. Mgr Jean Rémond, évêque auxiliaire de la Mission de France, qui travaille lui-même à mi-temps, doit se rendre prochainement à *Rome pour s'entretenir avec le pape au sujet* des prêtres-ouvriers et du dialogue chrétien-marxiste en France (1).

Le cardinal Alexandre Renard, archevêque de Lyon, enfin, reçu dernièrement par Jean-Paul II, a accepté de remettre au pape une lettre signée par une trentaine de prêtres des onze diocèses de la région apostolique Centre-Est, rédigé lors de l'assemblée régionale des prêtres, qui a eu lieu au couvent dominicain de L'Arbresle, les 22 et 23 avril.

ALAIN WOODROW.

« Nous nous étonnons d'abord, écrivent — notamment — les prêtres de la région Centre-Est, *que vous vous adressiez aux prêtres du monde entier, au titre de votre expérience personnelle. Car c'est essentiellement avec nos évêques que nous élaborons et que nous organisons peu à peu la pastorale au service des hommes et des femmes de nos diocèses (...). Voilà pourquoi il nous paraît difficile d'écrire à tous les prêtres de l'Eglise, sans tenir compte des conditions concrètes d'exercice de leur ministère... C'est pourquoi aussi, votre lettre ne semble pas ouvrir un dialogue : elle apparaît comme une parole venant d'en haut et trop liée à une théologie qui ne reprend pas pleinement les orientations du concile Vatican II... »*

Après avoir souligné que, selon le concile, prêtres et laïcs sont *« tous responsables dans l'Eglise »,* les signataires poursuivent : *« Dans le monde où nous vivons,* nous *ne pouvons pas être prisonniers d'un modèle de prêtre qui a sa valeur, mais qui ne correspond plus aujourd'hui aux exigences de l'annonce de l'Evangile. Dans une société incroyante et massivement indifférente, nous partageons la vie des communautés et nous savons les difficultés qu'elles éprouvent à témoigner de Jésus-Christ. C'est pourquoi un certain nombre d'entre nous, par fidélité au service d'un peuple, participent des engagements professionnels et politiques, ou participent à la vie économique ou culturelle de leur région.*

» Dans votre lettre, vous semblez appeler « laïcisation », ce qui est pour nous volonté de présence à la vie de notre peuple. Cette proximité donne dynamisme à notre ministère et espérance à ceux auxquels nous sommes envoyés... Nous constatons déjà que, sur ce plan, votre déclaration est utilisée par ceux qui, en France, s'opposent à Vatican II.

» Par ailleurs, concluent *les prêtres, si le célibat est un « don de l'Esprit », cohérent avec la vie religieuse, pourquoi ce « don » serait-il « obligatoire », pour l'appel à un service ministériel ? Si pour un certain nombre d'entre nous, le célibat peut devenir chemin de service et de don de soi, l'amour conjugal ne serait-il pas, lui aussi, un chemin compatible avec ce même appel, comme dans d'autres Eglises chrétiennes ?*

» Or nous constatons avec regret que des prêtres généreux et prêts à servir sont exclus du presbyterium parce qu'ils demandent à être relevés de leurs promesses. Alors que, pour nous, ce n'est pas la fidélité à un état de vie qui nous paraît prioritaire, mais la fidélité au ministère confié au service des communautés. C'est pourquoi nous refusons aussi le parallèle entre le sacrement de mariage et la promesse de célibat : s'il est vrai que le mariage est le sacrement de l'amour, l'ordination sacerdotale n'est pas le sacrement du célibat.

» Enfin, dans un domaine aussi complexe que celui de la vie affective, et aussi sacré que celui de l'amour humain, l'obligation absolue du célibat ne respecte pas le chemin de chaque personne et peut être source de déséquilibre personnel et de manque de dynamisme, dommageables pour la vie des communautés. »

« Où est le libre choix ? »

D'autre part, l'association des Prêtres en foyer, qui regroupe quelques-uns des six mille prêtres mariés en France, ont adressé à Jean-Paul II une réponse à sa lettre sur le sacerdoce. En voici

« L'affirmation du « pouvoir sacré du prêtre », *un sacerdoce verticalement hiérarchique et structuré* « différent dans son essence du sacerdoce du peuple de Dieu », *un service presbytéral et ministériel qui ne prend pas son origine dans la Communauté, le maintien intransigeant du célibat des prêtres, que l'on persiste à présenter tout aussi indissoluble que le mariage des époux* (« ceux qui sont liés par le mariage ont le droit d'attendre de nous un témoignage de fidélité jusqu'à la mort »), *c'est distinguer juridiquement dans l'Eglise le clergé qui décide et le peuple qui exécute. C'est au moins en droit la mise en tutelle du laïcat qui trouvera la sérénité et la sécurité spirituelle dans l'obéissance au pouvoir sacré de la Hiérarchie. »*

En soulignant *« avec tristesse la finesse de l'équivoque sur le cébilat des prêtres présenté comme choix libre et parole donnée librement »* les signataires constatent : *« C'est la reprise déroutante d'une vieille théologie au service de l'appareil. Il n'est plus à remettre en cause aujourd'hui que le célibat des prêtres est une exigence requise, dans l'Eglise latine, au nom d'une loi disciplinaire de l'Institution, sans tradition dogmatique. Ce qui est aussi équivoque est de laisser entendre que sacerdoce et amour conjugal, tout en étant des « dons de l'Esprit »,* sont incompatibles. *Mais est-ce au nom du Christ ? Non pas, c'est au nom d'une loi.* Où est le libre choix ?

» Que l'on en termine avec les équivoques et les ambiguïtés ! écrivent encore les signataires. *La fidélité au Christ, c'est autre chose que la fidélité à la loi du célibat. Ce n'est pas la loi qui a déterminé notre engagement au ministère et ce n'est pas la loi qui est témoignage de fidélité à Jésus-Christ s'il est vécu librement par vocation. Ce n'est pas le célibat qui nous a fait prêtres et qui nous a fait vivre en prêtres. C'est bien la passion d'évangéliser et de servir. Ce que nous n'admettons pas, c'est de présenter le célibat des prêtres comme critère de leur fidélité à Jésus-Christ alors qu'il est, dans ces conditions, critère de fidélité à l'institution. Nous relevons que la lettre du pape lie ces deux fidélités différentes dans la même valeur de témoignage.*

» Prêtres mariés ou prêtres célibataires, qu'est-ce que cela importe au regard de l'Evangile pourvu que, par les uns et les autres, l'Evangile soit annoncé ! Face à l'Amour qui nous interpelle tous, que vient faire cette question du célibat obligatoire quand le sort des hommes est en jeu ! Mettons le Christ dans la balance pour nous départager, à condition, bien sûr, qu'il soit vivant dans notre vie. »

(1) Dans un numéro spécial d'une nouvelle revue *Vin nouveau,* publiée par la Mission de France en supplément à la *Lettre aux communautés,* Mgr Rémond souligne la nécessité, pour tous les chrétiens, mariés ou célibataires, religieuses ou futurs prêtres, de *« tracer de nouveaux chemins que nous n'avons pas encore ouverts »,* ce qui rejoint *« la démarche des prêtres ouvriers ».*

Vin nouveau, B.P. 14, 94121 Fontenay-sous-Bois, Cedex.

Mme VEIL ANNONCE L'ENTRÉE EN VIGUEUR PROCHAINE DE LA LOI SUR L'INTÉGRATION DU CLERGÉ CATHOLIQUE A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Hôte au déjeuner annuel de la Mutuelle Saint-Martin, qui a eu lieu à Paris, au Palais de la Mutualité, le 10 mai, Mme Simone Veil a fait le point sur la généralisation de la Sécurité sociale à tous les Français, en ce qui concerne la protection sociale — assurance-vieillesse, assurance-maladie — du clergé et des religieux catholiques qui ne relèvent pas déjà d'un régime obligatoire de Sécurité sociale.

Les textes d'application de la loi du 2 janvier 1978 sont maintenant achevés, a déclaré le ministre de la Santé, ils sont actuellement devant le Conseil d'Etat et entreront en vigueur *« au cours des prochaines semaines ».* Les trois principes qui ont guidé cette *« longue année de travail »* sont, selon Mme Veil, *« la solidarité »* avec les autres bénéficiaires de la Sécurité sociale, *« la spécificité de la vie religieuse »* et *« l'efficacité ».*

En ce qui concerne l'assurance-maladie, les cotisations seront collectives, par diocèse ou congrégation religieuse, et atteindront la moitié de la contribution globale. La caisse maladie fera masse avec le régime général, tout en gardant sa spécificité de régime particulier, avec un conseil d'administration composé de trente-trois membres, dont vingt-huit du culte catholique, soumis à la tutelle du ministre chargé de la Sécurité sociale.

Pour ce qui est de l'assurance-vieillesse, enfin, un régime autonome est institué, qui versera une pension de 7 500 francs par an à ceux qui atteignent l'âge de soixante-cinq ans, après avoir cotisé pendant trente-sept ans et demi. Cette caisse autonome sera gérée par la Mutuelle Saint-Martin. Après avoir remercié *Mme Veil pour le travail accompli,* le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a remis au directeur de la Mutuelle Saint-Martin, M. Morosoli, à l'occasion de sa retraite, les insignes de commandeur de l'ordre de saint Grégoire le Grand, de la part de Jean-Paul II.

NUCLÉAIRE

● *Le Nord-Est de Munich en Allemagne fédérale pourrait être menacé de pollution nucléaire,* à la suite d'un incendie qui a éclaté le 12 mai au département de physique de l'Institut de recherches de Garching, près de la capitale bavaroise.

Un porte-parole du ministère de l'environnement bavarois a indiqué que le réacteur de Garching n'était pas menacé par le sinistre. Il a précisé que des voitures spéciales munies d'instruments permettant de mesurer la radioactivité étaient mises en service. L'incendie n'était toujours pas éteint dans la matinée de samedi 12 mai. — *(A.F.P.)*

Le Monde aujourd'hui

LE FIL DU TEMPS

Sur la violence

Les deux textes de chroniques « Au fil de la semaine » dont nous reprenons des extraits ont été publiés il y a moins de deux ans.

IL ne sert à rien de démontrer que la vie d'un jeune Français en 1977, même s'il est chômeur, est infiniment plus douce et facile que celle qu'ont connue ses parents au même âge. Il est vain de se donner bonne conscience à peu de frais en se disant que ceux qui réagissent ainsi ne sont, après tout, qu'une minorité, ce qui est vrai : et qu'elle ne comprend que des marginaux, des instables, des anormaux presque, ce qui est faux. On a appris depuis mai 1968 à ne pas sous-estimer les minorités agissantes... A quoi bon tenter de plaider le dossier de l'ordre et du conformisme, qu'ils récusent en les nommant oppression et hypocrisie, des droits de l'homme et de la démocratie, qu'ils accueillent par le sarcasme et la dérision, de l'autorité, qu'ils contestent âprement dans son bien-fondé, dans son expression, dans ses fins.

Ils ressentent, ils voient, ils soupçonnent partout la violence, et il n'est pas sûr qu'ils aient toujours tort. (...)

Savent-ils que chaque société a condamné certaines violences pour en pratiquer, en tolérer tout au moins, d'autres ? Peu leur importe au fond, ce qui les intéresse, c'est ce qui se fait ici et maintenant.

Et puis ils constatent aussi la violence sociale qui accable les plus démunis et les plus faibles : les immigrés, ces nouveaux esclaves voués aux tâches les plus pénibles, les plus sales, les plus malsaines et les moins rétribuées, que nul ne veut plus assurer ; les vieillards, les handicapés, les inadaptés, tous ces « exclus » trop souvent laissés pour compte du bien être et du progrès ; les chômeurs, assistés certes pour la plupart et bercés de promesses fallacieuses, puisque le sous-emploi n'est plus, désormais et pour longtemps, un accident conjoncturel, mais un phénomène structurel. Et même nombre de travailleurs, infanterie de cette croissance économique qui est devenue le critère absolu de la réussite ou de l'échec de toute politique, à l'Est comme à l'Ouest.

QUE leur propose-t-on pour exprimer l'élan, la tension vitale, propres à la jeunesse, le dynamisme qui est le ressort de toute société ? La réponse organisée des partis politiques et des syndicats, du militantisme et du vote ? Leurs mécanismes sont apparemment non violents, et pourtant leur fonctionnement repose sur le matraquage idéologique, il exclut le vrai dialogue, l'incertitude dans la conviction, il débouche à tout coup sur l'intimidation et l'argument d'autorité.

Alors le travail, présenté comme un devoir, une nécessité sociale, la source d'équilibre et de bien-être, et qui, au surplus, anoblit l'homme ? Entendez-vous les éclats de rire que provoque ce genre de propos, à l'époque du « travail en miettes » parcellisé, ou des tâches sans intérêt, mécaniques, qui sont le lot du plus grand nombre ?

L'argent, le confort, l'abondance ? Etudiant les divers types d'agressivité devant le congrès de criminologie de Montréal, en juin dernier, Henri Laborit, savant et philosophe non violent, commentait le plus répandu d'entre eux, l' « agressivité de compétition », en disant : « Une société qui se veut « d'abondance » et qui prétend avoir oublié la pénurie devrait être capable d'une répartition équitable des biens et des êtres. Elle devrait être capable de ne plus camoufler sous un discours humaniste le droit du plus fort. »

Comment exiger d'un jeune ardent et impulsif qu'il demeure insensible, face à la violence, à cette autre violence que dénonce ainsi sans ambages l'homme de science, alors même qu'il plaide pour la non-violence ?

30-31 octobre 1977

Une autre société ?

LA nouvelle France veut la sécurité, l'ordre, et elle croit au progrès indéfini. Elle répudie le risque qui s'attache à l'esprit d'entreprise, elle craint le mouvement qui dérange et trouble, elle n'admet pas la crise qui ralentit sa marche vers ce qu'elle juge être le bonheur. Or cette crise, même si nous ne voulons pas l'entendre, est structurelle et non conjoncturelle, c'est-à-dire qu'elle modifie de fond en comble et pour longtemps le paysage économique et social. Encore ses effets les plus graves sont-ils dissimulés, de façon plus ou moins artificielle, pour quelques mois, un ou deux ans tout au plus. Quant au goût de l'ordre, il débouche facilement en France, on ne le sait que trop, sur l'autoritarisme de quelque homme providentiel. Et le besoin de sécurité, de stabilité, s'exprime par l'immobilisme en politique, et socialement par une frénésie de garantisme et de juridisme dans ce pays latin, donc de clientèle. Ce sont là les conséquences les moins plaisantes et les plus négatives de notre marche vers le salariat quasi généralisé.

Mais l'effondrement des modes de vie, des valeurs et des institutions hérités du passé comporte aussi un certain nombre de données nouvelles, souvent encourageantes, dont la convergence peut conduire à une meilleure forme de société. L'exigence d'une plus grande qualité de la vie quotidienne, qui s'affirme d'une façon croissante, revêt des aspects qui peuvent, à terme, se révéler très positifs.

Cette exigence porte aussi bien sur le milieu et les conditions dans le travail que, dans la communauté d'appartenance, sur le milieu naturel et les conditions de vie. Elle exprime de façon confuse, malaisée, maladroite parfois, la discordance entre les rythmes du travail et les rythmes naturels, le besoin de racines de l'homme de plus en plus coupé de l'empoignade féconde avec les matériaux, la soif d'insertion dans une culture concrète, régionale au spécifique, contrecarrée par les tendances au nivellement et à l'uniformité. Elle traduit aussi l'appétit de relations humaines autres qu'utilitaires ou de compétition pour briser l'anonymat et rompre la solitude, le rejet des contraintes physiques et psychologiques qui affectent la vie dans le travail et hors du travail telles que les cadences, les longs déplacements, les embouteillages, le bruit, la pollution, etc. En même temps, le désir se déplace de la quantité vers la qualité, les notions de santé et de bien-être s'élargissent, l'idée d'environnement ne recouvre plus seulement la lutte contre les nuisances, mais l'enrichissement du milieu où l'on vit. Ainsi de nouvelles demandes apparaissent pour améliorer qualitativement le cadre de vie — par exemple, étendre les espaces verts, — adapter la répartition du temps entre le travail et les loisirs — dans la journée, la semaine, l'année, la vie — et développer surtout toutes les formes de culture.

Bref l'épanouissement personnel n'est plus une spéculation philosophique pour favorisés de la fortune ou de la connaissance. Il tend à devenir une aspiration ressentie et vécue par un nombre sans cesse croissant de Français.

IDEALEMENT, cette prise de conscience, la fantastique poussée qu'elle va provoquer et dont nous n'entendons encore que les premiers balbutiements, devraient aboutir à un nouvel ordre social et à un nouveau modèle de société. La vie associative et participative, ce qu' « Echange et Projets » a appelé « l'autogestion de la vie quotidienne », c'est-à-dire une société plus conviviale, à la fois mieux organisée, plus libre et plus juste, une vraie réforme de l'entreprise, lieu privilégié du changement social, une révision des critères du développement et du progrès, est-ce l'utopie ?

Nous n'avons, au fond, pas le choix. Il serait vain, bien sûr, d'espérer qu'une telle transformation de la société française puisse s'effectuer sans rencontrer de puissantes oppositions, sans qu'on enregistre des reculs après chaque phase de progrès, sans aléas et sans à-coups et peut-être sans drames. La résistance au changement sera d'autant plus forte que ces changements-là sont plus profonds et relativement rapides. On peut même craindre que, faute de trouver leur expression par les voies normales du suffrage et de la politique ou de la participation institutionnelles, des minorités soit organisées, soit spontanément rassemblées, ne voient d'autre issue pour faire entendre leur protestation et leur désir de révolution qu'une violence aveugle, à la frontière du banditisme et de la criminalité, voire au-delà. Impossible aussi d'espérer qu'un modèle parfait de société, un nouvel équilibre entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'homme, et donc un homme nouveau, surgiront comme par enchantement des décombres. L'imagination créatrice, la mesure et le sang-froid trouvent, hélas ! bien vite leurs limites, et nous manquons cruellement de ceux que Jacques Delors appelait récemment dans ce journal des « ingénieurs en changement social ».

Cependant, tout donne à penser que nous allons non pas vers la société hyper-industrielle annoncée par Herman Kahn, Daniel Bell et certains futurologues, mais plutôt vers ce qu'un savant américain de l'Institut de recherches de Stanford, Willis Harman, a nommé une société trans-industrielle. Et politiquement sans doute, à travers des vicissitudes dont la gravité et la durée sont impossibles à prévoir, vers un socialisme d'un type inédit qui osera ou n'osera pas dire son nom.

Une fois encore, nous n'avons pas le choix : c'est cela, ou bien ce que Merleau-Ponty appelait « le pourrissement de l'histoire ».

27-28 novembre 1977

★ Un recueil des chroniques de Pierre Viansson-Ponté a été publié en 1974 sous le titre *Des jours entre les jours*. Un second tome va paraître prochainement.

L'amitié des lecteurs

Voici, par des lettres de lecteurs, ses correspondants, des extraits pris au hasard de réactions sans fard ni apprêt.

Une liberté éreintante

Je me retrouve seul, désormais, le lundi nous ne nous rencontrerons plus.

Il serait injuste de ne pas mentionner ses articles ou présentations de livres, mais permettez-moi, le lundi c'était son jour, c'était le jour de sa leçon. Leçon de style, de vocabulaire, de sagesse, de tolérance et de sérénité. Il avait la plume harmonieuse, l'information précise, il était d'une rigueur intellectuelle exemplaire et d'une réflexion qu'il avait poussée à son paroxysme.

J'avais toujours accolé à Pierre Viansson-Ponté deux petites histoires qui peuvent se confondre.

Sa liberté de réflexion me rappelle l'illustration quasi limite que Sartre donne de la liberté, il écrivait (dans *Huis clos* je crois) que la liberté c'était l'alternative devant laquelle est placé le torturé face à ces bourreaux, il peut choisir la voix des aveux ou... d'assumer sa souffrance, sa mort. La deuxième, n'est-ce pas le général de Gaulle qui disait que lorsqu'un problème doit être résolu il vaut mieux choisir la voie la plus difficile car elle est la moins encombrée.

Pierre Viansson-Ponté avait choisi sa liberté avec tout son poids et ses contraintes ; je n'ai jamais lu un seul article de lui duquel je pus être déçu, tout était choisi, ruminé, équilibré, après Dieu sait combien de recherches. Cet homme était superbe, libre, il avait choisi d'être libre, totalement, tellement libre mais d'une liberté si éreintante que beaucoup ne sont pas séduits et choisissent la voie des aveux, celle qui est très encombrée. « *Et peut-on leur en vouloir* » ? disait-il dans sa sage tolérance.

O. WARZEE
Jupille (Belgique).

L'invisible

Même si, depuis, des cohortes se sont ruées sur ses traces, il a sans doute été le premier à comprendre que la « vraie vie » était ailleurs que dans les institutions, que le sort quotidien et ultime de notre société se jouait surtout dans l'invisible, l'anodin.

J'ai un peu le sentiment que, aujourd'hui, c'est avec mon seul regard que je vais devoir apprécier la complexité du monde.

DANIEL SCHNEIDERMANN
étudiant (Paris).

Une seule injustice

A la suite d'un de ses articles concernant le chômage, j'avais écrit, il y a quelques mois, à Pierre Viansson-Ponté pour lui dire que j'appréciais énormément ses articles, qui me paraissaient pleins d'humour, mais que celui-ci m'avait déçue car j'y retrouvais tous les poncifs de la littérature syndicale.

Alors que ma lettre ne réclamait pas de réponse, Pierre Viansson-Ponté m'a envoyé néanmoins une correspondance fort courtoise (presque en retour) où il se déclarait désolé de ma déception, mais qu'il allait toujours jusqu'au bout de ses convictions, même si des abus pouvaient être constatés dans les causes qu'il défendait. Il ajoutait, en résumé, que du moment que, dans un quelconque domaine, une seule injustice subsistait, il voulait toujours être là pour la mettre en évidence, et donc aider dans la mesure de ses moyens, à la supprimer.

Mme SIMONE POTIER
(Chatou).

Du Rouergue

Il y a deux ans, en juin 1976, j'adressais à P. V.-P. mon premier livre. Un recueil de poésie, illustré, intitulé *Des Soleils rouergats*. Je n'avais aucune raison précise d'opérer cet envol, si ce n'est que j'admirais depuis longtemps son destinataire, que au demeurant, dans ma province, à 800 kilomètres de Paris, je n'avais jamais approché. Dans une lettre jointe, je lui expliquais seulement et un peu naïvement l'objectif que je poursuivais en essayant de diffuser les trois mille exemplaires que je venais de publier à compte d'auteur. Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir pratiquement par retour du courrier une très belle lettre de Pierre Viansson-Ponté, suivie quelques jours après d'un article charmant dédié à mon bouquin dans *le Monde* du 2 juillet 1976. Je me souviens de la date par cœur !

Il y a quelques mois, fin décembre, je lui adressais mon deuxième ouvrage, toujours en poésie illustrée et intitulé *Visages du Tarn*. Par retour du courrier, une nouvelle très belle lettre me parvenait. Je vous en indique les premières lignes (datée du 5 janvier 1979) : « *Des ennuis de santé me tiennent éloigné du* Monde *et m'immobilisent depuis plus de deux mois. Ils ne m'ont pas empêché d'assumer l'essentiel de ma tâche...* » L'essentiel de ma tâche... je trouve aujourd'hui que la formule lui ressemble tellement ! Puis plus rien. Je ne savais pas, je ne pouvais pas savoir, lecteur anonyme du journal et de ses pages dominicales, le drame qu'il vivait et que j'ai découvert, stupéfait, en apprenant sa mort par la télé.

Tout cela pour dire qu'à toutes les éminentes qualités, disons intellectuelles, qu'on lui reconnaît aujourd'hui, j'ajoute aussi celles du cœur. Répondre à une lettre d'un inconnu, aider cet inconnu d'un article, encourager une initiative sans aucun « intérêt » présent ou à venir, oui tout cela me paraît devoir s'ajouter à son portrait. Pour moi, ces traits me paraissent essentiels.

JEAN-PIERRE GAUBERT
(Castres).

Le vide

Cette voix qui se tait, qu'on connaissait, qu'on appréciait, qu'on estimait, quel vide, soudain !

Il y a ce que disent les confrères, les hommes politiques, les gens en vue. Il y a aussi, silencieux, le deuil des lecteurs anonymes.

MARIE-CLAUDE PAYS
(Saint-Lô).

Le souvenir de Pierre Viansson-Ponté

LA mort de Pierre Viansson-Ponté a soulevé une émotion que des centaines de messages et de lettres ne cessent de manifester. Parce qu'il était un des plus grands journalistes de notre temps, certes, et que beaucoup de ces hommages vont à une carrière, à un labeur et surtout à un talent exceptionnel. Mais tous vont au journaliste lui-même, à l'idée qu'il se faisait de son métier. Ils vont aussi au plus pudique des hommes de cœur.

Journaliste, Pierre Viansson-Ponté estimait nécessaire ce recul, cette distance par rapport aux événements et aux hommes qui n'était ni mépris des seconds ni simplification des premiers. Sans cesse à la recherche des évolutions des idées et des groupes, il les considérait, dès lors qu'elles représentaient un effort, même balbutiant, même maladroit et parfois brutal vers une société plus ouverte, avec sympathie et compréhension. Nul n'était moins cynique que cet observateur qui en avait tant vu.

Nul n'était plus chaleureux non plus que cet homme secret, discret et si peu disposé à parler de lui-même : au cours des deux émissions de « Radioscopie », à plusieurs années d'intervalle, il était parvenu à ne livrer, au moins directement de sa vie personnelle que... son âge. Sa mort a fait apparaître au grand jour que Pierre Viansson-Ponté avait, en dehors des relations directes qu'il entretenait avec tous ceux qui jouent un rôle sur la scène, d'innombrables amis que pour la plupart il n'avait jamais vus, mais auxquels il donnait un peu de lui-même : au-delà des lecteurs fidèles, ses correspondants.

Malgré une tâche harassante, il se penchait sur la moindre lettre, répondait au plus modeste ou au plus lointain avec plus que cette courtoisie attentive et réservée qu'il manifestait dans la vie quotidienne : avec amitié. Sous les mots sans grandiloquence, ni effusion, il se livrait à ces interlocuteurs cachés.

La chronique de Pierre Viansson-Ponté, « Au fil de la semaine » a été ainsi, non seulement le résultat de ses propres réflexions sur les événements et sur la vie quotidienne, mais l'émanation de celles des « Français de tous les jours ».

En hommage à notre ami disparu, nous publions aujourd'hui deux extraits de ces chroniques qui, datant d'un an et demi, ont conservé toute leur actualité.

Sa passion d'un métier difficile se reflète dans une lettre à une jeune fille qui lui demandait conseil pour devenir journaliste. Dans ses réponses aussi aux questions de Jacques Chancel dans une « Radioscopie » de 1970.

Quelques extraits de lettres évoquent les rapports qu'il entretenait avec ses lecteurs.

Le métier de journaliste

A une jeune lectrice qui lui demandait conseil en vue d'entreprendre une carrière journalistique, Pierre Viansson-Ponté répondait, quelques semaines avant sa mort, par cette lettre :

Mademoiselle,

Je voudrais pouvoir répondre de façon détaillée et surtout efficace à votre question, mais ce n'est pas facile.

L'écriture est une longue patience. Pour parvenir à la souplesse physique, il faut faire beaucoup de gymnastique ; et la souplesse de plume, la capacité de « faire passer » quelque chose de l'auteur au lecteur, exigent aussi de l'obstination, de l'exercice. Il faut écrire et se juger avec un peu de recul, sans excès de sévérité ni d'indulgence. C'est difficile.

Je crois qu'il faut se garder de penser qu'on porte un message, qu'on est détenteur de la vérité. C'est une disposition d'esprit très normale et classique à vingt ans. Mais c'est une illusion. Je l'ai partagée et, comme jeune journaliste débutant, je brûlais de faire partager mes idées, de convaincre. Or c'était mettre la charrue devant les bœufs, car je ne savais pas encore « faire passer » ce que j'avais à dire, je n'avais pas assez de gymnastique. Et surtout, personne ne me demandant d'écrire des éditoriaux, je me trouvais cantonné dans ce qu'on appelle les chiens écrasés (en fait, les chiens écrasés de la politique) et je n'avais pas l'occasion d'aller au-delà.

C'est venu petit à petit, au fil des années et de la carrière de journaliste et écrivain, bien lentement. Mes chances de m'exprimer se sont accrues en même temps que mes capacités à m'exprimer. Mais, à mon âge, croyez bien que, chaque fois que j'aborde un article, j'ai encore la hantise de la feuille blanche. Et que mes tiroirs sont pleins d'articles et de manuscrits de livres qui n'ont pas paru et ne paraîtront jamais, bien que j'aie publié une dizaine de livres...

Réussir à concilier l'écriture avec des études scientifiques ajoute évidemment à la difficulté. Ce n'est pas impossible, j'en connais des exemples, mais il faut évidemment deux fois plus d'acharnement. Plutôt que de vous disperser, essayez de construire un livre, de fiction ou non, peu importe. « Un article, c'est une fenêtre, un livre c'est une maison », m'a dit un jour François Mauriac. Vous mesurerez ainsi vos possibilités et vos lacunes, aussi bien pour concevoir, imaginer, construire, qu'écrire...

Bon courage. Très cordialement à vous.

∴

Répondant à Jacques Chancel dans une « Radioscopie », à France-Inter, le 24 septembre 1970, Pierre Viansson-Ponté avait, à bâtons rompus, défini l'idée qu'il se faisait du journalisme politique et sa vision d'une France idéale. Voici quelques extraits de cette émission :

Un témoin impuissant ?

« J'ai toujours été sceptique sur l'importance véritable des journalistes politiques. (...) J'ai même toujours été stupéfait de voir l'importance que certains hommes politiques attachaient aux journalistes ou aux journaux. Je ne suis pas convaincu de l'importance du journaliste.

» Qu'est-ce qu'il est ? Il est un témoin. Il enregistre bien ou mal, mais de son mieux, souvent, plus souvent aussi qu'on ne le croit, faiblement ou fortement. Il ajoute une tonalité, une vision personnelle, il la fait passer à son lecteur, ou il ne la fait pas passer... Et puis la vie est plus forte. Et puis les hommes, au milieu des circonstances, font de l'action politique. Le journaliste est un peu extérieur à tout cela, est un peu un impuissant politique. (...)

» Cela dit, il existe, dans la mesure où un certain nombre d'hommes politiques et parfois très importants, ont une espèce d'image un peu mythique de la presse et sont horriblement sensibles à tout ce qu'on écrit dans les journaux, se précipitent sur les journaux, réagissent à un mot, un adjectif, une virgule. (...)

Pas d'engagement affiché

» Et puis, il y a les gens qui sont journalistes politiques. Ils n'ont pas le droit d'afficher un engagement, à mon sens, s'ils veulent garder leur liberté de jugement. Ils n'ont pas le droit à l'amitié des hommes politiques. (...)

Divisé contre lui-même

» Le journaliste politique est divisé contre lui-même ; il est divisé, parce qu'il est citoyen, et qu'il juge : il juge ses gouvernants. Il met un bulletin dans l'urne ; il a sa vision des choses, de son pays, du monde ; et puis, en même temps, il est un témoin, un témoin qui parle d'ailleurs, pas un témoin muet, un témoin qui juge, car on attend de lui qu'il juge.

Une certaine fraîcheur d'âme

» Dans ce métier, il faut essayer de garder une certaine fraîcheur de sentiment et de jugement ; il faut garder une certaine dose d'enthousiasme. Sans cela, on le fait mal. (...)

» Il faut essayer de se tenir loin du cynisme et loin de la naïveté. C'est ça qui est peut-être le plus difficile. (...) »

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



854 219 dollars pour un nombril

Mme Virginia O'Hare, une New-yorkaise âgée de quarante-deux ans, a eu la surprise de découvrir, après une opération de chirurgie esthétique, que son nombril avait été déplacé sur la gauche d'environ un centimètre, raconte l'hebdomadaire américain *TIME*. *« Mme O'Hare demanda un million et demi de dollars de dommages et intérêts à son chirurgien, M. Howard Bellin. Elle estimait que cette opération, qui date de 1974, avait bouleversé sa personnalité, lui faisant perdre son dynamisme dans la société de placement de personnel qu'elle possède (elle a, depuis cette date, fait rectifier la place de son nombril par un autre docteur). »*

M. Belin, selon *TIME*, a admis que l'opération n'était pas parfaite, mais a fait valoir que Mme O'Hare était *« une maniaque de l'opération esthétique et qu'elle avait déjà fait modifier une fois le contour de ses yeux et son visage, et neuf fois le profil de son nez. Le jury a condamné le chirurgien à 854 219 dollars de dommages et intérêts. Celui-ci a fait appel ».*



Les espions italiens veulent se syndiquer

Le 14 octobre 1978, rue de Montreuil à Paris, de singuliers Italiens, venus de différentes capitales européennes, se sont réunis dans la clandestinité pour former un syndicat. Il s'agissait, selon le quotidien de Turin *LA STAMPA*, d'*« agents secrets, collaborateurs des attachés militaires, qui dépendent, même s'ils affectent de ne pas le savoir, des services spéciaux du ministère de la défense ».*

Que réclamaient-ils ? *« La sécurité du travail, des possibilités de carrière, l'assistance médicale et le droit à la retraite. »*

Des querelles de personnes et de responsables se sont élevées pour désigner un représentant. Tout se déroulant dans l'anonymat, c'est finalement *« M. X, coordinateur général du nouveau syndicat, qui a désigné à ce poste M. Y, employé auprès du bureau de l'attaché militaire à l'ambassade d'Italie à Paris ».*

The Economist

Le Porto et les Britanniques

L'ECONOMIST de Londres relate en ces termes les difficultés que vont rencontrer les négociants anglais en porto :

« Membres de clubs, hommes d'Eglise, pairs et gentilshommes, prenez garde ! Votre « after dinner » *traditionnel risque de se perdre ! C'est ce que redoutent aussi les familles anglaises, établies à l'étranger, qui expédient la plupart des liqueurs d'une petite région du Portugal vers le monde entier. En 1975, les exportateurs de porto avaient fait une découverte embarrassante : une partie de la production avait été renforcée avec de l'alcool de synthèse. Aujourd'hui, ils vont devoir faire face à une nouvelle épreuve : affronter la concurrence d'une nouvelle compagnie exportatrice.*

» L'organisation des négociants-exportateurs de porto fait valoir que cette nouvelle compagnie sera pratiquement sous la coupe de la « Casa do Douro », *un organisme étatique qui a d'importants pouvoirs de régulation du marché et possède des stocks considérables, de qualité inférieure, avec lesquels il pourrait inonder le marché. »*

L'ECONOMIST rappelle cependant que *« les acheteurs les plus importants ne sont pas les Britanniques, qui consomment 14 % de la production, mais les Français (34 %) et les Portugais eux-mêmes (15 %). Les Britanniques avaient seulement réussi jusqu'à présent à commercialiser la production et aimeraient continuer à le faire ».*

Le Progrès Egyptien

Quatorze minutes de travail par jour

Le quotidien *LE PROGRES EGYPTIEN* cite une étude de l'Institut du développement administratif d'Alexandrie selon laquelle *« le fonctionaire égyptien travaille, dans les administrations de cette ville... quatorze minutes par jour ».*

« Les raisons de cet état de choses, poursuit *LE PROGRES EGYPTIEN, seraient les retards pour se rendre au bureau, les départs avant l'heure de fermeture, le nombre insuffisant des bureaux par rapport à celui des fonctionnaires qui y travaillent, et le manque de surveillance. »*

EL PAIS

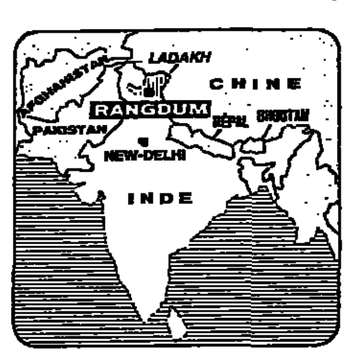
Les Ovnis préfèrent les pays sous-développés

Un congrès national sur les Ovnis (Objets volants non identifiés) vient d'avoir lieu à Madrid. Le quotidien espagnol *EL PAIS* constate que, à de rares exceptions près, les *« Ovnis apparaissent dans les pays et régions où règne la misère : Colombie, Paraguay, Brésil ou Sicile, Sardaigne, Andalousie... Il n'y a presque jamais d'épidémie d'Ovnis dans les pays industrialisés ».*

« L'Ovni a tendance à survoler les zones rurales, poursuit *EL PAIS, les régions les plus pauvres du monde sous-développé. Dans les campagnes où règne la superstition et où la naissance d'une chèvre à deux têtes n'a rien d'étonnant, l'idée d'une petit homme vert à grosse tête n'est considérée que comme un nouveau caprice de la nature. »*

Lettre de Rangdum

Voyage aux cloches du silence



« *LA nuit, toutes les eaux sont propres.* » Ce doit être un dicton local. Que les touristes apprennent à leur détriment ! Car ici, à Kargil, seconde ville du Ladakh, l'eau de toilette vient directement du caniveau, alors que les ruisseaux coulent à quelques mètres des maisons. Nous sommes en pays musulman pourtant, et il n'est pas évident, après douze heures passées sur des « routes » défoncées, de prendre la chose comme allant de soi. Mais enfin nous avons franchi le Zoji-la, le col qui sépare Srinagar, capitale du Cachemire, du pays *tibétain. Et demain il fera clair.* Demain, la découverte de la porte du Zanskar, Rangdum.

Encore un *nom* qui fait rêver : Zanskar, le pays du cuivre blanc. Entourée par des sommets vertigineux, une vallée où coule la rivière du même nom. Jusqu'à la construction récente d'un bout de route, elle était (et reste encore partiellement) *le seul moyen d'accès en hiver*, les caravanes passant sur la glace à leurs risques et périls. De telles rigueurs naturelles expliquent que le pays soit resté isolé, et que son histoire soit encore très mal connue.

On sait seulement que les Tibétains envahissent la région vers le septième siècle. Un de leurs rois, Trshi-Nyima-Gon, partage à sa mort (930) ses terres entre ses trois fils, et l'un d'eux reçoit le Zanskar. Cet événement marque le début d'une indépendance qui va durer jusqu'en 1640. Alors les Zanskaris deviennent vassaux des Ladakhis, puis les deux peuples devront repousser successivement des invasions musulmanes et mongoles. Inséparable désormais de la destinée de son voisin, le Zanskar passera sous l'autorité du maharaja de Jammu à la suite d'une longue et féroce guerre de six ans (1834-1840). La région tout entière deviendra partie intégrante de l'Etat indien de Jammu-et-Cachemire. De la grandeur passée du Zanskar il ne demeure rien. Mais les habitants ont conservé nombre de particularismes, dont le moindre n'est pas celui de la langue, qui sait se différencier du ladhaki, comme le ladhaki du tibétain de Lhassa.

Autres symboles d'une singularité, les deux rois de Padam et de Zangla, sans pouvoirs officiels, mais à l'influence certaine.

Les Cachemiris ne se préoccupent pas beaucoup de ces traditions. Ils préfèrent monopoliser la plupart des activités commerciales, et particulièrement l'exploitation des lignes d'autobus, *ainsi que le transport des* marchandises, notamment vers le Sud. C'est donc à bord d'un camion rempli de sacs de riz de 100 kilos que nous entamons notre voyage, qui s'effectuera, pour plus de sécurité, en convoi de trois véhicules.

Installés sur la plate-forme au-dessus de la cabine, au milieu de paquets et sous l'œil étonné de poules attachées à une lourde théière, nous goûtons dès le départ, le plaisir extraordinaire de découvrir des paysages immenses, avec le vent qui nous gifle, mais le ciel au plus près de nos têtes. Il y a de quoi être un peu ivre, car le trajet dure longtemps : de Kargil à Panikhar, il faut cinq heures pour parcourir 67 kilomètres, et de Panikhar à Rangdum, le second jour, neuf heures trente pour 50 kilomètres

La route suit le lit de la rivière Karcha (appelée également Suru). D'abord plein sud, puis vers l'est, après Panikhar. Longues montées, plateaux, longues descentes, un rythme idéal. Des montagnes d'une sécheresse absolue, sans herbe, sans buissons, sans arbres, hormis les taches de verdure signalant une source, donc un village. Dépouillement, oppression quelquefois devant cette sévérité, accentuée par l'altitude, qui varie entre 8 000 et 4 000 mètres. Mais toujours la certitude de rebondir de suprise en surprise, tant ces massifs se croisent, se succèdent, s'évanouissent, *toujours différents, toujours imprévus.*

APRES une nuit à Panikhar (où un employé du gouvernement, au fond d'une maison obscure, vous demande d'enregistrer votre passage sur un grand livre — quelques anglo-saxons, Japonais et surtout des Français vous ont précédé), le paysage change. S'installe un désert de blocs cyclopéens, lunaires. Le chauffeur, à côté duquel nous avons pris place provisoirement, car le matin est frais, dans la cabine-salon encombrée de photos, d'objets familiers, d'outils, de sacs, le chauffeur donc est lui aussi impressionné. Pourtant cette route, il la connaît par cœur. Il est originaire de Srinagar, et gagne la majeure partie de son revenu annuel pendant les mois d'été, à faire l'aller et retour, presque sans repos. Performance, quand on se rend compte de la tension nerveuse que représente la conduite sur un itinéraire plein de pièges.

Ceux des ponts, notamment. Les torrents, dans une telle région, ne peuvent être fluets ! La fonte des glaciers les rend ventrus, bouillonnants, furieux de se voir traversés par de simples assemblages branlants de bois ou de métal ; ils se vengent en imposant aux audacieux des haltes fréquentes. La plupart du temps, en effet, les passagers préfèrent prudemment descendre avant la délicate entreprise de franchissement. Autre cause de ralentissement, l'effondrement de la chaussée, et le patinage non artistique du 25 tonnes dans le marécage imprévu du « bas-côté ». Après, ou avant, ces péripéties, il fait bon de se restaurer avec des « chapatis » (galettes indiennes) et du thé, préparés dans un réchaud qui utilise — c'est bien plus pratique — l'huile de vidange, et toujours assis devant un cadre splendide, par exemple celui du glacier du Nun Kun, qui descend jusque dans la rivière.

Le Nun (7 183 mètres) *et le Kun* (7 080 mètres), frères jumeaux, sont les plus hautes montagnes du Tibet indien. Conquis pour la première fois par des Italiens, en 1913, ils n'ont pas l'air particulièrement effrayants. C'est que, à la différence d'autres géants, comme le Matterhorn, ils ne se détachent pas beaucoup de leurs voisins. L'illusion est trompeuse : peu d'expéditions peuvent se vanter d'avoir atteint leur sommet.

RANGDUM. Haut plateau cerclé de tentures démesurées. Un cirque presque parfait. Les auberges n'existent pas ici. Une dizaine de maisons serrées au milieu de cette vaste étendue, bâties en torchis, sur les toits desquelles sèchent l'*argol* (excrément de yak) et la *burtsé* (graminée), et une cabane en pierre où couchent des conducteurs de camion. Derrière un mur, une chèvre, ou un mouton. Mais on cherche en vain les troupeaux. Un vent tenace. Des vieilles femmes courbées, qui pendant des heures vont trier le riz. Les hommes sont absents le jour, à l'exception de ces deux Zanskaris avisés, qui proposent au voyageur toutes les provisions nécessaires pour entreprendre de longs parcours : biscuits, bonbons, confiture, riz, chapatis, thé, sucre, sel et beurre.

Nous déposons nos sacs à dos sous une grande tente blanche (une roupie par jour de location, soit 70 centimes), et nous regardons mieux autour de nous. C'est vraiment un bout du monde, même si Rangdum est relié au Ladakh, au nord, par la passe de Fotu-la, et à Padam, capitale du Zanskar, au sud, par celle du Pensi-la. Un univers fini, aux proportions admirables. Si l'âme s'élève, en effet, le long de ces parois formidables aux teintes ocres, brunes, rousses, grises, pour attraper un ciel d'un bleu violent, elle se repose aussi sur les six *chörtens* (stupas tibétains), simples, tranquilles, qui pactisent avec des compagnies entières d'edelweiss.

Au sud du plateau, dessiné à la base de la montagne, un cube blanc et rouge, le *gumpa* (monastère). Et pas un bruit. Rien d'autre que cette solitude ventée qui donne une voix particulière à toutes les composantes de ce lieu à l'écart des fureurs.

Après une marche d'une heure et demie à travers le reg, coupé par des ruisseaux complètement glacés, qu'il faut franchir — vite — avec de l'eau jusqu'aux genoux, des murailles. Des murs impressionnants peints en brun rouge et blanc, l'architecture typique des bâtiments civils et religieux du Tibet. Petits et grands *chörtens* à l'entrée, tourelles sur les toits, où flottent des drapeaux de prière, tour des fenêtres *badigeonné de noir ou de* rouge. Aucune finesse dans le détail ; les moines n'ont ni l'envie ni les moyens de parfaire leur œuvre. Il faut exprimer sa foi en édifiant, c'est tout. La cour en terre battue, les bâtiments disposés sans ordre apparent, des drapeaux encore, souvent déchirés, accentuant cette fausse idée de désinvolture.

PERSONNE. *Mais à peine avons-nous penché la tête à l'intérieur du Chakhang*, la salle de prières et de cérémonies, que nous sommes appelés à *grand renfort* de sourires par les moines. La coutume veut qu'un Tibétain ne se sépare jamais de son bol à thé. Les nôtres sont vite remplis de ce breuvage, *mélange de thé*, de sel de beurre de yak et de bicarbonate de *soude. La tsampa, farine d'orge*, nous est aussi offerte.

Thé et *tsampa* constituent l'ordinaire de cette communauté d'une soixantaine de frères. Et l'on n'en imagine pas d'autre depuis la création du monastère, en 1781. Les religieux appartiennent à l'ordre Gelugpa, celui des *bonnets jaunes*, celui de l'Eglise officielle, du dalaï-*lama, dont la photo trône en bonne place sur un autel*. Pas d'autre éclairage que celui de petites coupoles d'huile où flotte une mèche tremblotante. Les peintures murales sont généralement en *fort* mauvais état. Mais qu'y faire ? Le moine tibétain n'attache pas à la notion d'œuvre d'art la même valeur que nous. Il faut laisser faire le cours naturel des choses.

Quelques échanges avec le supérieur, qui parle un peu anglais. Et surtout, pour un premier contact avec ces hommes d'Eglise, la surprise de leur liberté de comportement : ils peuvent plaisanter, boire une gorgée de thé, se recueillir en évacuant complètement leur environnement, s'enquérir de vos désirs, tout cela dans un intervalle de temps *relativement* court. Nous sommes bien loin de certaines attitudes compassées que l'on observe en Occident... L'existence est une totalité dont il ne faut minimiser aucune des manifestations.

Au dehors, maintenant, plein soleil. Sur un banc de pierre, un vieillard récite des *mantras* « Om Mani Padme Hum » et son regard s'attarde par instants sur le *chörten* en face de lui. Le *chörten* qui symbolise *les éléments* fondamentaux de l'univers : l'eau, la terre, le feu, l'air et l'éther.

Reprenant le chemin du campement, nous sommes à nouveau plongés dans trois de ces éléments et devinons le quatrième, l'éther. La caravane, qui remonte de Padam, avec ses chevaux lourdement chargés, va nous faire comprendre que notre charge à nous, lourde et légère à la fois, le feu, nous l'avons trouvée ici : au cœur sonore du silence.

ALAIN ZECCHINI.

ESPAGNE

Le glorieux « tribunal des eaux » de Valence

PLACE de la « Vierge des désemparés », à Valence (Espagne), le touriste n'en croit pas ses yeux : à midi précis, tandis que retentissent les douze coups, devant la « porte des apôtres » de la cathédrale, chaque jeudi, s'offre un étrange spectacle.

Huit fauteuils de cuir brun, portant chacun une inscription différente sur leur dossier, ont été disposés en demi-cercle dans la petite enceinte que forme le porche de la cathédrale. Les badauds sont rassemblés depuis plus d'une heure déjà. Huit hommes vêtus de noir apparaissent. Portant une sorte de toge, courte et ample, ils bavardent en attendant un neuvième personnage que voici enfin. Il porte une haute casquette bleu marine cerclée d'or où on peut lire le mot « alguacil ». Sa blouse noire est abondamment froncée. Dans sa main droite il tient une sorte d'instrument d'or que, tel un sabre, il lève bien haut.

La foule lui ouvre le passage. Suivi des huit hommes, il pénètre dans le demi-cercle formé par les fauteuils. Chacun prend place, l'alguacil seul reste debout. Il proclame à haute voix, en valenciano : *« Je dénonce l'acequia de Mislata. »* Trois fois. Personne ne se présente. Un hochement de tête des « assis » semble approuver. L'alguacil reprend alors : *« Je dénonce l'acequia de Fabara. »* Un autre personnage entre alors dans l'enceinte : il explique que l'eau du canal Fabara a été envoyée dans un champ déjà arrosé et que la récolte a été endommagée par excès *d'humidité*. L'accusé ne paraît toujours pas. Le président, un des « assis », le « dénonce pour rébellion ». L'accusé est condamné par contumace à réparer les dommages et à payer une amende. Il est midi dix. Tout le monde se retire.

Depuis plus de mille ans, le « tribunal des eaux » de Valence se réunit ainsi au même endroit, *le même jour à la même heure*, selon le même cérémonial, pour juger les infractions à la distribution des eaux des huit canaux de la province. Créé en 960, ce tribunal peut se targuer d'être une des institutions judiciaires les plus anciennes de toute l'Europe. Depuis les califes de Cordoue Abderraman III et Alhakem II, son organisation et son *fonctionnement* n'ont pas changé. Et ils ne sont pas prêts de changer : l'Espagne est fière de cette « institution modèle et exemplaire » qui possède « une organisation nettement populaire ».

Un « honnête laboureur »

Le grand jardin potager de Valence étant sillonné par une série de canaux, il a fallu très tôt réglementer leur usage. Chaque propriétaire a droit à l'eau proportionnellement au nombre d'hectares qu'il possède. L'eau doit être distribuée entre toutes les terres « de la façon la plus sage possible ». Tous les trois ans, les membres de la communauté élisent un « syndic », un propriétaire possédant une partie de ces terres, « honnête laboureur de bonne renommée » comme l'a spécifié l'ordonnance du roi Philippe V, toujours en vigueur. Ce syndic a pour principale fonction d'être « vocal au tribunal des eaux ». Le jeudi, à midi sonnant, il prend place dans le fauteuil portant l'inscription du canal dont il est syndic. La présidence est exercée à tour de rôle par l'un des syndics.

L'alguacil sert d'intermédiaire entre *l'autorité* et le peuple. Cette sorte d'huissier nomme les canaux les uns après les autres. S'il y a eu infraction, le garde du canal concerné, tel un procureur, dénonce le fait et nomme l'accusé devant le syndic représentant le canal en cause. La plupart du temps, le « dénoncé » ne se présente pas. On l'appelle trois fois. S'il ne comparaît pas, on considère *que la dénonciation* est administrative : il est jugé et condamné par contumace.

« Le tribunal est loin d'être une attraction touristique », affirme l'alguacil, son utilité n'est plus à démontrer. Un membre de la municipalité de Valence souligne son autorité sur toute la « huerta », le respect et la renommée qui accompagnent l'admiration que *tout le monde* professe à l'égard du glorieux tribunal des eaux, rien de moins. Un de ses collègues conclut : *« Les lois de Valence sont le plus grand exemple démocratique dans le monde : elles furent l'orgueil du royaume jusqu'à ce que les idées absolutistes des Français, apportées par la dynastie des Bourbons, entraînent leur abrogation. Heureusement, le tribunal des eaux a subsisté ! »*

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

RADIO-TELEVISION

LES COURTS MÉTRAGES DE GRIFFITH

Déjà tout le cinéma américain

DAVID WARK GRIFFITH (1875-1948), qui débuta comme metteur en scène de cinéma, à Hollywood, en 1908, après avoir été journaliste, poète, auteur dramatique, acteur et scénariste, fut le premier à utiliser les procédés techniques comme éléments d'expression narratifs et esthétiques. Rompant avec les conventions théâtrales en usage, il déplaça la caméra entre deux prises de vues, découpa chaque scène en plusieurs plans, du plan général au gros plan, selon différents points de vue, créa, par le montage, un temps et un rythme filmiques susceptibles de nombreuses variations. Il sut aussi donner un sens dramatique aux éclairages, rendre la caméra mobile et la faire se déplacer sur des rails de « travelling ». Cela nous apparaît tout naturel aujourd'hui. Mais Griffith, à partir des années 10, a bel et bien créé l'art du film,

« Naissance d'une nation » (1915), « Intolérance » (1916), « Dans la tourmente » (1919), « le Lys brisé » (1919), « le Pauvre Amour » (1919), « A travers l'orage » (1920), « les Deux Orphelines » (1921), sont les œuvres les plus célèbres de Griffith, dont la carrière s'est achevée au début du parlant. On ne les voit plus, d'ailleurs, que dans les cinémathèques. Or, de 1908 à 1931, Griffith a réalisé au moins quatre cents films, dont une multitude de courts métrages par lesquels il a abordé tous les genres qui ont fait l'originalité, le succès et la tradition du cinéma américain : westerns, drames historiques, drames sociaux, mélodrames, suspenses criminels, adaptations littéraires, etc. Pour succéder à la décevante « Encyclopédie du cinéma français », FR 3 programme, pendant treize semaines, le dimanche, de 21 h. 30 à 22 h., quelques-uns de ces courts métrages appartenant à la période d'avant « Naissance d'une nation ».

Ceux qui ont déjà vu, le 6 mai, « le Massacre » et « la Prisonnière » auront sans doute été frappés de la sûreté avec laquelle, dans une durée limitée, Griffith pouvait raconter une histoire passionnante et riche en détails, typer des personnages qui ne paraissaient pas schématiques. « Le Massacre » est déjà un western élaboré de John Ford ; « la Prisonnière », un « thriller » des années 40, le montage alterné faisant naître une angoisse de plus en plus grande quant au sort d'une jeune fille enfermée, par un voleur, dans une chambre forte dont seul son père, parti pour prendre le train, possède la combinaison.

Le désert de la soif

Le programme du 13 mai est encore plus étonnant. « La Rose de Salem », avec ses magnifiques photos d'extérieurs, est un violent pamphlet contre l'hypocrisie puritaine engendrant de faux procès en sorcellerie. « Les Spéculateurs » s'en prend aux trafiquants faisant monter le cours du blé et affamant les pauvres qui se révoltent. « La Villa isolée » est un autre suspense, admirablement charpenté.

De semaine en semaine, on verra se préciser un univers inspiré, sans doute, des archétypes de la littérature populaire, mais dont le pouvoir romanesque tient à une science du découpage, des éclairages et du montage exprimant toujours davantage que le sujet proprement dit. Ainsi l'errance de trois femmes dans le désert de la soif (« les Femmes ») s'entoure-t-elle d'une atmosphère de jalousie, de folie, de vengeance et de mort, curieusement effacée par l'instinct maternel.

Sans paroles et sans son, les courts métrages de Griffith semblent pourtant, à certains égards, modernes. Ils se passent, en tout cas, fort bien de ces pianotages ou accompagnements musicaux qu'on se croit souvent obligé d'ajouter aux films muets sous prétexte qu'à l'époque c'était une pratique courante dans les salles. Une part de la fascination exercée par le cinéma muet ne vient-elle pas du silence qui ajoute au spectacle un élément d'irréalité ? Dans l'excellente rétrospective des grands films muets français actuellement en cours au « Cinéma de minuit », la partition d'Henri Rabaud, bien qu'elle ait été écrite spécialement pour « le Miracle des loups », était bien gênante. Et les illustrations musicales apportées à « la Passion de Jeanne d'Arc » dénaturent quelque peu le chef-d'œuvre de Dreyer. Si, pour « Cinémalices » (A 2), Daisy de Galard et Pierre Philippe ont choisi de rajeunir les archives de Gaumont, à l'usage du grand public du dimanche à 12 h. 40, par des effets parlés et sonores, un ciné-club ou une émission culturelle de fin de soirée ne sont pas du tout tenus d'en faire autant.

Cette programmation des courts métrages de Griffith est une des plus heureuses initiatives de FR 3 en matière d'histoire du cinéma.

JACQUES SICLIER.

★ Dimanche 13, FR 3, 21 h. 30.

TROTSKI AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Portrait d'un intellectuel juif

IL faut féliciter Antenne 2 de produire, le stock de films s'épuisant, des œuvres originales pour servir d'introduction aux débats des « Dossiers de l'écran ». On peut en revanche regretter que les maigres budgets mis à la disposition des auteurs les contraignent à limiter leurs ambitions et les placent dans l'obligation de recourir à ce qui n'est parfois que du théâtre filmé. Yves Ciampi, le réalisateur du film Staline-Trotski, pouvoir et révolution, *écrit par l'historien communiste Jean Elleinstein, n'a manifestement pas pu traiter son sujet avec l'ampleur souhaitable. Le plus gênant n'est pas de voir frémir les salles du Kremlin quand une porte claque un peu fort, c'est l'absence presque totale du peuple russe. Il est vrai que, dans ces journées décisives de 1927 au cours desquelles Staline assure son emprise sur le parti communiste d'Union soviétique et entreprend d'en modifier la nature, le poids des masses populaires n'aura pas été déterminant.*

Une entrevue imaginaire

Théâtre pour théâtre, celui-là a le mérite de l'efficacité. Et on ne peut reprocher à l'auteur certaines entorses à la vérité historique (voir « le Monde des livres » du 24 mars) comme, par exemple, d'avoir inventé une entrevue entre Staline et Trotski. Ne serait-ce que parce que les scènes les plus fortes, comme la séance du comité central au cours de laquelle Trotski est pratiquement lapidé, ou le suicide de Joffé relèvent à l'inverse du simple récit. Manifestement Elleinstein sait à qui il s'adresse. Il n'ignore pas que la télévision lui offre, au lendemain du XXIIIe congrès du P.C.F. (1), une tribune inestimable. Une tribune sans commune mesure avec celle que lui a offerte l'Humanité, ni même avec une interview dans le cadre d'une émission d'information.

Une chose est de s'entendre rappeler par un historien que dans le parti communiste de Lénine des positions contradictoires coexistaient, des minorités s'organisaient, défendaient leurs positions. Autre chose est d'assister à une séance du comité central, de voir les hommes s'affronter, argumenter pendant des journées entières. L'unanimisme aujourd'hui de règle dans la quasi-totalité des partis communistes est une survivance du stalinisme.



(Dessin de CHENEZ.)

Cela, Jean Elleinstein le fait découvrir peu à peu aux téléspectateurs, en montrant que le problème de la démocratie dans le parti ne peut être séparé de celui de la démocratie dans l'Etat. Camper un intellectuel juif défenseur de la légitimité communiste face à un secrétaire général de parti fruste et prêt à abuser de ses pouvoirs ne déplaisait manifestement pas à Jean Elleinstein. Allez comprendre pourquoi.

THIERRY PFISTER.

(1) L'émission aurait dû être diffusée avant le congrès du P.C.F., mais elle a été plusieurs fois retardée. Selon la direction d'Antenne 2, il n'y a eu que deux reports, l'un à cause des élections cantonales, l'autre en raison de difficultés rencontrées pour faire venir les invités prévus. Il semble cependant qu'après le report dû aux élections cantonales le voyage de M. Giscard d'Estaing en Union soviétique ait entraîné encore à deux reprises l'ajournement de ce « dossier de l'écran » (« le Monde » des 29 mars et 5 avril).

★ Mardi 15, A 2, 20 h. 35.

RADIO-FRANCE EN LOUISIANE

Images de marque

DIRECTEUR adjoint de l'information de Radio-France, Michel Tauriac est de ceux qui pensent que la radio nationale, longtemps tenue en lisières au sein de l'O.R.T.F. par la télévision, doit affirmer vigoureusement sa personnalité. C'est pourquoi depuis 1974, au titre de conseiller de Mme Jacqueline Baudrier — qu'il assistait déjà lorsqu'elle dirigeait la première chaîne de télévision, — il a lancé plusieurs grandes opérations de promotion, baptisées « *opérations exceptionnelles* », destinées à donner de Radio-France « *une image de marque différente* ». « Le grand dérangement », échange de population entre deux petites villes de Bretagne et de Louisiane du 8 au 22 avril, est la dernière en date de ces initiatives spectaculaires.

Auparavant, il y avait eu, entre autres, « La dernière cigarette », campagne anti-tabac reprise quelque temps plus tard sous forme de croisière de cinq jours, « cinq jours sans » ; « la Crèche vivante », représentation dramatique sur le parvis de Notre-Dame de Paris ; L'arche de Noël, exposition consacrée aux espèces en voie de disparition ; « Nous sommes tous des poètes », animation pour les enfants organisée sur la piazza du Centre Georges-Pompidou.

« Le grand dérangement » — ainsi appela-t-on l'exode des Acadiens venus du Canada en Louisiane au dix-huitième siècle — fait suite aux manifestations de « Louisiane bien-aimée » qui ont eu lieu il y a trois ans à l'occasion du bicentenaire des Etats-Unis. Devenu président de l'association France-Louisiane, Michel Tauriac a voulu, dit-il, poursuivre sa tâche de « militant francophone ». Il fallait, selon lui, « *donner un coup de projecteur sur la renaissance du français en Louisiane* ».

A cette fin, quatre-vingts habitants de Saint-Martinville sont allés passer dix jours à Ploërmel (Morbihan), et cent soixante-sept citoyens de Ploërmel ont vécu, dans le même temps, à Saint-Martinville, chacun payant son voyage.

Pourquoi ces deux villes ? Parce que, répond Michel Tauriac, elles ont le même nombre d'habitants (sept mille cinq cents), le même genre d'activités (agriculture, petites industries) et des légendes comparables (la fée Viviane ici, Evangéline là-bas). Le maire de Saint-Martinville, M. Earl Willis, participa, paraît-il, à la libération de la Bretagne. Quant au maire de Ploërmel, M. Paul Anselin, il est chef de cabinet de Mme Saunier-Seïté, ministre des universités.

Rien de plus louable, en vérité, que cet effort pour illustrer, selon les responsables de l'opération, « *la réalité des affinités qui existent entre Français et Louisianais* » et pour favoriser, en dehors de toute prise de position « politique ou confessionnelle », une meilleure connaissance mutuelle. Encore faut-il qu'aucune discrimination, notamment raciale, ne soit appliquée, ce qui serait évidemment contraire au principe de l'échange.

Les participants au voyage devaient être choisis « *parmi les membres les plus représentatifs* » de l'une et l'autre commune. Du côté de Ploërmel, la règle a été à peu près respectée. Du côté de Saint-Martinville, on ne peut dire que ce soit le cas quand on constate l'absence totale de Noirs, qui forment 52 % de la population, et dont beaucoup sont francophones.

« *Une ombre au tableau* », reconnaît M. Tauriac, qui affirme avoir insisté auprès du maire de Saint-Martinville pour que toute la population soit représentée, « *y compris les Noirs* ». S'il n'- pas été entendu, c'est que sans doute, dit-il, aucun Noir ne s'était porté candidat. « *Les deux communautés,* explique-t-il, *ont pris l'habitude de vivre chacune de son côté, et de plus les Noirs ont moins de ressources que les Blancs.* »

Pourtant, un Noir — le Père Dauphiné, curé de l'église noire — s'était inscrit sur les registres de Saint-Martinville. Et une habitante de Ploërmel avait pris contact, par l'intermédiaire de ce prêtre, avec une famille noire dans laquelle elle souhaitait être logée. Tout semblait arrangé, des lettres en font foi. L'échange ne s'est finalement pas fait, et le nom du Père Dauphiné a disparu des listes.

Michel Tauriac rejette toutes les responsabilités sur la municipalité de Saint-Martinville. Il n'a sans doute pas tort. Mais il est difficile d'imaginer que les dirigeants de France-Louisiane n'ont jamais été mis au courant de l'affaire du Père Dauphiné. Il faut croire qu'ils n'ont pas beaucoup insisté. Quoi qu'en pense Michel Tauriac, en apportant sa caution à cette mauvaise action, Radio-France a terni son « image de marque ».

« Vécu »

Michel Tauriac est aussi, depuis près d'un an, producteur du magazine « Vécu » diffusé tous les samedis sur France-Inter et coproduit par Olivier Warin. Ancien responsable du « *Rendez-vous des grands reporters* » (d'abord à la télévision, ensuite sur France-Inter), Michel Tauriac veut rendre « *ses lettres de noblesse* » aux reportages de radio. Des témoins s'expriment : combattants du Liban, dissidents d'Union soviétique, naufragés du Vietnam, immigrés portugais en France, « loubards » de banlieue sont interrogés, chez eux, « sur le vif ». « *Il faut,* dit Michel Tauriac, « *que seul l'acteur ait la parole et qu'on entende autour de lui tout ce qui constitue la vie. La dynamique est donnée par le son : le bébé qui pleure, le camion qui passe, les cris, les slogans, tout ce qui, à défaut d'images, peut aider l'imagination.* »

A Longwy, ce sont les grenades, les appels, les clameurs. Dans une enquête consacrée aux enfants martyrs, on entendait, rappelle Michel Tauriac, les portes claquer, et ce bruit d'une porte qui se ferme revenait comme un leitmotiv tout au long de l'émission, plus éloquent que n'importe quel discours sur ces voisins qui se calfeutrent dans leur indifférence aux autres.

Soigneusement monté (il lui faut quarante heures de travail), ce magazine montre que le document sonore a encore sa place dans l'information. Certes, d'une semaine à l'autre, la qualité varie, et l'audace politique n'est pas de règle. Dans l'ensemble, pourtant, voilà pour Radio-France une bonne « image de marque ».

THOMAS FERENCZI.

ENTENDU

La voix et le texte

ETRANGE et subtile complicité de la radio et de la télévision : quand on entend Pierre Bellemare conter les histoires d'Interpol au micro d'Europe 1 (1), *on croit voir son visage en gros plan. Bellemare est un tel animal de télévision que sur l'antenne aveugle sa voix a ces qualités de présence et de discrétion expressive qu'exige la caméra impitoyable.*

Contrairement à ce qui se passe avec d'autres conteurs, il ne s'efface pas devant le texte. Il le pousse en avant de sa hure au poil épais, et c'est lu. qu'on regarde raconter plutôt qu'on n'écoute l'histoire.

Cela d'ailleurs vaut peut-être mieux. Rien n'est plus morne que ce genre de fait divers. S'il n'y avait l'arrêt du spot publicitaire, pour tendre un peu le fil du récit et créer une sorte de suspens, Bellemare parle si bien qu'il n'arriverait pas à attirer l'attention sur ce qu'il dit.

ROBERT ESCARPIT.

(1) Europe 1, tous les jours à 13 h. 30.

Parler français dans les bayous

LA scène se passe dans l'église du village acadien près de Lafayette. Dans le chœur, on a évacué l'autel, et cinq jeunes comédiens jouent *Mille Misères*, ou le drame d'une famille acadienne. Dans les rangs, cent cinquante Bretons et quelques journalistes réunis par « le Grand Dérangement ».

Mille Misères, c'est l'histoire d'une famille en détresse. Le grand-père a pu « *faire une bonne vie pour toute sa famille* » en pêchant et en chassant dans lesc bayous et les marais. Mais le père et le jeune fils n'y arrivent plus parce que les Américains ont déclaré le cocodrie (1) espèce protégée. Alors les cocodries, devenus intouchables, raflent tout le gibier.

Que faire ? Abandonner le bayou pour aller en ville ? Mais vivre de quoi ? Il n'y a pas de honte à vivre du Welfare (2), conseille la sœur, qui a réussi en devenant avocate en ville. Mais je ne demande qu'à vivre simplement ici, gémit le père. Pourquoi est-ce que ce n'est plus possible ? Parce que les Américains ont écrasé les Cadiens sans même s'en rendre compte, répond la sœur.

Au moment où le père, la mort dans l'âme, pense qu'il n'y a plus qu'à se résigner, le fils entre, une hache ensanglantée à la main, et annonce qu'il a tué le cocodrie.

Sans écouter les comédiens qui voudraient faire entendre que cette trame est conçue pour poser des questions, les Bretons se déchaînent en applaudissements. Eux qu'on a quelque peu aidé à oublier leur langue ont d'ailleurs acclamé tout au long de la pièce tout ce qui ressemblait peu ou prou à une déclaration d'identité acadienne (ou cadienne, ou même cajun, ce dernier vocable résultant de la prononciation américaine du mot cadien).

Cette pièce, on s'en doute, est habituellement destinée à un public louisianais, un public francophone. Ecrite par David Marcantel, elle est mise en scène par Barry Jean Ancelet et jouée par des étudiants du Centre de folklore acadien et créole de l'université de Lafayette. *Mille misères* est une des nombreuses expressions du mouvement pour la renaissance du français en Louisiane. Ce mouvement a été lancé il y a une dizaine d'années par James Domengeaux, avocat à Lafayette et ancien représentant de la Louisiane au Congrès des Etats-Unis, qui a suscité la création, en 1969, du Conseil pour le développement du français en Louisiane ou CODOFIL. Paul Tate, l'un des membres-fondateurs, rappelle qu'à cette époque et depuis une vingtaine d'années « *le français n'était même plus interdit à l'école. Ce n'était plus la peine* ». Il avait officiellement disparu en 1921.

En quelques dizaines d'années, l'interdiction à l'école, la transformation de l'économie et du mode de vie — de moins en moins ruraux, — le développement des médias et l'arrivée de population extérieure pour les activités du pétrole, tous ces éléments et l'intensification de la politique du « melting pot » ont fait que le français, qui s'était transmis de génération en génération depuis 1755, n'est plus parlé et pratiquement plus compris par les jeunes générations.

Les personnes âgées décrivent une situation souvent vécue il y a quelques années seulement : grand-parents ne parlant que le français et petits-enfants ne parlant que l'anglais. Mais alors, demande-t-on, comment communiquaient-ils ? Oh ! ce n'était pas un problème, ils se parlaient par gestes !

L'assimilation linguistique semble avoir été vécue avec placidité. Il est vrai qu'elle s'accompagnait d'une accession au bien-être économique. C'est seulement quand cette sécurité matérielle nouvellement acquise est devenue une certitude que les Acadiens *ont* pris conscience qu'ils étaient en train de laisser disparaître leur « héritage » culturel. Et c'est sans doute parce que les Noirs francophones n'ont pas atteint cette intégration économique que leur demande à l'égard du français est très réduite.

Le « vrai monde »

On a reproché au CODOFIL d'être un club de notables et de fonctionner comme un groupe de pression. Et c'est vrai qu'à ses débuts il comptait beaucoup d'avocats, d'hommes politiques. Mais c'est aussi parce qu'il a agi comme un *lobby* qu'il a obtenu des moyens énormes au moment où le français risquait de se perdre.

Le CODOFIL a fait voter un réseau de lois très complexes qui met en place l'enseignement du français dès les premières années de la scolarisation. Pour mettre en œuvre cette politique, il a obtenu un budget important : en 1978, 1 500 000 dollars du gouvernement de la Louisiane et 2 000 000 de dollars du gouvernement fédéral.

Le Conseil est très exigeant quant à la place du français à l'école parce que « *l'école a beaucoup détruit* ». En 1968, le français était enseigné dans le secondaire comme seconde langue et très peu d'élèves choisissaient cette option. En 1978, cinquante mille enfants du primaire ont été touchés par les programmes de français.

James Domengeaux ne cache pas que, pour lui, les Acadiens ont intérêt à parler deux langues. Un slogan du CODOFIL dit : « *Parler français, c'est de l'argent en poche.* » Sur ce terrain, il n'est pas suivi par le « vrai monde » — l'homme de la rue. L'attachement du « vrai monde » à sa langue est plus sentimental. Mais le grand mérite du CODOFIL est d'avoir précédé et sans doute accéléré la prise de conscience de ce réel attachement à la langue et à la culture acadiennes.

Maintenant, les Acadiens s'affirment comme tels. Le français a longtemps été considéré comme la langue des pauvres, de ceux qui parlaient anglais comme des Français, c'est-à-dire en fait la langue de ceux qui parlaient mal, qu'ils s'expriment en français ou en anglais. Aujourd'hui, les Acadiens ont retrouvé le plaisir et la fierté de leur langue, qui n'est pas le « *français de France* », tant s'en faut ! C'est plus coloré, plus « illustré » ; c'était une langue pratique pour une société rurale et artisanale, et des mots anglais sont venus désigner les concepts et les outils qui n'existaient pas dans cette société. « *Nous parlons un français d'avant le dictionnaire de l'Académie* », dit Revon Reed.

S'appuyant sur une base de plus en plus large, le mouvement a vu apparaître de nouvelles préoccupations et des modes d'action inutilisés jusqu'à présent.

A Jennings, la commune de David Marcantel, les parents d'élèves ont fait circuler une pétition pour réclamer la mise en place d'un programme de français à l'école élémentaire. Une loi du CODOFIL stipule que l'école doit obligatoirement organiser des cours de français si la demande en est faite par au moins 25 % des parents. Mais jamais on n'avait exigé d'un directeur d'école récalcitrant l'application de ce texte.

Les parents — qui n'ont qu'une connaissance orale de leur langue maternelle — s'étonnent quelquefois du français enseigné à leurs enfants — qui eux apprennent à lire et à écrire. C'est qu'à l'école on enseigne le français standard.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES.

(Lire la suite page 12.)

(1) Alligator.
(2) Système américain de protection des chômeurs.

RADIO-TELEVISION

A LA S.F.P.

Premier bilan des négociations

APRES la publication de la liste nominative des 413 licenciements à la Société française de production (*le Monde* du 13 avril), la direction et les syndicats ont procédé à des « négociations accélérées » avant la fin du délai de trois mois accordé, en mars, par M. de Clermont-Tonnerre, P.-D.G. de la société. A ce jour, le nombre des licenciements a sensiblement diminué. Un certain nombre de solutions ont été adoptées : 68 réintégrations à la S.F.P. au titre des conditions d'utilisation du personnel ; 31 retraites anticipées ; 14 maintiens en fonction de personnes âgées de cinquante-six et cinquante-sept ans, suivant l'accord intervenu sur les retraites anticipées ; 49 départs acceptés et 26 réintégrations supplémentaires à la S.F.P., après les dernières négociations.

Concernant les reclassements dans les chaînes de télévision, les organisations syndicales ne sont pas d'accord sur les chiffres. Des 97 possibilités d'emploi recensées par le groupe de travail Le Menestrel, 76 sont des offres sûres, d'après la C.F.D.T., seulement 65 selon la C.G.T.

Quel que soit leur nombre, ces reclassements ne se font pas sans difficultés. Plusieurs personnes reçoivent des télégrammes de convocation pour un même poste, provoquant rivalités et tensions. Parfois, les chaînes proposent des emplois qui ne correspondent pas à la qualification des postulants. Une costumière a refusé de devenir standardiste, une femme régisseur n'a pas accepté de distribuer le courrier dans les bureaux.

Des cas sociaux figuraient sur la liste des licenciables. Femmes enceintes, mariées ou seules, mères célibataires, divorcées avec un ou plusieurs enfants à charge. Consternées, abattues, elles sont allées voir le chef du personnel, sinon pour plaider leur cause, du moins pour expliquer leur cas. A ce propos, une jeune femme racontait : « *Quand j'ai exposé ma situation au service du personnel, divorcée et mère d'une fille de quinze ans, personne ne me connaissait et ne savait que j'étais sur la liste. Je suis dans la maison depuis vingt-deux ans.* »

Depuis, certaines ont pu être reclassées ou réintégrées, d'autres restent licenciables sans perspectives.

Difficultés de reconversion aussi. Aux futurs licenciés, monteurs, décorateurs, costumières, il paraît impossible de retrouver du travail dans le secteur privé, ces professions ayant un taux de chômage très élevé.

La diminution des effectifs semble donner lieu à des incohérences sur le plan technique d'après la C.G.T. Il n'y aurait plus assez de personnel pour assurer l'actuel volume de production. Les syndicats, soulignant cette contradiction, ont déclaré qu'ils ne consentiraient pas à l'embauche de personnel occasionnel pour pallier ces carences.

D'autre part, des agents licenciés participent à des productions de longs métrages et devront partir avant qu'elles ne soient terminées.

La situation de la S.F.P. n'est pas définitive, les nouvelles rencontres prévues entre la direction et les syndicats parviendront peut-être à l'assainir et à résoudre le plus grand nombre de cas. — D. M.

Parler français dans les bayous

(Suite de la page 11.)

Il semble acquis maintenant que la base de l'enseignement doit rester le français standard, outil de communication avec les autres communautés francophones. Mais deux enseignants louisianais, Shirley Fontenot et David Barry, étudient actuellement l'adaptation du français *standard aux réalités acadiennes*.

Dans le domaine des médias comme à l'école les francophones se veulent très vigilants. La presse écrite (en français) ne peut atteindre que le groupe actuellement très restreint de ceux qui savent lire leur langue maternelle. C'est pourquoi on a imaginé des publications bilingues : *Lousiane française* est publiée chaque mois par une équipe qui réunit des membres du CODOFIL et du département de l'université de Lafayette ; *Mamou Prairie* est un hebdomadaire perpétuellement renfloué par Paul Tate *(« Les bonnes semaines, on ne perd que 200 dollars »)* ; il est réalisé en toute liberté et souvent en toute fantaisie par Revon Reed.

Parallèlement, des textes exclusivement en langue acadienne ont été édités. Revon Reed a publié au Québec des contes et des récits acadiens (3). Un recueil de poèmes, *Cris sur le bayou*, doit sortir à Montréal cet automne. Ses auteurs souhaitent ainsi poser les premiers jalons d'une littérature acadienne.

La radio et la télévision sont les seuls médias totalement accessibles à tous. Actuellement, les francophones n'ont pas encore trouvé les moyens de s'offrir une télévision. Ils ne disposent que d'une émission le dimanche matin sur le canal 10 à Lafayette. Mais, grâce à l'action de Paul Tate à la commission télévision du département de l'éducation de la Louisiane, le CODOFIL devrait avoir prochainement des émissions régulières — six heures par semaine dans un premier temps, — sur la chaîne nationale de télévision éducative.

Les radios couvrent chacune une zone très limitée. Pour l'ensemble de la Louisiane, il y a environ deux cents heures de programmes en français par semaine. Le CODOFIL dispose d'un certain nombre d'heures d'antenne dans les radios locales. Ce sont généralement les enseignants étrangers qui en disposent. Ce sont donc plutôt des programmations « françaises » ou « québécoises ». Le responsable de l'audiovisuel au CODOFIL, Philippe Gustin, diffuse de la musique acadienne traditionnelle dans son émission du dimanche matin. De nombreuses communes ont sur leurs radios commerciales une tranche en français tôt le matin : musique cajun, météo, informations locales et publicité, beaucoup de publicité, surtout en période électorale.

Le samedi matin, les amateurs de musique se donnent rendez-vous à Mamou, dans un bar qui fait office de salle de concert et de studio pour l'enregistrement de l'émission de Revon Reed, qui est retransmise en direct. On peut participer dans les mêmes conditions à l'émission de Dewey Balfa à Eunice, à celle de Camey Doucet à Crowley, etc. La journée du samedi se passe ainsi de concert en concert jusqu'au bal où on dansera toute la nuit avec une belle énergie.

« Bonjour la Lousiane », de 6 à 8 heures, du lundi au vendredi, sur K.R.V.S., la radio de l'université, relève d'un tout autre projet. Paul Casey, son jeune animateur, refuse de s'intéresser à ceux qui n'ont pas transmis leur langue à leurs enfants. Il fait son émission, au contraire, pour les jeunes à qui on n'a pas appris le français. Très peu de musique cajun donc, mais beaucoup de chansons françaises et québécoises de qualité. « *Je veux montrer*, dit-il, *qu'on peut rêver, écrire, créer en français. Pas parce que la culture française aurait une valeur supérieure, mais parce que l'Amérique a besoin de s'ouvrir à des cultures différentes.* »

En fait de diversité de culture, pour le moment, c'est une organisation religieuse qui vient de souffler au nez et à la barbe du CODOFIL une station de radio.

La manifestation qui recueille la plus large audience, c'est, sans contestation possible, le Festival de musique acadienne. Il a démarré en 1974. Succès immédiat. Depuis 1976, l'affiche n'indique plus le nom des musiciens : il y en a trop. Le Festival 1978 a réuni cinquante mille Acadiens au parc Girard à Lafayette.

Contrairement à la langue, la musique acadienne n'a jamais été sérieusement menacée. Les enfants, même anglophones, connaissent et chantent les vieilles ballades acadiennes. Musique et danse sont très vivantes parce que très « fonctionnelles ». Elles sont étroitement liées. Il n'existe pas de salle de musique qui ne soit pas aussi salle de danse. Ça n'est pas concevable. Mais les salles de danse (et de musique, donc) sont très, très nombreuses et le « vrai monde » danse et vit sa musique toutes les fins de semaine, le vendredi soir, le samedi et toute la journée du dimanche.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES.

(3) *Lâche pas la patate - Portrait des Acadiens de Louisiane.* Editions Parti pris, Montréal, 1976.

Les films de la semaine

● **LA FEMME MODÈLE, de Vincente Minnelli. — Dimanche 13, TF 1, 20 h. 35.**

Le désaccord d'un homme et d'une femme trop vite mariés croît avec les malentendus semés sous leurs pas comme des peaux de banane. Comédie américaine où se heurtent l'univers sophistiqué de la mode et du spectacle, le monde sans raffinement du journalisme sportif et de la boxe. Menant ses gags souvent « gênants » — la scène des ravioli à la sauce tomate que Dolorès Gray, imperturbable, renverse sur le pantalon de Gregory Peck en plein restaurant — comme les éléments d'une chorégraphie, Minnelli a donné des dimensions sociologiques à ce conflit intime du rêve sentimental et de la réalité. Laureen Bacall est merveilleuse.

● **LA PASSION DE JEANNE D'ARC, de Carl Dreyer. — Dimanche 13, FR 3, 22 h. 30.**

Jeanne devant ses juges. Des visages non maquillés, filmés en gros plan, pour une exploration jusqu'au fond de l'âme. Des décors blancs, quasiment abstraits, et le bûcher de Rouen. On peut lire sur les lèvres des acteurs les mots qu'ils prononcent. Tourné en continuité, ce *film muet*, rythmé par un texte écrit, est l'œuvre d'un des plus grands cinéastes du monde, le Danois Carl Dreyer, venu tourner, à Paris, à la fin des années 20 et annonçant déjà le « parlant » dans ce récit dépouillé où se rejoignent le mythe éternel de l'innocence assassinée et la grandeur de l'art sacré. Entre Eugène Sylvain, Maurice Schultz, Antonin Artaud et Michel Simon, la prodigieuse Renée Falconetti, réellement tendue, vivant l'itinéraire spirituel de Jeanne, ses certitudes et ses incertitudes, sa peur de la souffrance et de la mort, est restée à jamais l'incarnation de cette héroïne française populaire, dont le rôle a tenté plus d'une actrice, plus d'une vedette.

● **UN MARI C'EST UN MARI, *de Serge Friedman.* — *Lundi 14*, FR 3, 20 h. 30.**

Le charme, la gentillesse et la malice d'un roman « rose » de Frédérique Hébrard, bien transposés. Un film qui s'adresse au public familial.

● **NIAGARA, de Henry Hathaway. — Lundi 14, TF 1, 20 h. 35.**

Un drame de passion et de meurtre dans le décor naturel des chutes du Niagara, dont Hathaway a tiré des effets saisissants. Marilyn Monroe en « femme fatale ». Un de ses rôles les plus étonnants. Dans sa robe rouge, elle apparaît comme le symbole de l'érotisme hollywoodien.

● **HARDI PARDAILLAN, de Bernard Borderie. — *Mardi 15*, FR 3, 20 h. 30.**

Michel Zevaco perdu corps et biens dans les fantaisies et les cascades sinistres de Bernard Borderie, qui prenait Pardaillan pour un Lemmy Caution du seizième siècle. Gérard Barray a l'air de poser pour les publicités de l'entracte.

● **LE RETOUR DE SABATA, de Frank Kramer. — *Mercredi* 16, FR 3, 20 h. 30.**

Gianfranco Parolini a pris le pseudonyme de Frank Kramer pour « faire américain ». Résultat : nul. Tout est faux dans ce western macaronique où Lee van Cleef grimace tant et plus.

● **THOMAS L'IMPOSTEUR, de Georges Franju. — Jeudi 17, FR 3, 20 h. 30.**

Thomas — inventé par Jean Cocteau — est un menteur qui dit la vérité, puisqu'il devient digne du personnage qu'il s'est forgé. Et Franju a merveilleusement transposé l'ironie et la violence qui se manifestaient, chez Cocteau, sous l'élégance du style. La guerre de 1914 surgit d'un fantastique réel, lorsqu'un cheval blanc s'enfuit, crinière en feu. Fabrice Rouleau (Thomas) et Emmanuelle Riva (la princesse de Bormes) portent sur leurs visages l'évidence de cette « poésie de roman » où l'auteur disait que le mensonge était « une antichambre des aventures ».

● **LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT, de François Truffaut. — Jeudi 17, A 2, 21 h. 5.**

C'est aussi beau, aussi réussi que *Jules et Jim*, mais, cette fois, le cœur et les sens d'un homme balancent, pendant des années, entre deux femmes, qui sont d'ailleurs deux sœurs. Amoureux des romans de Pierre-Henri Roché, Truffaut a servi celui-ci, comme le précédent, avec sa fidélité émotive, sa vivacité, sa lucidité et cette pudeur qui n'appartient qu'à lui dans la suggestion des sentiments les plus fous. Jean-Pierre Léaud évolue entre Kika Markham et Stacey Tenderer, qui auraient pu être des « sœurs Brontë » du début du vingtième siècle. Il y a aussi du romantisme là-dedans. Cela fait partie du charme et du talent de Truffaut.

● **LE FAUX COUPABLE, d'Alfred Hitchcock. — Vendredi 18, A 2, 23 h.**

Des témoins qui se trompent, un alibi qu'on ne peut vérifier, une étrange ressemblance avec un maniaque du hold-up, et voilà un innocent devenu faux coupable, tandis que sa femme perd la tête. C'est un fait divers authentique. C'est aussi le film qui a donné raison à ceux qui voulaient voir en Hitchcock un métaphysicien. Le « procès » de Kafka se trouve en somme vérifié par la réalité quotidienne et l'intervention finale de la providence divine s'inscrit dans la *logique des préoccupations spirituelles* d'Hitchcock, *selon* Chabrol, Rohmer et *les Cahiers du cinéma* des années 50. A part cela, Henry Fonda est prodigieux.

● **LES DEUX CAVALIERS, de John Ford. — Dimanche 20, TF 1, 20 h. 35.**

Un des grands problèmes de l'histoire de l'Ouest américain : *les Blancs prisonniers* des Indiens, élevés dans les tribus. John Ford, qui l'avait déjà traité dans *la Prisonnière du désert*, se débarrasse ici des idées sur le racisme. Ce film, qui ne fut pas apprécié à sa juste valeur, relève de sa « dernière manière » : action coupée de fréquentes digressions, ruptures de ton et changements de rythme. L'aventure compte moins que le caractère et le comportement des personnages.

● **LA CHUTE DE LA MAISON USHER, de Jean Epstein. — Dimanche 20, FR 3, 22 h. 40.**

Pour avoir appartenu, comme Marcel L'Herbier, Louis Delluc, Germaine Dulac, à l'« avant-garde » française des années 20, dont les recherches formelles furent considérées — à tort — comme dépassées, Jean Epstein (mort en 1953) est aujourd'hui oublié, sauf de quelques cinéphiles impénitents. On aura une belle idée de la force de suggestion de son langage visuel (impressionnisme des éclairages et des objets, rythme particulier du montage, utilisation du ralenti) avec ce drame fantastique inspiré d'Edgar Poe où se révèle l'étrangeté profonde du décor d'une sombre demeure, de personnages semblant appartenir à un monde surréel.

● **RELAXE-TOI CHÉRIE, de Jean Boyer. — Lundi 21, A 2, 15 h.**

Plaisanteries sur la vogue mondaine de la psychanalyse mal comprise. La pièce de Jean-Bernard Luc *le Complexe de Philémon* pouvait, au boulevard, passer pour une satire. Son adaptation filmique est une farce menée par Fernandel.

● **FLEUR D'OSEILLE, de Georges Lautner. — Lundi 21, FR 3, 20 h. 30.**

L'acidité de Mireille Darc en « veuve » de gangster et mère célibataire qui n'a pas froid aux yeux, les piments argotiques des dialogues d'Audiard et une intrigue Série noire à ne pas prendre au sérieux. Dans ce genre purement divertissant, Lautner a souvent fait mieux, mais *Fleur d'oseille* n'est pas mal, après tout, et l'on y voit cette fine comédienne trop dédaignée du cinéma français : Anouk Ferjac.

● **LA FEMME INFIDÈLE, de Claude Chabrol. — Lundi 21, TF 1, 20 h. 35.**

Le lien profond d'un homme et de son épouse, dont l'infidélité l'a pourtant poussé au meurtre. Dépassant le drame bourgeois et le suspense à la Hitchcock, Chabrol — c'est un de ses films majeurs — exprime admirablement l'ambiguïté des sentiments humains. « *J'aime bien*, a-t-il dit, *les gens qui font des choses soit pour conserver ce qu'ils ont, soit pour obtenir ce qu'ils n'ont pas.* » Il faut voir Stéphane Audran et Michel Bouquet faire des choses comme ça.

Écouter-voir

● **SÉRIE DOCUMENTAIRE : LA POLYNÉSIE AU CŒUR. — Dimanches 13, 20, 27 mai et 3 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Dans les paroisses protestantes, les femmes chantent, mais, à côté, les jeunes s'ennuient, rêvent de motos et débarquent un jour à Papeete. Destruction de la famille... Autant le dire tout de suite, ce n'est pas la Polynésie pour « guides touristiques » que l'on va voir ici, mais à travers des reportages, des petites histoires, arrive le quotidien d'un peuple dispersé par la géographie et l'histoire et qui tente aujourd'hui de se ramasser. C'est donc aussi les luttes actuelles — politiques, économiques ou culturelles — que l'on va entr'apercevoir. Prises de conscience à la suite d'expulsions successives, regroupements de jeunes, retour à la musique, à la danse ancestrale...

Imaginée par la poétesse hawaïenne Auntie Edith Kanada'Ole, réalisée par Jean L'Hôte, la Polynésie au cœur, *série de quatre émissions, n'est ni un document ethnographique, ni une enquête sociologique, ni à proprement parler un film d'histoire ou d'art, mais quelque chose qui participe de tout cela, et qui est traversé par la volonté de convaincre du droit d'un peuple à se retrouver au-delà des régimes nationaux, au-delà des politiques. Un peu maladroit dans la forme, parfois même un peu naïf, l'ensemble permet cependant une approche vivante et très humaine des problèmes complexes de toutes ces îles disséminées dans l'océan Pacifique.*

● **MUSIQUE : A L'HEURE AUSTRALIENNE. — Lundis 14 et 21, France-Culture, 11 heures.**

Capitale musicale de l'Australie, Sydney possède une des plus belles salles d'opéra du monde, mais, lorsqu'ils se sont fait applaudir en Europe et en Amérique, les jeunes artistes australiens semblaient plus soucieux de s'y fixer que de retourner dans leur pays d'origine. De là, un certain malaise qui se lit à travers les interviews de compositeurs et de personnalités du monde musical d'enseignants partagés entre la volonté de trouver une identité culturelle originale et la pression inévitable de la mère patrie britannique et la proximité géographique de l'Asie.

Si elle reste encore limitée quant à son rayonnement, la vie musicale australienne connaît un essor significatif qui se manifeste aussi bien par certaines tendances d'avant-garde que par le collectage des musiques aborigènes, vocales dans le centre et plus instrumentales dans les réserves du nord du pays.

D'un voyage d'un mois à travers l'Australie, l'équipe de France-Culture a rapporté des documents sonores et des témoignages qui devraient aider à dresser un portrait vivant d'un continent isolé mais en pleine transformation.

● **SOUVENIRS : JEAN WIENER. — France-Culture, lundi 14, 17 h. 30 ; mardi 15, mercredi 16, jeudi 17, 11 heures et 17 h. 30 ; vendredi 18, 11 heures ; dimanche 20, 16 heures.**

Le grand public ne sait peut-être pas exactement qui est Jean Wiener. Mais ses improvisations au piano pour accompagner les films muets dans la série Histoire sans parole, *à la télévision, le générique surtout, trottent dans toutes les mémoires.*

A quatre-vingt-trois ans, Jean Wiener, qui vient d'écrire les siennes, se prête aux questions de Sylvie Albert et n'a qu'à plonger dans ses souvenirs pour en tirer des portraits de Stravinsky, de Milhaud, de Poulenc ou de Ravel, pour parler du « Bœuf sur le toit », où l'on jouait aussi bien Schoenberg que Mozart — il appelait cela des « concerts-salades » — pour évoquer les débuts du jazz en France, les ballets russes, le cubisme ou le surréalisme.

Mais Jean Wiener n'est pas seulement un témoin privilégié, c'est aussi un merveilleux conteur, un musicien qui n'a jamais lâché la plume et un esprit curieux de tout, dont le grand mérite est peut-être d'avoir su rester lui-même en préservant son indépendance et sa liberté de jugement.

● **REPORTAGE : L'ILE DE PULO-BIDONG. — Lundi 14, A 2, 20 h. 35.**

Réalisé pour « Question de temps » par Jacques Abouchar et Patrice Dutertre, ce reportage montre les conditions de vie précaires, et parfois dramatiques, des quelque trente-quatre mille réfugiés du Vietnam entassés sur une petite île où la Malaisie a fait regrouper une partie de ceux qui se présentent dans ses eaux territoriales.

Des dizaines de Vietnamiens fuyaient chaque jour leurs pays depuis 1975. Le rythme des départs s'est accéléré en raison des pressions sur les habitants d'origine chinoise. Dix mille personnes sont parties en novembre. Environ 20 % ont péri au cours de la traversée. Les rescapés que l'on trouve à Pulo-Bidong estiment que « le pire moment est passé ». *Il leur faut néanmoins beaucoup de qualités pour organiser un semblant de vie communautaire sur cette île éloignée de tout, manquant d'eau, en proie aux épidémies.*

Deux séquences particulièrement fortes dans ce travail d'excellents professionnels : la sélection des candidats à l'installation aux Etats-Unis ; la réanimation de réfugiés trouvés évanouis sur une plage que leur embarcation venait d'atteindre, à bord du cargo l'Ile-de-Lumière *affrété et transformé en navire-hôpital par le comité français « Un bateau pour le Vietnam ».*

● **CONCERT : SEIJI OZAWA. — Mercredi 16, TF 1 et France-Musique, 20 h. 35.**

Frêle dans cet habit noir, où il semble flotter, Ozawa danse, volette comme un papillon, bondit ou caresse en félin ; la main qu'il ouvre en un geste d'offrande est émouvante comme celle d'une danseuse balinaise. Le corps plie comme un roseau sur deux jambes fragiles. La musique le porte, le soulève, à moins que ce ne soit lui, au contraire, qui donne cette souplesse aérienne à la musique.

A quarante-trois ans, Seiji Ozawa, directeur du Boston Symphony Orchestra, en visite pour deux mois à Paris, est un des plus grands chefs d'orchestre de ce temps. Il sera passionnant de le voir à la télévision, cette fois-ci de face, avec ce visage large, profond, prématurément mûri, de sachem indien, qui allie à tant de finesse une humanité si prenante.

Il jouera avec l'Orchestre national de France la fulgurante Ouverture-Fantaisie sur Roméo et Juliette, *l'œuvre la plus passionnée de Tchaïkovski, et la* Symphonie du Nouveau Monde, *de Dvorak, au vaste lyrisme plein de mélancolie et d'enthousiasme.*

● **MAGAZINE V 3 : L'EUROPE. — Vendredi 18, FR 3, 20 h. 30.**

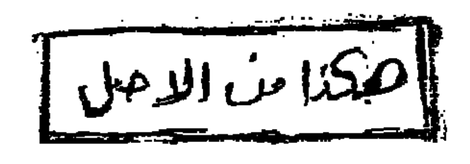
A moins d'un mois du scrutin européen, Marc Ullmann est allé voir, de Plouguerneau à Neckerhausen, ce que représente pour les gens, les simples citoyens — paysans, ouvriers, employés, — la construction européenne, comment ils la ressentent dans leur existence quotidienne et si même elle ne leur est pas complètement indifférente. Marc Ullmann a choisi deux régions : la Bretagne et le Bade-Wurtemberg, a interrogé les habitants, rencontré aussi des syndicalistes et des chefs d'entreprise. Résultats sans surprise : les uns sont pour, les autres sont contre, mais sans passion. L'Europe n'est pas encore entrée dans les mentalités, qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite...

Le deuxième volet de ce reportage, confié à Christine Ockrent, s'intéressera plus particulièrement au déroulement de la campagne dans les différents pays.

● **EVÉNEMENT MUSIQUE : JOURNÉE PAUL MÉFANO. — Samedi 19, France-Culture, 14 heures.**

Paul Méfano, né en 1937, fait partie de ces compositeurs qui ont la sensation très vive de ce que doit être leur musique, mais, partant du but rêvé, ils sont condamnés au doute et à ces tâtonnements qu'ignorent ceux qui se satisfont d'architectures compliquées à plaisir ou d'une succession d'effets bien amenés.

Le 9 décembre 1978, Radio-France consacrait à Paul Méfano une journée dans sa série Perspectives du vingtième siècle *(le* Monde *du 13 décembre 1978). Ce sont les deux concerts, reliés par des entretiens avec le compositeur, qui vont être diffusés le samedi 19 mai. Outre des œuvres récentes ou plus anciennes de Paul Méfano, on pourra écouter également, sous la direction de Giuseppe Sinopoli,* le Poème du feu, *de Scriabine, et* Lulu symphonie, *de Berg.*



RADIO-TELEVISION

Samedi 12 mai

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Les exploits d' « Arsène » ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Dalida) ; 21 h. 35, Série américaine : Les héritiers ; 22 h. 35, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

18 h., Document de création : Sundance ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres (finale, en direct de Monte-Carlo) ; 22 h. 10, Sur la sellette (avec Pierre Cardin, Michel Fugain, Pierre Dudan).

22 h. 55, Musique : l'Ouverture de Tannhäuser, de R. Wagner, par l'Orchestre de Strasbourg sous la dir. d'A. Lombard. Avec M. Caballe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (IV. — Une dernière fois, Catherine), d'après W. Irish, adapt. et dial. J.-P. Manchette, réal. P. Grimblat, avec M. Porel, E. Huppert, M. Auclair, J.-P. Darras.

Une dernière fois, Denis Braque a voulu danser avec la belle Catherine et la raccompagner...

Et Catherine est morte, Denis Braque est en fuite, les chasseurs sont en chasse, avides de lynchage.

21 h. 25, Musique : La leçon de Slava, de F. Reichenbach.

Avec le London Philharmonic Orchestra dirigé par Carlo Maria Giulini. Au programme le Concerto en si mineur pour violoncelle et orchestre, opus 104, *d'Anton Dvorak.*

22 h. 40, Ciné-regards : Paul Newman.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire : la Cour des comptes (redif.) ; 19 h. 30, Sciences : la France minérale (la Bretagne) ;

20 h., « Boom crack a bien vieilli », de M. Schilovitz, avec : Armontel, D. Lebrun, P. Trabaud, etc. ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Cycle de musiques sacrées ; concert donné en l'église Saint-Louis-en-l'Ile : « Dies irae » et « Te Deum » (Lully), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant (J. Griffin, D. Gordon, Stone Alliance) ; 0 h. 5, Concert de minuit : hommage à Olivier Messiaen.

Dimanche 13 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Vallauris (Alpes-Maritimes), préd. Père Marc Joulin.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Sports première (et à 17 h. 10) ; 16 h., 25e anniversaire de l'Eurovision à Montreux.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Emilie contre Frédéric), réal. M. Camus. Avec D. Manuel, C. Dauphin, M. Sarcey, R. Carel.

19 h. 25, Les animaux du monde : les castors.

20 h. 30, FILM : LA FEMME MODELE, de V. Minnelli (1957), avec G. Peck, L. Bacall, D. Grey, S. Levene, T. Helmore, M. Shaugnessy, J. White.

Un journaliste et une dessinatrice de mode se rencontrent à Hollywood et se marient sur un coup de foudre. Mais, quand ils doivent vivre ensemble, à New-York, ils s'aperçoivent que tout les sépare.

22 h. 30, Magazine : La leçon de musique de Maurice Bourgue.

Ce film, consacré au hautbois, présente l'instrumentiste français Maurice Bourgue, (chez lui, où il donne une leçon, à l'IRCAM avec Luciano Berio) et avec le Suisse Heinz Holliger. Regard attentif, presque tendu sur des musiciens au travail.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (Inner Circle, Steve Forbert) ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : le Tragédien malgré lui ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett, réal. E. W. Swackhamer.

Troisième et dernier épisode de l'enquête menée par le détective Hamilton Nash (joué par James Coburn).

22 h. 15, Documentaire : Des hommes (les couvreurs).

Les compagnons couvreurs appartiennent à une corporation qui ne connaît pas le chômage, car ils sont devenus rares. Travaillant souvent sur des monuments historiques, ils possèdent un sens artistique très développé.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : La vie associative, avec la participation de Susana Rinaldi.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : L'histoire du soldat, de C.-F. Ramuz, musique d'I. Stravinsky ; 17 h. 35, Emmanuelle Riva lit Joseph Delteil ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Alphonse Daudet ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM (la Guadeloupe) ; 20 h., La grande parade du jazz : Stan Getz.

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur (I. — Les origines).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Hommage à David Griffith (courts métrages inédits).

Lire notre article page 11

22 h., Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes.

Débat en direct de Cannes sur le thème « cinéma et coproduction des organismes de télévision ».

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet français) : LA PASSION DE JEANNE D'ARC, de C. Dreyer (1928), avec R. Falconetti, E. Sylvain, M. Schutz, M. Simon, A. Artaud (N. Muet).

Le procès de Jeanne d'Arc condensé en une seule journée, et sa mort sur le bûcher.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe à Saint-Seurin, à Bordeaux ; 11 .. Regards sur la musique : « Le convive de pierre », d'après Pouchkine, musique de Dargomyski ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., « De qui sont-ce les manches », de J.-J. Varoujean, avec : D. Lebrun, D. Paturel, P. Mazzotti, J. Pemela ; 16 h., Concours international pour quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Rencontre avec... J. de Romilly ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Terry Riley ; 23 h., Musique de chambre : Liszt, Haydn, Schubert.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique chantilly : Strauss, Tchaïkovski, Hagen, Wieniawsky, Ziehrer, Gibisch ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches (Scriabine) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Stabat mater », de Pergolèse ; 17 h., Concert-lecture : Berg ; 18 h., Opéra-bouffon : « Pimpinone » (Telemann) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Gigout, Vierne, Tournemire, Alain, Barie ; 20 h. 30, Concert de musiques traditionnelles ;

22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : K. Zimerman ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 14 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : NIAGARA, de H. Hathaway (1953), avec M. Monroe, J. Cotten, J. Peters, C. Adams, R. Allan. (Rediffusion.)

Un couple en voyage de noces aux chutes du Niagara se trouve par hasard mêlé au drame passionnel d'une femme qui cherche à faire tuer son mari par son amant.

22 h. 5, Magazine : Pleins feux.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Téléfilm américain : Rendez-vous à Sango-Point.

16 h. 35, Itinéraires : l'Afrique (I. — Le Dahomey ; II. — Le Zaïre) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la médecine ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Magazine : Question de temps (Pulo Bidong, une île à la dérive).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Variétés : Paroles et musique.

Avec Plastic Bertrand, Renaud, Nicole Rieu, Catherine Lara, Gilles Marchal, Eric Kristy.

22 h. 40, Magazine : Zigzag, de T. Wehn Damisch (Hommage à Gaetan Picon).

Les œuvres et la carrière de l'écrivain, théoricien, critique d'art et de littérature, découvreur de jeunes talents, qui fut de 1959 à 1966 directeur général des arts et des lettres. Avec des documents d'archives, des photos et les témoignages de quelques-uns de ses amis : J.-L. Barrault et M. Renaud, Bazaine, M.-L. David, L. Lalanne, J. Lacouture, P. Sollers. Le Musée national d'art moderne lui consacre actuellement une exposition : l'Œil double de Gaetan Picon (jusqu'au 18 juin).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association française d'étude pour l'Union européenne ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : UN MARI, C'EST UN MARI, de S. Friedman (1976), avec L. Velle, F. Hébrard, J. Rhodes, D. Prévost, Armontel, G. Casadesus.

Transformée en ménagère surmenée pendant des vacances dans le Midi avec son mari et ses enfants, une femme s'offre une escapade pour se retrouver libre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « L'avenir n'est écrit nulle part », de M. Poniatowski ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « le Turbot » ; « Atelier de métamorphoses », de G. Grass ; 14 h. 12, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; A comme artiste ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Salade de musique, souvenirs de J. Wiener ;

Lire nos « Ecouter-Voir »

18 h. 30, « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Présence des arts : à la recherche de Félix Ziem ;

20 h., « Electrodrome », de V.-P. Ferguson, avec D. Savignat, J. Brunel, H. Poirier, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Victor Hugo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival international du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Hongrie ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ; 13 h., Les anniversaires du jour ;

14 h. 15, Musique en plume : Maasz, Clementi ; 15 h., Musique-France-Plus : Ballard, Rameau, Strauss, d'Alvimare, Campra, Bizet, Schmitt ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 21 h. 30, En direct du Volkhaus de Bâle : « Divertimento en mi bémol majeur pour violon, alto et violoncelle » (Mozart), par le Trio Stradivarius ; « Octo tonorum melodiae » (Stoltzer) ; « Musique pour instruments de la Renaissance » (Kagel), par la Capella Brasiliensis, dir. H.-M. Linde ; 0 h. 5, Ouvert la nuit : Marlboro ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 15 mai

CHAINE I : TF 1

10 h., Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (le Mont de Piété) ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Des magiciens.

21 h. 45, Emission médicale : La dépression nerveuse, d'I. Barrère et E. Lalou.

Une enquête à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Des médecins traitant évoquent les différentes thérapeutiques à la maladie du siècle. Des parents témoignent.

22 h. 45, Les musiciens du soir.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame (la recherche scientifique) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; au sommaire : l'opération Famous ; dossier « drogue » ; la grande traversée des Alpes françaises.

17 h. 25, Fenêtre sur... les nouveaux Indiens ; h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : la vie quotidienne en Europe ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, téléfilm : Staline-Trotski, le pouvoir et la révolution, d'Y. Ciampi, écrit par J. Elleinstein. Avec H. Virlojeux, M. Barrier, M. Garrel.

Lire notre article page 11

Vers 22 h., Débat : L'instauration du stalinisme.

Avec MM. M. Poniatowski, ancien ministre, A. Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, J. Elleinstein, historien, P. Broué, historien, M. Ascarate, membre du comité exécutif du P.C. espagnol, G. Boffa, historien, journaliste, membre du P.C. italien.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre d'information civique ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : HARDI, PARDAILLAN, de B. Borderie (1963), avec G. Barray, V. Lagrange, C. Minazzoli, C. Rami, J. Danno, I. Miranda, P. Lemaire, J. Topart. (Rediffusion.)

Pour préserver le trône d'Henri III, Pardaillan lutte contre le duc de Guise mais refuse d'assassiner celui-ci.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La poésie des lieux ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : un vrai peuple en Mélanésie : les Are Are ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... A. Stiraux : « Hitler, ta maman t'appelle » ; 11 h. 2, Salade de musique, souvenirs de Jean Wiener (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Avant mémoire » de J. Delay ; 14 h. 42, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel... au peintre Cueco.

18 h. 30, « La vie entre les lignes » de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Sciences : Les progrès de la science.

20 h., Dialogues avec J. Delumeau et R. Rémond : Les peurs d'hier et d'aujourd'hui ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Pierre Petit ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Hongrie ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz : Louis Armstrong ; 13 h., Anniversaires : G. Fauré.

14 h. 15, Musique en plume : Mozart, K. Grell, J. Strauss ; 14 h. 30, « Les enfants d'Orphée » ; 15 h., Brèves ; 15 h. 5, Musique-France-Plus : Haydn, Debussy, Ibert ; 16 h. 30, Musiques rares : Tcherepine, Halvorsen, Glazounov ; 17 h., Récital de chant Gill Gomez et John Constable : Mozart, Brahms, Debussy, de Falla ; 18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.

20 h. 30, En direct du grand auditorium de Radio-France, musique de chambre avec P. Amoyal, violon, M. Beroff, piano et J.-J. Justafré, cor : « Mouvement de sonate pour violon et piano en ut mineur », « Sonate pour violon et piano n° 3 en ré mineur », « Trio pour violon cor et piano » (Brahms) ; 23 h., Ouvert la nuit... une communauté musicale Marlboro : Beethoven, Schubert ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 16 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Loterie nationale ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Loto.

20 h. 35, Concert : En direct du Théâtre des Champs-Elysées, l'Orchestre national dirigé par Seiji Ozawa interprète : Roméo et Juliette, de Tchaïkovsky, et la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak. (Diffusion simultanée sur France-Musique.)

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, Téléfilm : l'Orange amère, de R. Hanin. Avec : M. Daems, R. Hanin, R. Dumas, M.-O. Grineveld, etc.

Drame de conscience et dépression nerveuse : un patron à qui tout réussissait remet « tout en cause ». Succombe. Et le téléspectateur s'ennuiera peut-être un peu.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h. 10, Sports : Football (F.C. Barcelone-Fortuna Düsseldorf).

Finale des vainqueurs de coupes, en direct de Bâle.

22 h. 10, Magazine médical : Les jours de notre vie (L'hypertension artérielle, qu'est-ce que c'est ?).

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti radical socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE RETOUR DE SABATA, de F. Kramer (1971), avec L. van Cleef, R. Schone, A. Incontrera, G. P. Albertini, P. Sanchez. (Rediffusion.)

Texas, 1870. Un tireur d'élite, ancien officier de l'armée confédérée, entre en lutte contre un banquier et un affairiste qui tiennent une ville sous leur coupe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : l'Empire du Milieu ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « les Aventures très douces de Timothée le rêveur », de P. Fournel ; 11 h. 2, Salade de musique, souvenirs de J. Wiener (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « le Livre du rire et de l'oubli », de M. Kundera ; 14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs : les enfants de sept à onze ans ; 14 h. 57, Points d'interrogation : Philosophie, idées, idéologies ; 16 h. 10, Rapports de la science et de la morale ; 16 h. 50, Libre appel au comte de Paris : Quel dialogue avec les Français.

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « Simple Histoire », de J. Mariotti ; 19 h. 30, La science en marche : la recherche.

20 h., La musique et les hommes : l'Eglise contre les musiciens ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : Hongrie ; 12 h., Musique de table, musique de charme : Dvorak, Brahms ; 12 h. 35, Jazz classique : L. Armstrong ; 13 h., Anniversaires : Monteverdi.

14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Wal-Berg ; 15 h., Musique-France-Plus : Couperin, Capdenat, Tchaïkovski, Debussy ; 17 h., La pause tartine ; 18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées en liaison avec TF 1, Orchestre national de France : « Roméo et Juliette », ouverture fantaisie (Tchaïkovski), « Symphonie n° 9 en mi mineur », du « Nouveau Monde » (Dvorak) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... Bagatelles : Beethoven, Dvorak ; 23 h., Une communauté musicale, Marlboro... autour de Pablo Casals, avec M. Debost et A. Meunier : Bach, Brahms ; 1 h., Douces musiques... épigraphes : C. Chaynes, J. Dowland.

Les écrans francophones

Lundi 14 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'étrange M. Duvallier ; 21 h., *On m'appelle Vérité*, film de L. Perelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le justicier ; 21 h., *le Lien*, film d'I. Bergman.

TELEVISION BELGE : 20 h., Trois femmes en colère. — *R.T. bis* : 19 h. 55, Itinéraires ; 21 h. 30, La couronne du diable.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Rose d'or de Montreux ; 21 h. 40, Les champions.

Mardi 15 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Patates*, film de C. Autan-Lara.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Un grand-père à louer*, film de J. Lemmon.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés (Michel Sardou) ; 20 h. 55, Des lois et des hommes. — *R.T. bis* : 20 h., Seniorama.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Spécial cinéma.

Mercredi 16 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Football, de Bâle : finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe ; 22 h., Hit-parade.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 21 h., *On achève bien les chevaux*, film de S. Pollack.

TELEVISION BELGE : 20 h., Contacts ; 20 h. 10, Football. — *R. T bis* : 20 h., *Hello Dolly*, film de G. Kelly.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Duel à cache-cache ; 21 h. 25, Ouvertures.

Jeudi 17 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'éducation sentimentale ; 21 h., *Messieurs Ludovic*, film de J.-P. Le Chanois.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Meurtres*, film de R. Pottier.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *la Colère de Dieu* film de R. Nelson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, La couronne du diable.

Vendredi 18 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sergent Anderson ; 21 h., *la Charge des tuniques bleues*, film d'A. Mann.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Pot-Bouille ; 21 h., *les Branquignols*, film de R. Dhéry ; 22 h. 45, Chrono.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *Omar Gatlato*, film de M. Allouache. — *R. T. bis* : 20 h., Les yeux bleus ; 20 h. 45, Sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La fête au village ; 21 h. 55, Interprètes prestigieux.

Samedi 19 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Rush ; 21 h., *l'Escadron de la mort*, film d'H. Falk.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La malle de Hambourg ; 21 h., *Prends l'oseille et tire toi*, film de W. Allen.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Un homme qui me plaît*, film de C. Lelouch.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, L'étrange Mr Duvallier ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 20 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Vivre libre ; 21 h., *Touche pas à la femme blanche*, film de M. Ferreri.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h. 10, *Un homme est mort*, film de J. Deray.

TELEVISION BELGE : 20 h., Les belles années ; 21 h. 20, Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Spécial cinéma ; 22 h. 40, Un regard s'arrête.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 17 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : Les problèmes dentaires des personnes âgées ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Magazine : Spécial événement (Les élections européennes).

En liaison avec... R.T.L., la première chaîne propose non un débat mais un... face à face avec... Mme Simone Veil, MM. Jacques Chirac, François Mitterrand, Georges Marchais.

21 h. 35, Feuilleton : La lumière des justes, d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. : Y. Andréi, avec C. Nobel, A. Haider, J. Rispal, H. Janatsch.

Dans un camp sibérien, Sophie retrouve son époux.

22 h. 35, Ciné première.

CHAINE II : A 2

10 h., Télévision scolaire.

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame : Femmes à Téhéran.

Un reportage de Gaëlle Montlahuc, réalisé par Daniel Wronecki sur les femmes en Iran. Des intellectuelles aux ouvrières, elles sont descendues dans la rue pour manifester leur refus de l'ancien régime. Que pensent-elles aujourd'hui ?

15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Pierre Albaladejo ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la sculpture ; 17 h. 55 Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblée parlementaire : le Sénat.

20 h. 35, Il était un musicien... M. Liszt, de Claude Chabrol.

La cinquantaine, glorieux, couvert de femmes, Franz Liszt décide de se rapprocher de Dieu et d'entrer dans les ordres mineurs.

21 h. 5, FILM : LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT, de F. Truffaut (1971), avec J.-P. Léaud, K. Markham, S. Tendeter, M. Mansart, P. Leotard, I. Tunc, S. Marriott.

Pendant une vingtaine d'années — au début de ce siècle — un Français, vivant en dilettante, entretient une relation amicale, amoureuse et tendre avec deux Anglaises, deux sœurs, l'une affranchie, l'autre puritaine.

22 h. 55, Courte échelle pour grand écran.

En direct du Festival de Cannes, l'émission est consacrée à la sélection « Perspectives du cinéma français 1979 », qui présente les œuvres de jeunes réalisateurs.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THOMAS L'IMPOSTEUR, de G. Franju (1965), avec E. Riva, F. Rouleau, R. Varte, S. Dares, J. Servais, M. Vitold, E. Dhermitte. (N. Rediffusion.)

Pendant la guerre de 1914, un adolescent mythomane se fait passer, auprès d'une aristocratique dame d'œuvres, pour le neveu d'un général.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : l'espace artistique et le champ du désir ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag : « Epigrammes », de P. Laurens ; 11 h. 2, Salade de musique, souvenirs de Jean Wiener (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Desideria », d'A. Moravia ; 14 h. 42, Départementales : Charleville ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel.

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « le Dernier Voyage de Thétis », de J. Mariotti ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Recherches en biologie de base et protection de l'enfant.

20 h., Nouveau répertoire : « L'âne qui joue de la lyre », de K. Chanska ; 22 h. 15, Disques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : Erik Satie ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Strauss, Berger ; 14 h. 35, Oratorio : Esther (Dittersdorf) ; 16 h. 30, Musiques rares : Witt, Bach ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque.

20 h., En direct de Genève : « la Force du destin », de Verdi. Avec M. Arroyo, soprano, G. Giacomini, ténor, M. Manuguerra, baryton et les chœurs du Grand Théâtre de Genève, dir. P.-A. Gaillard et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. G. Patane ; 0 h. 30, Ouvert la nuit : Marlboro.

Vendredi 18 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 30, Elections européennes : Face à face (en liaison avec R.T.L.), par P. Duhamel et A. Balou, avec MM. Michel Debré (député R.P.R. de la Réunion, ancien ministre) et Pierre Mauroy (membre du bureau exécutif du P.S. et maire de Lille).

21 h. 35, Retransmission théâtrale : Un bateau pour Lipaïa, d'A. Arbuzov, adaptation P. Quentin, mise en scène Y. Bureau. Avec : E. Feuillère et G. Tréjan.

Feutrée et violente, comme ces atmosphères de Tchékhov, la curieuse douceur de cette maison de « retraite » où deux sexagénaires s'observent. Puis s'aiment. Edwige Feuillère et Guy Tréjan, parfaits, ont fait durant des mois salle comble aux Champs-Elysées, avec ces rêves évanouis, et leur tendresse pudique. Retransmission dont il faut se féliciter.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les sacrements religieux aujourd'hui) ; 15 h., Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi ; 16 h., Magazine : Delta (en dir. du Festival de Cannes) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... créateurs de costumes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule (dernier épisode).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Crimes et Châtiments).

Avec Mmes J. Ambre (Je ne me tairai jamais) ; *T. Levy* (le Désir de punir) ; *MM. A. Dubrieu* (le Désert de l'iguane) ; *R. Ikor* (Sans haine et sans colère) ; *J. Ullmann* (Mémoires d'un président de cour d'assises).

22 h. 55, Ciné-club, FILM (cycle Hitchcock) : LE FAUX COUPABLE, d'A. Hitchcock (1957), avec H. Fonda, V. Miles, A. Quayle, H. J. Stone, C. Cooper, E. Minciotti. (N. Rediffusion.)

Un musicien new-yorkais, honnête et banal, est reconnu comme l'auteur d'une série de vols, à cause d'une ressemblance avec le vrai coupable. Il ne parvient pas à prouver son innocence.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti communiste français ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi. L'Europe.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Variétés : De misaine et d'artimon, de M. Le Page, réal. D. Collet.

Sur le quai d'un petit port de pêche, tandis que se prépare le lancement d'un bateau, trois vieux marins rêvent du temps où ils s'embarquaient vers des aventures lointaines. Un voyage avec escale sous forme de chansons.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace : les gestes du ciel ; à 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans l'homme ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Louis XIII », de P. Chevalier ; 11 h. 2, Salade de musique, souvenirs de Jean Wiener ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h., Un livre, des voix : « Vies parallèles de Roman Branchu », de P. Gripari ; 14 h. 42, Un homme, une ville : G. de Nerval à Paris ; 16 h., Pouvoirs de la musique.

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : D. Gence lit « les Anciens Elèves », de H. Thomas ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la surveillance du sol.

20 h., Médicale : La dépression nerveuse ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour : Gustav Mahler ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Duclos, Bonneau, Ponce ; 14 h. 35, Concerto : Corelli ; 15 h., Musique-France-Plus : Mozart, Ravel, Thien-Dao, Emmanuel, Debussy ; 17 h., Musique religieuse russe ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h., Jazz.

20 h., Des notes sur la guitare : de Valderrabano ; Dowland, de Visée, Weiss ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... : « Lontano », pour grand orchestre, (Ligeti), « Concerto pour violon en mi mineur opus 64 » (Mendelssohn), « Symphonie n° 7 en la majeur, opus 92 » (Beethoven), par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. H. Wakasugi. Avec S. Accardo, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Marlboro.

Samedi 19 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir : Travailler de façon indépendante ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Les exploits d'« Arsène » ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Escale à Sofia.

21 h. 35, Série américaine : Les héritiers.

22 h. 15, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, *Journal des sourds* et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Document de création : Sundance ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Dramatique : Les Cinq dernières minutes (Nous entrerons dans la carrière), de J. Cosmos, réal. Cl. Loursais.

Abel Bramonds, alias Willie Beau Brun, souteneur et gangster à ses moments perdus, vient d'être découvert mort dans sa voiture.

22 h. 5, Sur la sellette ; 22 h. 55, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (V. — La boucle d'oreille), d'après W. Irish, adapt. J. Bany. Réal. Claude Chabrol.

Elle vit heureuse avec son mari et son fils de dix ans jusqu'au jour où des lettres arrivent. De brûlants mots d'amour écrits par elle il y a plusieurs années, admirablement antidatés. Le maître chanteur se manifeste.

21 h. 25, Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes.

Avec des interviews de Jane Fonda pour China syndrom *et de Patrick Dewaere pour* Série noire.

22 h. 45, Aspects du court métrage français : L'atelier de Louis.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'Islam ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... M. Roche ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts.

14 h., Perspectives du vingtième siècle : Journée Paul Mefano ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 30, Sciences : la France minérale (Pyrénées et Massif Central).

20 h., « le Phoque des Pyrénées », de X. Domingo et F. Campo ; « Paradoxes espagnols » ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques-auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Maskarade » (Nielsen) ; 16 h 45, G.R.M.-I.N.A. : « Qui dit quoi à qui » ; 17 h. 30, Grands crus : Bach, Mahler, Brahms ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... Concert donné en l'abbatiale Saint-Georges, à Saint-Martin-de-Boscherville : « le Jugement de Salomon », oratorio (Charpentier) ; Cantate « Herr, deine Augen » (Bach), « Domine Salvum », motet (Lully), par l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 20 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du seigneur ; 11 h., Messe, célébrée en l'église Notre-Dame-de-Cimiez, à Nice, préd. P. Michel Quoist.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 30, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série, L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Les orages de Prusse), réal. M. Camus. Avec C. Dauphin, D. Manuel, M. Sarcey...

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LES DEUX CAVALIERS, de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark, S. Jones, L. Cristal, A. Devine, J. McIntire. (Rediffusion.)

Un shérif et un officier de cavalerie se rendent chez les Commanches pour obtenir la restitution d'enfants blancs qui furent enlevés à leurs familles.

22 h. 25, Concert donné à l'occasion du trentième anniversaire d'Israël.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôle de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche : Petin, Mouillarbourg et consorts ; 16 h. 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Disney dimanche ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Téléfilm : Une étrange disparition, de J. McGreevey, réal. A. Harvey. Aevc F. Dunaway, B. Davis, J. Sloyan.

Sœur Aimée Semple Mc Pherson, célèbre évangéliste des années 30, est traduite en justice ; elle est accusée d'escroquerie.

22 h. 10, Documentaire : Des hommes (les machinistes).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : En Yougoslavie, le jour de la jeunesse.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Vivaldi et Telemann ; 17 h. 35, Un comédien, Jean-Roger Caussimon lit Pierre Mac Orlan ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Chopin ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM (la Guadeloupe) ; 20 h., La grande parade du jazz : Eubie Blake.

20 h. 30, Documentaire : La Polynésie au cœur (II. — Le pasteur et la vanille).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Hommage à David Griffith : Courts métrages inédits.

22 h., Ciné-regards : Spécial Festival de Cannes.

L'émission est consacrée au Syndrome chinois, *de James Goldstone.*

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : LA CHUTE DE LA MAISON USHER, de J. Epstein (1928), avec J. Debucourt, M. Gance, C. Lamy. (Muet. N.)

Roderick Usher peint avec tant de passion le portrait de sa femme Madeline que la vie de celle-ci passe dans ce portrait. Roderick refuse de la croire morte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, *Protestantisme* ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à la maison de Radio-France ; 11 h., Regards sur la musique : « Kiteje » (opéra de Rimski-Korsakov) ; 1 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert par l'Ensemble instrumental de Grenoble : Mozart, Haendel, Arrachart, Serrette, B. Bartok ;

14 h., La Comédie-Française présente : « le Vélo devant la porte », de M.-G. Sauvageon, d'après J. Hayes ; 16 h., Salade de musique, souvenirs de Jean Wiener.

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Poésie chinoise classique ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre : Saint-Saëns, Poulenc, Gluck, Schubert, Gounod, Fauré.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Rossini, Kalman, Schmidt, Dostal, Milloeker, Lanner, Kosanek, Strauss ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches (Schubert) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Idoménée », de Mozart (1re partie) ; 17 h., Concert-lecture : Boucourechliev, Ligeti ; 18 h., Opéra-bouffon : « le Baron tzigane » (Strauss) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences... Six rencontres avec André Marchal, orgue ; 20 h. 30, Echanges internationaux... 30e anniversaire de la proclamation des droits de l'homme, à Genève : « Ballade » (Radomsky), « Danses » (Krakowa), « Concerto terso » (Jarzebski), « 4e quatuor pour cordes » (Bacewiczewna), « Ardo Avvampo », « Intrada », Lamento della Ninfa » (Monteverdi), « Cantate » (Martin), « Concerto grosso » (Vivaldi), « Magnificat », extraits, « Passion selon Saint-Jean », final (Bach), par l'Ensemble « Fistulatores et Tubicinatores Varsovienses », dir. K. Pikowski, le Quatuor Wilanow et l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 21 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : LA FEMME INFIDELE, de C. Chabrol (1968), avec S. Audran, M. Bouquet, M. Ronet, M. Duchaussoy, G. Marly, S. Bento. (Rediffusion.)

Un bourgeois tue l'amant de sa femme dans une crise de jalousie et fait disparaître le cadavre. Ce crime va rapprocher les époux.

22 h. 10, Portrait : Michel Bouquet.

A ne pas manquer : Michel Bouquet retrace sa carrière et ce comédien figure parmi les grands. Des extraits de ses interprétations sont intercalés entre interviews et reportages. Une sensibilité.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h. Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : RELAXE-TOI CHERIE, de J. Boyer (1964), avec Fernandel, S. Milo, J.-P. Marielle, Y. Clech, J. Lefebvre, M. Chevit. (N.)

Après avoir assisté à une conférence sur la psychanalyse, une femme, mariée depuis douze ans et heureuse s'imagine que son mari souffre d'un complexe.

16 h. 40, Itinéraires : Au pays des Mayas et des Incas (I. — Le Guatemala ; II. — Le Pérou) ; 17 h. 30, Dauphiné libéré ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Actualités : Spécial élections européennes (en collaboration avec Europe 1).

Avec Mme S. Veil, ministre de la santé et de la famille, et M. Mitterrand, premier secrétaire du P.S.

22 h. 5, Variétés : Paris paradis.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Centre des démocrates-sociaux ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FLEUR D'OSEILLE, de G. Lautner (1967), avec M. Darc, A. Feriac, M. Biraud, Amidou, H. Garcin, A. Pousse, P. Préboist. (Rediffusion.)

Deux jeunes mères célibataires — dont l'une est « l'héritière » d'un truand abattu par la police — sont aux prises avec des gangsters à la recherche d'un magot caché en Haute-Provence.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme du XIXe siècle : La femme du monde ; à 8 h. 32, Le rôle de l'orfèvre ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge : ;

11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, A comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « A l'autre bout de moi », de M.-T. Humbert ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Libre parcours jazz ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Félix Valloton ;

20 h., « la Canicule », de C. Palustran, avec J. Souchon, M. Vitold, R. Bret, Y. Arcanel, P. Decazes, M. Eyraud, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h., Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz à Courchevel ; 13 h., Les anniversaires du jour : H. Sauguet ;

14 h. 15, Musique en plume : Luypaerts, Horovitz ; 15 h., Musique-France-Plus : Ravel, Fauré, Sibelius, Mahler, Auric ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « Concerto pour violon en ré mineur » (R. Strauss), « Symphonie en si bémol majeur » (Bruckner), par l'Orchestre national de France, dir. L. Von Matacic ; 23 h., Ouvert la nuit ; 23 h., La nuit de Cannes, en direct du Festival ; 1 h., Douces musiques.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-*hall*, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes, de F. Périer ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers et M. Desbarbat ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - MUSIQUE FRANCE - CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.), 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

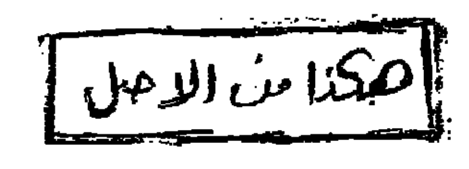
EUROPE 1 (informations toutes les heures). — 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 22 h. 45, C. Morin ; 0 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro ; 13 h. 30, Disques d'or, d'E. Pages (et à 14 h. 30) ; 14 h. Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 17 h. 55, A la télé ce soir ; 18 h., Journal de J. Chapus ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas (à 22 h., R.T.L. Digest) ; 0 h., Station de nuit.

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Alice Sapritch (lundi), Jean-Pierre Pierre-Bloch (mardi), le professeur René Dubos (mercredi), François Chalais (jeudi).





PORTRAIT

Femme et exégète

« C'EST à des femmes que, devant le tombeau de Jésus ouvert, fut révélé d'abord sa résurrection. Ce sont elles qui ont reçu dans leurs maisons les assemblées chrétiennes primitives : la demeure de Lydie, commerçante de pourpre en Macédoine, fut le premier foyer missionnaire. N'est-ce pas paradoxal qu'aujourd'hui les femmes soient la plupart du temps dépourvues de responsabilités réelles dans l'Eglise ? »

La femme douce qui s'exprime ainsi, une petite dame très bon genre, aux cheveux gris et au charmant sourire, n'a pourtant pas d'amertume à avoir. Maître de recherches au C.N.R.S., exégète renommée comme l'une des meilleures spécialistes du Nouveau Testament, Annie J. professe en faculté le seul cours qui soit donné sur Jésus. Mais elle n'a pas oublié la ténacité qu'elle a dû déployer : en 1945, agrégée des lettres et professeur de lycée depuis dix ans, lorsqu'elle décide de se lancer enfin dans les études bibliques, qui la passionnent, on lui répond qu'une femme ne saurait obtenir un doctorat de théologie. « On n'imaginait pas alors qu'une femme puisse s'intéresser aux textes sacrés ; quant à enseigner dans l'Eglise, il n'en était pas question. »

Ce que l'Eglise lui refuse, l'Université va le lui accorder : elle entre au C.N.R.S., suit un « recyclage » intensif aux Hautes Etudes et à l'Ecole archéologique de Jérusalem. Puis elle fait un doctorat sur les origines du christianisme.

Mais pourquoi cette passion pour la Bible ? Esprit clair, phrases précises quand elle parle de son travail, Annie est plus réservée pour parler d'elle-même : « Vous savez, on ne décide pas cela un beau jour sur un coup de tête ; c'est un peu une vocation. J'ai toujours été fascinée par la Bible. Je n'avais pas plus de dix ou onze ans quand on m'a donné les quatre Evangiles : je les ai avalés d'un bout à l'autre. La seule chose qui m'ait un peu gênée, c'est l'Ange de l'Annonciation : pourquoi donc fallait-il l'intervention d'un ange pour que les bébés naissent ? La Bible, je ne l'ai lue que bien plus tard, à dix-neuf ans.

» La démarche scientifique m'a vite paru nécessaire pour comprendre la Bible sans tomber dans le roman, le farfelutisme. Faire de l'exégèse, c'est expliquer les textes en les replaçant dans leur contexte. Il faut se glisser dans des raisonnements, des modes de pensée qui nous sont devenus étrangers, à nous hommes du vingtième siècle industrialisé. Je suis toujours frappée de constater combien les Africains « reçoivent » la Bible plus facilement que nous. »

Le reflet ou la gloire de l'homme

Dégager l'accessoire pour parvenir à l'essentiel, déblayer des traditions parfois figées dans des interprétations erronées. Un exemple ? « Il est de bon ton de taxer saint Paul de misogyne qui n'a pas liquidé son complexe d'Œdipe. En étudiant le texte grec, j'ai découvert que la traduction inexacte de certains termes rentrait pour beaucoup dans ce mépris supposé des femmes. Ainsi, lorsque dans une traduction de l'Epitre aux Corinthiens, il est dit que « la femme est le reflet de l'homme », le lecteur naïf comprend que nous sommes de pâles copies de nos compagnons et met cette curieuse anthropologie sur le compte de connaissances biologiques dépassées. Le terme grec signifie en réalité gloire. Faut-il s'offusquer de ce que Paul nous présente comme la gloire de l'homme, c'est-à-dire sa joie et son honneur ? »

Dans son petit appartement niché à l'est de Paris, armée de dictionnaires et des ouvrages des grands commentateurs, entourée de parchemins d'un autre âge, Annie travaille à ressusciter les générations passées : « rabbis » vénérés, pauvres pêcheurs de Galilée, centurions romains, femmes de Jérusalem, enfants de partout. Il y a là assez d'amis pour meubler une vie.

Des femmes exégètes, il n'y en a encore que quelques-unes : peut-être trois ou quatre sur deux cents exégètes patentés. Pourtant, une protestante, Suzanne de Dietrich, fut pionnière en la matière : cette très vieille dame qui, il y a quelques années encore, parcourait le continent africain pour surveiller l'enseignement du cathéchisme, fut la première à écrire des ouvrages de vulgarisation biblique en un temps où cette science nouvelle était le domaine réservé de quelques experts. Dans cette discipline qui fait appel à la sensibilité autant qu'à l'intelligence, les femmes ont déjà acquis leurs lettres de noblesse.

Austère, cette vie de chercheur ? Annie sourit : « Mais j'ai tous les jours des joies nouvelles. D'abord quand je réussis à communiquer un peu de ma passion à mes élèves, à mes lecteurs. Et puis, le croiriez-vous, au bout de trente ans d'une intimité quotidienne, la Bible me réserve encore des surprises ! »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

Qui a une âme ?

QUE certains Pères de l'Eglise ne nous aient pas fait la part belle, qui oserait le nier ? Mais que des féministes ardentes, à l'appui de leurs thèses, imputent au concile de Nicée (325), qui a parlé de toute autre chose, l'interrogation scandaleuse : « La femme a-t-elle une âme ? », *et l'on se demande si la conviction pardonne tout, même l'affabulation.*

Car la vérité est tout autre. En 586, un petit synode provincial se réunit à Mâcon. Un des évêques qui y participent, gêné de ce que la langue française parle des « hommes » pour signifier l'humanité, réclame un terme nouveau qui, explicitement, inclut les femmes : souci purement grammatical. Sa proposition est rejetée.

Mais quelque douze siècles plus tard, devant l'assemblée révolutionnaire qui propose la fermeture des clubs féminins, un conventionnel trop zélé exhume ce vieux débat rapporté par Grégoire de Tours et reproche à ses condisciples de penser à l'instar des gens d'Eglise que « les femmes ne font pas partie du genre humain ». *En 1848, l'ardente citoyenne Bourgeois remet un plaidoyer féministe aux membres du gouvernement provisoire et améliore encore cette trouvaille :* « On a longtemps hésité à nous accorder un âme... »

Dire que ce lieu commun qui amuse tant de misogynes a été inventé par une femme pour sa défense ! — G. de S.

LA MORT DE TALCOTT PARSONS

Un des patriarches de la sociologie

TALCOTT PARSONS qui vient de mourir à soixante-dix-huit ans, était, à coup sûr, un des patriarches de la sociologie d'aujourd'hui (*le Monde* du 10 mai). Il ne s'était imposé qu'assez tard, et non sans de grandes difficultés. Son premier livre *Structure of Social Action*, qui constitue peut-être sa plus grande contribution, est publié en 1937. Cet ouvrage compact, où l'auteur cherche à établir une convergence entre les œuvres à première vue si dissemblables de trois pères fondateurs, Durkheim, Weber et Pareto — tous trois européens, — ne sera véritablement reconnu comme un chef-d'œuvre qu'après la deuxième guerre mondiale. Jusqu'aux environs de la quarante-cinquième année, Parsons, qui avait été longtemps « *Instructor* » au département d'économie de Harvard, où il bénéficiait de l'estime et du soutien de Schumpeter, passa ensuite au dépatrement de sociologie, où ses relations avec le maître du lieu, Pitirim A. Sorokin, ne furent pas des plus faciles. Il n'était guère connu alors que d'un tout petit cercle de collègues intéressés comme lui par les perspectives d'une intégration interdisciplinaire des sciences sociales. Mais sa réputation était très grande auprès des quelques « *graduate students* » du nouveau département de sociologie, entre lesquels on citera le nom de Robert Merton.

« Théorie » et « institution »

Parsons était un professeur, et il était extrêmement fier de l'être. Bien qu'il ait soutenu sa thèse de doctorat sur Max Weber à Heidelberg, en Allemagne, où il vient de mourir, son activité universitaire s'est tout entière déroulée à Harvard. Il y a peu d'exemples d'une identification aussi complète entre une vie, une carrière et une institution. Ce qui frappait dans le cas de Parsons, c'était la manière exemplaire dont il vivait les exigences d'une éthique professionnelle très stricte. Son père avait été pasteur avant de devenir le président d'un petit collège du Middle West. Talcott Parsons était, me semble-t-il, détaché de toute orthodoxie, mais il portait à l'évidence, la double empreinte de la « *middle-class* » américaine et de la tradition puritaine.

Contrairement à une légende absurde, il n'était politiquement ni conservateur ni moins encore réactionnaire. Les principaux débats qui marquent la politique américaine de ces cinquante dernières années le trouvèrent toujours du côté des « libéraux ». Il se situait, comme le disait Roosevelt, « un peu à gauche du centre ». Il avait sur la capacité de changement de nos sociétés industrielles, sur leur plasticité dans le long terme, une position finalement assez proche de celle de Durkheim, qui n'a jamais tenu pour absolument contradictoire le renforcement simultané de la conscience collective et de l'autonomie personnelle.

Parsons était trop modeste — ou trop réaliste — pour s'attribuer à lui-même des responsabilités éminentes dans la tâche de changer l'ordre du monde. Il préférait se considérer comme un « théoricien ». Le mot de « théorie », dont il a usé et même abusé, n'est pas, dans le domaine des sciences sociales, dépourvu d'ambiguïté. Pourtant ce qu'il avait dans l'esprit me semble finalement assez clair. Il voulait dire d'abord que le sociologue doit adopter vis-à-vis des faits qu'il étudie une attitude de distance. Plus peut-être que d' « objectivité », il préférait parler, dans ses dernières années, de « *detached concern* ». Pour lui, le sociologue est à la fois impliqué et détaché. Notre implication vient de ce que nous ne pouvons saisir l'objet qu'en le restituant par effort de compréhension ; le détachement s'impose à nous parce que nous ne devons ni ne pouvons nous identifier complètement audit objet, ni avec le mouvement de sympathie ou d'antipathie qui nous relie à lui. Le sociologue est donc un observateur participant, dont l'obligation première consiste à contrôler sa distance vis-à-vis des acteurs qu'il observe.

Le mot de « théorie » chez Parsons a un deuxième sens. Il ne désigne pas seulement l'attitude distante du théoricien. Il se réfère aussi à un domaine, ou à un champ, que Parsons identifiait grâce au terme d'« action ». Mais agir, pour lui, ce n'était en aucun cas exercer arbitrairement la toute-puissance de l'imaginaire — qu'il s'agisse de l'imaginaire individuel ou collectif. Pas davantage l'action n'est pour Parsons une pure adaptation aux exigences instrumentales du « milieu ». Parsons fait leur place aussi bien aux contraintes qu'aux préférences individuelles et collectives, et aux stratégies qui mettent en œuvre ces préférences dans un contexte institutionnel.

Quand on parle d'« institution », beaucoup de sociologues français froncent le sourcil. Ils y voient comme une impardonnable complaisance à l'ordre établi. Mais en parlant d'institution, Parsons voulait avant tout nous rendre attentifs à ce qui à ses yeux constituait un aspect essentiel de la réalité sociale : son extrême différenciation. Quoi qu'en dise un radicalisme simpliste, une école n'est pas la même chose qu'un atelier, ni un tribunal la même chose qu'une prison. Toutes les institutions ne sont nécessairement ni « totales » ni « totalitaires ». D'ailleurs autant et plus que d'institution, Parsons parlait d'« *institutionnalisation* ». Il savait parfaitement que tout dans la vie sociale n'est pas institutionnalisable, et que des comportements ou des pratiques, provisoirement ou partiellement institutionnalisés, peuvent cesser de l'être — sans que pourtant l'apocalypse soit pour le lendemain matin. Un des mérites de ce sociologue tant vilipendé comme « conservateur » est de nous avoir offert une des théories les plus sobres et les mieux équilibrées du changement social et de l'institutionnalisation.

Quand il parlait de la mort et du « don de la vie » que dans ses écrits il associait étroitement, une phrase de l'Ecriture revenait sous la plume de Parsons : « *Ma journée est faite, ma tâche est accomplie.* » Il souhaitait sans doute la fin digne et sereine dont la faveur lui a été accordée. Pourtant il comptait aussi que lui serait concédé le temps d'achever quelques ouvrages — notamment un manuscrit sur la société américaine sur lequel il travaillait depuis plusieurs années. La journée est finie avant que la tâche ait été achevée.

FRANÇOIS BOURRICAUD.

Bibliographie

« LA GÉNÉALOGIE : UNE SCIENCE, UN JEU »

par ANDRÉ BERTHIER (*)

CE livre de Pierre Callery, au titre quelque peu rébarbatif, commence par un éclat de rire ! Les caractères du père Louis et de sa femme ne sont-ils pas bien dépeints ? Ne connaissons-nous pas des gens qui leur ressemblent ?

Que l'anecdote ait été trouvée par l'auteur dans quelque vieux grimoire, ou qu'il l'ait inventée de toutes pièces, peu importe. Elle est extrêmement significative. Non pas tellement parce que la mère Alexandrine, sérieuse et appliquée, et finalement autoritaire, se méfie de l'optimisme nonchalant du bonhomme, mais parce que cette petite histoire éveille l'attention des généalogistes amateurs qui se donnent la peine de chercher. Il faut de l'imagination pour trouver : c'est le *jeu*. Il faut tomber juste et le prouver : c'est la *science*.

C'est un fait, le généalogiste débutant ne sait pas trop par où commencer. L'idée de se renseigner auprès des « anciens » est assurément la première chose à faire. Mais, si l'on s'en tient là, on ne va pas très loin. Il faut enregistrer ce qu'on entend, faire des déductions, et poser les questions valables : c'est l'exemple que nous donne l'auteur quand il découvre, en repérant chaque détail du récit, le tempérament et le genre de vie de ses personnages. Aussi insiste-t-il sur l'utilité de tout noter des souvenirs des parents et des voisins, même si l'on n'en voit pas immédiatement l'intérêt.

C'est la première partie, car le lecteur est supposé n'avoir aucune notion de la façon de procéder, et l'auteur lui explique les grandes lignes de la recherche en partant du tout début.

La deuxième partie signale la source principale des renseignements dont le chercheur a besoin : la liste des dépôts d'archives départementaux, avec le nom du conservateur directeur des services, l'adresse et le téléphone, les jours et heures d'ouverture au public, les périodes de fermeture annuelle, toutes indications qui n'avaient encore jamais été réunies dans un guide.

Cette liste est bien sévère et a de quoi décourager un débutant !... C'est la première impression, puis l'imagination s'envole. Interroger les « anciens », rencontrer les voisins, puis aller de mairie en mairie, de village en village, c'est un programme prometteur d'excursions enrichissantes par les anecdotes recueillies qui font pénétrer dans l'intimité du pays.

Une telle enquête est un divertissement qui peut être proposé aux écoliers en vacances cherchant à s'occuper intelligemment les jours de pluie.

Imaginons un garçon de treize à quatorze ans en vacances chez ses grands-parents à la campagne, un peu isolé, pas très occupé. Un jour, il va — pour passer le temps — explorer le grenier, où sont entassés des tas d'objets hétéroclites, des lettres, des souvenirs, depuis cent ou deux cents ans ! Justement, il tombe en arrêt devant un paquet de vieilles missives avec des timbres qu'il n'avait jamais vus. Certaines, même, sont si anciennes qu'elles portent la marque que la poste apposait avant l'usage des timbres. Et le voilà collectionneur en attendant mieux, car sa curiosité s'aiguise.

Il interroge ses grands-parents : qui les a écrites ces lettres ? Elles sont riches de souvenirs. Qui était-ce, cette dame qui signait « Tite-Tante » ? Et ces deux prêtres, émigrés pendant la Révolution, qui écrivent d'Allemagne à leur sœur dont le mari vient d'être tué à la guerre ? Des cousins ? De quel côté ?

Et les signatures ? Et les petits dessins de ceux qui ne savent pas signer ? Notre écolier note que, parmi ses ancêtres, certains savaient signer leur nom depuis très longtemps. Il en est fier. Mais il n'a pas fini ses découvertes.

Il faut relier la parenté de tous ces gens-là. Cela entraîne tout naturellement à reparler des mairies et des cimetières. L' « excursion généalogique » dans les communes voisines est organisée avec des camarades. On pique-niquera en route pour ne pas perdre de temps.

... Et voilà comment naît une vocation !

Se faire recevoir par le notaire est plus difficile...

Trois voies de recherche se recoupent et se complètent : ce sont, avec le notariat, l'état civil (et la catholicité) et l'enregistrement. Eventuellement, le jeune amateur pourra consulter les listes électorales depuis 1848. Et même, si ses ancêtres étaient des « laboureurs », peut-être aura-t-il la chance de trouver des « aveux au seigneur » qui le renverront, d'un acte à l'autre, jusqu'au Moyen Age ! Des registres des eaux et forêts lui apprendront que son ancêtre Robert Guyart, garde des bois, habitant le manoir des Ervolus, était tenu d'accompagner le roi dans la forêt quand celui-ci y venait chasser, fonction très appréciée car elle donnait l'autorisation de ramasser le bois mort.

Que le jeune chercheur ne se décourage pas quand il est déçu. Il faut de la persévérance. Et de la méthode, évidemment. Mais il doit aussi savoir « *travailler en artiste* » ! Si, au saut du lit, il a une idée « *géniale* », il faut tout de suite la noter, quitte à la mettre au point plus tard. Ce qui ne veut pas dire qu'on peut romancer sa généalogie ! Il faut au contraire vérifier rigoureusement l'exactitude de ses découvertes.

Dans la troisième partie, l'auteur donne le modèle des tableaux patronymiques tels qu'il les conçoit, avec des feuilles mobiles : une innovation qui permet de classer tous les ascendants de père en fils avec leur fratrie. Elle permet également de placer les collatéraux sur des tableaux annexes de même cote, la différenciation étant assurée par des sous-cotes.

L'utilisation de classeurs à feuilles mobiles permet d'ajouter les noms et les principaux renseignements au fur et à mesure qu'on les obtient.

Le chercheur s'intéressera à cette méthode qui, sous un numéro donné, contient tous les tableaux d'un nom de famille. Grâce au classeur, dont on enlève les pages à volonté, il pourra, en les alignant sur une grande table, ajuster tout le tableau d'un même nom, non seulement avec les ascendants les plus lointains, mais encore éventuellement avec des collatéraux. Le numéro n'est pas donné au hasard, mais de façon systématique à partir d'une immense table des matières, le « synopsis », remontant à la dixième génération.

Le tracé d'un synopsis sur lequel ne figure aucun nom est mis à la disposition du lecteur qui pourra l'utiliser en y marquant ses ancêtres à mesure qu'il les retrouvera. Chaque tableau possède un numéro différent. Le nom découvert, étant placé, se trouve automatiquement en face du numéro de son tableau patronymique.

Le synopsis présente un autre avantage. Lorsque les ancêtres y sont rangés, la filiation de chacun d'eux est donnée intégralement jusqu'à celui dont on recherche l'ascendance. Autrement dit, le synopsis permet d'avoir à chaque instant le résumé à jour de la recherche engagée.

La dernière partie donne la liste des associations françaises de chercheurs amateurs. Un peu moins de la moitié des département sont pourvus de centres, presque tous récents. Ces centres sont de plus en plus nombreux, mais on s'étonne de voir certaines villes au passé prestigieux ne pas posséder de cercle.

Toutes les informations concernant ces associations sont indiquées.

Ce livre intelligent, œuvre d'un spécialiste chevronné, est appelé à rendre le service le plus efficace à tous ceux qui ont la passion de la recherche généalogique. Il ne manquera pas non plus d'éveiller des vocations. La généalogie n'est pas un simple passe-temps, c'est aussi une contribution apportée à l'histoire.

(*) Correspondant de l'Institut, conservateur en chef honoraire aux Archives nationales.

★ *La Généalogie, une science, un jeu*, de Pierre Callery, Le Seuil, 224 pages, 49 F.

ENTRETIEN AVEC ANNE CAUQUELIN

Les temps urbains

ANNE CAUQUELIN est maître assistant à l'université de Paris-X-Nanterre, au département de philosophie, section esthétique et sciences de l'art. Elle a publié, en 1977, « la Ville, la nuit » (P.U.F., coll. « La politique éclatée) et, l'année dernière, un roman : « Potamor » (Seuil). Elle vient de publier, coup sur coup, sa thèse : « Cinévilles » (Christian Bourgois, « 10/18 »), et un autre roman, « les Prisons de César » (Seuil).

Située aux confluents mouvementés de la philosophie, de la sociologie urbaine et de la fiction, Anne Cauquelin a mené dans « la Ville, la nuit » une enquête empirique traversée d'une construction théorique et d'un scénario prospectif volontairement absurde. On a parlé, à l'occasion de ce livre, de « sociologie fiction ».

Anne Cauquelin s'entretient avec Jean-Luc Hennig, journaliste et enseignant.

« VOTRE cours, cette année, à l'université de Nanterre, porte sur le temps urbain. Je vais peut-être jouer l'avocat du diable, mais en fait tout n'a-t-il pas déjà été dit par les « spécialistes » de la ville ? La programmation des activités de travail et de loisir, l'aménagement des rythmes quotidiens, la distribution dans la ville des centres commerciaux, des aires de jeu ou des hypermarchés disco, tout, décidément, paraît avoir été théorisé par les urbanistes, les planificateurs et autres concepteurs urbains, non ?

— Je ne crois pas qu'on ait tout dit. On a fait beaucoup de constatations, mais pas, jusqu'ici, sur notre quotidien élémentaire. Je veux dire sur les éléments constitutifs du quotidien et non sur la simple affirmation qu'il existe. Personne ne s'est prononcé sur les répétitions, le rituel, sur cette microscopie du trajet, des gestes infimes, il n'y a pas de véritable travail. Pourtant, ce sont des milliers de fragments qui donnent une coloration à la temporalité urbaine. On s'en aperçoit trop tard, souvent, quand ces allées et venues s'aplatissent : par exemple, une fois par semaine, les courses au supermarché, ou encore mieux, avec le congélateur, une fois par mois, le « grand complet », pour éviter les allées et venues, qui, dit-on, font « *perdre du temps* ». Il suffit de forcer un peu, et on attrape le mauvais tournant, je veux dire la grande répartition par plages uniformes, le toboggan planificateur.

» Aussi, quand les sociologues viennent vous dire : il faut réduire le temps des transports, augmenter le temps des loisirs, gratter deux heures par-ci, deux heures par-là, « bloquer » du temps pour soi, et même quand ils dénoncent dans le meilleur des cas cette façon de voir et reconnaissent que le temps des loisirs, c'est aussi du temps imposé, précontraint, déterminé, finalement ils s'intéressent à un « management », ils classifient le temps urbain, ils font des généralités. Toutes leurs considérations proviennent du même noyau de réflexion générale sur le temps, qui remonte à... disons Bergson. Bergson et sa théorie du temps vécu, intime, qualitatif...

» A mon avis, Bergson a fait la théorie de la situation d'une société industrielle qui datait de cinquante ou soixante-dix ans. Il a fait pour le temps ce qu'Haussmann a fait pour l'espace. En disant : « *Votre temps est nécessairement quadrillé au-dehors, mais vous avez, vous, votre logis intérieur, dans lequel vous êtes bien, et qui est votre temps vécu et votre qualité. Laissez donc votre temps extérieur être mangé par l'abstraction et la quantité, et gardez à l'intérieur de vous précieusement, comme un ostensoir, votre temps intime, qui n'appartient qu'à vous et avec lequel vous ferez la nique à l'autre.* » Il faisait précisément ce travail « social » que dénonce Foucault au sujet des Haussmann hygiénistes et familiaristes du XIXe siècle. La mise au travail d'une population quasi nomade, cela, Bergson l'a fait à sa manière.

Le « Bergsonome »

— Donc, quand vous avez entrepris cette recherche, vous avez moins visé un temps vécu globalement, par masses homogènes, que des trajets singuliers, des dérapages minuscules ?

— Quand j'avais commencé la recherche sur *la Ville, la nuit*, il y avait bien cette question : est-il possible que des gens qui ont une pratique singulière par rapport à la masse de ceux qui dorment et reproduisent les conditions de leur propre survie, est-il possible qu'un petit groupe de gens effacent la dichotomie, nuancent l'espace et le temps de leur pratique ? Ou encore : est-il possible d'échapper au *management* de l'espace, au temps urbain programmé ? Et la nuit est-elle le lieu privilégié de cette escapade ? Les interviews ont, en fait, montré une extraordinaire complication. D'abord, les gens pensent effectivement que la nuit va être une libération, et c'est pourquoi ils pratiquent la nuit comme un contraire du jour. Mais, au fur et à mesure des interviews, l'opposition a fini par disparaître. Impossible de délimiter ça. Ils disaient : « *Finalement, on vit les contraintes du jour aussi, on les vit différemment, c'est tout.* » La binarité, donc, ne tient pas, elle tient dans la norme, ou la théorie. Ce que vivent les gens est tout à fait différent de ce qu'on dit qu'ils vivent, ou de ce qu'ils pensent vivre eux-mêmes.

— Vous avez donc voulu élargir un peu ce qui avait été entrepris sur la nuit, faire la Ville, le jour ?

— Ça ne s'est pas présenté de façon aussi nette. Sinon, je pourrais considérer que je programme moi-même mon temps de recherche, que je sais où aller : j'aurais une pratique qui démentirait mes conclusions. Non, ce n'est pas ainsi que vont les choses : elles errent, on pourrait le croire, au hasard, puis les hasards se composent et on obtient un dessin. Non, *la Ville, la nuit* et l'enquête étaient loin derrière moi. Par contre, je me demandais si la science-fiction faisait bien son travail, qui est de nous mettre dans le coup de l'homme d'aujourd'hui. Puisque la théorie ne donne que l'après-coup, elle ne peut nous renseigner que sur l'homme de Bergson, le « Bergsonome » (comme on dit le métronome). Il fallait donc faire appel à la fiction. Et je crois faire le portrait véritable de l'urbanisé actuel quand je lui attribue un seul pied flexible, une face et pas de dos, des mains-pinces articulées et un gros œil télescopique. On est loin de l'homme de Léonard de Vinci... Manpower est une espèce disparue.

— Mais, dans la matière du jour, est-ce qu'on retrouve les mêmes interstices, les mêmes lignes de fuite, les mêmes trafics clandestins que la nuit ?

— On trouve effectivement des sortes de micro-nuits dans le jour. Ainsi, dans ce rituel des aller-retour, les gens prennent du plaisir. Il y a des interviews de gens qui reconnaissent que, dans un embouteillage, ils sont très contents, ils sont justifiés de ne rien faire puisque le retard n'est pas de leur faute, ils sont entre-deux. Il est de bon ton de s'emporter, mais après tout... Il y a aussi ces vieilles dames qui font la queue dans les administrations. Elles s'habillent, se mettent leur petit sac à main, elles vont dans les administrations et passent des journées à faire la queue de guichet en guichet. Et elles vont répéter qu'elles perdent leur temps, qu'elles ont été renvoyées de-ci de-là ; en fait, elles sont là, ravies.

« Je ne sais pas définir ce qu'on dit par : « *perdre du temps* ». Le système dit « *perdre du temps* » pour la production. Mais les gens ? Il faut les voir chez le boulanger, chez le boucher, quand ils font leurs courses : ils perdent un temps ! Cette course effrénée au gain de temps est démentie par des quantités de gestes quotidiens, et finalement on en perd autant que le système dit nécessaire d'en gagner. Ce qui est bizarre, en tout cas, c'est qu'on rétablit du vécu ou de l'intimité au cœur du temps contraint, c'est-à-dire du jour. On rétablit un grain de peau, avec des interstices, des conversations, des pertes, des dépenses. Tout se passe comme s'il y avait une lutte intense entre l'élastique-lisse du temps contraint (horaires, obligations, sectorisation, etc.) et le grain du temps, le tissu à la fois léger et résistant des occupations, le va-et-vient, les ambiguïtés, les rumeurs. Les gens luttent contre l'envahissement de l'automatisme, ils luttent sans le savoir, parfois, avec les moyens du bord. Dans la conversation inutile, les mots pour rien, sur le temps justement : « *Il fait froid, ça va pas comme avant* », des choses comme ça.

Plus-que-passé

— Je lisais, récemment, dans le Point, *la journée d'un cadre japonais. C'est absolument étourdissant. Tout est pensé, repéré, dosé, on a l'impression que le temps est programmé jusqu'à l'infime, qu'il y a un espace de réflexion considérable pour en gagner encore plus.*

— Toutes ces images composent ce que j'appellerais une grande machine métaphorique. On dirait qu'à chaque moment de l'histoire se monte, un peu partout, un grand miroir métaphorique qui nous renvoie l'état de société. C'est-à-dire qui condense, réfracte, illustre, focalise ce qu'on sait d'une société à un moment donné...

— Ce sont les médias, en gros ?

— Oui, mais si on inclut, comme l'a fait Lucien Sfez, les philosophes, les théoriciens, les historiens, la « science », tous les fabricants d'images qui tendent à l'opinion ce grand miroir où elle se reconnaît, qui la déterminent dans ce qu'elle est, ou croit être. Ce qu'on ne sait pas, c'est qu'il s'agit là du reflet de son grand-père. Ce que moud le fabricant d'images, c'est de la vieille farine. Et c'est justement ce décalage qu'il faut étudier minutieusement. Phénomène que nous savons reconnaître quand il est grossier : à l'étranger, par exemple, l'image du Français en béret basque, avec sa baguette de pain. Cela nous fait rire. Mais l'image du cadre japonais comme homme de demain me fait rire aussi. C'est un homme d'avant-hier, du temps de la production à tout prix. Une image qui médiatise un passé défini. Une image, en somme, de loup-garou, qu'on nous présente comme notre futur, alors qu'elle appartient au plus-que-passé. Et c'est en réaction contre des images de ce type que se fabriqueront des stratégies inactuelles.

» A ce niveau imagier : image du cadre dynamique, image du dissident, image du goulag, qui se promènent dans nos médias élargis, toutes les métaphores qui circulent sont un arsenal de « faire-peur », des glaces figées, comme des momies, bandelettes et baume. On n'en est déjà plus là. Si on est quelque part, c'est dans des flux interplanétaires, dans des échanges de satellite à satellite, qui se trament quelque part, et dont on ne sait rien. On aura une machine métaphorique de ce genre dans vingt ans. On vit encore aujourd'hui sur des métaphores usées.

» Le flipper, par exemple, qui paraît définir une manière électrique de se déplacer, de traverser le temps urbain. On tire, on pousse la bille dans un conduit, et hop ! chance et adresse, la bille passe dans les labyrinthes du hasard. Comme la vie dans les couloirs urbains, les embouteillages, est tirée-poussée. Or le plaisir de flipper tient à la métaphorisation, et s'il existe, précisément, c'est que cette métaphore de la boule de flipper est déjà morte ; elle n'est pas angoissante parce qu'elle joue avec quelque chose de passé, de déjà fini.

— Bien évidemment, la découverte de la télématique, la technologie du vidéotex et les microprocesseurs ?

— Oh ! il y a beaucoup d'analyses sur la télé-informatique ménagère. On pourra faire son programme de déjeuners pour un mois, on contrôlera ses stocks, on recevra des conseils pour les repas, etc. Ce sera un ordinateur qui fera office de livre de cuisine, qui calculera le budget, fera des petites remarques sur la gestion... Toutes les tâches d'organisation de la vie peuvent être confiées à un ordinateur ménager. Il est évident que c'est pour gagner du temps... et que cela va « prendre » un temps absolument fabuleux.

» Parce que, au lieu de laisser les choses flotter, on va être contraint de fournir des données, de manipuler l'ordinateur, de suivre ses indications, car ce n'est pas la peine d'en avoir un si on fait le contraire de ce qu'il conseille. C'est un gadget qui va s'installer, avec les contraintes du dehors, et absorber un peu plus de moments blancs.

— Je voudrais que vous précisiez cette idée de métaphore sociale...

— Quand je dis « métaphore », c'est bien « machine métaphorique » qu'il faudrait dire, car une métaphore n'est jamais seule, elle fait partie d'une énorme fabrique. En ce sens, les théories les plus élaborées, celles qui ont le label de la scientificité, sont en partie des fictions, puisqu'elles reconnaissent se servir insidieusement de modèles bricolés artisanalement. Le « tube communicatif », par exemple, avec émetteur, canal et récepteur, qui est une machine d'une simplicité vraiment radicale, sert aujourd'hui à métaphoriser toutes les relations. Il suffit de compliquer un peu la transmission, et on a la poésie (le message transmis est polysémique), la science (il est monosémique), l'anomie (il est asémique). Et cette machine sémiologique envahit aussi bien l'architecture et l'urbanisme.

» Autrefois, la matrice métaphorique de l'urbain était organique : la vie, le sang, la lymphe, les artères, la force vitale, etc. Baudrillard, lui, construit son « implosion » sur le phénomène de la télévision : le vide implose, le plein explose. Je n'en finirais pas de les énumérer, mais elles ont toutes la même caractéristique : une fois énoncée, la machine initiale d'où part la métaphore est déjà usée. L'image qui me vient à l'esprit, c'est que les hommes entrent dans l'histoire à reculons, les yeux fixés sur l'image d'hier, qui leur fait peur.

Machines métaphoriques

— Aucune des grandes constructions métaphoriques du passé ne sera sauvée ?

— Comment dire ? Par exemple, pour moi, le marxisme a été une grande machine métaphorique. Elle a reflété, concentré des contradictions : le temps gelé, le temps de travail, le temps de production d'une certaine société. Et puis tout est tombé en panne, ça ne correspond plus. On pourrait dire que les théories de Deleuze et des schizos sont des machines métaphoriques. On pourrait dire qu'une énorme machine métaphorique est en train de se monter sur la quotidienneté, le cadre de vie, le microscopique, le « *Small is beautiful* », les détails : ça revient à la mode, et, dans un certain sens, ça reflète un état de société, qui doit donc être déjà dépassé. J'ai l'impression aujourd'hui de ne vivre dans aucune d'entre elles. Une impression de décalage continuel. Comme si le temps flottait, même dans sa chronologie, aussi bien archaïque que futuriste. Il y a un goût aujourd'hui pour retrouver ici ou là des bouts de temps perdus, chez les présocratiques, *par exemple, ou, comme Le Roy Ladurie, dans* l'espace médiéval de Romans ou Montaillou, et en même temps des injections planétaires qu'on trouve dans la science-fiction.

— Je repense aux Prisons de César, *votre dernier roman. Dans le chapitre intitulé « Cartes postales », il y a des décalages successifs de temps : entre le moment où le père ethnologue, perdu très loin, on ne sait où, envoie ses cartes postales et celui où la communauté des enfants les reçoit : mais ces cartes postales elles-mêmes on les retrouve longtemps après, on les relit quand le père est (peut-être) mort. C'est l'exemple d'une mémoire feuilletée, arborescente, glissante...*

— Oui, c'est que la mémoire est vague ou divagante, non pas chronologique, mais trouée ou torsée. Les temps individuels sont distincts comme rythme et comme grain, mais tous concourent à la production d'un temps commun : des moments brefs, intenses, où une pratique « utopique » devient possible. Les enfants dans ce roman vivent cette pratique utopique non pas « imaginaire », mais décalée par rapport aux temps de la communication réglée. Ils acceptent que le passé le plus lointain rejoigne le présent, que la lenteur aille vite. Ils en acceptent la condition : former une petite unité oblique aux attaches singulièrement flottantes.

— En tout cas, c'est très différent de ces modèles communautaires qui se sont établis sans faire réflexion sur le temps, sur les activités de chaque jour...

— Oui, le plus souvent les communautés ont répété la binarité. Elles ont fait un temps intime en changeant d'espace, elles ont construit une petite forteresse de socialité en opposition à, simplement. C'est exactement comme si on faisait l'inverse, si on s'installait dans le temps industriel en chassant l'intimité. Temps intime, temps contraint, c'est cette opposition qu'il faudrait faire sauter. Mais vivre le passage, le décalage, c'est justement ça la pratique oblique, utopique. Et pour la décrire, c'est la fiction qui convient le mieux : une *philosophie-fiction...*

Une mémoire vagabonde

— Est-ce qu'il y a aujourd'hui des villes qui, selon vous, seraient mieux adaptées à vivre ce temps allusif, incertain, qui serait un raccourci du passé et du futur ?

— J'ai toujours pensé que c'étaient des villes où il y avait un jeu de mémoire où les choses se mêlent les unes aux autres. Je vous répondrai : Naples, puisque c'est là où je travaille actuellement. Les Napolitains ont un rythme de vie et d'activité qui refuse notre binarité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de temps des contraintes et de temps des loisirs, mais vraiment un mélange. Les horaires sont flottants : bien sûr, il y a des activités réglées, mais la règle n'est pas stricte, et, ce qui est important, n'est pas énoncée. C'est à vous de la découvrir. Certaines boutiques ouvrent à 9, 10 ou 11 heures. Ou pas du tout. Fermeture ? Quand on veut. Pas de fermeture ? Le soir s'étend indéfiniment. Les horloges n'indiquent pas la même heure côté pile et côté face. Les itinéraires sont sans interdits, les feux rouges sont pour la frime. Il arrive quand même des points chauds : des « convulsions », mais ils sont dus plutôt au surgissement fortuit, quoique journalier, d'une manifestation bruyante à l'endroit stratégique, place du Municipio.

» Naples, c'est une sorte de nonchalance envers le temps. C'est sans doute ce qui rend la ville séduisante. Des bouts de temps flottant au gré des activités illicites, ou plus exactement, ni licites ni illicites, car on ne voit pas ici d'opposition entre la loi et son contraire, pas plus qu'entre un parti politique et un autre, ou le passé et le présent. Ce qui se passe la nuit pourrait aussi bien se passer de jour. Evidemment, il n'y a pas de rendement. Grands gémissements sur le manque de production, la pauvreté, la pénurie, etc. Et, en même temps, une vie active des gens qui, malgré le chômage, arrivent à se débrouiller pour faire vivre leur famille, par la contrebande, les trafics, etc.

» Personne, chez nous, n'accepterait de vivre dans le centre historique de Naples, dans ces espèces de taudis à rats, qu'on appelle les *bassi*. Il y vivent. Avec beaucoup de gémissements, de réclamations, de revendications, mais ils restent. Ce qui est curieux, en tout cas, c'est un désespoir mis en scène, et en même temps bien vécu par les Napolitains. De jeunes chômeurs viennent faire des *sit-in* devant la mairie de Naples, ils s'assoient sur place, ils tapent sur des casseroles, et les voitures les évitent. Ils restent là des heures au soleil, à jouer du tambour, devant les fenêtres du maire, qui d'ailleurs les regarde avec intérêt et plutôt sympathie.

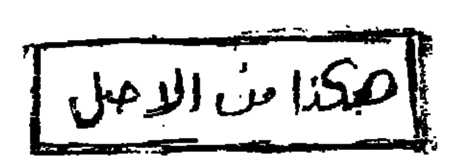
— Et le temps historique, dans tout cela ?

— Depuis la sirène d'Ulysse, qui n'avait pas réussi à arrêter le bateau, Ulysse est passé au large, emmenant avec lui sa rationalité de Grec moderne. Et Parthénope, la sirène, s'est noyée. Elle vient mourir sur le rivage de Naples. Elle y deviendra sainte. Et tous les dieux de Rome seront plus ou moins transformés en bons apôtres. Peut-on encore parler d'histoire ? Il faudrait plutôt évoquer cette mémoire flottante dont je parlais tout à l'heure. Ou, même, cette « *doxa vaga* », opinion errante, représentations multiformes, qui se sert justement de bribes de mémoires pour en informer le corps urbain. C'est à partir d'une telle opinion que peuvent se monter des pratiques utopiques. A la manière des eaux souterraines qui hantent la ville, débordent en catastrophe, ou sont captées par des fontaines, la *doxa vaga* est capricieuse, brouillonne. Elle surgit en actes aberrants, quand on s'y attend le moins. Ainsi une journaliste de *l'Unità*, que j'interviewai sur la spéculation et qui me répondit — étrangement — sur les grottes, les nappes d'eau, le fleuve disparu (le Sebete), la malignité des profondeurs... L'articulation de cette *doxa vaga* sur le concret ? Eh bien, justement, les trous, les vides (une carte des « vides » de cette ville trop pleine serait à faire), l'impossible nettoyage des ordures, les *bassi*... toutes les résistances à la rationalité économique.

» L'histoire, à Naples, c'est une temporalité diffuse, avec ses coups d'arrêt (l'obscurité personnelle, le trou familial), et ses refuges dans les pierres, les coutumes, le nom des lieux. Elle déménage sans cesse : aucune ville n'a déplacé ses monuments avec tant de verve, fontaines ou statues, aucune n'est à sa place d'origine, elles sont baptisées et rebaptisées sans cesse. Même les morts déménagent : on les enterre, on les déterre, on les réenterre : les Napolitains disent qu'ils aèrent leurs morts. Ce grand remue-ménage des dieux et des hommes, des morts et des vivants dans un pays qui, dit-on, s'immobilise dans son improductivité, fait réfléchir sur le fameux « développement ».

» J'ajouterai ceci : tout près de Naples s'est constituée une des réflexions les plus originales sur le temps et le mouvement, à Elé précisément (aujourd'hui, Velia). C'est là que Zénon parla un jour de l'Arc et de la Flèche. »

Propos recueillis par
JEAN-LUC HENNIG.



Le Monde

culture

Cinéma

LE TRENTE-DEUXIÈME FESTIVAL DE CANNES

« EBOLI », de Rosi

(Suite de la première page)

Le récit s'organise autour d'une série de portraits et de quelques thèmes qu'illustrent les menus incidents de l'existence quotidienne. Un collecteur d'impôts raconte que, en guise de taxes, il lui faut arracher aux paysans, tant est grande leur pauvreté, une volaille ou un morceau de fromage. Un villageois accueille Levi par un surprenant « Good morning » : c'est que tous les hommes de Gagliano ou presque ont dû émigrer aux Etats-Unis pour y chercher du travail, et que, si beaucoup y sont restés, abandonnant femme et enfants, quelques-uns en sont revenus.

Un soir, un grand propriétaire de la région, vieux noble illuminé et dévot, partage la chambre de Levi. Un autre pour, le fossoyeur lui explique, dans une sorte de transe poétique, que le « pays est fait des os des morts ». Paroles que confirme l'archiprêtre, prophète en guenilles, que le vin console mal d'avoir été abandonné de Dieu. Quant à la servante de Levi, qu'on appelle la « sorcière », elle lui affirme que, après le coucher du soleil, des anges montent la garde devant la porte des maisons.

La souffrance et l'injustice

Ainsi, à chaque pas, Levi se heurte à la détresse, à l'ignorance, à la superstition, à la maladie. Comme il est médecin, il pourrait soulager ceux qui l'entourent, mais il lui est interdit d'exercer. Et les saisons passent. Le printemps fait reverdir la prairie où paissent les moutons, l'automne apporte ses brumes, l'hiver sa désolation et la neige de Noël. Plus son exil se prolonge, plus Levi se sent proche de ce peuple déshérité, humilié, méprisé, pour qui Rome est une ville aussi lointaine que la Chine, et sur lequel pourtant tombe parfois, comme de l'Olympe, une voix impériale qui lui annonce que les troupes italiennes sont entrées à Addis-Abeba et que l'Afrique désormais lui appartient. Plus également Levi se sent devenir autre, plus il prend conscience de la souffrance et de l'injustice, plus il remet en question sa propre culture.

Comme Olmi dans « l'Arbre aux sabots », mais d'une manière très différente, l'esprit d'analyse et la lucidité prenant ici la relève de la contemplation et de la pure émotion, Rosi évite les deux pièges que comportait le sujet : le sentimentalisme et le misérabilisme. Rosi-Levi ne s'apitoie jamais. Il observe, il constate, il réfléchit. Son film est à la fois quête et enquête. Quête de vérité humaine et enquête quasi ethnographique sur une région qui n'a que superficiellement changé depuis que Levi l'a décrite, et qui reste un cas typique de ce que le cinéaste appelle « la marginalisation du Sud ». « Eboli », a déclaré Rosi « n'est pas une provocation, mais une proposition pour discuter à nouveau les problèmes du Sud. Ce n'est pas un film historique, mais un film actuel. »

Fragmentaire, éclaté, comme peut l'être le récit d'une exploration, mais trouvant son unité dans la démarche du principal personnage, le film est solidement ancré dans l'espace et le temps. Un espace somme toute assez réduit : des rocs et des ruines, des rues étroites, une petite place servant de « forum », des maisons voûtées, et le temps, au contraire, dilaté, incernable (« Je ne regarde plus l'heure », dit Levi), simplement accordé aux rythmes de la nature, les paysans sont de vrais paysans qui portent sur leurs visages les marques du soleil et de la pluie, de la patience et de la dignité.

Il y a dans ce film deux ou trois discussions un peu longues et un grand nombre de scènes superbes. Il y a une éclipse de soleil, un envol d'oiseaux noirs, un orage miraculeux, un plat de spaghetti qui symbolise la résistance de deux communistes, et beaucoup d'enfants. Il y a de la tendresse, de l'ironie, de l'âpreté, et, dominant le tout, parfaitement maîtrisé, le grand talent de Francesco Rosi.

JEAN DE BARONCELLI.

A « APOSTROPHES »

L'image d'une star

Disparaître à temps, en pleine gloire, en pleine forme, nous laisser à jamais l'image de ce qu'on était, pour une star, c'est une assurance sur l'immortalité. De ce point de vue, sagesse, courage ou chance, les Garbo, les Monroe, les Dean et les Bogart ont parfaitement réussi leur sortie. On y songeait, vendredi soir, à « Apostrophes », un numéro sans autre intérêt que celui de nous présenter Laureen Bacall. Son autobiographie vient de sortir ici (1), et elle se rendait à Cannes, via Paris.

A voir cette jeune femme de bientôt cinquante-cinq ans, rose, lisse et blonde, enjouée, que dis-je, exubérante, totalement différente du personnage qu'elle jouait à l'écran, on finissait par se demander dans quelle mesure le mythe « Bogey » correspondait lui-même à la réalité. Et on comprenait pourquoi, après sa mort à lui, les cinéphiles ont cherché, en vain d'ailleurs, à l'enfermer, elle, dans son mémorial.

Enfin, la présence sur le plateau d'un François Truffaut bonasse, indulgent, sans griffes et sans dents, supergentil, sans aucun rapport avec le critique féroce, acéré des Cahiers du cinéma, *tranchait la question de savoir si oui ou non les écrivains, les artistes ou les savants doivent répondre aux invitations de la télévision et se mettre aussi souvent que possible en vitrine. A moins d'avoir vraiment quelque chose à dire ou à vendre — un livre, un film, une pièce, un disque, — mieux vaut s'abstenir. Le mystère sied à la création, l'œuvre est souvent plus éloquente que l'auteur et le silence, parfois, favorise le souvenir.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) *Par moi-même.* Editions Stock.

Deux disparitions

MORT DE JEAN DELMAS fondateur de la Fédération des ciné-clubs Jean-Vigo

Jean Delmas, le fondateur de la Fédération des ciné-clubs Jean-Vigo, est mort, le 9 mai, à Colombes (Hauts-de-Seine).

Avec Jean Delmas disparaît un des plus anciens et des plus dévoués animateurs de ce mouvement des ciné-clubs, qui prit son essor au lendemain de la libération. Professeur de lettres, Jean Delmas avait très tôt consacré la majorité de ses loisirs à la diffusion de la culture cinématographique. Il travaille d'abord à l'intérieur de la Ligue de l'enseignement, puis, un jour, en désaccord avec certains aspects de sa politique en matière de cinéma, il crée une fédération indépendante de ciné-clubs qu'il appelle tout naturellement « Fédération Jean-Vigo ».

Rarement patronage — celui de l'auteur de Zéro de conduite *et de* l'Atalante, *décédé prématurément au début des années 30, et dont le nom résume un peu pour tout cinéphile, avec celui de Jean Renoir, le génie du cinéma français, — jamais un tel patronage n'aura été mieux approprié pour caractériser un esprit farouchement indépendant, ennemi de tous les dogmatismes.*

Jean Delmas, entouré d'un petit noyau de collaborateurs, et surtout de collaboratrices fidèles, fait de sa fédération la plus vivante, la moins bureaucratique des fédérations. Il est sur tous les fronts, paie de sa personne pour d'innombrables présentations à Paris et en province.

La parution d'une revue, Jeune cinéma, *il y a une dizaine d'années, modeste mais toujours bien documentée, ajoute au prestige de la Fédération Jean-Vigo. L'année écoulée, avec son équipe, il avait décidé de s'engager activement dans la promotion du court métrage. On lui doit également, au début de l'année, la première semaine du cinéma espagnol d'après Franco, qui a fait le tour de France.*

LOUIS MARCORELLES.

■ **La comédienne yougoslave Ita Rina est morte le vendredi 11 mai à Budva (Montenegro). Elle était âgée de soixante-douze ans.**

[Ita Rina fut la vedette du premier film érotique de l'histoire du cinéma puisqu'en 1927 le réalisateur Gustave Machaty lui confia le rôle principal du film allemand « Eroticon », précurseur du genre. Ita Rina ne se cantonna pas dans des emplois de ce genre, elle travailla également en Tchécoslovaquie et en France.]

Formes

De partout et d'ailleurs

La peinture de Félix Rozen bouge. Dans tous les sens (du terme et du tableau), dans le temps et dans l'espace. Quelle évolution rapide depuis les violences plus explicites de 1974 ! Désormais, les signes se multiplient, se scissiparent, foisonnent, grouillent mais s'organisent comme s'ils étaient manœuvrés par d'invisibles champs magnétiques, de préférence en bandes verticales et parallèles. D'où cette espèce de charoiement musical produit par l'entrecroisement de tant de mini-éléments polychromes. A cet égard, on aimera *Maximal Art* entre plusieurs autres grands triptyques, ou le *Palimpseste géant*, qui, de l'aveu de l'auteur peut-être, aucun titre n'étant dû au hasard, s'achemine vers quelque calligraphie orientale. Le but de cette impatience fiévreuse serait-il le *Transéquilibre* dont le gratifie Christian Dotremont ? Laissons là les gloses et contentons-nous du résultat actuel : de belles œuvres dont on n'a jamais fini d'épuiser la substance (1).

Une Grèce austère, anti-touristique au possible, nimbée d'une douce lumière crépusculaire, assez vive encore pour découper les ombres et blanchir les nappes liquides, — la vraie Grèce, quoi ! — est restitué par Lakeridou, qui présente ses toiles et ses gravures pour la première fois (2). Ici, nul mouvement ne déplace les lignes. Des terrasses, les blocs durement cimentés des maisons, une mer tranquille où des îles s'étirent, les courbes harmonieuses des collines, du mont Hymette. Voilà bien l'essence de l'esprit grec, son dépouillement, sa rigueur qui n'excluent ni sa sensibilité frémissante ni cette aura dont s'entouraient les vieux mythes. C'est là, et non dans un vain folklore, qu'il faut chercher la continuité d'un art souverain, et sa pérennité.

Tout aussi dénudés, mais surgis du la Terre et du Ciel sortant du Chaos, rêve, les paysages d'Irena Dedicova Esteban, en « un lieu hors de tout lieu » (3). C'est la vision surréelle de la Terre et du Ciel sortant du chaos, si toutefois on peut encore appeler de ce nom un surréalisme purgé de ses gadgets, qui persiste peut-être avec bonheur dans ces fenêtres ouvertes en plein empyrée sur un autre panorama, et qui, bien au-delà de théories déjà lointaines, se prête curieusement à une méthodique scolie alchimiste. Ce qui arrête d'abord l'œil, c'est la qualité et la maîtrise de cette peinture, lisse, nette, précise. Qui se meut dans une ambiance d'azur, ou glauque, ou rougissante. *Les rochers bleus* s'écartent, le sol s'ouvre sur *le Chemin* à perte de vue, les pierres monumentales sont douées d'une vie étrange. Et non seulement dans les grandes toiles, mais dans les nombreuses peintures sur papier et sur bois, les mêmes espaces cosmiques nous ravissent, au sens extatique du mot.

Jean Louvel, depuis longtemps, enseigne à la photo un langage neuf (4). Les acrobaties techniques, les superpositions, les transparences n'expliquent pas tout. La poésie fait le reste. Il transforme les mimes enfarinés en apparitions surnaturelles. De la lagune de Venise émergent des palais fantastiques, aux architectures imbriquées. Le pavement de Saint-Marc s'imprime sur une façade princière. Les monuments se fondent et forment une vue synthétique de la cité des Doges. Et l'on rêvera devant la symphonie en bleu mineur de San Giorgio qu'un soleil orangé isole, par contraste, dans sa froide majesté. Quant à Paris, ce n'est pas seulement une brume incorporée au paysage de pierres et d'ardoises, c'est *la Ville* toujours reconnaissable, n'étant vêtue que de l'étoffe de ses propres parures. La peinture n'est pas loin : telle écailleuse carapace plaquée sur un pont de la Seine évoque des toiles de Sima. A force de recomposer les sites, Louvel nous transporte ailleurs.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Simone Badinier, 15, rue Guénégaud.
(2) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts.
(3) Alain Digard, 15, rue de La Reynie.
(4) Galerie Chevreuse, 125, boulevard du Montparnasse.

Danse

Le Bolchoï new-look

La grande Maïa Plissetskaïa a été sigllée au rideau final de la première représentation du Bolchoï au Palais des congrès, vendredi 12 mai. Entendez par là de distincts gazouillis dans la ramure au milieu des applaudissements nourris que les trois mille quatre cents spectateurs d'un amphithéâtre comble adressaient à la *prima ballerina essoluta* du Ballet moscovite. Les beaux esprits du Paris incorrigiblement esthète voulaient ainsi marquer leur désapprobation de style rétro qui leur avait été présenté toute la soirée — et dont ils raffolent cependant depuis deux ans — bien plutôt que de saluer en Maïa Plissetskaïa l'artiste unique qu'ils vont avoir la chance d'admirer pendant ces deux mois de mai et de juin.

Style rétro ? Mais encore...

Sans doute est-ce la dernière pièce du spectacle, un hommage chorégraphié par Maurice Béjart à la mémoire d'Isadora Duncan, que le public réticent a eu le plus de mal à avaler. Il est certain que Béjart a fait beaucoup mieux qu'Isadora, ne serait-ce que le délicat, le poétique pas de deux du *Roméo et Juliette* de Berlioz que le couple Vassiliev-Maximova a dansé en première partie. En tout cas, *la Marseillaise* évoquée par Maïa-Isadora — qui fut la pièce contestée et contestable — est doublement de chez nous puisque son chorégraphe est français et même... marseillais. Et tant mieux si Béjart fait des fautes de goût, elles font partie de son « génie » et sont largement rachetées par les fulgurances de son inspiration, telle l'écharpe interminable tendue de la coulisse qui va étrangler la malheureuse héroïne du fait divers niçois.

Je trouve même que celle-ci a eu une fameuse chance d'être réincarnée par une grande prêtresse comme Plissetskaïa au front superbement lisse, aux bras de tragédienne, au sourire éternellement charmeur, qui va jusqu'à parler russe en scène, dix fois plus séduisante, j'en suis sûr, que la *diva* californienne, la *Dunkancha* que le poète russe Essenine appelait gracieusement « sa jument » dans le Berlin de 1923, et qui n'était en réalité qu'une grande pintade complètement folingue dont les échinantes pavanes grecques feraient pouffer de rire aujourd'hui nos jeunes générations.

Quant au style rétro que l'on entendait reprocher aux chorégraphies de Vladimir Vassiliev, autre héros de la soirée, il me semble au contraire que, grâce à celui-ci, le Bolchoï a enfin osé « sucrer » le Petipa 1890, abandonner les grandes fresques historiques à la Grigorovitch en même temps que les compositions des musiciens strictement russes ou soviétiques, allant jusqu'à taquiner d'un pied léger les rives de Balanchine et de Robbins. Peu mince courage, immense effort de renouvellement que les dirigeants culturels de Moscou ont autorisé avec sagacité et qui doit être accueilli chez nous, malgré ses tâtonnements, avec une chaleureuse sympathie.

Le champion de la sympathie, c'est avant tout Vassiliev lui-même. Que ce grand danseur, le plus grand de sa génération, dont on a encore perçu l'aura magique dans sa brève apparition de *Roméo* aux côtés de son exquise petite partenaire Ekaterina Maximova, se soit effacé pour faire briller ses interprètes, la vingtaine de jeunes danseurs qui l'ont accompagné et soutiennent son combat, démontre quelle nouvelle généreuse carrière s'ouvre à lui maintenant.

A cet égard, et pour ce premier programme, j'ai préféré les *Promenades* de Rameau aux trois mouvements de la *Symphonie en ut mineur* de Mozart, encore que celle-ci ait été brillamment dansée en mesure. Car il y a des fraîcheurs toutes neuves dans cette évocation de notre dix-huitième siècle que dansent d'affriolantes ballerines et que saupoudre l'épice la plus rare au royaume des soviets : l'humour !

Sur la scène de la danse, le rideau de fer s'est soulevé, ô miracle, et bravo !

OLIVIER MERLIN.

Photo

Vernissage

C'est une idée gadget, purement mondaine, de transplanter des « personnalités du Tout-Paris » dans des sous-sols de les avengier avec un flash, et de le collectionner. Il y en a cent vingt : des acteurs, des chanteurs, des écrivains, un grand philosophe à l'air penaud, des restaurateurs, des couturiers, des punks, des minets, des speakerines à la retraite, même des journalistes, tous parqués dans des fonds de lavabos, assis sur des turbines, effarés devant des murs crasseux et des grilles de sorties de secours. Beaucoup de ces photos ont été prises dans les caves des boîtes « cuir » de Paris : cela appartient au fantasme homosexuel, ce « déclassement » provisoire, ce travestissement du dur, cette esthétique déjetée. L'idée que chaque personne se mette en scène dans le décor et le costume de son fantasme, et que le photographe exécute, aurait pu être belle.

Jacques Sarrat expose ses photos au « Louvre des Antiquaires », une galerie marchande de luxe, dans un faux parking, entre des extincteurs et des néons. Vernissage : une coupe de champagne, et on repart. Tous à Beaubourg pour une conférence sur la Médiation angélique. Chic. Une soirée très folichonne.

HERVÉ GUIBERT.

★ 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris. Jusqu'au 26 mai.

■ **Une sculpture d'Antoine Poncet, exposée dans une rue de New-York et gravement endommagée par des inconnus le 6 mars, sera restaurée grâce à un financement de l'Association des propriétaires de galerie d'art, a annoncé le 10 mai le vice-président de cette organisation. La restauration de l'œuvre du sculpteur français est évaluée à 2 000 dollars (98 000 francs).**

■ **Le Palais de la Découverte, fermé depuis le 18 avril pour permettre des travaux de sécurité dans le hall d'entrée, est à nouveau ouvert au public. Cette rénovation a entraîné la suppression du grand planétarium, mais a permis la remise au jour du dôme, des colonnes et des balcons de fer forgé de la coupole d'Antin. L'ouverture, au premier étage d'un planétarium moderne ne devrait pas intervenir avant plusieurs mois.**

Musique

Ravel et Stravinski à l'Opéra de Paris

Spectacle double à l'Opéra pour Jorge Lavelli, qui juxtapose le blanc et le noir, l'innocence des contes de fées et le tragique de la fatalité : l'Enfant et les Sortilèges *de Ravel, déjà monté à la Scala de Milan* (le Monde du *15 janvier 1976*), *et* Œdipus rex *de Stravinski. Entre le blanc et le noir cependant, un lien : le rouge, le sang, discret chez Ravel, lorsque l'enfant tombe blessé par les animaux qu'il a maltraités, mais qui éclabousse, barbouille Jocaste et Œdipe chez Stravinski quand la vérité éclate.*

L'Enfant et les Sortilèges, « cauchemar de l'initiation » *dit Lavelli,* Œdipus rex « psychanalyse sauvage en public ». *Si l'expression paraît forcée pour Ravel, elle n'en révèle pas moins une dimension de son œuvre qui n'a guère été perçue et qui correspond à une donnée profonde de sa création et de son personnage, la difficulté à être et à s'exprimer par-delà les barrières opiniâtres de l'enfance, du féerique, des bibelots, des automates. Mais qu'on se rassure : les idées, la lecture de Lavelli ne massacrent en rien ce monde enchanté et nous serions bien étonné que* « cette fable faite par des adultes *(Ravel et Colette)* pour des adultes » *ne ravisse pas également les enfants, petits ou grands.*

Pourtant, dans la blancheur éclatante de l'enfance et de la révélation, c'est bien une dramaturgie de l'initiation que nous offrent Lavelli et son merveilleux décorateur Max Bignens : dans le monde clos de la chambre, où la mère autoritaire devient gigantesque, ce ne sont d'abord que des meubles qui dansent, plus délicieux que menaçants, ainsi que le fox-trot de la théière anglaise et de la tasse chinoise, mais l'horloge qui divague et ne peut plus s'arrêter de sonner est déjà plus inquiétante et aussi le feu qui sort de la cheminée avec son immense manteau rouge, chantant en vocalises vertigineuses.

La chambre s'est envolée et l'enfant découvre maintenant l'univers de la nature et des animaux, image à peine travestie du monde des hommes que l'enfant devra bientôt affronter : les manœuvres amoureuses des chats, les rainettes « comme des gangsters de cinéma sympathiques », les arbres-totems, les libellules danseuses, le rossignol prima donna. Tous se liguent maintenant contre l'enfant au risque de l'écraser, mais saisis de compassion devant sa faiblesse, vont le rendre à sa maman, pour la dernière fois...

On ne saurait décrire un spectacle aussi charmant, aussi touchant, où tout prend un sens plénier derrière les exquises affabulations et apparences. Seiji Ozawa, qui fait ses débuts à l'Opéra, tire la quintessence de cette musique si savoureuse dans sa nudité essentielle, qui donne une impression d'extrême richesse avec des couleurs pures, dépouillées, mais frissonnantes. Et l'on voudrait détailler les mérites d'une distribution étincelante de chanteurs français (Jocelyne Taillor, Jane Berbié, Christiane Eda-Pierre, Roger Soyer, Michel Sénéchal, Jean-Christophe Benoit, etc.) autour de l'exquise Maria-Fausta Gallamini.

Mais il faut en venir à Œdipus rex, *où Lavelli retrouve la grandeur de son inoubliable* Idoménée. *Décor d'une austérité métallique, les chœurs en costumes endimanchés anonymes (complets gris, cravates mal fixées, feutres mous) flottent en l'air dans des nacelles ou sont enterrés jusqu'à mi-corps. Le lieu scénique est planté de tubes et se relève au fur et à mesure que progressent les révélations fatales. Sur cette pente de plus en plus glissante, s'affrontent Œdipe, Créon en costume non moins sinistre et anonyme, et Jocaste, robe rouge sang, tous avec les immenses traînes lavelliennes de leur dignité, portées par des servants de cauchemar.*

Dramaturgie abstraite, violente, intense, qui dynamise cette musique inflexible d'oratorio à la manière de Bach ou de Haendel, mais pétrifiée (à l'image du latin qu'il utilise) dans des attitudes de tragédie millénaire, pour lui faire rendre l'horreur de ce cérémonial psychanalytique que Sophocle avait génialement su découvrir.

Kenneth Riegel révèle dans le rôle d'Œdipe des ressources dramatiques insoupçonnées, ainsi que les Créon et Tirésias de fer de Siegmund Nimsgern et John Macurdy, la tragique Jocaste de Viorica Cortez, sans oublier Robert Dumé et Maria Casarès, en récitante épique et sardonique comme le voulait Jean Cocteau, enfin les chœurs de bronze de Jean Laforge, avec l'orchestre de l'Opéra, aussi noir et brutal qu'il était chatoyant et félin chez Ravel, sous la direction superbe d'Ozawa.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 14, 17, 22 et 24 mai.

Le « Requiem » de Berlioz à Notre-Dame

En partance pour Londres, New-York et Washington, où ils vont représenter Berlioz au Festival d'art romantique français, le chœur et l'Orchestre de Paris ont donné la primeur de leurs interprétations au public parisien. Jeudi soir, près de sept mille personnes remplissaient Notre-Dame à l'appel de l'œuvre des Chantiers du cardinal, pour le Requiem qui revêtait sa plus grande solennité dans l'immensité architecturale où les jeux de lumière répondaient aux jeux sonores, aux éclats de mitraille des percussions, aux trompettes déchirantes du Tuba mirum jaillissant des galeries supérieures.

La qualité exceptionnelle des chœurs préparés par Arthur Oldham, la beauté des couleurs de l'orchestre, l'interprétation méticuleuse de Daniel Barenboïm s'accordaient avec cette célébration à la fois sobre et pompeuse où Berlioz se réfère à la gloire de Michel-Ange. Dans cette atmosphère sonore vite saturée qui estompe les aspérités et les personnalités, la fresque se déployait avec une perfection plastique un peu froide, sans atteindre à l'intensité dramatique qu'y mettait Charles Munch.

J. L.

M. OJJEH VA METTRE EN VENTE LES MEUBLES DE LA COLLECTION WILDENSTEIN

La collection de meubles et objets d'art, pour la plupart français du dix-huitième siècle, de M. Akram Ojjeh, sera mise en vente aux enchères par Sotheby à Monte-Carlo au cours de deux vacations les 25 et 26 juin. Il s'agit du très important ensemble mobilier acheté à la famille Wildenstein en novembre 1977 par l'homme d'affaires qui avait manifesté l'intention de l'exposer sur le paquebot *France* qu'il venait d'acquérir. M. Ojjeh n'a pas donné suite à son projet de crainte de voir ces meubles aussi rares qu'exceptionnels, rassemblés au début du siècle par le marchand d'art Georges Wildenstein, se détériorer à l'air marin. L'ensemble comprend 202 lots évalués 8 à 12 millions de dollars par Sotheby, soit un chiffre inférieur au prix d'acquisition annoncé il y a deux ans.

D'autre part, un porte-parole du groupe TAG a démenti que cette vente soit motivée par des difficultés financières de la société. « *La meilleure preuve*, a-t-il ajouté, *c'est que TAG vient d'acquérir pour 120 millions de francs cinq nouveaux avions d'affaires Canadair, qui seront exploités au Moyen-Orient.* »







SPECTACLES

théâtres

Samedi 12 - Dimanche 13 mai

Les salles subventionnées

Opéra : Ballets (sam., 19 h. 30) ; Musique de chambre (dim., 18 h. 30).
Salle Favart : Intégrale Erik Satie (sam., 17 h. et 20 h. 30).
Comédie-Française : le Barbier de Séville (sam. et dim., 14 h. 30) ; les Trois Sœurs (sam. et dim., 20 h. 30).
Chaillot : La tour Eiffel qui tue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier : les Deux Orphelines (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
T.E.P. : Qui est Anna Marks ? (sam., 20 h. 30).
Petit T.E.P. : Bruno Brel (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou : Scènes de la vie marseillaise pendant la peste de 1720 (sam., 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Brenda Wootton (sam., 18 h. 30) ; Ballet Rambert (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Athénée, I : Avec ou sans arbres (sam. 20 h. 30). — II : le Roi Lear (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Binthéâtre : Trois visages (sam., 20 h. 30, dim. 15. et 18 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) — Théâtre de la Tempête : la Fille d'Occitania (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : le Chant du diamant cassé (sam. et dim., 16 h. et 20 h. 30). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre culturel du XVIIe : l'Ile des esclaves (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
C.I.S.P. : le Motif ; Cœur à deux (sam., 20 h. 45).
Cité internationale, Resserre : Tango (sam., 20 h. 30). — Galerie : Faust (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : le Navire Night (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Essaïon, I : Autour de Mortin (sam., 20 h. 30) ; le Silence et puis la nuit (sam., 22 h.). — II : V. Hugo contre la peine de mort (sam., 20 h. 30) ; Au bois de mon cœur (sam., 22 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
La Forge : le Théâtre à bretelles (sam. et dim., 18 h. 30).
Forum des Halles : l'Enterrement du patron (sam., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Lucernaire, Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Façades (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 30, dernière). — Théâtre rouge : la Voix humaine (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; l'Homme de cuir (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mathurins : Oui (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 21 h., dernière).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique : Yes, peut-être (sam., 18 h. 30) ; Macadam quatre étoiles (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; la Liberté d'être fou (sam., 22 h. ; dim., 18 h. 30).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Vie secrète de Walter Mitty (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : Raisin (sam., 16 h. 30 et 20 h. 30).
Présent : Spectacle Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Grand' Peur et Misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Zoo Story (sam., 20 h. 45, dernière).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : Linceul (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre 13 : Jacques le Fataliste (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Tristan-Bernard : l'Avocat du diable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Le 28-Rue-Dunois : la Vie en pièces (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).

La danse

Orsay : Danse-poème de l'Inde (sam., 18 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Watercress Compagnie (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cité internationale : Ballet de poche (sam., 20 h. 30, dernière).
Bouffes-du-Nord : le G.R.T.O.P., C. Marcade (sam., 20 h. 30).
Palais des congrès : le Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette) (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : Poumi Lescaut (dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel : les Indiens Sioux (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : J. Lupianez, L. Maffiotte (Turina, Guridi, Rodrigo...) (sam. et dim., 19 h. 30) : Duo J. Horeaux - J.-M. Tréhard (de Falla, Haendel, Tavernier...) (sam. et dim., 21 h.).
Salle Gaveau : Quatuor Loewenguth, R. Salles (Mozart, Brahms, Martinon) (sam., 17 h. 15) ; H. Barda (Mendelssohn, Brahms, Ravel, Chopin) (dim., 17 h.).
Espace Cardin : B. Cook (Gershwin, Rodgers, Berlin...) (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : L. Morabito, R. Oleg, B. Dufour... (Bach, Couperin, Leclair, Soler). (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Merri : C. Perrier-Layec, E. Caravassilis (musique baroque) (sam., 21 h.).
Galerie Nane Stern : M. Podeur et B. Berstel, clavecin (sam., 19 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : P. Devoyon (Brahms, Mozart, Debussy, Fauré) (sam., 17 h. 45).
Notre-Dame : J. Langlais (Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : Y. Le Gaillard (Couperin, Rameau, Soler).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chorale et Ensemble des Lazaristes (Campra, Mozart, Widor) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : Orchestre et Chœur R. Rousseau (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Eglise des Billettes : Trio Novalis (Berg, Mozart, Schumann, Stockhausen) (dim., 17 h.).
Hôtel Saint-Aignan : M. Roche (le clavecin au dix-septième siècle).

Jazz, pop', rock, folk

Campagne-Première : Wooden Car (sam. et dim., 18 h.) ; Salsa (sam. et dim., 20 h.) ; New Celest (sam. et dim., 22 h.).
Caveau de la Huchette : Marc Laferrière (sam. et dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards : Musique traditionnelle antillaise (sam., 20 h. 30) ; Dolphin Orchestra (sam., 22 h. 30).
Espace Cardin : G. Lewis Quartet, D. Humair Quartet (dim., 20 h. 30).
Galerie I. Duncan : H. Singer, B. Few, A. Silva, M. Ali (sam., 20 h.) ; E. Lander, jazz-mime (dim., 16 h.).
Gibus : The Inmates (sam., 22 h.).
Golf Drouot : Night Rider (sam., 21 h. 30).
Palace : Magazine (dim., 17 h.).
Petit-Journal : Soul's Quintet (sam., 21 h. 30).
Petit-Opportun : P. Gralas, M. Fosset, F. Manzecchi (sam., 22 h.).
Stadium : Mal Waldrom Trio (sam., 21 h.).
Tanière : Orpheus (sam., 20 h. 30).
Troglodyte : M. Lobko (sam., 22 h.).
Le 28-Rue-Dunois : Alain Jean Marie (sam., 23 h.).

هكذا من الاصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., 18 h. et 20 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (15 h. : Spartacus, de R. Freda ; 18 h. : Station Terminus, de V. de Sica ; 20 h. : Divorce à l'italienne, de P. Germi) ; 22 h., Hommage à S. McLaine : Madame Croque-Maris, de J. Lee Thompson. — Dim. 15 h., 18 h., 20 h. et 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien (15 h. : le Guépard, de L. Visconti ; 18 h. : Miracle à l'italienne, de N. Manfredi ; 20 h. : les Vaincus, de M. Antonioni ; 22 h. : Prima della Rivoluzione, de B. Bertolucci).

Beaubourg, sam., 15 h. et 17 h., Grands films muets de l'école française (15 h. : le Voyage imaginaire, de R. Clair ; 17 h. : la Roue, d'A. Gance) ; 21 h. : Vingtième anniversaire du cinéma cubain : Histoires de la révolution, de T. Gutierrez Alea. — Dim. 15 h. et 17 h., Grands films muets de l'école française (15 h. : Kean, d'A. Wolkoff ; 17 h. : le Miracle des loups, de R. Bernard) ; 21 h., Vingtième anniversaire du cinéma cubain : l'Alphabétiseur, d'O. Cortazar.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BWANA TOSHI (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

CYCLONE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), en soirée ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Ternes, 17e (380-10-41).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Français, 9e (770-33-88).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action-République, 11e (805-51-33).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JEU DE LA PUISSANCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MAIS OU ET DONC ORNICAR ? (Fr.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE MAITRE NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA MORT DU GRAND-PERE (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

PATRONS-TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

Les films nouveaux

UN ET UN, film suédois de Erland Josephson ; v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES SŒURS BRONTE, film français d'André Téchiné : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LE COUP DU SINGE, film français de Ode Bitton et J.-P. Kalfon : le Seine, 5e (325-95-99).

PATRICK, film australien de Richard Franklin (*) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

ZOO ZÉRO, film français d'Alain Fleischer : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER, film suédois de Marianne Ahrne ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

CLAUDE FRANÇOIS, LE FILM DE SA VIE, film de montage de Samy Pavel : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-54-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

LA PROF JOUE ET GAGNE, film américain de Bud Townsend ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

S.O.S. CONCORDE, film italien de R. Deodato ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

DEUX BONNES PATES, film italien de S. Citti ; v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE, film italien de S. Massi ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en soirée.

HAIR, film américain de Milos Forman ; v.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) (v.o. sous réserves) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (Fr.-It.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

REBECCA (Rééd., A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (651-99-75), Biarritz, 8e (723-69-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

ROBERTE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (651-99-75).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).

LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

UTOPIA (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) : voir séances spéciales.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).

VUES D'ICI (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

A BIGGER SPLASH (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

L'AMOUR EN DANSANT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Contrescarpe, 5e : (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46), en mat. ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BUFFALO BILL ET LES INDIENS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

CET OSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

EQUUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

FLESH (A., v.o.) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).

LA FUREUR DE VAINCRE (Ch., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) Daumesnil, 12e (343-52-97) (le 15 en soirée en présence de S. Gainsbourg).

JESUS DE NAZARETH (It. v.f.) (1re partie) : Denfert, 14e (033-00-11).

LITTLE BIG MAN (A. v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MAHLER (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

MARATHON MAN (A. v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

LA MARINE EN FOLIE (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v. .) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUOI DE NEUF PUSSYCAT ? (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).

SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

UN MILLION D'ANNEES AVANT J.-C. (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

ZARDOZ (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CARNET

Réceptions

— En l'honneur de M. Hammer de Roburt, président de la République de Nauru, le ministre des affaires étrangères et Mme Jean François-Poncet ont offert un dîner, au ministère des affaires étrangères, le vendredi 11 mai.

— A l'occasion du départ de S. Exc. M. Raja Tan Sri Aznan, ambassadeur de Malaisie, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a offert un déjeuner au ministère des affaires étrangères, le vendredi 11 mai.

Naissances

— M. Tudor ELIAD et Mme, née Miriam Hornstein,
laissent à leurs filles Katia et Macha la joie d'annoncer la naissance de leur frère
Sam,
A Paris, le 11 mai 1979.

— M. Denis HUISMAN et Mme, née Catherine Cremnitz
laissent à leur fille Elsa la joie d'annoncer la naissance de
Violaine,
le 8 mai 1979.
18, avenue de Friedland,
75008 Paris.

— Bernard et Marie-Elizabeth MILLERON
ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Sophie,
le 9 mai 1979.
Docteurs Bernard et Marie-Elizabeth Milleron, née Debosschère,
29 bis, rue Monge,
75005 Paris.

— M. Daniel VACONSIN et Mme, née Marie-Thérèse Lancon,
Leur fille Anne-Pauline,
ont la joie de faire part de la naissance de
Marie-Lorna,
le 2 mai 1979.

Mariages

— M. et Mme ADICEAM Albert,
M. et Mme HUILLO Yves,
nous prient d'annoncer le mariage d'
Odile
et d'
André.
23, rue Toulouse-Lautrec,
95200 Ermont.
187, avenue Gabriel-Péri,
78360 Montesson.

Décès

— Mme Henri-Luc Aboulker,
Et sa fille Elisa,
Mme Daniel Aboulker,
M. et Mme Dominique Gribe,
M. et Mme Michel Giberstein,
Mlle Hélène Aboulker,
Le docteur et Mme William Asseraf,
Et leur fille Monique,
Mme Valéry Beffa,
M. et Mme Gilbert Hamon,
M. et Mme Richard Hamon,
MM. Claude et Patrick Hamon,
Les familles Aboulker, Hamon, Ayache, Kalfon, Sportess, Zerbib et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri-Luc ABOULKER,
survenu accidentellement, le 10 mai 1979, dans sa trente et unième année.
Les obsèques ont eu lieu, le 11 mai 1979, dans l'intimité.
La famille ne reçoit pas.
94, rue-du-Ranelagh,
75016 Paris.
49, avenue du Roule,
92 Neuilly-sur-Seine.
96, avenue des Arènes-de-Cimiez,
06 Nice.

— Enghien-les-Bains.
Mme Michel Ardan,
Ses enfants Philippe, Christian, Patrick, Michèle,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel ARDAN,
survenu dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu, en l'église d'Enghien-les-Bains, le lundi 14 mai 1979, à 14 h. 15, suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, vers 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
53, boulevard du Lac,
95880 Enghien-les-Bains.

[Après avoir suivi les cours d'Henri Rollan, de la Comédie-Française, Michel Ardan fit ses débuts au théâtre dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sans abandonner complètement la scène, où il continua de tenir le plus fréquemment des seconds rôles, il se consacra bientôt à la production de films, parmi lesquels « les Assassins de l'ordre », de Marcel Carné ; « Une ravissante idiote », d'Edouard Molinaro ; « les Grandes Gueules », de Robert Enrico, et « les Bidasses en folie », de Claude Zidi.]

— Ginette Delmas
a la douleur de faire savoir à ses amis la mort brutale de
Jean DELMAS,
survenue le 9 mai 1979.
(Lire en page 17.)

— Sa famille et ses amis
font part du décès de
Gonzalo ESTRADA,
qui s'est donné la mort le 29 avril 1979.
Les obsèques auront lieu, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, mardi 15 mai à 9 h. 45.
Paris, Montevideo.
(Le Monde du 3 mai.)

— Blanche, Charles, Pierre Grinbaum,
Et Sarah-Anna,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa cinquante-sixième année, de leur père et grand-père
Gaston GRINBAUM,
maire de Vigneux-sur-Seine
depuis 1959,
ancien combattant de la Résistance,
interné résistant,
vétéran
du parti communiste français.
Le corps sera exposé à l'Hôtel de Ville de Vigneux, dimanche 13 mai, de 10 heures à 17 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

[Agé de cinquante-six ans, ancien résistant et interné, Gaston Grinbaum était membre du P.C.F. depuis 1943 et maire de Vigneux depuis 1959.]

— Raj Isar (R.F. Isar, de l'Indian Civil Service),
Yudhishthir Raj Isar,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur incomparable épouse et mère
Renée ISAR,
née Mayer,
journaliste politique
en Inde et en France,
née à Budapest,
survenu, le 11 mai 1979, à Paris, dans sa cinquante-sixième année.
La cérémonie aura lieu le 17 mai, à 16 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise (entrée rue des Rondeaux, square Gambetta).
Ni fleurs ni couronnes.
Selon les dernières volontés de la défunte, ses cendres seront dispersées dans les fleuves sacrés de l'Inde.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, rue Talma,
75016 Paris.

Remerciements

— Quimper, Laval, Buenos-Aires, Paris.
Mme René Guillemot, son épouse,
M. et Mme Claude Guillemot,
M. et Mme Michel Guillemot,
ses enfants,
Yann, Florence, Christian et Sylvia Guillemot,
Véronique, Antoine et Xavier Laxague,
ses petits enfants,
Et toute la famille,
remercient sincèrement toutes les personnes, les associations, les parents, les amis et le personnel des Nouvelles Galeries qui, par leur présence et offrandes de messes et de fleurs, se sont associés à leur peine lors du décès de
M. René GUILLEMOT.

— A tous ceux qui l'ont connu et aimé, la famille de
Roger LEFEBVRE,
architecte,
demande une pieuse pensée pour le premier anniversaire de son rappel à Dieu,
le 12 mai 1979.
9 A, allée d'Honneur.

Anniversaires

A l'occasion du troisième anniversaire de la mort de
M. André GANEM,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu de
Marguerite GÉRARD,
née Valdéjo,
une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de sa fille Claude Gérard.

SPORTS

ESCRIME

CONGRÈS SANS ASSAUT

Sur soixante-quinze pays affiliés, trente-cinq seulement ont participé, jeudi 10 et vendredi 11 mai, à Paris, au congrès de la Fédération internationale d'escrime. Sur l'estrade les hautes instances de la FIE entourent leur président, M. Pierre Ferri. Tout en rondeurs, il dirige le débat avec un art consommé. Dans un français (langue officielle) approximatif, les orateurs se succèdent à la tribune. Bonhomme, M. Ferri écoute. Aimable, il remercie. Pressé, il tranche. Trop vite parfois.

« Y a-t-il une question » ? corrige alors M. Edgar Mercier, le Fouquet du régime. *« Un grand nombre de détails vous ont été donnés, je pense que vous devez être satisfaits »*, reprend aussitôt M. Ferri. On passe au vote. On hésite. On finit par donner ses suffrages selon les affinités, en respectant la fameuse « discipline de vote ».

Un exemple : l'affaire Riboud. Après la décision du directoire technique d'annuler la touche victorieuse portée par l'épéiste français Philippe Riboud en finale du championnat du monde de Hambourg (*le Monde* du 21 juillet 1978), la Fédération française d'escrime (F.F.E.) avait décidé de faire appel. La réclamation était vouée à l'échec. Comme l'était la demande d'exclure l'Afrique du Sud de la F.I.E. Il est vrai aussi que, très adroitement, la délégation sud-africaine avait pris ses précautions : elle s'était fait accompagner du champion d'Afrique du Sud de fleuret. Surprise, celui-ci, M. Louw, est un Noir.

Juste avant la clôture du congrès, M. Yves Dreyfus, ex-champion du monde par équipes à l'épée, vint présenter la candidature de Clermont-Ferrand pour l'organisation des championnats du monde de 1981. Il n'a pas besoin de développer de longs arguments : il n'y a pas d'autre candidats.

JEAN-MARIE SAFRA.

GYMNASTIQUE

● *Pour la troisième fois consécutive* — fait unique dans les annales de la gymnastique, — la Roumaine Nadia Comaneci a remporté le titre européen, vendredi 11 mai, à Copenhague. Avec 39,45 points pour ses exhibitions aux quatre agrès, elle a devancé sa compatriote Emilia Eberlé de 60/100 de point, la Soviétique Natalia Shaposhnikova de 70/100 et la championne du monde Héléna Mukhina de 75/100. La meilleure représentante française, Martine Pidoux, a terminé quinzième à 2,45 points.

ÉDUCATION

CAPITO ?

Les candidats à l'agrégation d'italien (sept postes mis au concours cette année) viennent de se voir invités à « illustrer et à discuter », *en guise de première dissertation, le* « jugement d'un critique contemporain » *sur les poètes d'amour courtois italiens. Voici le texte de cette épreuve, qui dut être rude pour les appelés peu familiarisés avec l'herméneutique :* « La prééminence de l'analyse conceptuelle et du procédé introspectif détermine celle du paysage intérieur sur l'évocation du monde extérieur. Mais, pour autant qu'elle soit souvent de la métaphysique empreinte de psychologie mécaniste, elle est fille d'une société parfaitement reconnaissable à ses thèmes préférés et à ses expériences d'écriture. »

L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE EST « ANTIPHYSIOLOGIQUE » estime la Fédération Lagarde

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) — présidée par M. Antoine Lagarde — publie une brochure qui fait la synthèse de ses propositions sur les rythmes scolaires. Ce travail, commencé en 1973, a été inspiré par les travaux du professeur Robert Debré et du docteur Douacy sur le « *malmenage scolaire* ».

Les rythmes de vie, et ceux de l'école en particulier, sont à l'origine de la fatigue et de bien d'autres perturbations dont souffrent les enfants. La brochure précise notamment quels sont leurs besoins en sommeil, en calories et leurs possibilités de travail quotidien en fonction de l'âge. L'organisation scolaire, conclut la PEEP, « *est actuellement antiphysiologique* ». Elle propose de « *réduire et de mieux répartir la charge quotidienne de travail des élèves* ». Selon elle, le samedi matin doit rester un jour d'école et il convient de réduire la durée des vacances. Un sondage organisé par la Fédération auprès de ses adhérents fait apparaître que 89,79 % des parents interrogés souhaitent, en effet, que les congés d'été ne dépassent pas un mois et demi à deux mois.

★ 91, boulevard Berthier, 75017 Paris. 56 pages, 10 F.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES

Des «Généralistes» entre les ingénieurs et les architectes

La formation des urbanistes et l'organisation d'un enseignement encore très dispersé pour l'instant ont été au centre des travaux du congrès de la Société française des urbanistes (S.F.U.), réuni à Paris les 11 et 12 mai.

Qui sont les urbanistes ? D'où viennent ces spécialistes de disciplines diverses (géographes, juristes, économistes, architectes ou ingénieurs) qui acquièrent, au terme d'un complément de formation ou, le plus souvent, par la pratique, une compétence générale à traiter l'aménagement de l'espace et l'avenir des villes ?

Mal connus du grand public, pensent-ils, les urbanistes ont eu au moins la satisfaction d'être reconnus comme une profession « spécifique » par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, au mois de décembre dernier, lors de l'assemblée générale de la S.F.U. Sur la lancée d'une réflexion menée depuis deux ans et enrichie par des travaux régionaux, les urbanistes veulent définir aujourd'hui les normes de leur propre qualification et contribuer à l'organisation d'un enseignement encore trop émietté.

Leur président, M. Charles Lambert a ainsi proposé, il y a quelques jours, à M. d'Ornano, de créer un organisme professionnel de qualification des urbanistes (O.P.Q.U.), sigle toutefois peu élégant, afin de « garantir les domaines de compétence des urbanistes », *tout en respectant les différents « métiers » de cette profession. Cet organisme n'aurait pas le statut d'un ordre, mais en jouerait plus ou moins le rôle.*

Plus de soixante ans après la création de la S.F.U., qui précédait de quelques années la première loi (1919) créant les « plans d'embellissement », *les urbanistes veulent être reconnus comme tels. En fait, leurs modes d'exercice, leur formation et leur pratique sont assez variés. Sur les deux mille cinq cents professionnels qui exercent en France, huit cents sont membres de la S.F.U. ; 60 % d'entre eux exercent à titre libéral, les autres sont salariés des collectivités locales ou de l'Etat dans les services préparent les schémas d'aménagement ou les plans d'urbanisme. 40 % ont une formation d'architecte.*

Ces derniers étaient, il y a quinze ans, fortement majoritaires et ont imprimé à la profession un certain style. « L'urbanisme n'était perçu que comme un appendice, un prolongement de l'architecture », *expliquent les professionnels. Aujourd'hui, bien que le concours des urbanistes de l'Etat, par exemple, soit exclusivement ouvert aux architectes diplômés, la profession est beaucoup plus diversifiée.*

Outre les spécialisations offertes par de nombreuses universités (aménagement urbain, droit immobilier, économie régionale ou géoarchitecture) et les cycles de formation complémentaire de l'école des ponts et chaussées et de celle des sciences politiques, deux instituts proposent un enseignement spécialisé : celui de Créteil (Paris-XII), qui prépare les étudiants déjà diplômés par ailleurs à un troisième cycle d'urbanisme, et celui de Vincennes (Paris-VIII), qui couvre les trois cycles et s'adresse donc aux bacheliers. On estime à cinq cents environ le nombre total d'étudiants, dont cent dans chacun de ces deux instituts.

Etant donnée la diversité, aussi bien des formations que des pratiques de ce métier de « généraliste », les professionnels de l'urbanisme risquent d'avoir du mal à se tailler une petite place « spécifique » entre les ingénieurs et les architectes.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

URBANISME

LES HABITANTS DE YERRES REFUSENT QUE 20 % DE LA POPULATION SOIENT « PARQUÉS » SUR 2 % DU TERRITOIRE COMMUNAL

Les habitants de Yerres (Essonne) s'inquiètent. Au nom de la « dédensification », et de la « qualité de la vie », ils s'opposent, dans cette commune qui a déjà été fortement urbanisée depuis 1965, à la réalisation de la *seconde tranche d'un programme* immobilier dit des « rives de Yerres ».

Le jeudi 10 mai, au terme d'une réunion publique organisée par les différentes associations groupées dans un « comité de liaison pour la sauvegarde du quartier » et par la municipalité d'union de la gauche élue en 1977, des actions spectaculaires ont été annoncées pour les jours prochains.

Or, l'opération contestée est tout à fait légale. Elle entre dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) dûment approuvée et signée par la précédente équipe municipale. Les premiers permis de construire ont été délivrés en 1972. Sur les cinq cent quatre-vingt-cinq logements prévus, trois cent trente-six restent aujourd'hui à réaliser. La plupart des équipements manqueront pour les nouveaux arrivants, à commencer par les écoles maternelles, affirment ceux qui refusent le projet immobilier. En outre, un cinquième de la population de Yerres risque ainsi de se trouver « parquée » sur 2 % du territoire communal.

Il s'agit désormais de savoir si un promoteur — en l'occurrence la SA Moreau — peut ne s'appuyer que sur la seule légitimité juridique pour mener à bien un projet aussi énergiquement contesté par la population *concernée et par les élus. De son* côté, la municipalité peut-elle obtenir les moyens qui lui permettraient de se substituer au promoteur, c'est-à-dire d'obtenir de celui-ci qu'il lui revende les terrains litigieux (ils coûtent en l'occurrence 1,7 million de francs) ?

« La commune n'a évidemment pas cette somme, à moins d'augmenter les impôts locaux de 8 % », constate M. Paul Lucas.

STÉPHANE BUGAT.

TRANSPORTS

SIX AIRBUS POUR SINGAPORE AIRLINES ET SIX AUTRES EN OPTION

Les Singapore Airlines ont décidé d'acheter six avions gros porteurs européens Airbus A-300 et pris une option sur six autres. Le contrat, signé vendredi 11 mai à Singapour, modifie donc les intentions de la compagnie, qui portaient initialement sur huit appareils (*le Monde* du 10 avril).

La livraison de ces douze appareils devrait s'échelonner entre le premier trimestre de 1981 et la fin de 1985. Avec cette nouvelle commande, le nombre des appareils commandés par les vingt-huit compagnies aériennes d'Airbus Industrie s'élève à 338 (211 fermes et 127 options), dont 231 pour la version Airbus A-300 (159 fermes et 72 options) et 107 pour la version A-310 (52 fermes et 55 options).

ACCORDS FRANCO-AMÉRICAINS SUR LES VOLS-VACANCES : SIGNATURE IMMINENTE

Les discussions franco-américaines sur les tarifs aériens transatlantiques pour l'été 1979 *sont pratiquement conclues :* les autorités françaises viennent, en effet, d'accepter les tarifs proposés par les compagnies américaines T.W.A. et Braniff International, et l'autorisation officielle des Etats-Unis pour les vols vacances d'Air France devrait être signifiée à la compagnie nationale dans les prochains jours, précise-t-on à la direction générale de l'aviation civile.

En conséquence, l'aller-retour Paris - New-York sera offert par les trois transporteurs à partir de 2 100 F en haute saison (15 mai - 14 octobre) et 1 850 F en basse saison.

● *Atterrissage délicat pour une Caravelle.* — Une Caravelle d'Air Inter qui assurait, dans la soirée du 1 1mai, la liaison régulière Nantes-Paris s'est posée sans incident à l'aéroport d'Orly avec son train avant amputé de l'une de ses deux roues. C'est au décollage que l'appareil avait perdu — pour une cause encore inconnue — l'une des deux roues. Le pilote a cabré son appareil au moment où il prenait cotact avec la piste de manière à faire supporter tout le poids de l'avion par le train principal.

LA R.A.T.P. COMMANDE TROIS CENT QUARANTE-CINQ AUTOBUS A RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS.

La R.A.T.P. vient de commander auprès de la société Renault-Véhicules industriels trois cent quarante-cinq autobus du type « Saviem confort ».

Déjà en service sur une quinzaine de lignes, ce modèle de véhicule comporte notamment une banquette en rotonde à l'arrière et des sièges plus confortables. Ce matériel sera livré entre le 1er septembre 1979 et le 31 juillet 1980. Le montant total du marché est de 138 millions de francs.

Cette commande s'inscrit dans le programme de renouvellement systématique des autobus en service depuis une douzaine d'années. Elle permettra, selon la R.A.T.P., de maintenir la moyenne d'âge du parc, qui comprend près de quatre mille véhicules, à six ans environ.

IL Y A CYLINDRE ET... CALANDRE

Parmi les fantaisies qui parfois se glissent dans la transmission ou composition des articles, certaines donnent des formes curieuses aux mots et, par voie de conséquence, aux choses. Ainsi a-t-on agrémenté, dans *le Monde* du 12 mai, le capot des nouvelles 505 Peugeot de cylindres... Il s'agissait évidemment de calandre.

Heureusement pour l'esthétique de la voiture. — C. L.

● *Le Libéria : non au code de conduite maritime.* — Le Libéria, qui possède la plus importante flotte du monde, n'a pas l'intention de ratifier, pour l'instant, le « code de conduite maritime », a indiqué, le 11 mai, le délégué aux affaires maritimes, M. Rocheforte Weeks, à la conférence de la CNUCED à Manille. Les pays de la C.E.E. ont ratifié ce code le 8 mai (*le Monde* du 10 mai). — (*A.F.P.*)

● *Le lac de Granlieu acheté par l'Etat.* — Le ministère de l'environnement vient de procéder à la signature des actes d'acquisition de la plus grande partie du domaine du lac de Granlieu en Loire-Atlantique, à 20 kilomètres au sud de Nantes.

ENVIRONNEMENT

La construction de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

LA COMMISSION D'ENQUÊTE ÉMET UN AVIS FAVORABLE ASSORTI DE NOMBREUSES RÉSERVES

Le rapport d'enquête d'utilité publique sur la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, rendu public le 11 mai par la préfecture de l'Aube, émet un avis favorable à la construction des installations, mais contient plusieurs réserves visant l'information de la population. La commission exige notamment que l'information du public sur le nucléaire soit *« large et complète »* et que soit diffusée la partie *« protection civile du plan Orsec-Rad »*. Elle demande également que l'information de la population n'émane pas seulement de l'E.D.F.

Le rapport demande également que soient prises en considération les requêtes formulées par les assemblées consulaires et les collectivités locales, concernant la mise à grand gabarit de la Seine, l'aménagement hydraulique de la Seine et de l'Aube, ainsi que la sauvegarde des intérêts agricoles.

P.T.T.

M. SEGARD : moins de journées de travail perdues pour faits de grève en 1978

M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P. et T., a présenté le 11 mai un « bilan social » de son administration pour l'année 1978. C'est la première fois qu'une administration se soumet à l'épreuve que la loi du 12 juillet 1977 a prévue pour les entreprises du secteur privé en organisant la présentation d'un bilan social annuel, a souligné le ministre.

Les grèves nationales rencontrent un *« écho décroissant auprès du personnel »*, a indiqué M. Ségard. En effet, si les grèves locales ont tendance à augmenter (375 en 1976, 466 en 1977 et 789 en 1978), le nombre de journées de travail perdues au titre des grèves a au contraire tendance à diminuer (559 032 en 1976, 697 415 en 1977 et 443 114 en 1978).

SCIENCES

● *Un comité français pour l'étude des phénomènes paranormaux* vient d'être créé ; son président est M. Jean-Claude Pecker, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Le professeur Alfred Kastler, membre de l'Institut, prix Nobel de physique, en est le vice-président.

Le comité rassemble des scientifiques de toutes disciplines, et se propose d'examiner *« avec la plus grande ouverture d'esprit »* les problèmes *« paranormaux »* qui pourront lui être posés.

« La télévision, la radio, les journaux, les livres, exposent chaque jour au public des phénomènes étonnants, affirme le communiqué qui annonce cette création.

★ C.F.E.P.P., c/o Société française de physique, 33, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 382

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■						
IV									■
V						■		■	
VI					■				
VII				■					
VIII		■					■		
IX								■	
X	■								■
XI	■					■			

HORIZONTALEMENT

I. Sautent quand on enlève les poussières. — II. Rester à côté. — III. Possessif ; Qui a donc besoin de repos. — IV. Simple, pour la vérité. — V. Qui peut difficilement se mettre en quatre. — VI. Doit se reposer au commandement ; Occupation de chevalier. — VII. Nom qu'on peut donner à un joli pied ; Peut tout *vendre quand il est faux.* — VIII. Un foyer qui peut être plein de charme ; Epaisse à un bout. — IX. Où l'on peut voir beaucoup de moutons. — X. Souvent vidés quand on n'a pas d'assiette. — XI. Qui exigeraient un peu de précipitation ; Utile quand on n'a pas le bac.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on donne parfois à ce qui est rapide. — 2. Adjectif qu'on peut utiliser quand l'air est vraiment léger ; Qui ont fait leur apparition. — 3. N'est pas un agrément à Londres ; Où il y a beaucoup de fraîcheur. — 4. Sorte de tartine quand elle est longue ; Grand, c'était un empereur. — 5. Draine le Sillon ; On *risque la chute quand ils ne sont* pas couverts. — 6. N'est pas triste quand elle est éveillée ; Comme de la soie. — 7. Bien bordé dans son lit ; Ne représente qu'un petit effort. — 8. Pas en masse ; Nourrissent des ruminants ; Qui a donc circulé. — 9. Symbole ; Mises à l'écart.

Solution du problème n° 2 381

Horizontalement

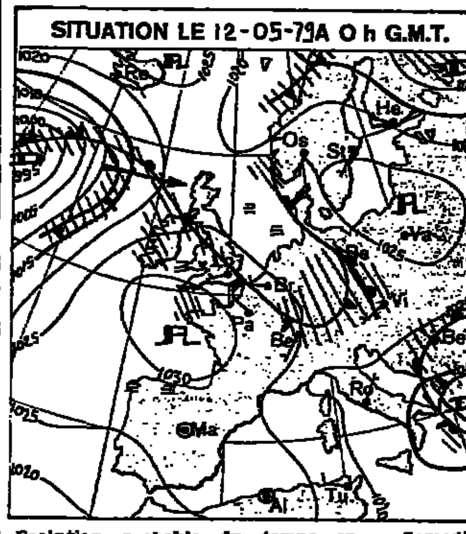
I. Comptoir (allusion au café et au vin) ; Cœurs. — II. Opératoire ; Au. — III. Li ; Idéalisés. — IV. Zutistes ; Enée. — V. Amie ; Leucites. — VI. Village. — VII. Icônes ; Nia ; Nèpe. — VIII. Eon ; Congaï ; Or. — IX. Rinçure (cf. pipe) ; Rire. — X. Ni ; Légume ; Lac. — XI. Eli ; Ane ; Ipéca. — XII. Ercue ; Rédiger. — XIII. Sa ; Trois ; Tenir. — XIV. Trot ; Ivoire ; Eau. — XV. Semées ; Est ; St.

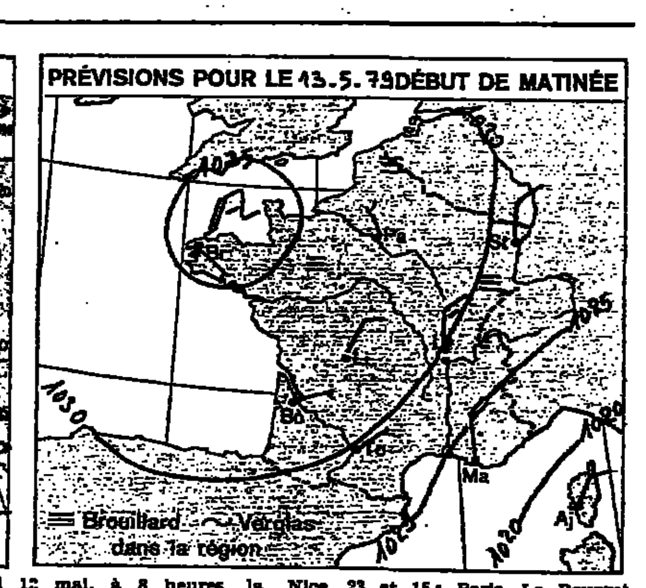
Verticalement

1. Colzatier ; Veste. — 2. Opium ; Coin ; Car. — 3. Me ; Tisonnier ; Os. — 4. Proie ; Lutte. — 5. Ta ; Séculier. — 6. Otite ; Sore ; Ooie. — 7. Iode ; Négative. — 8. Riesling ; Un ; SOS. — 9. Râ ; Elia ; Mer. — 9. Cellulaire ; Etre. — 11. Ça ; Idées. — 12. Eenseigner ; Pin. — 13. Entée ; Elégie. — 14. Rasée ; Pô ; Acéras. — 15. Su ; Ester ; Car ; Ut.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 12 mai à 0 heure et le dimanche 13 mai à 24 heures.

Un anticyclone centré près de la Bretagne s'opposera à la progression des perturbations océaniques vers l'Europe occidentale et maintiendra la plus grande partie de la France sous l'influence d'air chaud, assez humide dans les basses couches de l'atmosphère.

Dimanche 13 mai, des brouillards ou des nuages bas seront encore nombreux en début de journée, en particulier sur la moitié nord du pays. Ces formations brumeuses pourront persister près de la Manche et dans le Nord ; elles seront localement tenaces dans les vallées du Nord-Est et de l'Est, mais, dans la plupart des régions, de belles périodes ensoleillées prédomineront au cours de l'après-midi. On notera toutefois quelques ondées orageuses sur la Corse et l'extrême Sud-Est.

Samedi 12 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,3 millibars, soit 772 millimètres *de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mai ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 27 et 8 degrés ; Biarritz, 22 et 9 ; Bordeaux, 23 et 9 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 8 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 25 et 9 ; Lille, 12 et 11 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille, 25 et 18 ; Nancy, 12 et 12 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 23 et 15 ; Paris - Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 24 et 9 ; Perpignan, 27 et 19 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 14 et 13 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 23 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 22 et 15 ; Berlin, 14 et 7 ; Bonn, 13 et 12 ; Bruxelles, 13 et 12 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 9 et 3 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne 31 et 16 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 28 et 9 ; Moscou, 20 et 5 ; New-York, 29 et 13 ; Palma-de-Majorque, 26 et 6 ; Rome, 28 et 13 ; Stockholm, 13 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 12 mai 1979 :

UN DECRET

● Fixant les conditions d'établissement de la liste des sociétés coopératives ouvrières de production.

UN ARRETE

● Fixant la liste des oiseaux et des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire.

Visites et conférences

LUNDI 14 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, entrée de la Conciergerie, 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch : « Le tribunal révolutionnaire ».

15 h., statue d'Henri-IV, pont Neuf, Mme Legregeois : « Les berges de la Seine ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les synagogues du quartier du Marais ».

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Politique et mécénat : Mazarin ».

17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Histoire du Louvre » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 77, rue de Varenne : « Exposition Rodin et l'Extrême-Orient » (Approche de l'art).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Histoire et Archéologie).

15 h., métro Saint-Paul-le-Marais : « Les hôtels du Marais » (Lutèce-Visites).

CONFERENCES. — 14 h., Ecole d'anthropologie, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, salle 308, M. H. Gévaudan, Me Deodato, Mme L. Dormont, Me Stanciu : « Les supercriminels » (Société internationale de prophylaxie criminelle).

14 h. 30, hôtel des Arts-et-Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, Mme C. Arnaud : « Les arts, langage pour tous ou langage pour l'élite ».

14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jérôme Lejeune : « Génétique de l'intelligence ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience de l'être et l'art de vivre », entrée libre.

18 h. 30, 35, avenue Franklin-Roosevelt, M. le professeur Jean Hamburger : « Quel avenir pour l'homme ? » (Grandes Conférences de Paris).

Le Monde

économie

ÉNERGIE

LA CRISE PÉTROLIÈRE

Le président Carter dénonce l'irresponsabilité du Congrès américain

La décision prise le 11 mai par la Bank of America de ne plus consentir de prêts pour la construction de centrales nucléaires, tant que ne seront pas connus les résultats des diverses enquêtes sur l'accident d'Harrisburg, pourrait faire tache d'huile. D'autres établissements financiers américains étudient des mesures analogues.

Voilà une préoccupation de plus pour le président Carter qui a toutes les peines du monde à convaincre les Américains de l'acuité des difficultés énergétiques. « Choqué » du rejet par la Chambre des représentants de son plan de rationnement de l'essence en cas de pénurie grave, le président des Etats-Unis a demandé le 11 mai aux parlementaires d'élaborer leur propre plan. Mais cet échec augure mal du sort que fera le Congrès au deuxième programme énergétique que lui a soumis la Maison Blanche le 5 avril.

De notre correspondant

Washington. — Le rejet par la Chambre des représentants, jeudi 10 mai, du plan gouvernemental de rationnement de l'essence a sérieusement découragé M. Carter. Le président s'est dit, vendredi, « *choqué* »; il a accusé les représentants de « *s'enfouir la tête sous le sable* » et de n'obéir qu'à « *des intérêts de clocher* », mais il n'avait d'autre solution que de s'incliner. Plutôt que de soumettre un nouveau plan, il a invité le Congrès à élaborer le sien « *dans les trois mois* », lui promettant « *toute l'aide possible* ». Cela n'est peut-être pas son dernier mot, puisque l'on parlait vendredi soir d'un nouveau plan gouvernemental de restriction fondé sur le système appliqué depuis cette semaine en Californie.

Il est douteux en tout cas que le Congrès puisse réussir là où le gouvernement a échoué, compte tenu des intérêts contradictoires mis en lumière par les récents débats. Une fois de plus, les appartenances politiques n'ont guère compté, puisque l'administration démocrate a été abandonnée par 40 % de ses troupes, sans trouver chez les républicains, comme cela s'est souvent produit, l'appoint nécessaire (sept représentants de ce parti seulement, sur cent quarante-sept, ont voté le projet gouvernemental). Un appel passionné du président O'Neil, le speaker de la Chambre, d'ordinaire très suivi par ses troupes, n'a pas suffi cette fois. Une des conséquences du vote pourrait être une nouvelle baisse du prestige de M. Schlesinger, secrétaire à l'énergie, décidément très impopulaire au Capitole comme chez les écologistes, et dont M. Scranton, chef adjoint de la majorité démocrate au Sénat, a demandé vendredi la démission.

Les représentants ont d'abord été vexés de ne se voir offrir aucune concession nouvelle de la Maison Blanche, alors que celle-ci avait accepté de modifier deux fois son plan pour satisfaire les sénateurs. En outre, les concessions faites à ces derniers — augmentation des allocations d'essence aux agriculteurs, par exemple — touchaient beaucoup moins les représentants, élus en fonction de la population dans leur district, et donc beaucoup plus sensibles aux problèmes des citadins. De même, en acceptant de faire entrer en ligne de compte pour la distribution des tickets d'essence un « *coefficient d'utilisation historique* » reflétant en fait les plus grands appétits de certains Etats, le président a non seulement souscrit à une injustice (les Etats économes étaient pénalisés), mais mécontenté des groupes importants du Congrès, notamment la nombreuse délégation de Pennsylvanie, qui a rejeté le projet par 16 voix contre 8. Il est vrai que les Californiens, favorisés par le nouveau projet en tant que gros consommateurs, s'y sont opposés eux aussi : il leur était difficile d'accepter, même en théorie, un nouveau rationnement, alors qu'ils en subissent déjà un.

Cette affaire de rationnement de l'essence a illustré une fois de plus les aléas, à la fois institutionnels et économiques de toute politique de l'énergie aux Etats-Unis. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays qui ne sont pas pour autant des dictatures, un tel système ne peut être mis en place ici par une procédure administrative simple, mais requiert une double autorisation du Congrès, lequel a d'ailleurs lui-même fixé les règles de sa participation. Le législateur avait enjoint au gouvernement, en 1975, de présenter dans les deux ans un plan de rationnement applicable en cas de nouvelle crise des approvisionnements. M. Carter s'est acquitté de cette obligation avec dix-huit mois de retard et dans la hâte, plusieurs mois après l'interruption des livraisons iraniennes. Le Congrès devait se prononcer sur son plan dans les deux mois. Chaque Chambre devant l'approuver à la majorité simple. Le projet est maintenant mort : mais même s'il avait été adopté jeudi, sa mise en œuvre effective faisait à nouveau intervenir le Congrès : une seule des deux Chambres pouvait y mettre son veto dans un délai de quinze jours.

Les stocks au plus bas

M. Carter n'était donc, de toute façon, pas au bout de ses peines : or son échec sur le rationnement ne doit pas faire oublier que deux autres mesures proposées en même temps ont été rejetées par le Congrès : celles qui lui donnaient le pouvoir de fermer, en cas d'urgence, les stations d'essence de dimanche et d'interdire les affiches lumineuses. Un seul point du même catalogue a été accepté : la décision, applicable immédiatement celle-là, de limiter les températures des bâtiments publics à un niveau minimal en été et maximal en hiver. Même cela ne pouvait être décidé sans le Congrès...

Cette mesure apparaît dérisoire en comparaison de ce qu'exige la situation : les stocks de « brut » sont tombés à 319 millions de barils ces derniers jours, très près des 310 millions considérés comme « *la réserve minimale de sécurité* ».

A la vérité, M. Schlesinger n'est pas loin de penser que le seul rationnement efficace est celui qui reposera sur le prix. Mais il faudrait pour cela porter les tarifs au niveau européen, c'est-à-dire les tripler. L'objectif est socialement et politiquement hors d'atteinte, en tout cas pour le moment.

Le public continue d'ailleurs de croire dans sa majorité que la pénurie d'essence est un « *truc* » manigancé soit par les autorités, soit par les grandes compagnies pétrolières pour diverses raisons tactiques. M. Carter est donc obligé de sonner le tocsin et même d'« *en rajouter* ».

Il n'est pas interdit de penser cependant que les compagnies pétrolières ralentissent leurs livraisons de carburant avant les hausses de prix escomptées de la libération progressive des tarifs à partir du mois prochain. Toujours est-il que la pénurie d'essence est bien réelle, pour la première fois depuis 1973-1974.

MICHEL TATU.

● *Le congrès de printemps* de l'Union internationale de l'artisanat et de la petite et moyenne entreprise (U.I.A.P.M.E.) a réuni à Madrid les 10 et 11 mai, les représentants de vingt-sept pays. Son président, M. Francis Combe, (France) a souligné l'importance de cette rencontre à la veille des élections au Parlement européen. Un bureau a été créé chargé d'établir le programme des actions à soumettre aux différentes instances communautaires. Le prochain congrès aura lieu à l'automne à Bruxelles.

SOCIAL

LE TRENTE-HUITIÈME CONGRÈS DE LA C.F.D.T.

M. Edmond Maire : nous allons revenir à une vraie politique syndicale

Prochaine rencontre entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

Le congrès de la C.F.D.T. s'est achevé à Brest ce samedi 12 mai, avec l'adoption des diverses résolutions. Celle qui concerne l'action pour les trois années à venir a été adoptée par 15 286 mandats (63,44 %) contre 6 560 (27,22 %) et 2 248 abstentions (9,33 %).

Après avoir obtenu, à l'arraché, le quitus (par 56.74 % des suffrages), M. Maire a donc vu s'améliorer de 6,7 points la majorité dont il dispose pour pratiquer une stratégie qui redonne la priorité à l'action syndicale proprement dite. « C'est la bonne mesure, a-t-il dit, on va pouvoir revenir à une vraie politique syndicale, ce qui n'est pas la politisation dans le sens où politique voudrait dire parti. » Un autre sujet de satisfaction pour le secrétaire général réside dans les conditions de sa réélection au bureau confédéral. Le congrès l'a fait par 18 359 mandats (75 % des suffrages exprimés), ce qui lui confère la troisième place parmi les membres de la commission exécutive derrière M. Hureau (P.T.T., trésorier, avec 80 %) et Mme Jeannette Laot (tabacs).

Enfin, M. Edmond Maire a été reconduit, comme prévu, dans ses fonctions de secrétaire général. M. Jacques Chérèque, secrétaire général de l'importante fédération de la métallurgie, devient secrétaire général adjoint de la centrale, en remplacement de M. René Decaillon.

Le congrès de Brest a réaffirmé sans équivoque la volonté d'unité d'action avec la C.G.T. Les dirigeants cédétistes vont donc proposer à M. Séguy un rendez-vous dès la semaine prochaine. On y examinera les modalités de l'organisation en commun d'une action en faveur de la semaine de trente-cinq heures, qui aura sans doute lieu début juin.

Quant aux autres initiatives proposées par M. Maire et adoptées par le congrès, c'est-à-dire la défense et l'amélioration de la loi sur l'interruption de la grossesse et la lutte contre le tout-nucléaire, le bureau confédéral est chargé de fixer leur mise en œuvre.

Dans l'espoir du succès des forces populaires

Le congrès de Brest réuni pour « reconstruire l'espérance » se sépare-t-il mission accomplie ? *Certes*, M. Maire a reçu le feu vert pour la nouvelle politique d'action. Après s'être attendu à une *forte contestation*, il se montre satisfait d'une majorité allant de 56.74 % à 63.44 % pour les deux scrutins-tests. Alors que l'approbation du rapport d'activité a été obtenue au niveau le plus bas jamais accordé à une direction confédérale C.F.D.T. sortante, M. Maire, pour la nouvelle étape, dispose d'un soutien supérieur à celui qu'avait recueilli la motion d'orientation du précédent congrès, ce dernier s'étant déroulé dans l'euhorie de la quasi-certitude d'un succès électoral de la gauche. M. Maire, par comparaison, en déduit que sa cote a mieux résisté ou a progressé de façon encourageante, compte tenu de la dureté des temps actuels. Certes, après cette année noire, alors que la récession économique et le chômage frappent tant de foyers, nombre de délégués se retrouvaient à Brest avec un sentiment d'amertume. L'objet même du congrès, qu'on l'appelle recadrage ou révision de la politique d'action, ne portait-il pas en lui la marque d'une erreur, d'une fausse route, d'un espoir trahi ? Les flots de discours déversés à la tribune étaient peut-être destinés à laver un goût de cendres. Quelques-uns de ces discours ont atteint une violence de ton qui n'était plus celle de la controverse syndicale, mais du « baratin » politicien.

Sans doute, un besoin de défoulement verbal est-il compréhensible dans un congrès destiné par essence à être le festival des syndicats de base. Il n'en reste pas moins que trop d'interventions sonnaient creux, attaquant sans apporter la moindre proposition ou contre-projet. Cette absence de solution de rechange risque de miner le dynamisme des militants non encore acquis à la reconversion préconisée par M. Maire et ses amis.

Mais tous les contestataires ne sont pas des militants ou des gens sensibilisés par la gauche et l'extrême gauche. Au demeurant, cette dernière, selon M. Maire, est en sensible régression dans les rangs de la C.F.D.T., soit que les militants aient changé de credo politique, qu'ils aient viré vers un syndicalisme sans arrière-pensée, soit que leur chapelle ait fermé ses portes.

Dans ses aspects positifs, le congrès de Brest a montré que ceux qui préconisent, par exemple, le recours aux mouvements interprofessionnels ou aux grandes « journées » ne sont pas tous d'aveugles fervents de la grève générale ou du « grand soir ». Plus simplement, leurs corporations, voire leurs statuts, ne leur laissent guère d'autres moyens de défense, qu'il s'agisse par exemple des ouvriers du bâtiment dispersés par chantiers, ou d'agents du secteur public et nationalisé dont l'employeur, l'Etat-patron, est inaccessible.

La théorie des problèmes ouvriers s'est mêlée à la pratique lors de la discussion des amendements aux divers textes soumis au congrès. Certains délégués (battus aux voix) sont inlassablement revenus, par exemple, sur l'urgence de rompre avec le capitalisme. D'autres fois, comme ce fut le cas à propos de la semaine de trente-cinq heures, les congressistes ont obtenu satisfaction : la revendication sur la réduction de la durée du travail sera formulée sans faire de concessions sur les salaires. Quitte peut-être à ce qu'il en aille autrement dans une négociation concrète. Or, la veille, M. Maire avait déclaré qu'il serait illusoire de relancer les « trente-cinq heures » tout de suite avec une augmentation de salaire, car « *on ne brasserait que du cent* ».

La dynamique unitaire

Sur ce point comme sur d'autres, le rapporteur confédéral, M. Albert Mercier, acceptait volontiers d'être battu, l'essentiel à ses yeux étant de donner aux débats un cours nourri et constructif. Il en faudra beaucoup d'autres dans la campagne d'information que va conduire la nouvelle équipe confédérale pour bien faire comprendre le contenu de la politique d'action. Certes, avec elle, l'objectif social l'emportait sur le politique, mais ce dernier aspect n'est pas éliminé, tant s'en faut. La motion adoptée « *exprime la capacité de la C.F.D.T. à infléchir les choix patronaux et gouvernementaux, à obtenir dès aujourd'hui des résultats significatifs, à montrer de cette façon qu'il y a une issue à la crise différente de celle que veulent les capitalistes, et à recréer ainsi les conditions de changement plus profonds* ».

M. Maire estime qu'une bonne partie des minoritaires, tout en restant critiques, seront d'accord avec lui s'il arrive à recréer la dynamique unitaire. La C.F.D.T. va donc renouer au plus tôt avec la C.G.T. pour redonner vigueur à l'alliance, fort distendue ces derniers temps. « *D'ailleurs*, disait-on à Brest, *il y a interaction entre la C.G.T. et nous. Si elle veut atteindre trois millions d'adhérents, il faut qu'elle obtienne des résultats pour les travailleurs, ce qui lui est impossible sans nous.* »

On considère aussi que la réaction positive de M. Séguy à l'égard de l'offre qui lui a été faite par M. Maire indique que le congrès du P.C.F. est favorable à un rapprochement entre les deux grandes centrales ouvrières. Il ne jetterait donc pas l'ostracisme contre la C.F.D.T. comme il l'avait fait contre le parti socialiste. En filigrane demeure toujours l'espoir de rassembler les conditions « *du succès des forces populaires* ».

JOANINE ROY.

LA COMMISSION EXÉCUTIVE

La commission executive comporte dix membres, dont sept anciens :

M. Edmond Maire, secrétaire général ; MM. Georges Pégot (*) (Banques), secteur économique, éducation et formation permanente ; Robert Bono (Aquitex), secteur action sociale, cadre de vie ; Jacques Chérèque (*) (Métalurgie), secteur international ; Pierre Hureau (P.T.T.), information ; Mme Janette Laot (Tabacs), secteur action revendicative ; M. Hubert Lesire-Ogrel (Services), secteur politique et culturel ; Noël Mandray (*) (Chimie), organisation et formation ; Albert Mercier (Métallurgie), action revendicative ; Michel Rolant (Agriculture), secteur économique, emploi éducation permanente.

(*) Nouveaux membres.

L'usine de la Solmer de nouveau fermée

(Suite de la première page.)

Les syndicats ont souligné d'autre part qu'ils n'avaient pu établir aucun contact avec la direction depuis le 27 avril, malgré leurs demandes *réitérées de réunion, et qu'aucune* des revendications présentées — notamment une augmentation uniforme de 300 F, le paiement du chômage technique et l'annulation des sanctions — n'avait pu, de ce fait, être discutée. Ils ont également réfuté les affirmations de la direction relatives à des incidents créés par des éléments étrangers à l'usine. « *Un climat de provocation permanente*, ont-ils dit, *est entretenu par la direction elle-même.* »

Le haut fourneau n° 1 et la cokerie continuaient à fonctionner dans la matinée de ce samedi. Cependant, selon l'Union patronale des Bouches-du-Rhône, « *la direction de Solmer a dû décider une fermeture longue qui pourrait aller de deux à trois mois* ». « *Dans cette opération*, a-t-elle ajouté, *les syndicats ont pris une responsabilité très lourde. C'est un nouveau coup dur pour l'économie marseillaise après les actions incessantes qui se sont développées dans le secteur portuaire.* »

M. Gonard, ouvrier de l'entretien général, continuait, samedi, dans l'église Sainte-Madeleine, à Martigues, la grève de la faim qu'il a commencée le mercredi 9 mai pour obtenir de la direction de Solmer la réintégration de trois salariés de l'entreprise, dont deux délégués syndicaux, contre lesquels une procédure de licenciement a été engagée. Les prêtres de la paroisse ont publié une déclaration dans laquelle ils précisent que M. Gonard, qui est âgé de cinquante-huit ans, bénéficie du droit d'asile, « *qui existe dans l'Eglise depuis des temps immémoriaux* ».

GUY PORTE.

LES ACIÉRISTES DE LONGWY REPRENNENT PROGRESSIVEMENT LE TRAVAIL

La « journée régionale de riposte », organisée vendredi 11 mai par les unions C.G.T., C.F.D.T. et les sections de la FEN de Lorraine pour « *protester contre les violences et les provocations policières orchestrées par le pouvoir et le patronat* », a connu une très faible ampleur. A Nancy, quelques centaines de personnes seulement ont défilé dans les rues et à Metz une centaine de syndicalistes ont déposé une motion à la préfecture de région. A Longwy, le meeting prévu a été annulé.

Ce désenchantement, de plus en plus perceptible en Lorraine, s'était traduit la veille dans la consultation organisée à Usinor-Longwy par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. : sur les cinq cent vingt-trois aciéristes en grève, il n'y a eu que quatre-vingt-neuf votants ; quarante-sept se sont prononcés pour la continuation de la grève et quarante-deux contre. Les aciéristes ont repris, cette fin de semaine, progressivement le travail, tandis que les huit cents sidérurgistes, qui étaient en chômage technique depuis le 27 avril, ont rejoint leur poste après que la direction d'Usinor-Longwy eut levé les mesures de lock-out.

Le syndicat C.G.T. de l'entreprise, qui « *dénonce la grossière manœuvre de la direction* » appelant à la reprise du travail « *le jour où les travailleurs, en accord avec leurs organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. s'orientaient vers une modification des formes de lutte dans l'usine* », entend réunir une nouvelle assemblée générale le lundi 14 mai à l'hôtel de ville de Longwy.

INÉGALITÉS, ILLÉGALITÉ

(De notre correspondant.)

Rouen. — Au cours du colloque sur les inégalités qu'organisait le parti socialiste, vendredi 11 mai à Rouen (*le Monde* du 12 mai), une intervenante, Mme Yvette Roudy, candidate aux élections européennes du 10 juin, a fait état de difficultés que connaîtrait le gouvernement français pour non-respect de l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes.

Selon Mme Roudy, « *le gouvernement a reçu en mars dernier un avertissement dont il ne s'est pas vanté* ». M. Barre, a-t-elle expliqué, est en effet l'objet de poursuites de la part de la Communauté parce que la France ne respecte pas la législation européenne sur les égalités de rémunération entre hommes et femmes (article 119 du traité de Rome). « *Le chef du gouvernement*, a-t-elle dit, *devra se mettre en règle avec la législation avant le 10 juin s'il ne veut pas se retrouver devant la cour de justice du Luxembourg.* »

« *Quelles mesures M. Barre se propose-t-il de mettre en œuvre afin de faire sortir notre pays de l'illégalité ? On ne peut se déclarer pro-européen et bafouer en même temps les institutions de la Communauté* », a conclu Mme Roudy, qui a expliqué avoir eu connaissance de cette affaire en lisant des journaux allemands lors d'un récent séjour à Hambourg.

AFFAIRES

Manufrance : le quatrième larron

Qui est donc le quatrième larron, cette S.A.R.L. Fabis, brusquement surgie de l'anonymat pour voler au secours de Manufrance aux côtés d'une mutuelle, du comité d'expansion de la Loire et d'une mystérieuse « société de droit suisse » ? Manufrance a connu tant de déboires, suscité tant d'appétits et d'intérêts contradictoires que l'irruption de ce nouveau venu, remplaçant au pied levé l'éditeur Dargaud dans le capital de la nouvelle société d'exploitation (le Monde *du 10 mai), ne manque pas d'intriguer. Mécène ? Prête-nom ? Ou tout simplement une P.M.E. sans histoire, dynamique et un brin téméraire ?*

C'est cette dernière version qu'a soutenue, jeudi 10 mai, au cours d'une conférence de presse, le gérant de Fabis, M. Coltey. Créée il y a neuf ans par lui-même et sa femme, a-t-il expliqué, la société a connu un développement très rapide puisqu'elle emploie aujourd'hui cent trente personnes et réalise un chiffre d'affaires (hors taxe) de 135 millions de francs. Croissance sans anicroche — « Nous n'avons jamais eu besoin des banques », *assure M. Coltey — en dépit de fonds propres limités (le capital social de la S.A.R.L. n'atteint que 102 000 F). Fabis fournit surtout des comités d'entreprise (85 % de ses trente-cinq mille clients), en produits alimentaires de luxe (épicerie fine). Ses méthodes commerciales originales — prospection directe auprès des clients, catalogue semestriel et cahiers de rappel mensuels — et une gestion familiale dynamique expliquent ce succès.*

Pourquoi Manufrance ? « Nous ne sommes pas à la recherche d'opérations financières », *assure M. Coltey. Même sans cela, l'intérêt de Fabis est évident. Outre la promotion assurée par l'opération — d'autant plus « payante » que sa clientèle de comités d'entreprise ne peut que soutenir l'un des « sauveurs » de Manufrance, — Fabis doit conclure un accord commercial avec la nouvelle société. Aux termes de cet accord, la société présentera ses produits (deux cent cinquante références) dans les quatre-vingts magasins et dans le catalogue Manufrance, en échange de quoi son propre catalogue contiendra des encarts promotionnels réservés aux produits Manufrance. Ces « avantages » valent bien le million de francs versé par Fabis au capital de la nouvelle société d'exploitation...*

Les intentions de Fabis sont donc claires. On ne pourrait en dire autant de ses résultats financiers. Sur ce point, les réponses de M. Coltey se font vagues. La marge nette ? « Environ 5 %... avant impôts. » *Le résultat de l'exercice ?* « Faites le calcul... » *Le bilan de l'entreprise ?* « Nous sommes une S.A.R.L., nous ne sommes pas tenus de le communiquer... » *Même flou pour les méthodes de démarchage : une* « équipe physique » *de vingt personnes s'en charge, mais* « c'est notre secret... » *On s'étonne ?* « Rassurez-vous, le tribunal de Saint-Etienne a épluché nos comptes. S'ils n'étaient pas valables, on ne nous aurait pas acceptés... »

V. M.

Les industriels français obtiennent une importante commande en Irak

Un consortium de sociétés françaises, comprenant notamment l'entreprise Fougerolle et SPIC-Batignolles, vient d'obtenir le contrat pour la construction, clé en mains, du nouvel aéroport de Bagdad (Irak). Cet aéroport, qui sera achevé en 1981, pourra accueillir dix millions de voyageurs par an, et sera doté d'une piste de 4 km de long. Le montant du contrat est de 250 millions de dinars, soit 3,7 milliards de francs, dont la part rapatriable est d'environ 75 %.

Le consortium français se trouvait en concurrence avec des groupes allemand, américain et, surtout, autrichien. Il y a quelques semaines, un autre consortium français, comprenant notamment la société d'ingénierie Sodeteg (groupe Thomson), avait obtenu un contrat — beaucoup plus modeste — pour l'extension des installations de l'actuel aéroport de Bagdad.

Pour l'entreprise Fougerolle, ce contrat marque, en quelque sorte, une « revanche » sur son passé. Il y a plus de vingt ans, la firme avait connu une sérieuse déconvenue en Irak, des bouleversements politiques ayant entraîné le non-paiement de travaux. Les pertes irakiennes avaient notamment amené la Banque de Paris et des Pays-Bas à prendre le contrôle de Fougerolle.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHARGEURS RÉUNIS - PRICEL

Les conversations qui ont eu lieu entre MM. Francis Fabre et Jérôme Seydoux ont pleinement confirmé l'intérêt d'un rapprochement entre les groupes Chargeurs réunis et Pricel : une coopération étroite sera instaurée prochainement entre leurs dirigeants, avant qu'intervienne éventuellement une fusion ultérieure des deux sociétés mères.

Dans cet esprit, sont prévues les nominations de MM. Jérôme Seydoux et Jean-Pierre Lagrange au conseil d'administration des Chargeurs réunis, et de MM. Francis Fabre et Dominique Boyer au conseil d'administration de Pricel auquel sera également nommé M. Jean-Claude Haas, associé-gérant de MM. Lazard Frères et Cie.

Le conseil d'administration des Chargeurs réunis a, par ailleurs, décidé de demander à la prochaine assemblée générale, délibérant à titre extraordinaire, de l'autoriser à porter le capital des Chargeurs réunis, en une ou plusieurs fois, de son montant actuel de 223 898 160 F à un montant maximum de 372 millions de francs.

Le conseil d'administration à l'intention d'utiliser partiellement cette autorisation sous forme d'une augmentation de capital en espèces, ouverte à tous les actionnaires, qui interviendrait dans les prochains mois.

Cette opération mettrait les Chargeurs réunis en mesure de saisir toutes opportunités d'investissements et de développements nouveaux. Pricel s'apprête à s'associer aux actionnaires traditionnels de Chargeurs réunis et à participer à cette augmentation de capital.

Les assemblées générales de Chargeurs réunis et de Pricel seront convoquées respectivement pour le 26 juin 1979 et le 28 juin 1979.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Le conseil d'administration de Jacques Borel International S.A., réuni le 8 mai 1979, a arrêté les comptes de l'exercice 1978. Au niveau consolidé, le volume d'affaires T.T.C. du groupe de 1978 s'est élevé à 2 174 millions de francs contre 1 895 millions de francs en 1977, soit une augmentation de 14,7 %. Les taux de croissance les plus importants ont été réalisés par les hôtels (21,2 %), les restaurants de centres commerciaux (19,8 %), les restaurants d'autoroutes et d'aéroport (15,8 %), ainsi que par certaines activités à l'étranger.

Le résultat d'exploitation consolidé est proche de la prévision annoncée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1978, soit une perte de 53,7 millions de francs contr. une perte de 103,5 millions en 1977.

La ventilation par semestre donne la comparaison suivante :

(en millions de F)

	1977	1978
	(56,9) perte	(48,2) perte
	(27,3) perte	6,7 bénéfice
Premier semestre	(84,2) perte	(41,5) perte
Deuxième semestre	(19,3) perte	(12,2) perte
Pertes non répétitives	(103,5) perte	(53,7) perte

Les réductions de pertes ont été particulièrement importants au bureau d'études SEORIM et dans le secteur hôtelier SOFITEL, qui a même dégagé un cash-flow net légèrement positif.

Le résultat net consolidé du groupe, pour 1978, est un serpet — groupe, pour 1978, est une perte de 89,9 million de francs, alors qu'elle était de 164,6 millions en 1977. Ce résultat est dans l'ordre de grandeur des prévisions qui évaluaient la perte de 1978 à la moitié de celle de 1977, mises à part les pertes dues aux événements d'Iran, provisionnées pour plus de 6 millions.

La société anonyme Jacques Borel International reflète ces résultats consolidés avec une perte nette de 99 366 176 F.

En ce qui concerne la situation financière, deux opérations publiques ont eu lieu en 1978 :

— Emprunt convertible de 70 millions de F,

— Augmentation de capital de 96,2 millions de F,

permettant au groupe de renforcer sa trésorerie et ses capitaux propres.

Pour le premier trimestre 1979, le volume d'affaires T.T.C. consolidé a atteint 574 millions de F, en augmentation de 15 % sur le premier trimestre 1978. Le résultat d'exploitation consolidé de ce trimestre confirme le redressement commencé en 1978.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire pour le 27 juin 1979, à 11 heures, à l'hôtel Sofitel Paris.

ÉTRANGER

LES PRIX DE DÉTAIL EN GRANDE-BRETAGNE : + 1,7 % EN AVRIL

L'indice des prix de détail en Grande-Bretagne a augmenté de 1,7 % en avril, après avoir déjà fortement progressé en mars (+ 0,8 %). Ce résultat est le plus mauvais enregistré depuis deux ans. Il porte à 10,1 % la hausse annuelle (avril 1979 comparé à avril 1978). C'est la première fois depuis décembre 1977 que le taux d'inflation en Grande-Bretagne repasse le cap des 10 %.

Le très mauvais résultat d'avril s'explique notamment par la hausse rapide des prix des légumes frais et d'autres produits alimentaires à cause du mauvais hiver. La hausse a été de 2,9 % en avril par rapport à mars et de 31,7 % depuis six mois.

Le gouvernement travailliste sortant avait prévu que le taux annuel d'inflation se maintiendrait aux environs de 10 % jusque vers la fin de l'année. Mais la plupart des experts s'accordent à prédire qu'il remontera probablement à 12 %. D'ici là, surtout si la hausse des prix du pétrole continue et si le nouveau gouvernement relève sensiblement la T.V.A. et les autres impôts indirects en contrepartie de la réduction promise de l'imposition des revenus.

...ET EN ITALIE : + 1,6 %

En Italie aussi les prix de détail ont augmenté très fortement en avril (+ 1,6 %) par rapport à mars, portant à 14,3 % la hausse enregistrée sur un an (avril 1979 comparé à avril 1978).

● *Les prix de gros au Japon* ont progressé de 1,7 % en avril. Il s'agit du plus mauvais résultat enregistré depuis cinq ans. Cette détérioration est due notamment aux augmentations des prix des produits énergétiques (+ 4,3 % en un mois) et des tarifs du gaz et de l'électricité (+ 9,3 %).

A la Ve CNUCED de Manille

LES ÉTATS-UNIS NE FONT AUCUNE CONCESSION AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Manille (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont refusé la moindre concession au tiers-monde en opposant, vendredi 11 mai, à Manille, une fin de non-recevoir aux principales revendications que les pays en voie de développement défendent à la Ve CNUCED.

La première semaine de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, consacrée aux discours des cent cinquante-neuf chefs de délégation, n'avait vu aucun pays se prononcer aussi clairement que les Etats-Unis contre le « *deuxième guichet* » du Fonds commun de stabilisation des matières premières. L'attitude des pays industrialisés vis-à-vis de ce « guichet », destiné à faciliter la production et la commercialisation des produits de base dans les pays pauvres, était pourtant devenue pour les délégations du tiers-monde un véritable « baromètre » de bonne volonté.

M. Andrew Young, représentant des Etats-Unis auprès de l'ONU, n'a pas hésité d'autre part à inviter les pays en voie de développement, qui ont supporté la récession économique « *mieux que nous ne l'avions tous songé* », à assumer leurs responsabilités dans l'économie mondiale. Les mécanismes du GATT, le F.M.I. comme la Banque mondiale, très contestés dans le tiers-monde, ont bénéficié pour leur part de commentaires élogieux.

La Communauté économique européenne, qui a été la principale cible des accusations des pays en développement, s'est vigoureusement défendue vendredi par la voix de son commissaire chargé du développement, M. Claude Cheysson, qui a affirmé que la C.E.E. était le marché industrialisé le plus ouvert du monde au produits des pays pauvres — accueillant 40 % des exportations du tiers-monde, — par opposition notamment aux Etats-Unis.

M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international (F.M.I.), a situé l'importance du « *dialogue Nord-Sud* », qui continue dans le cadre de la CNUCED jusqu'au 1er juin en annonçant que le déficit extérieur des pays en voie de développement non producteurs de pétrole allait atteindre le record de 40 milliards de dollars en 1979. Le total de la dette extérieure des pays pauvres s'élevait déjà en 1978 à quelque 300 milliards de dollars.

Les négociations « concrètes » de la CNUCED, qui concernent tous les aspects des relations économiques entre les pays industrialisés et le tiers-monde, ne s'engageront probablement qu'à partir du lundi 14 mai. Le « groupe des 77 », qui réunit les cent dix-sept pays en voie de développement, a dû, en effet, demander l'ajournement des travaux à la suite de difficultés rencontrées pour mettre définitivement au point des revendications communes.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Rechute de la livre - Glissement du franc

Rechute de la LIVRE STERLING, léger glissement du FRANC FRANÇAIS à la veille du week-end et forte variation du YEN à l'égard du DOLLAR, tels ont été les événements marquants d'une semaine un peu plus nerveuse que la précédente.

Les lendemains d'élections ne chantent pas toujours, et c'est bien le cas en Grande-Bretagne, où, après la victoire de Mme Thatcher, la livre s'est sensiblement repliée, perdant plus de 1,6 % depuis le scrutin, soit le quart environ de l'avance enregistrée les semaines précédentes. La monnaie britannique est revenue d'un peu plus de 2,07 dollars à 2,04 dollars, et, à Paris, est retombée en dessous de la barre des 9 F. La Banque d'Angleterre a dû intervenir vigoureusement pour freiner la chute de la livre. Parmi les motifs avancés pour expliquer cette chute, on citait la crainte d'un gonflement excessif de la masse monétaire et l'annonce d'un important accroissement du déficit budgétaire. De plus, les opérateurs avaient fortement anticipé la victoire des conservateurs, et se montrent maintenant un peu nerveux en attendant la première initiative du nouveau cabinet. Certains d'entre eux estiment maintenant que la livre est « trop chère », en dépit de l'atout représenté par le pétrole en mer du Nord. La baisse du sterling aura néanmoins deux effets favorables : le reflux des capitaux étrangers va dégonfler la masse monétaire, et la compétitivité des exportations britanniques sera moins compromise.

A Paris, on a noté un léger glissement du FRANC FRANÇAIS, qui, pour la première fois depuis son entrée dans le système monétaire européen, le 12 mars 1979, est tombé en dessous de son « cours médian ». Ainsi le DEUTSCHEMARK, qui s'était maintenu ces derniers mois au-dessous de 2,30 F, s'est élevé vendredi matin au-dessus du « cours médian » de 2,3095 F, touchant même 2,3180 F, pour revenir à 2,3096 F. Le phénomène n'est pas inquiétant en soi : rappelons que les cours d'intervention de la Banque de France sont fixés à 2,2581 F et 2,3621 F. Mais cette très légère attaque, qui vient de l'étranger, puisque le taux de l'eurofranc à un mois s'est élevé au-dessus de 9 %, traduit une certaine inquiétude. Les déclarations de M. Raymond Barre, alarmistes selon les uns, prophétiques selon les autres (*« La crise est devant nous »*), ont manifestement jeté un froid et fait craindre le retour à une inflation atteignant 10 % ou plus par an.

Ailleurs, le DOLLAR s'est montré résistant et même plutôt bien disposé : selon certains cambistes, il manifesterait même quelques velléités de hausse. Vis-à-vis du YEN japonais, il s'est même nettement redressé. Après avoir valu 225 yens la semaine dernière, puis 211 yens en milieu de semaine, il s'établissait à 215 yens à la veille du week-end dans un marché très nerveux et assez chaotique. Les opérateurs sont encore sous le coup des déclarations du premier ministre, M. Ohira, relayées par celles du gouverneur de la Banque du Japon, M. Morinaga, suivant lesquelles, « *considérant la position de la balance des paiements du Japon, le YEN est encore sous-évalué* ». On sait qu'aux yeux de ces deux personnalités la parité de 200 yens pour un DOLLAR serait « raisonnable ». En tout cas, la Banque du Japon est intervenue très vigoureusement pour faire baisser le DOLLAR à Tokyo, et en a vendu massivement.

Sur les marchés de l'or, la hausse du prix de l'once s'est poursuivie, le cours de 250 dollars ayant à nouveau été débordé et le record de 252,25 dollars établi à Londres le 22 février 1979 ayant été presque égalé. L'inquiétude soulevée par la hausse du prix du pétrole et l'inflation généralisée continue à stimuler la demande de ce métal.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,0420	8,9562	3,5101	3,8777	62,0563	4,2238	1732,12
	—	2,0735	9,0767	3,5684	3,9396	62,8685	4,2755	1756,25
New-York.	2,0420	—	22,7988	58,1733	52,6592	3,2905	48,3442	0,1178
	2,0735	—	22,8440	58,1057	52,6315	3,2981	48,1966	0,1180
Paris.....	8,9562	4,3860	—	255,14	230,96	14,4323	212,03	5,1706
	9,0767	4,3775	—	254,35	230,39	14,4376	212,39	5,1682
Zurich....	3,5101	171,90	39,1928	—	90,5213	5,6564	83,1036	2,0265
	3,5684	172,10	39,3146	—	90,5789	5,6761	83,4625	2,0318
Francfort.	3,8777	189,90	43,2968	110,4712	—	6,2487	91,8056	2,2387
	3,9396	190,00	43,4037	110,4009	—	6,2664	92,1435	2,2432
Bruxelles.	62,0563	30,3900	6,9288	17,6788	16,0031	—	14,6918	3,5826
	62,8685	30,3280	6,9253	17,6176	15,9578	—	14,7041	3,5796
Amsterdam	4,2238	206,85	47,1614	120,3315	108,9257	6,8065	—	2,4385
	4,2755	206,20	47,1045	119,8140	108,5263	6,8007	—	2,4344
Milan....	1732,12	848,25	193,3994	493,4554	446,6824	27,9121	410,07	—
	1756,25	847,08	193,4894	492,1557	445,7894	27,9353	410,76	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse de l'argent et du platine

MÉTAUX. — *La flambée persistante des cours de l'or a provoqué une vive avance de l'argent à Londres. Depuis le commencement de l'année, la hausse atteint 40 %. D'importants achats pour compte américain se sont reportés sur le marché de Londres en raison d'une interruption momentanée des transactions sur ce métal aux Etats-Unis.*

Sur le marché libre de Londres, les prix du platine ont atteint des niveaux records supérieurs à 205 livres l'once troy. En l'espace de cinq mois à peine, la progression atteint près de 40 %. Tous les métaux précieux considérés comme des valeurs refuges font l'objet d'une vague d'achats spéculatifs provoqués par des craintes relatives à une nouvelle hausse des prix du pétrole et à une relance de l'inflation.

Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres malgré la diminution continue des stocks britanniques de métal qui reviennent à 231 425 t. (— 2 850 t.). Plusieurs producteurs américains ont réduit de 3 cents par livre le prix de leur métal raffiné ramené à 93 cents. Reprise des cours du zinc à Londres. Deux producteurs européens ont majoré le prix de leur métal de 45 dollars par tonne pour le porter à 845 dollars. Le groupe international d'études du plomb et du zinc évalue à 12,80 % l'accroissement de la production mondiale pour le premier trimestre, qui atteint 1 195 000 tonnes. Les stocks mondiaux de métal raffiné détenus par les producteurs étaient revenus, à fin mars, à 369 000 tonnes, en diminution de 30 000 tonnes sur ceux du 1er janvier. Ils atteignaient, à fin mai, aux Etats-Unis, 55 869 t. (+ 5 378 t.).

Repli des cours du nickel à Londres. Il semble toutefois que la grève ne soit pas sur le point de se terminer dans les installations d'Inco à Sudbury. Deux autres producteurs viennent à leur tour de majorer le prix de leur métal en le portant à 2,85 dollars la livre.

DENRÉES. — *Fluctuations peu importantes des cours du café. Les producteurs colombiens ont relevé leurs prix, et la politique du Brésil, pensent les négociants, contribuera à soutenir les cours.*

Léger repli des cours du sucre sur les places commerciales. Le département américain de l'agriculture évalue la récolte mondiale 1978-1979 à 91,3 millions de tonnes, légèrement inférieure à la précédente.

CÉRÉALES. — *La hausse se poursuit sur les cours du blé au marché de grains de Chicago. Les négociants tablent sur des achats accrus pour compte chinois et de certains pays d'Europe orientale.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

DU 11 MAI 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant : 919 (960) ; à trois mois : 929 (982,50) ; étain, comptant : 7 390 (7 405) ; à trois mois : 7 190 (7 105) ; plomb : 565 (562) ; zinc : 381,50 (376) ; argent (en pence par once troy) : 408,80 (383,90) ;

New York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) : 82,70 88,20) ; aluminium (lingots), inch. 60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (93,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (265-275) ;

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 965 (1 957).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill. : 62,60 (64) ; oct. : 64,10 (65,20) ;

Londres (en nouveaux pence par kilo) ; laine (peignée à sec), juill. : 210 (215) ; jute (en dollars par tonne) : Pakistan, White grade C : inch. (492) ;

Roubaix (en francs par kilo) : laine, mai : 24,30 (24,25).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 59,50-59,55 (59,80-60,75).

Penang (en cents des Détroits) par kilo : 277,75-278,25 (281-281,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao juill., 142,20 143,50) ; sept. : 145 (145,80) ; sucre juill. : 8,14 (8,45) ; sept. : 8,51 (8,79) ; café juill. : 156,75 (157,70) ; sept. : 160 (160,75).

Londres (en livres par tonne) : sucre août : 105,75 (105,60) ; oct. : 109,40 (109,50) ; café juill. : 1 548 (1 566) ; sept. : 1 543 (1 563) ; cacao juill. : 1 581 (1 573) ; sept. : 1 618 (1 601).

Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 452 (1 442) ; déc. : 1 489 (1 480) ; café sept. : 1 400 (1 383) ; nov. : 1 400 (1 390) ; sucre (en francs par tonne), août : 947 (955) ; oct. : 995 (1 000).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juill. : 370 (365) ; sept. : 370 (363 1/2) ; maïs juill. : 270 1/4 (269 1/2) ; sept. : 273 (272 1/4).

Indices. — Moody's : 1 069 (1 061,90) ; Reuter : 1 567,90 (1 567,20).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tensions en France

Un mouvement très net de hausse des taux d'intérêt à terme s'est dessiné cette semaine sur la place de Paris. Si le loyer de l'argent au jour le jour s'est peu écarté des 7 % habituels, en revanche, une augmentation de 0,50 % environ a été relevée sur les échéances à trois mois (7 5/8 % à 7 3/4 %), six mois (8 1/4 %), un an (8 5/8 %) et deux ans (8 3/4 %). Les banques s'étant précipitées sur les pensions accordées par la Banque de France sur bons du Trésor aux échéances de un mois, trois mois et six mois (5 milliards de francs lundi), les autorités monétaires ont relevé à 7 1/8 % le taux de ses pensions.

Cette brusque tension est révélatrice des inquiétudes qui se font jour actuellement chez les emprunteurs. La hausse accélérée du prix du pétrole, la perspective d'une inflation à deux chiffres dans les prochains mois, et le souci qu'a M. Raymond Barre d'ajuster les taux d'intérêt à celui de l'inflation, font craindre un relèvement du loyer de l'argent dans les prochains mois.

F. R.

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Entraînés par la hausse de l'or, les emprunts 4 1/2 % 1973 et 7 % 1973 ont, derechef, atteint, au cours de la semaine, des niveaux historiques à 895 F et 5 290 F.

A l'occasion du tirage devant

	11 mai	Diff.
4 1/2 1973	890,50	+ 47,50
7 % 1973	5 252	+ 272
10,30 % 1975	102,10	— 0,25
10 % 1976	106,25	+ 0,75
P.M.E. 10,6 % 1976	103,90	— 0,20
P.M.E. 11 % 1977	105,95	— 0,20
8,80 % 1977	108,60	— 0,50
10 % 1978	105,30	Inchangé
9,80 % 1978	104,60	— 0,40
9,45 % 1978	102,75	— 0,25
8,80 % 1978	99,60	— 0,35
9 % avril 79	100	Inchangé
C.N.E. 3 %	3 551	— 48

être effectué le 23 mai 1979, la valeur de remboursement des obligations de l'emprunt d'État 8,80 % 1977, dit « emprunt Barre » et indexé sur l'unité de compte européenne, est fixée à 1 037,09 F pour un montant nominal de 1 000 F.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le bénéfice net d'*Ufinex* s'est élevé en 1978 à 2,25 millions de francs contre 1,96 million de francs. Le dividende net est porté de 11,75 F à 14 F (+ 19 %). Le

	11 mai	Diff.
Bail Equipement	251	+ 5
B.C.T.	123,30	— 6,80
Cetelem	235	— 18
Cie Bancaire	380,50	— 15,50
Cie du Nord	26,90	— 0,70
C.C.F.	148,10	+ 1,60
C.F.F.	445,20	— 15,30
C.F.I.	158,90	— 1,10
Crédit du Nord	57,90	— 1,20
Financ. de Paris (1)	210	— 4,50
Locafrance	217,10	— 14,90
Locindus	496	+ 11
Prétabail	554	+ 24
U.C.B.	213	— 7,10
Eurafrance	320,80	— 15,70
Cie du Midi	651	— 7
Pricel	198	— 1,90
Schneider	187	— 1
Suez	290	— 4

(1) Compte tenu d'un coupon de 13,30 F.

développement de l'activité permettra, selon le président, « *de majorer très sensiblement les dividendes au cours des prochains exercices* ».

Alimentation

Pommery et Greno versera à ses actionnaires pour 1978 un dividende global inchangé de 10,50 F.

Radar a levé son option sur *Damoy* (243 157 actions) au cours de 52 F et acquis ainsi le contrôle à 52,68 % de la société. Les cours de Bourse seront maintenus à ce niveau jusqu'au 30 mai.

« Moët-Hennessy » paiera pour 1978 un dividende global majoré de 25 % à 15,75 F. Selon le président du groupe, le bilan de la diversification est satisfaisant et les résultats pour 1979 devraient enregistrer une nouvelle croissance qui permettrait d'améliorer encore la distribution.

La hausse du franc suisse a affecté les résultats de « Nestlé », dont le bénéfice net pour 1978

	11 mai	Diff.
Begbin-Say	120	— 4
B.S.N.-Gerv. D.	542	— 33
Carrefour	1 719	— 31
Casino	1 345	— 24
Gén. Occidentale	253	— 3,50
Guyenne et Gasc.	326	— 34
Moët-Hennessy	463	— 39
Mumm	385,10	— 9,90
Olida-Caby	282,50	— 6,50
Pernod-Ricard	299,80	— 8,20
Radar	490	— 25
Raf. Saint-Louis	117	— 1
Saupiquet	185	— 5
Veuve Clicquot	737	— 14
Viniprix	309,50	— 36
Nestlé	9 310	— 130

revient de 232,1 à 231,6 million de F.S.

« Lesieur » n'envisage plus d'introduire en Bourse les actions « William Saurin » dont elle vient de prendre le contrôle

Filatures, textiles, magasins

Compte tenu des perspectives de l'exercice en cours « André Roudière » maintient à 27 F son dividende global pour 1978 et ce, malgré un bénéfice net consolidé hors plus-values revenu de 9,17 à 6,30 millions de francs.

Le bénéfice de la société « Eau de la Banlieue de Paris » pour 1978 est tombé de 6,1 à 5,4 millions de francs. Les conditions climatiques, peu favorables, la diminution des ventes d'eau et la limitation des tarifs sont responsables de cette baisse. Le dividende global reste inchangé à 20,10 F.

	11 mai	Diff.
Dollfus-Mieg	62	— 4,50
Sommer-Allibert	329,10	— 18,90
Agache-Willot	510	— 5
Lainière Roubaix	42	Inchangé
Roudière	300	— 25
Saint Frères	80	— 8,50
S.C.O.A.	51	— 1
C.F.A.O.	315	— 11,50
B.H.V.	141	— 13
Darty	530	— 32
Gal. Lafayette	107	— 3
Prénatal	35,40	— 3,85
Printemps	112	— 9,80
La Redoute	585	— 5

Bâtiment et travaux publics

La Compagnie générale des eaux a porté à 23 % sa participation dans les *Maisons Phénix* en acquérant de *Saint-Gobain - Pont-à-Mousson* 135 200 actions à 475 F. Selon le président, les résultats de *Maisons Phénix* devraient s'accroître de 15 % en 1979, l'objectif de la société étant de porter de 6 % à 10 % sa part du marché français des maisons individuelles.

Le résultat net consolidé du groupe *Poliet* s'élève à 45,3 millions de francs contre 39,9 millions de francs (38 millions de francs contre 38,6 en revenu) : le dividende global est maintenu à 15 F.

SPIE-Batignolles annonce un résultat consolidé de 34 millions de francs environ en 1978 contre 20 millions de francs, après 73,3 millions de francs de provisions, avec un chiffre d'affaires de 6,23 milliards de francs (+ 29 %). Le dividende global est porté de 6 F à 7,20 F (+ 20 %). Le capital va être augmenté par émission, en espèces, d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Le bénéfice net de la *SACER* passe de 3,48 millions de francs à 4,52 millions de francs en 1978 : le dividende global est porté de 4,05 F à 4,50 F.

	11 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	415	— 22
Bouygues	883	— 53
Chim. et Routière	140	— 4
Ciments Français	148,90	+ 0,40
Dumez	656	— 52
Ent. J. Lefebvre	340	— 10
Gén. d'Entrep.	189,50	— 5,50
Gds Travx Marseille	391	— 16
Lafarge	248	— 5,20
Maisons Phénix	558	— 4
Poliet et Chausson	173,40	+ 1,40

Matériel électrique, services publics

Bon premier trimestre pour *Philips*, dont le bénéfice net progresse de 24,6 % à 162 millions de florins. De son côté, le résultat d'exploitation a représenté 6,7 % du chiffre d'affaires contre 5,8 %.

Une augmentation de 8 % du chiffre d'affaires en volume est escompté pour 1979.

I.T.P. de son côté a enregistré pour la même période un bénéfice net record de 209,08 millions de dollars (+ 31,2 %).

Malgré une conjoncture incertaine et une concurrence grandissante dans les pays en voie de développement, le président de *Moulinex* table, pour 1979, sur une progression du chiffre d'affaires de 10 % à 15 %. Pour 1978, les résultats consolidés du groupe, affectés par les grèves de juillet, reviennent de 56,68 à 35,29 millions de francs.

	11 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	66	— 1,50
C.E.M.	56,50	— 0,50
C.I.T.-Alcatel	1 083	— 9
C.G.E.	377,80	— 12,20
C.S.F.	384,50	— 24,50
Legrand	1 646	— 127
Leroy-Somer	694	+ 2
Mach. Bull	57,80	— 4,80
Matra	5 790	— 10
Moulinex	85,20	— 19,90
P.M. Labinal	290,10	— 5,10
Radiotechnique	370	— 35,50
Signaux	411	— 13
Thomson-Brandt	215	— 14
I.B.M.	1 347	— 51
I.T.T.	122	— 4,50
Schlumberger	324,20	— 6,30
Siemens	577	— 12
Gén. des Eaux	434,50	— 29,50
Lyonn. des Eaux	400	— 9,90

Métallurgie, constructions mécaniques

Saint-Gobain - Pont-à-Mousson a vendu à Sacilor sa participation de 87 % dans *Daum*, filiale spécialisée dans le négoce de produits sidérurgiques (voir d'autre part).

Le bénéfice net de *De Dietrich* passe de 16,6 millions de francs à 18,28 millions de francs, et le dividende global de 32,70 F à 36,75 F.

En raison du ralentissement d'activité observé dans les derniers mois de 1978 sur les marchés, notamment à l'exportation, et de provision pour dépréciation de certaines filiales, le bénéfice net des *Cycles Peugeot* est revenu de 19 millions de francs à 7,25 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 22,50 F, y compris sur les actions émises contre espèces en octobre 1978,

	11 mai	Diff.
Chiers-Châtillon	14,80	— 0,40
Creusot-Loire	62,50	+ 2,50
Denain-Nord-Est	23,80	+ 0,50
Marine-Wendel	35,70	+ 0,80
Mét.-N. Dun. Norm.	58,50	+ 0,40
Pompey	75,75	+ 1,25
Sacilor	15,10	— 0,40
Sanines	35,05	— 0,85
Usinor	11,10	— 0,30
Vallourec	94,50	— 0,40
Alspi	91	— 2
Babcock-Fives	133,50	— 1,50
Gén. de Fonderie	231	— 17
Poclain	183	— 14
Sagem	810	— 32
Saunier-Duval	201	— 1
Penhoët	292	— 9
Peugeot-Citroën	350,20	— 34,80
Ferodo	376	— 29

jouissance du 1er janvier 1978. Les Aciers et outillage Peugeot annoncent un résultat net de 7,9 millions de francs contre 14,34 millions de francs, cette baisse étant imputable principalement à la division outillage. Le dividende global est maintenu à 17,25 F.

Retour au bénéfice pour *Dubigeon-Normandie* dont le bénéfice pour 1978 atteint 9,7 millions de francs, contre un déficit de 16,9 millions précédemment. Ce résultat a toutefois été obtenu après la reprise de 41,3 millions de francs de plus-values et provisions.

Forte augmentation des bénéfices de *Chausson* pour 1978, dont le résultat net passe de 2,59 à 27,84 millions de francs. La raison de ce bond : 16,20 millions de plus-values et 6 millions de provisions déduites.

Le bénéfice de *Salam* passe de 1,65 million de francs à 2,5 millions de francs, et le dividende global de 4,50 F à 6 F.

Rosières fait état d'un résultat, en 1978, de 5,3 millions de francs (hors plus-value) contre 2,9 millions de francs en 1977, grâce au développement du marché des appareils électro-ménagers encastrables. Le dividende global est en hausse de 16,6 %, à 21 F.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 7 AU 11 MAI 1979

Cinq séances pour de l'or

DECIDEMENT, « la vieille relique barbare », comme disent les Américains, a la vie dure. L'or, l'or sous toutes ses formes, a encore flambé cette semaine sous les lambris du palais Brongniart. L'or-métal, bien sûr, qui a pulvérisé ses records précédents (voir encadré). L'or-papier aussi, représenté par les deux grands emprunts d'État (4 1/2 % et 7 % 1973), plus ou moins indexés sur les cours du lingot et du napoléon. L'or noir enfin, dont les hausses de prix successives « qui-font-tant-de-mal-à-l'économie-occidentale » vont permettre aux compagnies pétrolières d'encaisser de substantiels profits. Et aux plus malins des boursiers de s'adjuger de confortables plus-values...

Cette semaine encore, en effet, en dehors des titres de ces compagnies, le marché des actions françaises a fait preuve d'une incontestable lourdeur. D'un vendredi à l'autre, les différents indices ont cédé en moyenne un peu plus de 1,5 %. « Cela aurait pu être pire », disait-on fort justement autour de la corbeille.

Dès lundi, le ton était donné, et, à l'issue d'une séance assez active — comme devaient l'être les quatre suivantes, — les cours cédèrent environ 1 %. Mardi, le phénomène s'aggrava et la baisse atteignit 2 %. Il fallut attendre la séance suivante pour qu'une reprise technique, fort marginale (+ 0,2 % selon l'indicateur de la chambre syndicale), se produise. Elle se poursuivit d'ailleurs jeudi, mais la progression fut encore trop faible (+ 0,3 %) pour renverser durablement la vapeur. De fait, à la veille du week-end, une nouvelle baisse (0,8 %) fut enregistrée.

Le résultat de la semaine n'a certes rien de catastrophique. Il a néanmoins de quoi étonner les adeptes de la logique boursière, si tant est qu'il en existe une..., les sociétés annoncent des dividendes souvent en forte hausse qui viendront s'investir bientôt sur le marché. Du coup, les rendements offerts par les actions se comparent très honorablement avec les taux d'intérêts qui, eux, ne montent guère, du moins pour l'instant. Et les seules valeurs recherchées sont justement les valeurs-refuges (l'or, les valeurs indexées et les titres de « pierre » comme les S.I.I.) (?).

Tout se passe comme si les Français redoutaient une catastrophe imminente. Faut-il s'en étonner lorsque les voix les plus autorisées en agitent périodiquement le spectre ? Il ne s'agit certes pas de peindre tout en rose lorsque le temps est plutôt à la grisaille, et l'on peut, à juste titre, craindre l'effet dépressif qu'exerceraient des augmentations supplémentaires du prix du pétrole. De là à créer une véritable psychose, à laquelle seuls les professionnels « qui-en-ont-vu-d'autres » semblent échapper, il y a une marge qu'il vaut mieux éviter de franchir sous peine de voir fonctionner le « baromètre de la peur », que constituent l'or et ses dérivés...

PATRICE CLAUDE.

Produits chimiques

Rhône-Poulenc a racheté par sa filiale *Philagro* interposée, 16,10 % des actions *Buhler-Fontaine* (produits ménagers) portant ainsi sa participation à

	11 mai	Diff.
C.M.-Industries	287,40	+ 5,40
Cotelle et Foucher	111,50	— 2
Institut Mérieux	417	— 19
Laboratoire Bellon	272	— 27
Nobel-Bozel	38	Inchangé
Pierrefitte-Auby	98,50	— 3
Rhône-Poulenc	114,50	— 4,50
Roussel-Uclaf	317	— 28
B.A.S.F.	319,60	— 6,40
Bayer	322,50	— 2,50
Hoechst	315,10	— 0,40
Norsk Hydro	315	+ 5

66,77 %. Cette acquisition s'est faite au prix de 246 F par titre. Les cours de Bourse seront maintenus à ce niveau du 14 mai au 13 juin.

Le bénéfice pour 1978 de *Rousselot*, filiale d'*ATO-Chimie*, revient de 25,8 à 24,8 millions de francs. Le dividende global reste inchangé à 51,75 F.

C.M.-Industries annonce pour l'exercice écoulé un bénéfice net consolidé de 57,1 millions de francs, la part du groupe ressortant à 53,77 millions contre 39,59 millions de francs. Le dividende global passe de 13,50 F à 15 F.

Bayer table pour 1979 sur un chiffre d'affaires accru de 10 %, dont la moitié par augmentation de la production, et sur un bénéfice au moins égal au précédent.

A cause des variations monétaires, le chiffre d'affaires d'*Unilever* est resté inchangé à 39,3 milliards de florins en 1978. A taux de change constants, la progression eût été de 8 %. Le bénéfice par action s'élève à 19,53 florins contre 20,19 florins et le dividende est fixé à 8,80 florins contre 8,56 florins.

Valeurs diverses

Jacques Borel International a réduit ses pertes en 1978, notamment durant le second semestre : elles ressortent dans les comptes consolidés à 89,9 millions de francs contre 164,6 millions en 1977. Ce résultat est conforme aux prévisions.

Grâce à une progression de 15 % de son bénéfice net, Essilor distribuera, pour 1978, un dividende global de 30 F (+ 33 %). La part du groupe est, de son côté, en augmentation de 33,3 % dans les comptes consolidés.

Les comptes de « Fraissinet » pour 1978 font ressortir un bénéfice net de 4,18 million de francs, contre 3,65 millions. Le dividende global reste inchangé à 5,25 F.

Les prévisions d'équilibre ont été dépassées pour « Aussedat Rey », qui annonce, après trois ans de déficit, un bénéfice net de L'année précédente, une nouvelle 6,85 millions de francs pour 1978. perte de 15,47 millions avait été enregistrée.

	11 mai	Diff.
A.D.G.	139,90	— 3,10
L'Air Liquide	399	— 10
Bic	545	— 38
Europe 1	755	— 37
Gie Ind. Part.	125,10	— 1,80
L'Oréal	676	— 57
J. Borel	119	— 3,50
Club Méditerranée	412,50	— 39
Arjomari	148	— 3
Hachette	245	— 7,50
Presses de la Cité	302	— 18
P.U.K.	90,90	— 2,90
St-Gob.-Pt-à-M.	136	— 5
Skis Rossignol	1 590	— 160
Chargeurs Réunis	245,10	— 0,40
U.T.A.	223	— 5

Pétroles

Une grosse effervescence a régné cette semaine dans le compartiment des valeurs pétrolières, encore avivée par la décision prise par l'Iran jeudi de procéder à de nouvelles majorations des prix du brut. La « Française des Pétroles » et « Elf-Aquitaine » ont compté parmi les cinq titres les plus actifs à terme (voir tableau ci-dessous).

	11 mai	Diff.
Aquitaine	645	+ 38
Esso	126,10	+ 17,10
Franç. des pétroles	174	+ 2
Pétroles BP	73	+ 5,50
Primagaz	166,50	+ 26,50
Raffinage	137	+ 20,70
Sogerap	143	+ 0,30
Exxon	228,30	— 10,50
Petrofina	534	— 14
Royal Dutch	305,50	— 2

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les caoutchoucs de « Padang » vont distribuer une action gratuite pour quatre créées jouissance du 1er janvier 1974.

	11 mai	Diff.
Imetal	73	— 3,20
Penarroya	52,30	— 0,70
Charter	14,55	— 0,45
Inco	90,50	— 1,30
R.T.Z.	30,25	— 1,75
Union Minière	123,50	+ 12
Z.C.I.	0,92	— 0,02
Kléber	62,80	— 0,20
Michelin	1 001	— 93

Mines d'or, diamants

Le bénéfice après impôts et part de l'Etat de *West Driefontein* pour le trimestre terminé le 31 mars s'élève à 27,14 millions de rands contre 28,22 millions.

	11 mai	Diff.
Amgold	130,50	+ 7,50
Anglo-American	27,80	+ 2,30
Buffelsfontein	64,80	+ 5,30
Free State	106,20	+ 2,20
Goldfields (1)	22,40	+ 0,20
Harmony (2)	26,30	+ 3,55
President Brand	67,80	+ 3,30
Randfontein	210	+ 9
Saint-Helena (3)	62	+ 3,55
Union Corporation	27,50	+ 1,50
West Driefontein	170,10	+ 11,60
Western Deep	59	+ 3,20
Western Holding	136,90	+ 1,90
De Beers	29,45	+ 1,65

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,51 F.

(2) Compte tenu d'un coupon de 2,30 F.

(3) Compte tenu d'un coupon de 5,50 F.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nouvelle baisse générale

L'augmentation des prix du pétrole (iranien) ou la réduction des livraisons (en provenance de l'Arabie Saoudite) ont relancé les spéculations sur une accélération de l'inflation et un renchérissement des taux d'intérêt. Dans cette atmosphère empoisonnée, les cours des actions ont poursuivi, et même accentué, leur mouvement de baisse cette semaine à Wall Stret.

L'indice Dow Jones des industrielles a cédé 17 points en cinq séances avant de s'établir à 830,55 le 11 mai. L'activité est restée assez importante, 140,11 millions d'actions ayant changé de mains contre 149,49 millions précédemment.

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
Alcoa	53 5/8	54 3/4
A.T.T.	58 3/4	58 1/4
Boeing	42 1/4	39 1/2
Chase Man Bank	34 1/4	34
Du P de Nemours	131 7/8	131 1/4
Eastman Kodak	61 5/8	60 3/8
Exxon	53 1/4	50 3/8
Ford	43 1/4	43
General Electric	49 5/8	49
General Foods	32	30 1/2
General Motors	59	57 3/4
Goodyear	17 1/8	16 3/8
I.B.M.	311 1/4	308 3/8
I.T.T.	28 5/8	27 5/8
Kennecott	22 5/8	22 3/4
Mobil Oil	76 5/8	73 3/4
Pfizer	30	29 3/4
Schlumberger	74 1/4	72
Texaco	26	25 1/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	23 7/8
Union Carbide	37 1/8	36
U.S Steel	22 5/8	22 3/4
Westinghouse	17 1/8	16 7/8
Xerox Corp	57 7/8	57 1/8

TOKYO

Hausse des pétroles

Au Japon comme ailleurs, les titres des compagnies pétrolières ont véritablement flambé cette semaine. Heureusement pour les boursiers nippons, car ce sont à peu près les seules valeurs à avoir progressé cette semaine.

De fait, à l'issue d'une semaine encore très active (2 845 millions d'actions ont été échangées contre 2 094 millions pour les trois séances précédentes), l'indice général s'est effrité à 453,38 contre 454,37.

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
Canon	568	540
Fuji Bank	336	340
Honda Motors	576	556
Matsushita Electric	731	716
Mitsubishi Heavy	146	158
Sony Corp	2 140	1 980
Toyota Motors	961	929

LONDRES

Assez net repli

Une vague de ventes bénéficiaires d'une ampleur assez inhabituelle s'est abattue cette semaine sur le London Stock Exchange, et l'indice Financial Times, à son plus haut historique le 4 mai, a cédé 25,80 points avant de s'établir à 532,8 le 11 mai.

Au Royaume-Uni, comme ailleurs, les opérateurs craignent une recrudescence de l'inflation et seules les mines d'or, en liaison avec les prix du métal, ont pu tirer leur épingle du jeu.

Ni l'étude économique relativement optimiste publiée par le patronat (C.B.) ni les discours rassurants du nouveau gouvernement conservateur, ne sont parvenus à renverser la tendance. A plus long terme, pourtant, les professionnels ne paraissaient pas très inquiets...

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
Bowater	209	199
Brit. Petroleum	1 230	1 132
Charter	171	164
Courtaulds	116	107
De Beers	386	411
Free State Geduld *	23 3/4	22 1/4
Gt Univ Stores	438	434
Imp. Chemical	414	397
Shell	804	763
Vickers	210	201
War Loan	33 7/8	32 3/4

* En $ net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Recul dans un marché calme

Pour la troisième semaine consécutive, les cours se sont effrités à la Bourse de Francfort.

Certes, le volume des transactions est resté très faible, mais tous les compartiments se sont repliés. Même le nouvel emprunt fédéral n'a pas soulevé l'intérêt escompté.

Indice Commerzbank du 11 mai : 758,1 contre 775,7 le 4 mai.

	Cours 4 mai	Cours 11 mai
A.E.G.	56,10	49,90
B.A.S.F.	140,10	137,80
Bayer	143,30	140,50
Commerzbank	199,50	188
Hoechst	137,50	138
Mannesman	159,30	156,30
Siemens	253,20	250
Volkswagen	232,70	225

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Matra	13 255	76 215 170
Aquitaine	87 800	54 441 600
4 1/2 % 73	60 300	52 724 440
C.N.E. 3 %	14 390	51 898 034
Fse pétroles	229 550	39 156 384

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 4.5	COURS 11/5
Or fin (kilo en barre)	35350	37100
— (kilo en lingot)	35500	37045
Pièce française (20 fr.)	297	299 90
Pièce française (10 fr.)	216	218 10
Pièce suisse (20 fr.)	285 10	291
Union latine (20 fr.)	266 20	271 50
● Pièce tunis (20 fr.)	230	237
Souverain	350 80	360 60
● Souverain Elizabeth II	362	359 50
● Demi-souverain	380	417
Pièce de 20 dollars	1462	1556
— 10 dollars	856	880
— 5 dollars	580	558
— 50 pesos	1435	1449
● — 20 marks	345	332
— 10 florins	280 90	280
● — 5 roubles	159	163 50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 mai	8 mai	9 mai	10 mai	11 mai
Terme	161 352 600	258 981 939	160 410 700	190 485 560	198 240 407
Compt. R. et obl.	211 542 578	357 103 799	455 289 320	327 981 841	660 166 166
Actions	70 213 851	83 127 614	108 658 317	88 024 089	104 563 109
Total	443 109 029	699 213 352	724 358 337	606 491 490	962 969 682
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	105,3	104,1	105	105,4	105,1
Etrang.	124,5	123,5	123,8	124,3	124,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	101,1	99,4	99,6	99,8	98,9
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	91,1	89,2	89,6	90	89,8

LA RUÉE SUR L'OR

Une « folie » impossible à mesurer

A la veille du week-end, le lingot d'or de 1 kilo valait 37 045 F, soit 1 695 F de plus que le vendredi précédent. Simultanément, le napoléon progressait de 2,90 F à 299,90 F.

Enoncés brutalement, ces chiffres ne rendent compte que très imparfaitement de l'effervescence qui a régné cette semaine au sous-sol du Palais Brongniart. Ajouter que le kilo de métal jaune est monté jusqu'à 37 490 F mercredi 9 mai, record historique, et que le prix du napoléon s'est élevé à 303,90 F le même jour, ne rendent pas mieux compte de l'atmosphère.

Le commentateur pense alors que, en fournissant les volumes quotidiens de transactions, il renseignera plus utilement ses lecteurs. Peine perdue, ces chiffres-là ne sont guère plus significatifs. En cinq séances, si l'on en croit les statistiques disponibles, mille cinq cents lingots et trente deux mille cinq cents napoléons ont été échangés. Pour illustrer une « semaine de folie », c'est bien maigre... D'autant que sur le total des lingots négociés il faut en retirer au moins la moitié acquise, non dans l'esprit d'un placement, mais au titre de matière première nécessaire à pas mal d'industries (bijouterie notamment).

Alors, les Français se seraient-ils montrés insensibles à l'attrait du métal jaune, résistant farouchement à l'appel des médias, spécialisés ou non ? C'est incroyable, les statistiques sont sûrement fausses ! Renseignement pris, elles sont seulement données « à titre indicatif ». Indicatif de quoi ? Nul ne sait. Une seule chose est sûre : fournies par un professionnel complaisant, elles ne recouvrent qu'approximativement les transactions effectuées « de visu » à la corbeille spécialisée. Si un établissement bancaire reçoit l'ordre d'acheter 1 tonne d'or mais que d'autres clients lui demandent d'en vendre 1 100 kilos, le courtier fera d'abord une compensation entre vente et achat avant d'écouler le quintal, seul susceptible d'être pris en compte. Pour le reste, ni vu, ni connu.

Un organisme officiel ne pourrait-il obtenir les statistiques exactes ? « Il suffirait de le demander aux quatre ou cinq établissements qui sont les maîtres du marché », répond un professionnel...

Certes, l'or est un placement anonyme. De là à l'entourer d'un tel halo de secret, il y a une marge... — P. C.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONGRÈS DE PERPIGNAN

M. Peyrefitte invite les avocats à « pratiquer l'autodiscipline »

De notre envoyée spéciale

Perpignan. — La Confédération syndicale des avocats (C.S.A.), née en décembre 1977 de la fusion de l'Association nationale des avocats et du Rassemblement des nouveaux avocats de France, qui réunissait son deuxième congrès à Perpignan, du 10 au 12 mai, sur le thème « Défense et droits de l'homme », avait demandé à M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, d'en présider la séance solennelle du vendredi 11 mai. Tous les rapports présentés au congrès avaient été remis au garde des sceaux, mais les avocats n'ont pas caché leur déception devant les réponses de M. Peyrefitte.

C'est par un discours qu'il voulait sécurisant que M. Peyrefitte a répondu aux interrogations de Me François Bedel de Buzareingues, président de la C.S.A. Ce dernier avait longuement expliqué les craintes de ses confrères tant pour l'avenir de leur corporation, *« qui se paupérise et se prolétarise »*, que pour celui de leur fonction, *« où l'on constate une dégradation constante des droits de la défense »* parallèlement aux atteintes aux libertés qui, peu à peu, s'insinuent dans la société française. La C.S.A. souhaite que soient protégés les droits de la défense garants de la démocratie ; que soit véritablement assuré l'accès des citoyens à leur défense à tout moment et qu' *« enfin on admette en France que la défense ne soit pas bannie des locaux de police »*.

Ces inquiétudes sont étrangères au ministre de la justice. Selon lui, les droits de la défense se renforcent : ils se sont constamment améliorés depuis dix ans, *« car il y a une volonté globale du législateur pour permettre aux avocats d'intervenir plus souvent. Ce sont les avocats qui n'en usent pas assez »*. Pour l'accès à la justice, l'aide judiciaire *« ouvre une ère nouvelle »*, les droits des prévenus et des condamnés ont été accrus, et, pour protéger encore plus le citoyen, des groupes de travail étudient la possibilité d'une sorte d'*habeas corpus* à la française.

Dans ce monde nouveau, les avocats doivent trouver leur identité. Il convient de leur fournir une meilleure formation pour assurer l'*« égalité des compétences »* avec les magistrats. Ils doivent rester un corps indépendant et *« pratiquer l'autodiscipline »*. Et *« à ce propos, des affaires récentes font ressortir à mes yeux,* a ajouté le garde des sceaux, *la nécessité absolue dans l'exercice des fonctions d'avocat aussi bien que de magistrat d'une obligation de réserve réciproque »*.
Machine 32

Ce discours, qui vantait également l'*« harmonie »* des relations entre la chancellerie et la C.S.A. — organisation modérée et favorable à la plus large concertation, — a suscité chez les avocats déception et colère. *« Le garde des sceaux ne nous a répondu en rien »*, devait déclarer M. Jean-René Farthouat, premier vice-président de la C.S.A., dans une conférence de presse improvisée. *« Il contient,* a-t-il ajouté, *un certain nombre d'indications qui sont inacceptables : cette obligation de réserve dont parle le ministre est antinomique avec notre vocation. Nous avons un devoir de défense. Affirmer, en outre, que le mal français tiendrait à une médiocre compétence des avocats est pour le moins audacieux. Le ministre, qui nous invite à l'auto-critique, l'a assez peu pratiquée pour lui-même. »*

Du président de la C.S.A. aux congressistes « de base » en passant par les divers rapporteurs, les réactions étaient identiques : *« étonnement »*, *« consternation »*, *« préoccupation devant ces propos insultants, ces pratiques regrettables »*, *« inquiétude de ce langage lénifiant »*.

Dans une conférence de presse, M. Peyrefitte a évoqué les *« malentendus »* provoqués par son intervention, montrant avec une fermeté courtoise qu'il n'en modifiait rien. Pour les avocats, il ne s'agit plus d'un malentendu mais d'un désaccord fondamental.

JOSYANE SAVIGNEAU.

PEINE DE MORT : PEUT-ÊTRE UNE SESSION EXTRAORDINAIRE

Perpignan. — Interrogé, vendredi 12 mai, à Perpignan, sur la question du débat parlementaire à propos de la peine de mort, M. Alain Peyrefitte a rappelé qu'il souhaitait qu'un débat d'orientation soit organisé entre le 10 et le 30 juin. « *Ou bien la conférence des présidents en prendra l'initiative,* a-t-il rappelé, *et le gouvernement appuiera la demande, ou bien le gouvernement prendra lui-même la décision.* »

Le garde des sceaux a toutefois constaté que son souhait était contrarié par la lenteur actuelle des travaux de l'Assemblée « *qui prend un retard considérable, ce qui oblige à se poser des questions. Si ce retard s'accroît et si les textes en discussion ne sont pas épuisés à la fin juin, peut-être faudra-t-il prévoir une session extraordinaire en juillet* », a-t-il conclu. Si le débat d'orientation faisait apparaître une majorité en faveur du maintien de la peine de mort, « *le problème serait de toute façon étudié par le gouvernement* », a encore indiqué le ministre. Comme il l'a dit à plusieurs reprises, M. Peyrefitte estime qu'il est excessif de maintenir la peine de mort pour les quarante cas prévus actuellement, « *d'autant que la plupart sont tombés en désuétude* ».

M. BARRE EST OPPOSÉ A LA LIBERTÉ DES TARIFS MÉDICAUX

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — M. Raymond Barre a évoqué vendredi après-midi les problèmes de santé et de sécurité sociale devant les participants au congrès de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM), réuni à Bron du 11 au 13 mai.

Le retour à la liberté des tarifs, comme le réclament les adhérents de l'UNAM, n'est pas une solution acceptable, car, a-t-il expliqué, *« très rapidement s'établirait en France une médecine des riches et une médecine des pauvres »*. La solution ? Elle passe, pour M. Raymond Barre, par un effort collectif comportant un infléchissement des comportements de tous les partenaires intéressés.

Le premier ministre a cité, parmi les solutions à retenir :

— La maîtrise des moyens : le projet de loi devant limiter le nombre des médecins et celui sur la réforme hospitalière vont dans ce sens ;

— Une meilleure maîtrise de l'évolution des coûts : *« Il y a un dérapage inacceptable »* ;

— La redéfinition de la politique tarifaire : *« Il faut améliorer le système conventionnel et, pour cela, lier le niveau de la rémunération à la qualité des soins médicaux et à leur rythme. »*

MORT DE BARBARA HUTTON L'HÉRITIÈRE DES MAGASINS WOOLWORTH

Los Angeles *(A.F.P.)*. — Mme Barbara Hutton, petite-fille du fondateur de la chaîne de magasins Woolworth, est décédée vendredi 11 mai au soir d'une crise cardiaque, a annoncé un porte-parole du Cedars Sinai Hospital de Los Angeles.

Mme Hutton, qui était âgée de soixante-six ans, avait été hospitalisée au début du mois d'avril pour une pneumonie.

La fortune de Mme Hutton a été récemment évaluée à 100 millions de dollars. Mariée sept fois, dont trois ans avec l'acteur Cary Grant, divorcée sept fois, elle vivait à Los Angelles depuis plusieurs années.

● *Les parents de trois enfants nés dans une maternité de Sarreguemines (Moselle) ont déposé une plainte* contre l'établissement. Cinq nouveau-nés, venus au monde dans cette clinique à la fin du mois de février, avaient en effet présenté une paralysie partielle des membres inférieurs. Le substitut du procureur de la République de Sarreguemines a précisé qu'une information avait été ouverte contre X... A la direction de la clinique, on indique que les enfants avaient été soumis à un traitement classique de l'ictère des nouveau-nés ; les responsables de l'établissement ont décidé de faire expertiser le produit administré aux enfants et dont le conditionnement a été récemment modifié.



A PAPEETE

Le procès des mutins de la prison de Tahiti

De notre correspondant

Papeete. — Jeudi 10 mai s'est ouvert devant la cour criminelle de Papeete le procès des auteurs présumés de la mutinerie qui avait éclaté le 14 janvier 1978, à la prison de Nuutania-Tahiti et qui s'était soldée par la mort d'un gardien, Edmond Pau et celle d'un détenu, Nadir Marsters (*le Monde* du 20 janvier 1978). MM. Henri Chapman, Joseph Siegel, Pierre Teave, Félix Kapikura, Antoine Hutaouoho, Jean-Claude Temarii, sont défendus par Mes Sylvie Fauvet et Cornut-Gentille, du barreau de Paris, et Me Benoît Tauhiro est défendu par Me Cuny, du barreau de Genève, et M. Yves Orirau, qui s'estimait *« suffisamment défendu par Dieu »*, par un avocat commis d'office. D'autres prévenus comparaîtront ultérieurement devant le tribunal correctionnel de Papeete pour des délits simultanés ou consécutifs à cette mutinerie.

Le nom de M. Charlie Ching ne figure pas sur la liste des suspects. Il est apparu, au cours de l'instruction, que le leader indépendantiste n'aurait pas participé à l'émeute, dont les motivations, d'ailleurs, sont assez floues, alors que l'on avait parlé, dans un premier temps, d'un mouvement à caractère indépendantiste. Il est à prévoir que certains des inculpés invoquent des arguments hostiles aux essais nucléaires et en faveur de l'indépendance. Il semble que le procès pourrait surtout donner lieu à une critique du régime pénitentiaire de la prison de Nuutania. Une mutinerie avait déjà eu lieu le 24 mars 1972, à laquelle avait participé M. Ching. Depuis la réforme et le changement de direction, plusieurs suicides — dont celui de Farari Teura, le 1er avril 1978, compromis dans l'assassinat du gardien (*le Monde* du 5 avril 1978 — et des tentatives de suicide ont affecté l'établissement.

En février 1979, plusieurs détenus avaient mis le feu à leurs effets personnels dans leurs cellules pour protester contre le régime auquel ils étaient soumis. De même, en mars dernier, un prisonnier, M. John Hauata, avait avalé des clous puis s'était enfui de l'hôpital où il était soigné.

On s'attend, enfin, que la défense soulève à nouveau l'irrégularité de composition de la cour criminelle de Papeete, qui ne compte que quatre jurés, choisis parmi les notables. — P. G.

A L'ASSEMBLÉE DE L'O.M.S.

Les Arabes demandent qu'Israël soit privé du droit de vote

De notre correspondante

Genève. — Les craintes manifestées dès l'ouverture, le 7 mai, de l'assemblée de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé), à Genève, que les travaux soient compromis par des conflits politiques et plus précisément des attaques arabes contre Israël (*le Monde* du 9 mai) se sont révélées fondées.

Le groupe des ministres de la santé des pays arabes (sans l'Egypte, actuellement *« suspendue »*) a déposé un projet de résolution visant à priver Israël du droit de vote et du droit à l'assistance de l'organisation.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 11 mai, M. Husain, ministre irakien de la santé, a déclaré que cette décision a été prise pour réagir contre *« la répression et les violations des droits de l'homme qui frappent la population arabe en territoire occupé »*.

Bien que prévisible, la prise de position arabe a provoqué au sein de l'O.M.S. une vive émotion. Un comité spécial de trois membres avait en effet enquêté dans les territoires occupés et rédigé un rapport assez favorable à Israël en dépit de certaines réserves. Ce texte mentionnait notamment des progrès dans les domaines de *« l'assistance curative et prophylactique »* ainsi que dans *« le développement de l'infrastructure sanitaire »*. Il n'en fallut pas davantage pour que, par voie de vote, l'examen même de ce rapport soit refusé par l'assemblée de l'O.M.S. sans que la teneur du document ait été discutée.

Le porte-parole des Etats-Unis auprès des institutions spécialisées de l'ONU à Genève déclaré que son pays avait averti les délégations arabes que, si leurs efforts pour imposer des sanctions à Israël aboutissaient, il n'hésiterait pas à intervenir d'une *« manière appropriée »*, un retrait américain de l'O.M.S. n'étant pas exclu. Les Etats-Unis, qui fournissent à l'O.M.S. 25 % de son budget, ont déjà quitté en 1977 l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) dans des circonstances identiques.

Israël n'est plus seul sur la sellette à l'O.M.S. Le groupe des Etats arabes a demandé d'inscrire à son ordre du jour le transfert dans un autre pays du siège régional de l'O.M.S. pour le Proche-Orient, installé depuis trente ans en Egypte, à Alexandrie. L'Assemblée mondiale de la santé devra se prononcer la semaine prochaine en séance plénière sur les décisions anti-israéliennes et anti-égyptiennes.

ISABELLE VICHNIAC.

LES ESCROQUERIES SUR LES MÉTAUX ET LES ACTIVITÉS DE M. CHARLES LASCORZ

Trafic d'argent

M. Charles Lascorz, dit « Charly », a toujours été un homme bien informé. En 1971, sous le coup d'un mandat d'arrêt pour ses activités occultes à la tête d'une société d'études techniques et commerciales, l'ETEC, il avait échappé à la police en enfermant ses représentants dans son cellier. Mardi 8 mai, tout aussi mystérieusement, M. Lascorz — surnommé dans certains milieux *« le rocambole du SAC »* — s'est encore faufilé à travers les mailles d'une impressionnante opération de police (1).

Etonnante récidive ! « Charly », un ancien de la lutte anti-O.A.S., un « ex » du SAC et des services dits spéciaux, possède, il est vrai, de ces relations qui servent et sauvent. Dans sa fuite, il semble qu'il ait entraîné MM. Francis Hubert et Steve Moussa, eux aussi sous le coup de mandats d'arrêts. M. Michel Coëncas, son associé direct, aura été moins vif : deux policiers l'ont interpellé, jeudi 10 mai, alors qu'il errait dans les allées du Salon des antiquaires, à Paris.

Au-delà de ces circonstances, moins anectodiques qu'il y paraît, M. Charles Lascorz est le « cerveau » présumé d'une gigantesque escroquerie sur les métaux. Depuis plusieurs années, « Charly » animait en effet *de facto* deux sociétés domiciliées 34, rue Gaétan-Lamy, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) : la S.C.P.S. et la société Fritsch. Gérées sur le papier par M. Jean Charrière, homme de paille, et Mme Pierrette Fritsch, dite « Pierrot », gérante de pacotille, elles traitaient, à tour de bras, avec qui voulait. Les sociétés Inter-Gestion et Produsinal « blanchissaient » par ce biais les marchandises provenant de carambouilles et vice-versa.

Charles Lascorz et Michel Coëncas préparaient depuis plusieurs semaines la fermeture de ces sociétés devenues encombrantes. Leurs dettes auprès des clients et des banques devenaient trop importantes. Le 15 mai, la société Cuprofer, à Béthisy-Saint-Pierre (Oise), et les Affineries de Bezons, dans le Val-d'Oise, devaient relayer la S.C.P.S. et la société Fritsch. Les bureaux étaient prêts.

Ainsi les bonnes affaires n'avaient-elles aucune raison de cesser. Des affaires qui mettent à « contribution » des sociétés comme Sica-Worms (2), filiale du groupe Creusot-Loire, grâce à une ou à des complicités. Durant les premiers mois de 1978, Inter-Gestion avait ainsi vendu, taxes comprises, 400 tonnes de nickel en plusieurs lots à Sica-Worms, qui les revendait hors taxe à la société Fritsch. Escroquant 1,2 million de T.V.A., Inter-Gestion et Fritsch, de mèche, ne disposaient probablement que d'un lot de 50 tonnes exhibées à chaque contrôle.

Ces sociétés bénéficiaient apparemment du concours de M. José Carcy, responsable commercial de la Sica-Métaux, filiale de Sica-Worms. M. Carcy a été inculpé et écroué le jeudi 10 mai. Doit-on ajouter que la société Fritsch faisait l'objet d'une *« bonne fiche bancaire »* ?

Détournement d'aluminium

L'entreprise Alubaco S.A., à Colombes, distributrice exclusive en France de la British Aluminium a, pour sa part, été victime, en 1977, d'un « détournement » de quelque 40 tonnes d'aluminium. Comme par hasard, Alubaco S.A. retrouva son bien chez Fritsch. Le milieu des mauvais ferrailleurs étant décidément petit, on trouve au détour de cette histoire une certaine société Industor dont le P.-D. G., M. P. Roche, est aujourd'hui inculpé.

Industor, Fritsch, S.C.P.S., Inter-Gestion, Produsinal... cela fait beaucoup de sociétés aux curieux agissements. Traites croisées, faux bilans, mouvements tournants de marchandises, voilà leur pain quotidien. Sans compter, semble-t-il, la corruption érigée en système qui renvoie aux pratiques de l'ETEC, en 1971, pour lesquelles Charles Lascorz fut condamné pour trafic d'influence, chantage et extorsion de titres et signatures.

Le plus étonnant reste cependant que la société Industor chercha à se faire racheter, il y a un an, par Sica-Worms et que plusieurs cadres de cette filiale de Creusot-Loire se trouvèrent en possession, en 1977, de parts de la S.C.P.S. animée par M. Lascorz. Ces entrelacs de sociétés, les unes respectables, les autres beaucoup moins, n'aident guère à se faire une idée précise des rouages de l'escroquerie. Encore moins sur la destination de l'argent volé...

LAURENT GREILSAMER.

(1) *Le Monde* des 10 et 11 mai.
(2) Avec la Compagnie française des ferrailles et le groupe Otto Lazare, Sica-Worms fait partie des trois ferrailleurs les plus importants en France.

LE PERSONNEL DE MANUFRANCE DÉCIDE DE CONTINUER L'OCCUPATION DES LOCAUX AU MOINS POUR VINGT-QUATRE HEURES

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Le personnel de Manufrance, qui occupe les bâtiments principaux de l'entreprise depuis le 25 avril, a décidé ce samedi 12 mai en fin de matinée, de poursuivre son mouvement au moins jusqu'à dimanche matin où une nouvelle assemblée générale doit avoir lieu. La grande majorité du personnel estime en effet — suivant en cela l'analyse des responsable de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.) — que le protocole d'accord signé vendredi 11 mai entre les différents partenaires concernés et paraphé par le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, concerne exclusivement la nouvelle société et ne donne pas de garanties suffisantes sur le sort de salariés de l'ancienne société qui ne seront pas repris.

« Nous ne pouvons ne contenter d'un chiffre global sur une question aussi importante », disent les délégués syndicaux. Ceux-ic réclament donc *« des informations claires et précises »* sur le sort des travailleurs qui seront licenciés, que ces licenciements soient qualifiés de départs à la retarite anticipés (cent vingt-neuf personnes, en principe, âgées de cinquante-six ans et deux mois) ou mise en formation professionnelle (trois cent quatre-vingt-douze personnes).

Si les assurances souhaitées étaient fournies — on évoquait la possibilité de contacts avec la direction samedi après-midi — le personnel pourrait alors se prononcer pour la repise du travail lundi matin.

● *L'Action française*, mouvement royaliste, organise dimanche 13 mai, comme chaque année, à Paris, rue de Rivoli, un rassemblement devant la statue de Jeanne-d'Arc. Le rendez-vous est fixé à 9 h. 30, rue Saint-Florentin. Cette année, le Front national et le Parti des forces nouvelles appellent leurs partisans à y participer. M. Pierre Pujo, président du comité directeur de l'Action française, tout en *« se réjouissant »* de cette participation, souhaite *« conserver à ce cortège le caractère d'hommage à la sainte de la patrie et le situer en dehors de toute querelle électorale »*.

● *Fausses rumeurs sur Djerba.* — Des informations, reprises le vendredi 11 mai par le *Bulletin quotidien de l'agence télégraphique juive*, faisant état de l'incendie d'une synagogue à Djerba et du fait que *« des touristes juifs munis de passeports français ont été retenus plusieurs jours »* à leur arrivée en Tunisie, M. Peres Trabelsi, responsable de la communauté juive à Djerba, a assuré dans une déclaration à l'agence Tunis presse (TAP) que *« ces rumeurs visent à semer le doute dans les esprits et la défiance au sein de la population israélite de Djerba »*. Il a ajouté que l'incendie, qui s'est déclaré, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mai, dans une des synagogues secondaires de l'île, est d'origine accidentelle. Un certain nombre de pèlerins juifs, effrayés par ces fausses rumeurs, ont annulé, à Paris, leur voyage. — *(Corresp.)*

[Le comité de bienfaisance de la Ghriba (synagogue) de Djerba nous prie de préciser, afin de « rassurer les pèlerins », que la Ghriba est intacte et que les cérémonies principales auront lieu comme prévu les 13 et 17 mai.]

Le numéro du « Monde » daté 12 mai 1979 a été tiré à 582 112 exemplaires.

A B C D E F G